# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Vol. LXXII — No 194 | Nuageux avec pluie intermittente. Maximum 10 **(détail en page 15)** | Montréal, mardi 27 octobre 1981 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles **40 cents**) **25 CENTS**



LE CAVEAU

Au 2063 rue Victoria
La Petite Boîte Française
où l'on mange bien
Table d'hôte midi et soir
Réservations: 844-1624

Un hélicoptère des garde-côtes des États-Unis survole la plage de Hillsbord Inlet, en Floride, où la mer rend un à un les corps des 33 noyés haïtiens, roulés par les vagues jusque sur la rive et récupérés par des policiers. Le voilier en bois qui transportait 67 réfugiés, était surchargé. Un garde-côte a estimé que ce type de voilier (photo du bas) ne pouvait plus être considéré comme sûr au-delà de neuf ou dix personnes au maximum à bord. (Photolaser AP)

## Un voilier haïtien sombre: 33 morts

HILLSBORD INLET (AFP — LE DEVOIR) — Au moins 33 personnes se sont noyées hier dans le naufrage d'un voilier en bois transportant 67 réfugiés haïtiens qui a coulé à 500 mètres de la plage de Hillsbord Inlet, en Floride, ont indiqué les garde-côtes.

C'est l'accident le plus meurtrier survenu sur les côtes de Floride ces dernières années, où près de 200,000 réfugiés des Caraïbes — dont quelque

Voir page 10: Voilier

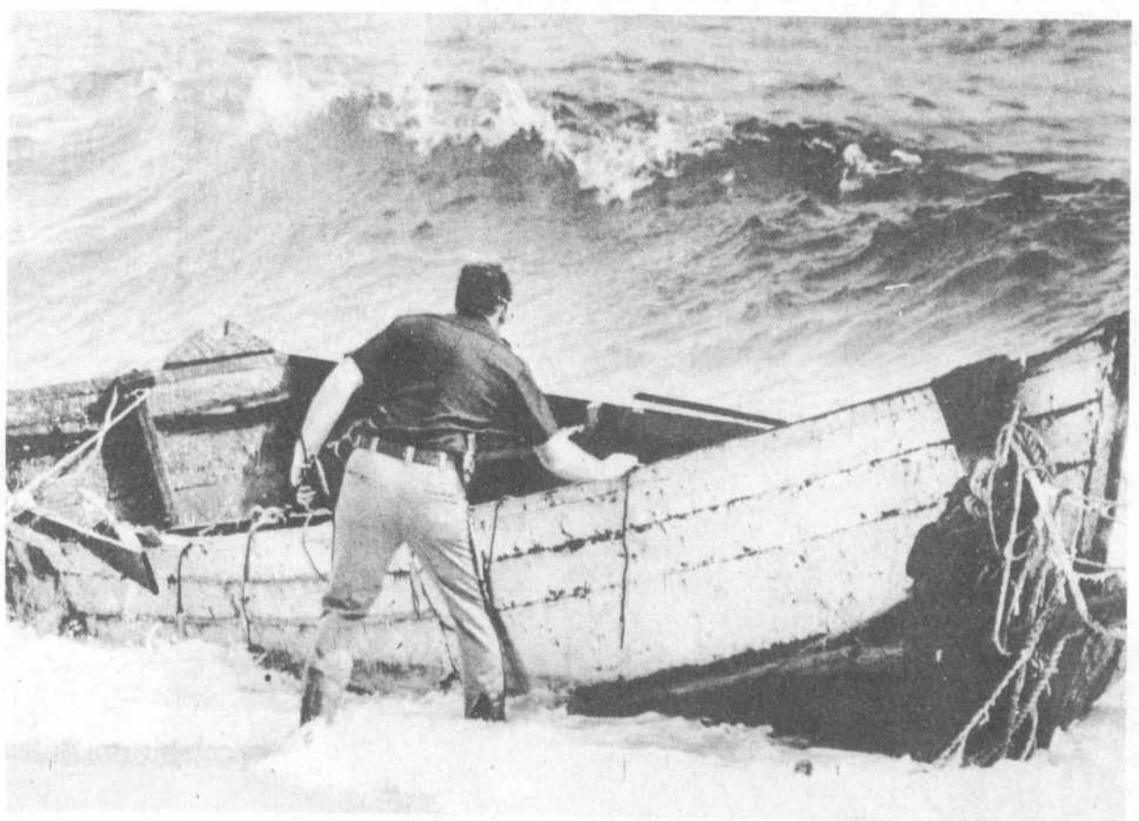

# Ottawa et Regina signent un accord de $15 milliards

**par Michel Vastel**

OTTAWA — Presque un an jour pour jour après le lancement du Programme énergétique national, le gouvernement fédéral a signé hier une entente avec la dernière des trois provinces productrices de pétrole et de gaz.

L'entente Blakeney-Trudeau porte sur plus de $15 milliards et la répartition donnera 22.7% ($3.5 milliards) au gouvernement canadien, 37.7% de recettes ($5.8 milliards) au gouvernement de la Saskatchewan, et près de 40% ($6.1 milliards) à l'industrie.

Apres un an de négociations intensives, le gouvernement fédéral et les trois provinces de l'Alberta, de Colombie-Britannique et de la Saskatchewan ont signé une entente de cinq ans — jusqu'au 31 décembre 1986 — prévoyant des augmentations de revenus de $240 milliards dont $61 milliards (25.36%) pour Ottawa, $74.7 milliards (31.06% pour les trois provinces, et $104.8 milliards (43.57%) pour l'industrie.

Avant le programme énergétique national, le gouvernement fédéral recevait 11% des recettes du pétrole et du gaz, les provinces 42% et l'industrie 47%. Un projet d'entente entre le gouvernement de M. Joe Clark et le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, aurait fait passer la part du gouvernement fédéral à 22%, celle des provinces à 37% et celle de l'industrie à 41%.

L'entente signée par le gouvernement de M. Trudeau serait donc plus favorable pour Ottawa et l'industrie tandis que les provinces verraient leur part de revenus baisser de 6% par rapport à ce que leur offrait le gouvernement conservateur.

Il faut cependant préciser que si les gouvernements des trois provinces et d'Ottawa s'entendent sur les chiffres, l'industrie, quant à elle, conteste que sa part soit aussi importante. Des négociations sont toujours en cours entre l'Alberta et les compagnies pétrolières pour une modification du régime de royalties, et entre Ottawa et certaines grandes compagnies pour la construction d'usine de traitement des sables bitumineux.

Le taux de rendement des industries a été en effet calculé à partir de certaines hypothèses quant à l'évolution des cours mondiaux du pétrole. L'industrie ne partage pas les hypothèses des deux gouvernements.

L'entente signée hier avec la Saskatchewan semble à première vue plus avantageuse pour la Saskatchewan qu'elle ne l'a été pour l'Alberta. Mais les deux provinces ont des productions qui ne sont pas comparables: l'Alberta exporte du gaz naturel non taxé par Ottawa, tandis que la Saskatchewan exporte du pétrole lourd, taxé à $20 le baril pour moitié par le gouvernement fédéral et pour une autre moitié par le gouvernement provincial.

De plus, la Saskatchewan percevait traditionnellement moins de recettes de son pétrole que l'Alberta. L'entente d'hier, qui lui donne 7.5% plus de revenus qu'à l'Alberta, vient en quelque sorte rétablir la situation en sa faveur».

La Saskatchewan, qui avait le régime de royalties le plus lourd pour le secteur privé, l'a considérablement adouci hier. Par exemple, elle percevait une taxe de 55% sur les augmentations accordées pour l'ancien pétrole conventionnel. Cette taxe ne sera pas levée sur l'augmentation de $2.50 le baril d'octobre dernier, elle sera limitée à 12% pour l'augmentation de $2.75 prévue pour janvier prochain, et elle reviendra ensuite à 50%. La taxe sur le nouveau pétrole sera réduite de 40 à 33%.

La Saskatchewan s'engage d'autre part à redistribuer $350 millions aux compagnies pétrolières comme encouragement à l'exploration, et le gouvernement fédéral $300 millions.

Les deux gouvernements affirment leur volonté de lancer au plus tôt la construction d'une usine de valorisation du pétrole lourd, jusqu'ici exporté et qui pourrait ainsi être vendu au Canada. Il s'agit d'un projet de $1 milliard où se trouvent associés Saskoil, une compagnie publique de la Saskatchewan, Pétro-Canada, Gulf, Shell et Husky.

La Saskatchewan produit actuellement 165,000 barils de pétrole par jour dont 40% sont exportés aux États-Unis.

L'entente entre Ottawa et Regina est également très différente de celle avec l'Alberta du fait que la majorité de la production de pétrole est effectuée par Saskatchewan Oil and Gas (Saskoil), une compagnie de la Couronne qui ne peut, selon la province, être taxée par Ottawa.

Voir page 10: Ottawa

*Selon Claude Ryan*

## Trudeau doit faire les premiers pas

**par Pierre O'Neill**

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, est d'avis que ce sera au premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, de faire les premiers pas à la Conférence constitutionnelle du 2 novembre à Ottawa.

Invité des étudiants de la faculté des Arts et Sciences de l'Université de Montréal, M. Ryan a été amené hier à traiter longuement de la crise constitutionnelle. Il a dû répondre à de nombreuses questions sur ses relations avec le premier ministre Trudeau, les liens entre son parti et les libéraux fédéraux, les dissensions au sein de son caucus, le projet du PQ d'entrer sur la scène politique fédérale et la décision du premier ministre Lévesque de repousser la date d'ouverture de la prochaine session de l'Assemblée nationale.

Interrogé par les journalistes au terme de ce débat-midi avec les étudiants, M. Ryan s'est dit confiant que la conférence constitutionnelle du 2 novembre sorte le pays de l'impasse et se conclut par des

Voir page 10: Trudeau

## Blakeney reste solidaire des Huit

**par Claude Turcotte**

OTTAWA — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, a déclaré hier à Ottawa que le projet de résolution constitutionnelle du gouvernement fédéral ne permettra pas, dans sa version actuelle, l'émergence d'un consensus.

Considéré dans la capitale comme l'un des premiers ministres provinciaux les plus modérés, M. Blakeney reste solidaire de la position endossée par les sept autres premiers ministres qui s'opposent au rapatriement de la constitution tel qu'envisagé par le gouvernement de M. Pierre Trudeau.

Parlant à un groupe de journalistes, après avoir signé une entente sur l'énergie, le premier ministre néo-démocrate, sur qui M. Trudeau comptait beaucoup pour avoir un appui dans l'Ouest, a suggéré, à une semaine de la Conférence du 2 novembre, que la meilleure façon d'atteindre un consensus serait de parler d'un rapatriement pur et simple, accompagné d'une formule d'amendement, et d'ajouter au paquet les autres points sur lesquels il y aurait accord.

Une telle approche de la part de M. Blakekey implique que pour en arriver à un consensus, il faudrait peut-être laisser tomber la Charte des droits, mais c'est là une hypothèse qui ne plaît pas du tout au gouvernement fédéral et à ses alliés.

Au cours du week-end, le premier ministre de l'Ontario, M. Bill Davis, ébauchait des plans pour «raffiner» la Charte proposée par Ottawa, en vue d'obtenir un compromis.

En revanche, M. Jean Chrétien a indiqué au cours du week-end également que si les provinces dissidentes ne modifiaient pas leur position, il n'y aurait pas de compromis.

Et parlant hier à Montréal, le ministre de la Justice a fait la déclaration suivante: «Si nous obtenons un accord lundi prochain la constitution sera ici bientôt: s'il n'y a pas d'entente, elle y sera encore plus tôt». M. Chrétien a même parlé d'un envoi à Londres vers la fin de la semaine prochaine.

Devant cet auditoire du Canadian Club, M. Chrétien, en faisant allusion au jugement de la Cour suprême, a fait la remarque suivante: «Vous allez en cour pour connaître la légalité; la moralité relève de nos confesseurs». (M. Trudeau a tenu des propos semblables à Radio-Canada *(Noir sur Blanc)* le 17 octobre).

Dans ce discours, le ministre fédéral de la Justice a fait l'éloge du projet de résolution dont il est le parrain en Chambre; il a vanté la formule d'amendement pour le Québec et la charte pour tout le monde. Enfin, il n'a pas manqué de livrer quelques assauts contre son vieil adversaire politique, M. René Lévesque.

«Quand le premier principe de votre parti est pour la séparation, quand quelqu'un s'est voué à la cause de sortir du Canada, c'est difficile de construire un nouveau Canada», a lancé M. Chrétien, qui a d'autre part refusé de dire s'il serait ou pas candidat au leadership du Parti libéral après la démission de son chef, M. Pierre Trudeau.

Voir page 10: Blakeney

AU SOMMAIRE


**Éditorial**
Des faits nouveaux s'ajoutant au présumé scandale de la Société d'habitation du Québec, même des partisans du gouvernement réclament une enquête. En éditorial, Jean-Claude Leclerc tire les conclusions qui se dégagent du dossier. **Page 8**

**Semaine de la petite entreprise**
Plusieurs activités ont marqué hier l'ouverture de la Semaine de la petite entreprise. À Montréal, un colloque sur l'avenir du commerce de détail a conclu à la nécessité d'un regroupement pour les petites entreprises. Pour sa part, le ministre d'État Charles Lapointe a demandé à son collègue des Finances, M. Allan MacEachen, de prolonger le programme d'expansion des PME. **Page 11**

**Un toit payant pour le Stade?**
La commission parlementaire chargée d'examiner la solution proposée par la RIO pour le parachèvement du Stade olympique a entendu hier M. Lucien Saulnier, président de la Régie, qui a insisté sur les avantages économiques de l'installation d'un toit et sur les conséquences de tout retard supplémentaire dans les travaux de construction. **Page 2**


# Le pacifisme en Europe

## *1) Allemagne fédérale: la vague de fond*

**par Claire Tréan**
*Le Monde*

BERLIN-OUEST. — Les signes avant-coureurs se multipliaient depuis un an. La course aux armements devenait un thème de débats, notamment au sein des jeunesses socialistes, les «Jusos». La liste des signataires s'allongeait progressivement au bas de l' «appel de Krefeld», un texte en faveur du désarmement, rédigé en novembre dernier par l'Union allemande pour la paix (DFU) dont les liens avec les groupes communistes ne sont un secret pour personne. Mais c'est en juin que fut donné le véritable coup d'envoi du mouvement, lors du congrès de l'Église évangélique. D'emblée, ce rassemblement confessionnel se transforme en forum politique. Il conspue M. Hans Apel, le ministre de la défense, tandis que 100,000 personnes manifestent dans les rues de Hambourg à l'appel des comités pour la paix des jeunesses protestantes.

Il n'est plus dès lors une intitution qui, sous la pression de la base, ne soit sommée de prendre position. On parle de la paix — ou de ce qui est désormais perçu comme son antithèse: la course aux armements — dans les journaux, les écoles, les églises, les syndicats, les partis. Des généraux en retraite mêlent leur voix au concert. Voilà le chancelier Schmidt contraint de faire l'exégèse du sermon sur la montagne du Nouveau Testament. Des sections de la DGB, la puissance confédération syndicale, élaborent des plans de reconversion de l'industrie d'armement.

Le 13 septembre, autre temps fort du mouvement, 70,000 personnes réservent un accueil tumultueux au général Haig dans les rues de Berlin-Ouest. «Ce n'est qu'une minorité», affirme le président Carstens. En tout cas les foules de Berlinois qui, il y a dix-huit ans, acclamaient Kennedy, sont restées chez elles. Du côté du SPD, une partie des troupes rue dans les brancards et les actes d'insoumission à l'égard du chancelier se multiplient dans l'état-major. Les «Friedensinitiative», les comités pour la paix, se comptent désormais par centaines, jusqu'au fin fond des campagnes, et par dizaines les pétitions pour le désarmement, car l'on veut se démarquer de l'appel de Krefeld, trop marqué par ses origines. Les grands hebdomadaires participent à l'orchestration, qui en publiant la carte des implantations «secrètes» des missiles de l'OTAN, qui en titrant à la une sur l' «enfer progammé», ou les origines de la troisième guerre mondiale. Aux vitrines des librairies gauchistes où des ouvrages théoriques faisaient autrefois l'autopsie du marxisme ou de la société de consommation, s'étalent des brochures aux titres édifiants: «Construire la paix sans armes». «Plutôt rouges que morts». «La troisième guerre mondiale est-elle évitable?». La peur, incontestablement, a cimenté le mouvement, avec cette idée soudain révélée à l'Allemagne, qu'elle pourrait être choisie comme terrain d'affrontement entre les deux Grands.

La décision d'implanter des euromissiles date de 1979 et elle n'avait pas à l'époque provoqué de levée de boucliers. Toutes les composantes du mouvement, ou presque, étaient cependant déjà présentes dans la société ouest-allemande: un antimilitarisme aussi vieux que la RFA, et qui fournit les troupes — très nombreuses — des objecteurs de conscience. Une Église protestante, pacifiste au sens théologique, mais qui, pour s'être trop peu fait entendre aux heures sombres de l'Allemagne, donne volontiers aujourd'hui dans le militantisme. Une masse de jeunes auxquels la normalité ouest-allemande offre peu de motifs d'exaltation et que dix années de gauchisme ont laissés politiquement désabusés. L'austérité économique enfin dans laquelle vient d'entrer la RFA, et qui

Voir page 10: Pacifisme


Restaurant
Da Giuseppe
le retour d'un grand restaurant italien avec le fameux chef
**TOMMASO MARINI**
père de la vraie gastronomie italienne
(précédemment chef de La Sila et du Latini)
— facilités pour banquets
Avec la nouvelle administration, le service ne vient plus ajouté sur votre addition
1426 ouest, Notre-Dame
tél: 933-5873
heures d'ouv.: du lun au ven. à 11:30 am
sam. et dim.: 5h. pm

Pour mieux vous servir
voilà un autre ...
**Restaurant**
PIADROTAVERNA DU SYMPOSIUM
Poissons et vins grecs
**4293 St-Denis 842-0867**
(entre Rachel et Marie-Anne)

# en bref...

### ■ Déclarations d'impôt: on saura à qui se plaindre

EAST-ANGUS (PC) — Les contribuables qui recevront dorénavant un avis de cotisation du ministère québécois du Revenu sauront maintenant avec qui traiter ou à qui se plaindre, puisque le nom du fonctionnaire responsable de son dossier figurera sur l'avis, a déclaré le ministre du Revenu et député de Sherbrooke, M. Raynald Fréchette.

Ce dernier a révélé que les autorités ne voulaient plus que les contribuables soient renvoyés d'un endroit à l'autre quand ils veulent des informations sur leur dossier.

À son arrivée à ce ministère, M. Fréchette avait trouvé des listes de quelque 15,000 contribuables qui devaient parfois attendre jusqu'à 36 mois pour que leur cas se règle.

Avec le nouveau système, les opposants aux avis de cotisation devront voir leur cas se régler au cours d'une période maximale de six mois, a précisé le député ministre.

Ce nouveau système, mis sur pied par le sous-ministre Alban d'Amours, prévoit que, sur chaque avis de cotisation fiscale, on retrouve le nom du fonctionnaire au dossier, son numéro de téléphone et le numéro de dossier.

### ■ Fréchette va s'informer à New York sur les casinos

EAST-ANGUS (PC) — Le ministre québécois du Revenu, M. Raynald Fréchette, doit se rendre à New York cette semaine afin d'assister à une conférence à laquelle il doit se renseigner sur tous les aspects des jeux de casino, a-t-il indiqué lors d'une entrevue en marge du congrès régional du PQ.

M. Fréchette a de plus précisé qu'il ne fallait pas brûler les étapes dans ce dossier: ce n'est finalement qu'en janvier ou février qu'il débattra officiellement le projet à Québec.

Quant aux militants du PQ, ils s'étaient montrés très intéressés au projet lors des différents congrès de comtés, il y a quelques semaines, sauf qu'on ne s'était pas entendu pour dire s'il allait s'agir d'un casino dans le canton d'Orford, ou d'un casino dans l'Estrie. Au congrès régional, on s'est finalement décidé là-dessus: on parlera dorénavant d'un casino dans le canton d'Orford.

Ce qui retient l'attention des militants dans ce dossier: l'apport économique d'un éventuel casino et la création éventuelle de quelque 2,000 emplois.

### ■ Un missionnaire canadien assassiné en Thaïlande

BANGKOK (AFP) — Un missionnaire canadien a été tué d'un coup de feu, samedi, dans le centre de la Thaïlande, pour des raisons encore non définies, apprend-on à l'ambassade du Canada à Bangkok.

Le révérend Koos Fietje, né aux Pays-Bas et âgé de 35 ans, a été abattu par un tireur isolé dans un village reculé de la province de Nakhon Sawan, à environ 250 kilomètres au nord de la capitale, alors qu'il venait d'officier chez des villageois.

Le missionnaire était domicilié en Ontario. La Communauté protestante des missionnaires d'outremer (Overseas Missionary Fellowship) dont il dépendait précise qu'il vivait en Thaïlande depuis huit ans.

### ■ Accident d'avion à Québec: trois blessés

QUÉBEC (PC) — Les trois occupants d'un bimoteur Cessna 337 ont été blessés, hier, dans un accident survenu à l'aéroport de Québec.

L'appareil a dépassé l'extrémité de la piste à la suite d'un atterrissage d'urgence et s'est immobilisé dans un fossé.

Le pilote, Jacques Charbonneau, 22 ans, de Sainte-Foy, et un des passagers, Fred McNeil, 64 ans, originaire de l'Alberta, ont subi des blessures superficielles.

L'autre passager, Peter Von Seimens, 44 ans, de Munich, en Allemagne, a subi une fracture au bras.

Selon un porte-parole de la compagnie Québec Aviation, propriétaire de l'appareil, la manoeuvre d'atterrissage a été perturbée parce que le pilote a dû utiliser le système manuel pour ouvrir le train, le système hydraulique ayant refusé de fonctionner.

### ■ L'agresseur du pape fait la grève de la faim

ASCOLI PICENO, Marches (AFP) — Mehmet Ali Agca, auteur de l'attentat contre le pape Jean-Paul II le 13 mai dernier place Saint-Pierre, observe une grève de la faim dans sa prison de Marino del Tronto, près d'Ascoli Piceno, a-t-on appris hier de source informée.

Mehmet Ali Agca avait été condamné à la réclusion à vie au mois de juillet à Rome. Au cours des débats, le jeune Turc avait annoncé que s'il n'était pas remis avant le 20 décembre à l'État du Vatican pour y être jugé, il entreprendrait une grève de la faim.

L'auteur de l'attentat contre le souverain pontife s'était déjà signalé par deux épisodes de protestation: l'incendie des meubles de sa cellule et un violent coup de tête contre un mur.

### ■ Manifestation contre les coupures de Via Rail

OTTAWA (PC) — Une centaine de personnes se trouvaient hier dans la capitale pour protester contre les réductions importantes de services qui doivent être appliquées à Via Rail, le 15 novembre.

Il ne faut pas évaluer ce mouvement de mécontentement uniquement au nombre des manifestants, a déclaré M. Guy Chartrand, de Montréal, président de Transport 2000.

Transport 2000 est un mouvement de pression qui s'est prononcé en faveur d'une hausse des tarifs et contre l'élimination de certaines lignes de chemin de fer décidée par le gouvernement.

Les protestataires présents peuvent parler au nom de milliers de citoyens, a encore dit M. Chartrand. Parmi ceux-là, venus à Ottawa par Via Rail, on trouvait plusieurs maires et hauts fonctionnaires de municipalités devant perdre les services du chemin de fer.

# Le sommet constitutionnel repousse au 5 novembre le début de la session de l'Assemblée nationale

**par André Bellemare**

QUÉBEC (PC) — La tenue de la conférence constitutionnelle d'Ottawa, les 2, 3 et 4 novembre, a incité le gouvernement Lévesque et l'opposition libérale à remettre l'ouverture de la deuxième session de l'Assemblée nationale au 5 novembre.

Les députés devaient se réunir le 29 octobre mais, au terme d'une consultation entre des représentants des deux partis politiques de l'Assemblée nationale en fin de semaine, il a été convenu qu'il serait plus sage et plus respectueux d'attendre la fin de la conférence des 11 premiers ministres avant de convoquer les représentants du peuple à Québec.

C'est ce qu'a expliqué, hier en conférence de presse, le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, en ajoutant qu'un tel délai représente une perte de seulement 12 heures de débat.

«Dans notre motion du 2 octobre, on pressait le gouvernement fédéral et les provinces de reprendre les négociations sur la question constitutionnelle. Il faut maintenant demeurer logiques avec nous-mêmes et adopter une attitude positive», a indiqué M. Charron.

Ce dernier s'est bien défendu de voir là un retard dans la préparation de la session. «Non, le gouvernement est prêt à entamer cette session et le discours inaugural est presque terminé, sauf bien sûr le chapitre constitutionnel, et le conseil des ministres a adopté il y a déjà deux semaines le menu législatif que comprendra le message du premier ministre», a répondu M. Charron à une question.

M. Claude Charron, leader parlementaire du gouvernement.

Le leader parlementaire a précisé que si la Chambre s'était réunie tel que prévu le 29 octobre, le chef de l'Opposition, M. Claude Ryan, aurait eu à prononcer la réplique au message inaugural du premier ministre le 3 novembre, en même temps que le déroulement de la deuxième journée de la conférence d'Ottawa.

Dans un ordre plus pratique, les ministres et députés du Québec préfèrent avant tout attendre le résultat des négociations sur le projet de rapatriement de la constitution du gouvernement fédéral avant de participer aux débats de l'Assemblée nationale.

Certains pourront alors ajuster leurs réflexions à la lumière des pourparlers constitutionnels des Onze, a expliqué M. Charron.

Par ailleurs, le leader parlementaire ne croit pas que ce court délai dans le calendrier des délibérations de l'Assemblée nationale entraîne un retard significatif dans l'adoption des principaux projets de loi d'ici l'ajournement des Fêtes.

«Je conserve un bon espoir de posséder quand même en poche dès le 21 décembre les principaux projets de loi qui auront été déposés au cours de cette première partie de la session. Si tel n'était pas le cas, la Chambre se réunirait plus tôt après la période des Fêtes, mais encore là, nous verrons en temps et lieu», a fait savoir M. Charron.

Mais il semble bien que certains ministres désireux de soumettre et faire adopter au plus tôt un important projet de législation souffriront de ce délai. M. Charron a signifié qu'il avait notamment invité un de ses collègues du Cabinet à patienter un peu, l'assurant que son projet de loi devrait passer l'étape finale de l'adoption au plus tard en mars.

«Dans tous cela, a conclu le ministre, si l'Opposition avait tenu mordicus à commencer la session le 29 octobre, nous aurions accepté mais tout le monde s'est rendu compte qu'il serait plus sage d'être fixé sur la rencontre des premiers ministres avant d'entreprendre nos débats».

*L'achèvement du Stade serait-il rentable?*

# Saulnier parle de retombées économiques

**par Clément Trudel**

QUÉBEC — Les sommes engagées dans l'installation d'un toit sur le Stade olympique empêcheraient-elles le Québec d'emprunter pour d'autres fins plus «sociales»?

Cette interrogation était au coeur des discussions de la commission parlementaire qui a commencé hier après-midi à examiner la solution proposée la semaine dernière par la Régie des installations olympiques (RIO) et la Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ): un toit fixe, installé d'ici 1985 au coût de $64.8 millions.

Qualifiant l'ensemble de ce dossier de «merdier», le président de la RIO, M. Lucien Saulnier, a fait valoir devant la commission que chaque mois de retard dans l'achèvement du stade entraînait des frais supplémentaires de $1 million.

Il a souligné d'autre part par les retombées économiques de la solution proposée par son organisme. D'après une étude commandée à un économiste de la Société de développement industriel, la solution RIO créerait des emplois pour 1015 hommes/années; pour chaque dollar dépensé, elle aurait des effets directs ou indirects ainsi chiffrés: $1.46 de production de biens et services; $0.12 d'importations; $0.57 de salaires et gages; $0.28 en autres revenus et $0.12 de récupération pour le gouvernement du Québec.

Rappelons que le conseil des ministres s'est prononcé début 1979 en faveur d'un toit sur le Stade; position qui tient toujours mais que M. Charron estime pouvoir être révisée suivant l'éclairage nouveau susceptible d'émaner de la commission parlementaire. Le gouvernement Lévesque avait en 1979 agi sur la foi du rapport Marsan.

Les deux seuls témoins à comparaître sont MM. Saulnier et Claude Laliberté, pdg de la Société d'énergie de la Baie-James.

Qu'ils soient libéraux ou péquistes, les députés siégeant à cette commission ont insisté hier sur la nécessité d'étudier toutes les possibilités: pourquoi le rapport de la RIO ne donne-t-il que deux pages à l'option «stade non couvert», a demandé le député libéral de Sainte-Anne, M. Max Pollack, MM. Gilbert Paquette (PQ-Rosemont) et Pierre Fortier (lib.-Outremont) se dissent au premier chef intéressés aux retombées économiques de l'hypothèse retenue par la RIO qui, elle, préfère, si on lui donne l'aval demandé, que les travaux soient confiés à la SEBJ. Le ministre Charron affirme ne pas avoir de solution préétablie dans ce dossier qu'il pense être «empoissonné» depuis le tout début.

Le bizarre «casoar» qu'évoque le Stade aux yeux de M. Saulnier a nécessité à ce jour $608 millions d'emprunts et le Conseil du Trésor a autorisé un autre emprunt de $54 millions qui n'est pas encore réalisé. Toute décision allant dans le sens suggéré par la RIO serait amortie par une partie de la taxe grevant le tabac et les cigarettes, sur laquelle le Québec prélève 70%, le résidu étant versé pour amortir le coût du Stade conçu par l'architecte français Roger Taillibert.

Hier, des collaborateurs de MM. Laliberté et Saulnier ont affirmé que les néoprènes, à la base du mât-treuil, sont déjà surchargés, avant même que l'on songe à utiliser les 177,000 pieds carrés disponibles dans la partie déjà construite du mât. D'où la recommendation de renforcer ce mât avant de l'élever au niveau de 565 pieds, ce qui aurait pour effet, plaide la RIO, de supprimer certains désagréments (on élimine toutefois l'observatoire et le restaurant et M. Saulnier offre de vendre son funiculaire à la Ville de Montréal) et d'augmenter quelque peu la «rentabilité» du Stade.

Rentabilité n'est pas à vrai dire le vocable exact, le président de la RIO étant d'avis que pas plus que le Parlement, le Stade n'est une entité «rentable» et que tous deux participent des infrastructures qu'une société choisit de s'offrir.

Dès cette semaine, les conseillers juridiques de la RIO feront le voyage à Paris dans le but de «rapatrier» la toile du toit pour le Stade Olympique.

Est-ce à dire qu'on s'achemine vers l'acceptation du plan de parachèvement soumis par la RIO? Les membres de la commission parlementaire disent être ouverts à toutes hypothèses. «Déjà M. Charron s'estime dans une situation difficile, compte tenu de la conjoncture invoquée tant par les libéraux que par ses collègues du parti ministériel. Le ministre chargé du Conseil du Trésor, M. Bérubé, a déjà dit que ce n'est pas le «symbole» du Stade qui doit primer dans le débat mais bien sa «valeur économique».

L'étude produite par la SEBJ a déjà coûté à elle seule $2.7 millions. Dans l'état où il est présentement, le mât ferait encourir des dépenses de plus de $9 millions.

Pour le ministre, il serait «démagogique» de véhiculer le message que les crédits allant au Stade grugeraient les biens et services d'autres volets de la responsabilité de l'État: éducation, affaires sociales etc. Tout au plus M. Charron avance-t-il que, effectivement, les $20, ou $50 ou $80 millions empruntés, éventuellement, pour parachever le stade, si telle est la décision politique prise, diminueraient d'autant les chances d'aller emprunter pour d'autres projets gouvernementaux.

Quant à M. Saulnier, il dit s'être placé délibérément dans le camp des pessimistes dans ses prévisions, surtout en ce qui a trait à la «rentabilité».

**INDÉPENDANTISTES!**

**Vous êtes convoqués à une assemblée publique du RIQ, ce soir, à 8h30, au 82 ouest, rue Sherbrooke. Venez!**

A MONTRÉAL
CET AUTOMNE
SALON D'ANTIQUITÉS
au Ritz-Carlton
27 octobre, 1981, 1900 à 2200 hrs.
Avant-première et vente
$25.00 Deuxième entrée comprise
28-29 octobre, 1981, 1100 à 2100 hrs. $3.50
35 antiquaires renommés du Canada et des Etats-Unis
de concert avec: le Comité féminin de l'Orchestre Symphonique de Montréal
**Information et réservations**
**(514) 842-3402 poste 44 (514) 481-8332**

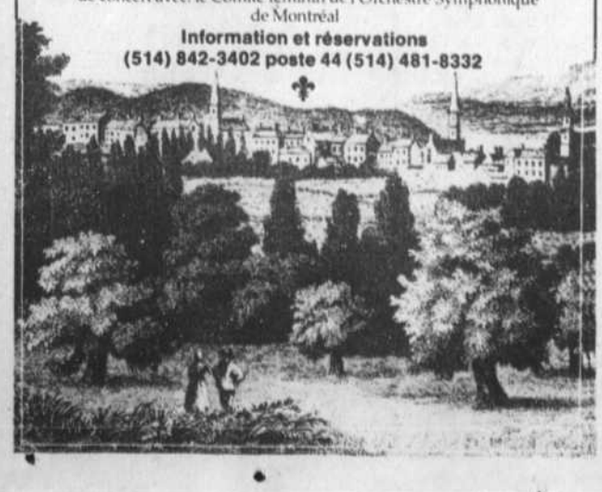

**VOUS PENSIEZ QU'UN SYSTEME DE TRAITEMENT DES TEXTES SERAIT TROP COUTEUX?**

**PENSEZ-Y DEUX FOIS**

**MICOM PEUT VOUS INITIER AU TRAITEMENT DE TEXTES...POUR MOINS DE 2000,00$**

Si le coût vous a empêché jusqu'à présent d'adopter le traitement de textes, MICOM vous fait une proposition des plus convaincantes.

Vous savez probablement qu'un système de traitement de textes regroupe un terminal d'entrée muni de sa propre unité de contrôle et d'une imprimante. Ce que vous ignorez peut-être, c'est que MICOM présente maintenant une façon beaucoup plus économique d'introduire les textes dans ce système.

Le nouveau MICOM 1001 est un poste de dactylographie tout à fait autonome qui permet d'enregistrer jusqu'à 20 pages dactylographiées sur une mini-cassette spéciale. Une fois le texte ainsi dactylographié, il vous suffit de passer la bande dans le système de traitement de textes MICOM pour la mise en page et l'impression du texte. A l'aide d'un seul système de traitement de textes, vous pouvez utiliser deux, cinq postes de travail 1001, ou même plus.

Que coûte le MICOM 1001? Il ne coûte pas beaucoup plus que certaines machines à écrire, et son fonctionnement est tout aussi facile. Le MICOM 1001 est la dernière trouvaille de notre programme canadien de recherche et de développement de plusieurs millions de dollars. Il vous permet d'utiliser le traitement de textes dans tous les secteurs de votre entreprise, pour moins de la moitié de ce qu'il vous en coûterait pour un système classique. Le temps n'est-il pas venu de penser sérieusement à un système de traitement de textes MICOM?

**Le système de traitement de textes qui grandit avec vous...à un prix abordable.**

MICOM
UNE FILIALE DE PHILIPS

PHILIPS

Bob Lachance
MICOM
1010 ouest, rue Sherbrooke, bureau 2105,
Montréal, (Qué.) H3A 2R7

J'aime le fait que vous offrez des textes à si bas prix. Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements.

Nom _____
Titre _____
Compagnie _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____
Code postal _____
Téléphone _____

Ou téléphonez au numéro: (514) 284-9333

# Les Montréalais sauront-ils encore réagir dans la neige?

**par Alain Duhamel**

Après deux hivers cléments pendant lesquels les précipitations de neige ont été inférieures à la moyenne, la ville de Montréal craint le pire et appréhende pour cet hiver, autant pour ses employés que pour les automobilistes, des difficultés d'adaptation.

«La dernière tempête importante remonte à janvier 1979. Nous avons peut-être oublié, après deux hivers et demi, ce qu'est une tempête de neige», nous dit M. René Morency, directeur adjoint au Service des travaux publics et responsable de l'opération déneigement.

Personne ne croit, à la ville de Montréal, à un hiver aussi clément que les deux derniers et on redoute particulièrement la première chute de neige importante, celle au cours de laquelle les employés et les automobilistes font le premier rôdage de la conduite en hiver.

Aux automobilistes, M. Morency recommande en premier lieu le recours au transport en commun et l'emploi de bons pneus d'hiver. Il souligne à cet égard que deux hivers sans neige ont vraisemblablement diminué plus qu'en d'autres temps l'efficacité des pneus à neige.

Les employés de la ville de Montréal devront s'adapter à des rues aux configurations nouvelles. Le programme de revitalisation des rues commerciales a en effet ajouté aux trottoirs un mobilier urbain important qu'il faudra contourner et dans certains cas dégager, et, à la chaussée, des saillies. Dans l'ordre de priorités du déneigement, les rues commerciales, à cause de leur achalandage, des lignes d'autobus et de leur caractère de rue principale, se trouvent parmi les premières à être dégagées.

Même le Service de la circulation se prépare à de nombreuses interventions auprès des automobilistes négligents. Chaque hiver, les employés de la ville déplacent près de 30,000 automobiles stationnées afin de faire place aux équipes de déneigement. Les frais de $35 exigés couvrent à peine le coût en perte de temps et en employés. Cet hiver, le Service de la circulation embauchera à titre d'employés auxiliaires près de 500 personnes dont la tâche consistera à accompagner les remorqueuses et à donner des contraventions.

L'opération déneigement des 1,684 kilomètres de rue et des 3,300 kilomètres de trottoir coûte à la ville de Montréal un peu plus de $38 millions. On estime à 250 centimètres la moyenne des précipitations annuelles et à une bonne dizaine le nombre de tempêtes importantes au cours desquelles toutes les ressources du service sont mises à contribution.

Ces ressources sont importantes en équipements et en employés. Entre 700 et 3,000 personnes travailleront au déblaiement et au transport de la neige. Pour le déblaiement, la ville de Montréal utilise 90 épandeuses motorisées, 160 tracteurs à trottoirs, 160 autoniveleuses, 160 chasse-neige, et 120 tracteurs-chargeurs. Pour le chargement et le transport, elle dispose de 80 souffleuses, 150 autoniveleuses, 150 tracteurs à trottoirs, 100 dépaneuses, 60 tracteurs-chargeurs et de près de 700 camions.

Elle achète 125,000 tonnes de sel, 25,000 tonnes de sable, 15,000 tonnes de pierre et 500,000 livres de chlorure de calcium.

La ville de Montréal ne souffle plus la neige sur les terrains, sauf sur les terrains inoccupés et en bordure de certains parcs municipaux. Il faut donc disposer de plus de 8,700,000 mètres cubes de neige. Près de 34 pour cent iront au fleuve, 22 pour cent dans les dépotoirs, 20 pour cent dans les égouts municipaux et 24 pour cent dans la carrière Francon. De loin, la carrière et le fleuve coûtent moins cher puisque le Service des travaux publics estime à $0,05 le mètre cube le coût de la disposition de la neige à ces endroits. A l'égout, le mètre cube de neige coûte $0,08 et $0,31 dans les dépotoirs.

L'entreprise privée et la ville de Montréal partagent à peu près également le travail de déneigement.

Enfin, rappelons que les règlements municipaux interdisent aux citoyens de se débarrasser de leur neige sur la voie publique et de déneiger leur voiture sur le trottoir.

Pour tous ceux qui redoutent un hiver rigoureux, une consolation: la dernière fois que le Service des travaux publics a préparé une imposante documentation sur l'opération déneigement, les précipitations ont été nettement inférieures à la moyenne annuelle!

# Lamarre disposé à tout faire pour aider les PME

**par Donald Roy**
*de la Presse Canadienne*

Montréal envisage de remembrer des terrains et de restaurer des immeubles industriels et commerciaux, le tout d'une superficie de quelque neuf millions de pieds carrés, afin de favoriser l'essor de la petite et moyenne entreprise sur son territoire.

C'est ce qu'a fait savoir hier le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, alors qu'il prenait la parole devant quelque 250 personnes réunies dans le cadre de la Semaine de la petite entreprise.

M. Lamarre a expliqué que l'administration municipale vibre à l'heure de la petite et moyenne entreprises, et ne ménagera aucun effort pour lui venir en aide.

Dans son exposé, il a défini la rencontre de deux conjonctures qui rendent la situation de la métropole particulièrement propice à l'essor de la PME.

D'une part, 70% de la main-d'oeuvre montréalaise est employée par la petite et moyenne entreprises, alors qu'en 1950 la proportion était tout à fait inverse, c'est-à-dire que 70% des travailleurs oeuvraient pour la grande entreprise.

D'autre part, à cause de divers facteurs, dont la crise de l'énergie, la population revient dans le centre-ville de Montréal, au lieu de le quitter comme auparavant. Montréal se retrouve donc dans une situation unique et n'entend pas manquer sa chance.

M. Lamarre, qui doit dans la PME un instrument de régénérescence urbaine, a énuméré un train de mesures, dont certaines sont déjà en place, pour favoriser l'essor de la PME tout en revitalisant le centre-ville.

Montréal entend revaloriser les artères commerciales, par diverses mesures, comme la plantation d'arbres, de façon à les rendre plus agréables et à leur permettre de concurrencer les centres d'achats.

L'un des moyens réside dans les SIDAC (Société d'initiative et de développement des artères commerciales). Ce sont des associations de marchands qui sont formées pour mettre en valeur les artères où sont établis des commerces et pour faire les représentations appropriées aux autorités.

La Plaza Saint-Hubert est un exemple de SIDAC. Le financement d'une SIDAC est assuré par une taxe d'affaires spéciale, prélevée gratuitement par la ville de Montréal pour le compte de l'association.

M. Lamarre a également souligné qu'un projet comme l'Opération 10,000 logements est de nature à aider la PME. Le comptoir unique du CIDEM peut également aider la PME, en lui fournissant en un seul lieu tous les renseignements dont elle pourrait avoir besoin.

M. Lamarre a également évoqué le projet de consituer une banque de neuf millions de pieds carrés d'espace pour la PME, en remembrant des terrains et en restaurant des édifices industriels et commerciaux.

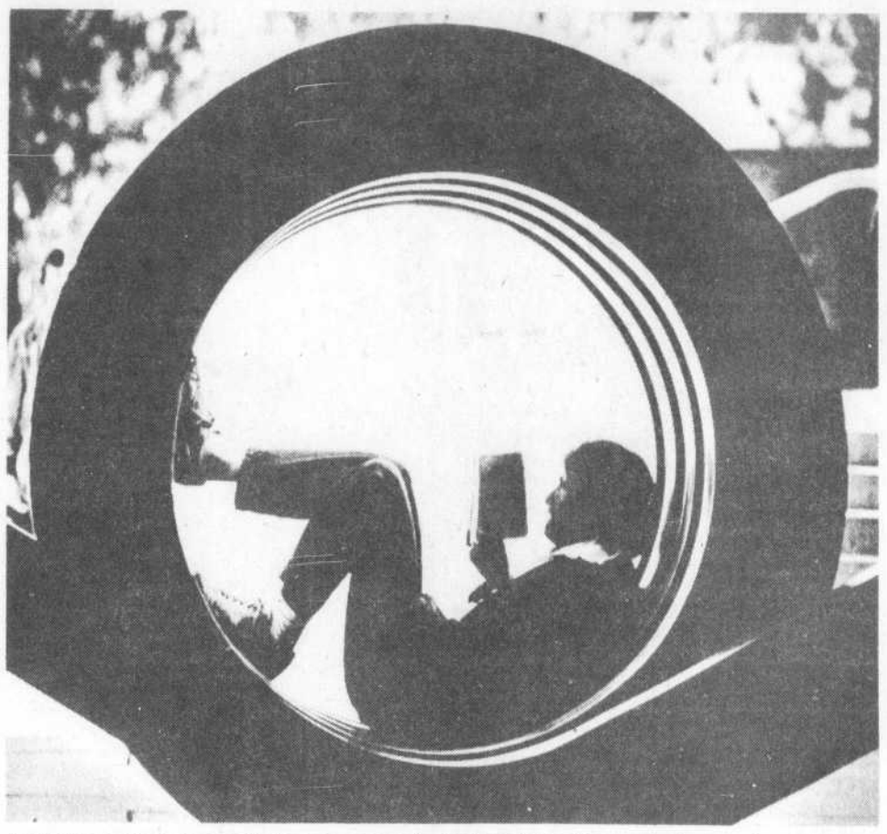

Le Robson Square serait devenu un endroit de prédilection pour les employés de bureau de Vancouver, à l'heure du midi, à cause surtout de cette sculpture intitulée «Spring», printemps ou ressort? qui vient d'y être érigée. Endroit propice, semble-t-il, pour y faire un peu de lecture! (Photolaser CP)

# La Cour d'appel durcit les sentences de criminels

**par Bernard Morrier**

Un individu d'une vingtaine d'années, Marc Faulkner, a vu hier deux sursis de sentence, imposés en juin dernier par la Cour des sessions de la paix, tranformés en deux ans et demi d'emprisonnement par la Cour d'appel.

Dans un premier temps, Faulkner avait reconnu sa culpabilité au vol d'une certaine quantité de cigarettes, lors d'un cambriolage commis au magasin Variétés Norman, au 9066 est, rue Notre-Dame, en juillet 1980.

En décembre suivant, alors qu'il venait de bénéficier d'un sursis de peine dans le premier dossier et qu'il était l'objet d'une ordonnance de probation de deux ans, il avait tenté de voler un camion et son contenu, appartenant à la London House Products, au 90 ouest, rue Saint-Paul, où pour tenter de commettre son méfait, il avait causé des dommages à la propriété. Dans ce dernier cas, il avait de nouveau bénéficié d'un sursis de peine et d'une nouvelle ordonnance de probation de deux ans.

Antérieurement, pour des crimes de vol, Faulkner avait été condamné à cinq mois de prison en 1977, à huit mois de détention en 1978 et à une peine d'un an d'emprisonnement au cours de cette dernière année.

Les juges Claude Bisson, Amédée Monet et George Montgomery estiment que le prévenu ne semble pas avoir bénéficié de ces peines antérieures ni des sursis de sentence et, compte tenu des circonstances, les trois magistrats croient opportun d'annuler les dernières peines de sursis et les deux ordonnances de probation pour les remplacer, dans le premier cas, par un emprisonnement de six mois et, dans le deuxième cas, par deux ans de prison, à être purgés consécutivement à la première peine.

D'autre part, Louis-Philippe Mathieu, qui, en juin dernier, avait été condamné à une journée de prison, par la Cour des sessions de la paix, après avoir reconnu sa culpabilité d'avoir incendié une demeure de la rue Caroline, sur la Rive-sud, a vu la Cour d'appel porter cette sentence à 18 mois d'emprisonnement, assortie d'une ordonnance de probation de trois ans.

Les juges Monet, Bisson et Montgomery rappellent que Mathieu avait déjà commis des crimes identiques entre les années 1977 et 1980.

De plus, lorsqu'il a commis son dernier crime en mai dernier, le prévenu était sous le coup de deux ordonnances de probation distinctes émises toutes deux pour trois ans, les 5 décembre 1979 et 22 janvier 1980.

# Que fera la CUM de tous les manoirs qu'elle acquiert en même temps que ses parcs publics?

**par Alain Duhamel**

En poursuivant son programme d'acquisition de terrains aux fins de ses parcs à caractère intermunicipal, la Communauté urbaine de Montréal devient en même temps propriétaire de manoirs ou d'anciennes résidences luxueuses dont elle devra, éventuellement, définir l'usage.

Ainsi, la semaine dernière, en concluant une entente avec Victoria Wood Development, le plus important propriétaire foncier de la forêt de Saraguay, la CUM a acquis un terrain d'une superficie de 159,000 pieds carrés et une vaste résidence en bordure de la rivière des Prairies, immédiatement à l'est de la terre MacDougall où se situait, dans ses plans d'origine, le périmètre du parc. Cette acquisition lui permet d'élargir la fenêtre du parc du bois de Saraguay sur la rivière et accroît son inventaire de manoirs et autres résidences aux dimensions exceptionnelles.

«Leur vocation sera définie à travers le concept d'aménagement que nous établirons», nous dit M. Jean-Jacques Bessette, du Service de planification du territoire de la CUM. «Nous savons que ces bâtiments sont d'une qualité telle qu'ils ne doivent pas être démolis.»

Au Bois-de-Liesse et au bois de Saraguay, la CUM demande au gardien ou au jardinier résident d'y demeurer quelques années encore afin d'assurer la surveillance des lieux. Le premier problème à résoudre consiste en effet à protéger les biens de la CUM contre le vandalisme. Au parc de Rivières-des-Prairies, la CUM comptait réutiliser une grange à des fins culturelles jusqu'à ce qu'un incendie la détruise complètement.

Au Cap Saint-Jacques, la CUM a aussi perdu de cette façon un bâtiment réutilisable. Le manoir Ogilvie, dans le bois de Saraguay, laissé sans surveillance par ses propriétaires en attente d'une expropriation, a subi les visites des vandales et posera sans doute à la CUM le problème de déterminer son avenir et, advenant une mise en valeur, des coûts de cette entreprise.

La préservation de grands domaines non urbanisés dans le nord de l'île de Montréal tient au fait que des institutions, des communautés religieuses, par exemple, et des grandes familles ont, à la fin du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle, établit en bordure de la rivière Des Prairies leur résidence de villégiature.

Un seul cas, celui du parc de Rivières-des-Prairies dans l'est de l'île, tient dans une intervention municipale. Il s'agit de la ville de Montréal qui, après l'annexion de cette municipalité, a acquis systématiquement la plupart des fermes de la pointe est de l'île. Peu à peu, la CUM devient un grand propriétaire de manoirs.

À moins que les communautés religieuses ne veuillent céder leur domaine, la CUM leur permet de conserver leur bien dans des enclaves qu'elle doit s'efforcer de protéger contre l'invasion du public.

À l'île de la Visitation, la CUM compte accorder aux propriétaires le droit de conserver leur bien et d'en jouir aussi normalement que possible. Cette permission sera assortie de conditions telle que le droit de premier refus accordé à la CUM en cas de vente, une formule pré-établie de calcul de la valeur marchande du bien et certaines contraintes au sujet des améliorations que le propriétaire pourrait apporter à sa résidence. Ces précautions tendent à protéger la CUM contre toute plus-value des propriétés attribuable à la présence d'un parc régional dans le voisinage immédiat.

La CUM ne peut encore accorder des droits d'occupation aux propriétaires-résidents dans ses parcs. Pour cela, elle devra attendre des modifications à sa loi constitutive.

«Nous exercerons le plein droit de propriété au fur et à mesure que l'aménagement se précisera», nous dit M. Bessette. La CUM ne chasse personne mais, à mesure qu'un bâtiment se libère de ses habitants, elle détermine ce qu'il advient dudit bâtiment. Dans certains cas, elle a même des locataires.

Depuis qu'elle a mis en oeuvre son programme d'acquisition, en 1979, avec le concours d'une contribution du gouvernement québécois de $13 millions, la CUM est devenue propriétaire d'une quinzaine de bâtiments dont une dizaine de maisons ayant une valeur suffisante pour qu'elles méritent conservation et mise en valeur. Pour acquérir un peu plus de la moitié de terrains qu'elle se proposait de verser dans ses parcs à caractère intermunicipal, la CUM a dépensé à ce jour $24 millions sur les $35 millions prévus dans son règlement.

# Hausse de 17% de la construction à Montréal

La valeur des permis de construction émis par la ville de Montréal a atteint $300 millions pour les neuf premiers mois de 1981.

La valeur des permis pour toute l'année 1981 se chiffrera à $399.1 millions, selon des statistiques préliminaires, soit une hausse de 17.5% par rapport à 1980, alors qu'elle atteignait $339.6 millions.

La hausse la plus importante se situe au niveau de la construction résidentielle, celle-ci atteignant $205.1 millions en 1981, un nombre qui représente presque le double de celui de l'an dernier alors qu'il était de $112.8 millions.

La construction commerciale se maintient: $108.3 millions en 1981 comparativement à $94.5 millions en 1980.

On note une légère baisse de la construction industrielle, compte tenu de l'inflation: $26.2 millions contre $26.3 millions.

La baisse est cependant marquée au niveau de la construction d'édifices publics: $59.5 millions en 1981 contre $106 millions l'année précédente.


Les Belles Soirées

Novembre 1981

3 soirées
SOIRÉES SUR L'ESPAGNE
EDP 0962-A — Monique Sarfati Arnaud et Maryse Bertrand de Munoz
Jeudi 19, 26 nov. et 3 déc., à 19:30. Frais 20 $.

3 soirées
LES PENSEURS: GALILÉE, NEWTON ET EINSTEIN
EDP 0962-B — Jean Létourneux et Paul Tourigny
Jeudi 19, 26 nov. et 3 déc. à 19:30. Frais 15 $.

3 soirées
APPRIVOISER LA MORT?
EDP 0962-D — Guy Lapointe et Jacqueline Fortin
Mercredi 18, 25 nov. et 2 déc. à 19:30. Frais 15 $.

3 soirées
ACTUALITÉ POLITIQUE: LA POLOGNE EN CRISE
EDP 0962-H — Luc Duhamel
Mardi 17, 24 nov. et 1er déc. à 19:30. Frais 15 $.

3 soirées
DEUX ROMANCIÈRES: MARGARET ATWOOD ET MARGARET LAURENCE
EDP 0962-I — Philip Stratford
Mardi 17, 24 nov. et 1er déc. à 19:30. Frais 15 $.

Lieu: Pavillon 3200, sauf exception
3200, rue Jean-Brillant, Montréal

Inscriptions: Il est préférable de s'inscrire à l'avance, surtout pour les cours-ateliers. Indiquer simplement sur une feuille:
- nom, prénom
- adresse complète
- tél. (durant le jour)
- no de(s) activité(s)
- nombre de personnes
- total des frais

Joindre un chèque à l'ordre de l'Université de Montréal (ne pas envoyer d'argent)

Brochure disponible
Renseignements supplémentaires: tél.: (514) 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

3333, chemin Queen Mary
Case postale 6128, Succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3J7



VOUS ET NOUS
ENSEMBLE... POUR LA VIE

ASSURANCE-VIE
- ✓ Avec ou sans participation
- ✓ Sécurité familiale
- ✓ Éducative
- ✓ Commerciale
- ✓ Hypothécaire

RENTES
- ✓ Viagères
- ✓ Épargne-retraite
- ✓ Écono-rente
- ✓ À versements invariables

ASSURANCE COLLECTIVE
- ✓ Vie
- ✓ Indemnité hebdomadaire
- ✓ Assurance-maladie
- ✓ Dentaire
- ✓ Rente mensuelle d'invalidité

PLANIFICATION SUCCESSORALE — CONVENTION ENTRE ASSOCIÉS

L'ÉCONOMIE MUTUELLE-VIE

SIÈGE SOCIAL:
385 est, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué. H2X 3N9
Tél.: 842-8221

AGENCES ET UNITÉS
Drummondville, Granby, Joliette, Laval, Mont-Laurier, Montréal, Ottawa, Québec, Rive Sud, Saguenay - Lac St-Jean, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Thetford-Mines, Trois-Rivières.



Gens de 40 ans et plus!
Préparez-vous adéquatement à la retraite

Venez suivre un cours spécialement adapté pour vous

Une session débutera
LE 16 novembre 81
(lundi et mercredi)

Pour plus de renseignements, sans obligation de votre part, veuillez découper et poster le coupon suivant à:

Cours pré-retraite
1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 220
Montréal H3B 1H9

Nom..... Prénom .....
Adresse.....
Ville ..... Code postal.....

*Je désirerais recevoir des informations sur votre cours de préparation à la retraite.

# Des milliers de soldats se déploient en Pologne

VARSOVIE (d'après Reuter et AFP) — Des milliers de soldats se sont déployés hier dans les villes et les campagnes polonaises pour faciliter le ravitaillement en vivres et maintenir la loi et l'ordre, selon l'agence officielle PAP.

Malgré un appel de Solidarité, des arrêts de travail et des alertes à la grève ont eu lieu un peu partout dans le pays. Le syndicat libre souhaite que ce genre d'actions soient suspendues. Jusqu'à la grève nationale d'une heure qui doit débuter à midi.

Les objectifs du déploiement de troupes, tels qu'ils ont été définis par le gouvernement, sont de maintenir en marche les rouages essentiels de l'économie, et prémunir le pays contre ce qui pourrait être son hiver le plus rude depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Ils devront «préparer pour l'hiver les équipements public, les services médicaux et urbains ainsi que ceux du logement, le réseau routier et les moyens de transport». Ils devront également «collaborer au maintien de la loi et de l'ordre, et contrecarrer les conflits locaux», a déclaré PAP.

La tension demeure vive entre le gouvernement et Solidarité, notamment en raison d'une apparente réticence du gouvernement à appliquer ses accords conclus avec le syndicat. Les militants syndicaux sont aussi vivement irrités par l'action de la police contre la distribution de tracts ou de journaux considérés comme antigouvernementaux, antisoviétiques et illégaux.

«Personne n'est au-dessus de la loi», ont répété ces derniers jours les porte-parole gouvernementaux.

Selon le bureau du procureur général, le directeur d'une publication de Solidarité dans la région minière de Myslowice, dans le sud du pays, a été accusé de calomnie contre le président Leonide Brejnev, dont il avait publié une caricature.

Des militants de Solidarité auraient été arrêtés à Chelm, dans l'est du pays, pour avoir distribué des tracts antigouvernementaux.

L'organe officiel du *POUP Trybuna Ludu* critique vivement la grève d'une heure de demain présentée par Solidarité comme une soupape au mécontentement qui, sans cela, se traduirait par une multidude de grèves sauvages, estime le syndicat.

En autre, dans un communiqué repris par l'agence PAP, le gouvernement estime que la grève est «politique et ne servira que ceux qui ne cachent plus leur volonté de renverser l'État».

«Il y a violation des obligations patriotiques et affaiblissement dangereux de l'État lorsqu'on cherche à mettre en danger les fondations économiques, politiques et défensives de la Pologne. Une telle attitude doit donc être repoussée avec les moyens appropriés», indique le communiqué gouvernemental.

À Konin, dans le centre de la Pologne, des travailleurs ont déclenché une grève de 15 minutes pour protester contre les pénuries et le refus du gouvernement d'autoriser Solidarité à contrôler la distribution.

Dans la province de Zielona Gora, à la frontière de l'Allemagne de l'Est, 180,000 affiliés de Solidarité restent en grève pour obtenir le renvoi de deux responsables communistes dans une ferme d'État.

Un autobus transportant des grévistes est arrivé à Varsovie pour rencontrer la direction du syndicat autogéré. Il portait un slogan: «Directeurs oui, dictateurs non.»

Les grèves continuent également dans les aciéries et les mines de soufre de Stalowa Wola et Tarnobrzeg.

Par ailleurs, le porte-parole de Solidarité, M. Marek Brunne, a accusé le gouvernement de rejeter systématiquement toutes les propositions constructives du syndicat pour sortir la Pologne de la crise qu'elle traverse, dans un communiqué adressé hier à l'agence PAP qui l'a diffusé.

Retournant au gouvernement tous les reproches adressés à l'organisation ouvrière de M. Lech Walesa par le comité ministériel pour les affaires syndicales dans une déclaration publiée la veille, M. Brunne a indiqué qu'il était «faux» d'affirmer que Solidarité menaçait de faire suivre de grèves d'une plus grande ampleur «l'action de protestation d'une heure» annoncée pour demain dans l'ensemble du pays.

Il est également «faux», a poursuivi le porte-parole, de prétendre que le syndicat «bloque l'extraction du charbon», alors qu'il a lui-même pris l'initiative d'un appel au travail volontaire le samedi dans les mines, à des conditions que le ministère compétent rejette pour des «raisons de prestige».

Revenant sur le cas de «répression» de militants syndicaux, dont le gouvernement affirme qu'il ne s'agit que de cas d'activités extra-syndicales, M. Brunne déclare: «On ne peut pas accepter que les lois en vigueur dans notre pays soient interprétées d'une façon telle qu'elles constituent une entrave aux activités syndicales, voire même les rendent impossibles».

Enfin, le porte-parole affirme que le «conseil social de l'économie nationale» dont Solidarité a demandé la mise sur pied ne constituerait «en aucune façon un super-gouvernement», mais donnerait au contraire au gouvernement la possibilité d'agir d'une façon qui inspire confiance à la population.

Il ajoute toutefois que Solidarité reste disposé à «mener des discussions» avec le gouvernement sur la contre-proposition qu'il a formulée en avançant l'idée d'une «commission mixte permanente», pourvu qu'un tel organe ait d'autre prérogatives que «celle de se réunir de temps en temps».

# Le pacifisme européen irrite les Américains

WASHINGTON (AFP) — La vague de manifestations pacifistes qui a déferlé ce week-end sur les capitales d'Europe occidentale provoque chez la plupart des Américains une exaspération, que le gouvernement Reagan s'efforce maintenant de contenir pour sauvegarder l'Alliance atlantique.

La réaction officielle aux rassemblements massifs de Londres, de Bruxelles, de Rome et de Paris a été visiblement empreinte du désir de ne pas aggraver une situation déjà considérée comme dangereuse.

«Ce mouvement doit être pris au sérieux, et il est compréhensible», ont dit, a peu près dans les mêmes termes, le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger et le sous-secrétaire d'État Walter Stoessel.

La Maison-Blanche a réaffirmé hier que le but de la politique américaine était de réduire les armements et de maintenir la paix. «Nous procédons à des discussions et le président a clairement annoncé qu'il souhaitait la réduction des armements, pas seulement la limitation des armements», a déclaré son porte-parole, M. Larry Speakes. «Personne ne veut la guerre, et nous pensons que le chemin que nous suivons est le chemin de la paix».

Les manifestants du week-end en Europe contre les armements nucléaires «ne représentent pas une opinion très répandue parmi les citoyens européens», même s'ils «expriment clairement une inquiétude de personnes libres», a ajouté le porte-parole-adjoint de la Maison-Blanche. «En fait, de nombreux sondages d'opinion (en Europe) font état constamment d'un fort soutien en faveur de l'OTAN».

«Les gouvernements européens partagent sans aucun doute notre inquiétude devant ce qui est clairement la principale menace contre la paix en Europe, l'accroissement permanent de la force militaire soviétique au cours des récentes années», a-t-il ajouté.

«Nous allons continuer à travailler en étroite coopération avec nos alliés pour empêcher par la dissuasion une agression soviétique potentielle, et nous sommes fortement persuadés que c'est le meilleur moyen d'assurer la paix».

Mais l'opinion publique, à en juger par les appels aux stations de radio qui organisaient des débats sur la question, est loin de faire preuve de la même patience. La réapparition en Allemagne de l'Ouest ou en Grande-Bretagne du trop célèbre slogan «U.S. Go Home» appelle automatiquement, de la part de l'Américain moyen, l'accusation habituelle «d'ingratitude, après tout ce que nous avons fait pour eux».

De nombreux auditeurs, y compris plusieurs membres du Congrès, sont allés jusqu'à dire que si les Européens préféraient vraiment «être rouges que morts», l'Alliance atlantique n'avait plus de sens, et que les États-Unis n'avaient plus qu'à ramener leurs troupes d'Europe.

Le président Ronald Reagan, qui avait apparemment un temps de retard sur ses subordonnés, n'avait pas arrangé les choses dans sa fameuse interview sur la guerre nucléaire limitée, en ne voyant dans le mouvement pacifiste européen qu'un instrument de la propagande soviétique.

«Je crois que nous avons à faire face au résultat d'une longue campagne de propagande, et je pense que l'origine de cette propagande peut être trouvée en Union soviétique», avait-il dit à propos de la marche de Bonn.

C'est aussi l'avis du Wall Street Journal, qui écrivait hier dans un éditorial consacré au projet européen d'achat de gaz naturel soviétique: «Il est de plus en plus évident que la gauche allemande trouve son inspiration à Moscou et à Berlin-Est(...) en dépit de tous les risques et des alternatives attrayantes, l'affaire du gaz va de l'avant. Il y a difficilement de meilleur exemple de l'affaiblissement de la volonté de l'Occident».

Au contraire, le Christian Science Monitor prône un effort urgent d'éducation de l'opinion publique pour éviter les dangers «terrifiants» d'une rupture entre les deux côtés de l'Atlantique. «Rejeter les protestataires comme des «rouges» ou des «dupes» tend à être contre-productif», écrit-il.

La préoccupation immédiate du gouvernement Reagan, c'est que les progrès spectaculaires du mouvement pacifiste en Europe n'affaiblissent trop dangeuresement sa position dans les négociations sur les euromissiles, qui doivent s'ouvrir avec l'Union soviétique à Genève le 30 novembre.

# Bush lance un appel aux alliés

WASHINGTON (AFP) — Il est essentiel que les pays de l'Otan remplissent leurs engagements en matière de dépenses militaires dans les années qui viennent, a déclaré hier le vice-président des États-Unis, M. George Bush.

«Au nom de l'unité, au nom de la dissuasion et au nom de la force, il est essentiel qu'ensemble nous remplissions nos engagements dans ce domaine», a-t-il dit devant un groupe d'hommes d'affaires européens à la Maison-Blanche, «sous peine d'envoyer un mauvais signal à Moscou, ce que nous pouvons difficilement nous permettre».

M. Bush a repris à son compte la récente déclaration de M. Ronald Reagan, selon qui l'URSS n'a pas construit une société, mais un arsenal. Cette situation, a-t-il poursuivi, «fait qu'il est très important pour les États-Unis de rester aux côtés de leurs amis. Il est aussi important, a-t-il ajouté, que nos amis nous restent fidèles».

«Nous n'allons pas dicter leur conduite à nos amis et alliés», a déclaré M. Bush. «Cette époque de l'histoire américaine au cours de laquelle nous adressions des sermons à nos amis, tout en nous excusant auprès de nos ennemis, est terminée. En même temps, nous estimons qu'il est de la responsabilité de nos amis et alliés de contribuer en tout premier lieu, et pleinement, à leur défense.»

Certaines personnes en Europe ont été trop occupées jusqu'à maintenant à écouter les alarmistes pour pouvoir se rendre compte du fait que le gouvernement américain veut réellement négocier avec l'Union soviétique une réduction des armements nucléaires, a dit M. Bush.

«Je ne mets pas en question l'idéalisme de ceux qui ont manifesté contre le déploiement d'armes nucléaires à moyenne portée en Europe occidentale, a-t-il ajouté. Mais je mets en doute leur sens de l'analyse. L'Otan est une alliance défensive. L'Otan existe parce qu'une menace existe».

Un policier surveille les alentours du Wimpy bar, sur Oxford Street, à Londres, où un artificier a perdu la vie en examinant un colis, contenant une bombe, laissé dans les toilettes du bar. L'attentat a été revendiqué par l'IRA. (Photolaser AP)

# L'ONU choisit aujourd'hui entre Waldheim et Salim

NATIONS-UNIES (Reuter) — Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit aujourd'hui pour désigner le prochain secrétaire général de l'Organisation.

Le plus grand secret entoure cette réunion, qui a été révélée par des indiscrétions de l'entourage des deux candidats en présence, M. Kurt Waldheim, secrétaire général sortant, et M. Salih Ahmed Salin, ministre des Affaires étrangères de la Tanzanie.

Le diplomate autrichien part favori dans cette compétition, bien que les deux-tiers de l'Assemblée générale soient favorables à son adversaire: la désignation du secrétaire général relève essentiellement des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

M. Waldheim, qui se présente pour un troisième mandat de cinq ans, était le candidat de l'Union soviétique à sa première élection, en 1971, et également en 1976.

Les États-Unis n'ont pas fait savoir pour qui ils voteraient, mais les milieux diplomatiques estiment qu'ils se prononceront pour M. Waldheim.

En revanche la Chine est favorable à son adversaire. En 1971, ses représentants, alors tout nouveaux au sein de l'organisation, avaient opposé leur veto à sa nomination pendant plusieurs tours de scrutin, à l'instar des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

Les trois puissances étaient favorables au Finlandais Max Jakobson. Le Kremlin en revanche lui était irrévocablement hostile, et, pour sortir de l'impasse, États-Unis, Grande-Bretagne et Chine se sont finalement ralliés à la candidature Waldheim.

En 1976, la Chine s'y est de nouveau opposée, pour finalement s'incliner.

Selon des informations non confirmées, les Chinois ont fait récemment savoir au secrétaire général qu'ils voteraient contre lui pour une raison de principe, à savoir qu'il était temps qu'un diplomate du Tiers-Monde accède au secrétariat général de l'ONU.

La détermination chinoise fait l'objet de pronostics divers: selon les diplomates africains, Pékin persistera cette fois dans son veto, et si Washington fait de même à l'égard de M. Salih, la situation a toute les chances d'être bloquée.

Mais les diplomates occidentaux s'attendent à voir Pékin se rallier finalement à l'avis des quatre autres membres permanents.

Selon de nombreux observateurs, un bon secrétaire général, aux yeux des grandes puissances, doit être un diplomate plutôt terne et prudent, soucieux des susceptibilités des «grands», et réticent à l'égard de toute innovation un peu audacieuse.

À cet égard, ajoutent ces observateurs, M. Waldheim n'a pas déçu les espérances mises en lui.

Cette nomination se déroule toujours dans la discrétion, mais elle est plus grande que jamais cette année. M. Jaime de Pinies, président actuel du conseil aurait enjoint à ses membres de ne pas discuter de la question à l'extérieur.

Si le conseil se prononce dès aujourd'hui, l'Assemblée générale pourrait ratifier ce choix dans la semaine.

# L'IRA reprend ses attentats à Londres

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — L'IRA a annoncé, deux heures avant qu'elle n'ait lieu, l'explosion d'une bombe qui a fait un mort en plein centre de Londres, dans un Wimpy bar d'Oxford Street.

C'est l'artificier appelé sur les lieux après cette alerte qui a été la victime de l'attentat. Le paquet piégé avait été découvert une demi-heure avant qu'il n'explose. Entre-temps, une centaine de clients du Wimpy bar et les 27 employés de cet établissement très fréquenté d'une des rues les plus commerçantes de Londres, avaient été évacués.

Selon les témoins, il semblerait que l'alerte n'ait pas été prise très au sérieux. En effet, deux ouvriers travaillant dans le Wimpy bar, MM. Nigel Gammon et Ian Heal, ont déclaré que l'homme qui a été tué «plaisantait et riait avec les policiers avant de descendre à l'endroit où le paquet avait été découvert».

Un homme se présentant comme un porte-parole du Wimpy bar, a pour sa part déclaré que «la police avait été informée, et que pendant que des policiers cherchaient le paquet suspect en bavardant, ils avaient reçu un autre coup de téléphone... La bombe a explosé une demi-heure plus tard».

Quelques heures plus tard, l'IRA a revendiqué officiellement dans un télex à l'AFP la paternité de cet attentat. Dans un message émanant du bureau de cette organisation à Dublin, République d'Irlande, l'IRA souligne que «désormais, il faut prendre garde à ses avertissements». «Les enfants irlandais, eux, victimes des balles de plastique des soldats britanniques n'ont jamais bénéficié d'aucun avertissement», remarque ce communiqué.

C'est la première fois, notent les observateurs à Londres, que l'IRA depuis qu'elle a repris, il y a trois semaines, ses attentats dans la capitale britannique, attire l'attention sur sa nouvelle tactique.

Elle préviendra désormais, si on croit le communiqué, évitant ainsi les victimes civiles innocentes de ses précédentes campagnes en 1974 et 75, campagnes qui lui avaient causé un tort considérable.

Les observateurs notent que les deux précédents attentats, depuis l'abandon de la grève de la faim des détenus républicains irlandais à la prison de Maze à Belfast, début octobre, visaient l'armée britannique.

L'attentat, dans ces deux cas, avaient été revendiqué à posteriori au minimum trois heures après qu'il ait eu lieu. Le premier, le 10 octobre, était dirigé, contre un bus des Irish Guards à Chelsea. Deux civils, étrangers au problème nord-irlandais, en sont morts.

Le second, le 17 octobre, a atteint son objectif. Le général Pringle, un catholique ancien commandant des troupes de l'infanterie de marine britannique en Ulster a été amputé d'une jambe à la suite de ses blessures.

Le ministre de l'Intérieur, M. William Whitelaw, a pour sa part, attribué à des lâches, ce troisième attentat.

Depuis l'abandon de la grève de la faim à Belfast, les services de sécurité britanniques craignent que l'organisation armée des républicains nord-irlandais porte ses coups les plus durs dans la capitale britannique et frappe principalement les personnalités les plus en vue, qu'elles appartiennent à la famille royale ou au gouvernement.

On peut penser, estiment les observateurs, que la nouvelle tactique de l'IRA consiste à faire régner l'insécurité sans pour autant prendre le risque de tuer des «innocents», afin de se ménager ainsi l'opinion publique.

L'attentat à la bombe d'hier n'est que le début d'une intensification de la «lutte économique» contre la Grande-Bretagne, indique-t-on à Belfast de source proche des républicains irlandais.

L'IRA tentera probablement d'autres opérations de ce genre pendant la période de Noël, ajoute-t-on. «Cela fait partie de la lutte économique menée par l'IRA contre la Grande-Bretagne», fait-on remarquer.

La police d'Irlande du Nord savait depuis trois mois qu'un commando nationaliste spécialement entraîné aux attentats à la bombe était arrivé à Londres, ajoute-t-on de même source.

# France: l'Assemblée vote les nationalisations

PARIS (AFP) — L'Assemblée nationale française a adopté hier soir, après 14 jours de débats passionnés, le projet de loi concernant le programme de nationalisations du gouvernement socialiste et communiste de M. Pierre Mauroy.

Le vote, acquis par 332 voix contre 154, ne constitue cependant que le premier round de la bataille des nationalisations. Le projet sera maintenant soumis au Sénat, la deuxième Chambre du Parlement français, et son adoption définitive n'interviendra pas, au mieux, avant janvier, malgré la procédure d'urgence adoptée par le gouvernement.

L'opposition gaulliste et giscardienne, qui ne dispose que de 150 sièges sur 491 à l'Assemblée, a cherché à retarder le plus possible l'échéance, par une avalanche d'amendements, de rappels au règlement et de suspensions.

En 14 jours, les députés ont ainsi examiné 1,500 amendements, au cours de 35 séances publiques, souvent de nuit, qui ont transformé cette discussion en un marathon épuisant, où l'on a vue des sténographes s'évanouir dans les couloirs et des députés perdre le contrôle de leur nerfs.

Le texte gouvernemental de 50 articles prévoit la nationalisation de cinq groupes industriels, Saint Gobain-Pont à Mousson, Compagnie générale d'électricité, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Thomson-Brandt et Rhône-Poulenc, de 36 banques et de deux holdings financiers, Paribas et Suez.

Le ton des débats avait brusquement monté au moment de l'affaire de la filiale suisse de Paribas. Les députés socialistes et communistes avaient très mal réagi à l'annonce que cette filiale pourrait passer sous le contrôle d'un groupe suisse, et échapper ainsi à la nationalisation.

Pour eux, l'opposition cherche à gagner du temps pour permettre la réalisation en coulisses de telles opérations financières. Dans la nuit du 20 octobre, on a ainsi vu un député socialiste mettre en cause plusieurs de ses collègues de l'opposition pour les liens familiaux qui les unissent à «la grande bourgeoisies financière».

Par ailleurs, les représentants de 16 banques et compagnies financières étrangères ayant des intérêts minoritaires dans des banques et autres sociétés nationalisables françaises ont rejeté hier à Londres le mode d'indemnisation qui leur est proposé par le gouvernement français.

Dans un communiqué, diffusé à la fin de leur réunion, ces représentants, notamment de banques allemandes, américaines, belge, britannique, et néerlandaises, déclarent notamment: «Les propositions d'indemnisation, telles qu'elles sont présentement formulées, sont loin des principes généralement acceptés par le droit international en matière d'indemnisation adéquate, rapide et effective».

La réunion n'a été consacrée qu'à cette question de l'indemnisation, selon le communiqué qui précise que les participants «ne contestent pas le droit des autorités françaises de nationaliser toutes parties de l'économie qui leur semblent appropriées».

Les participants ajoutent qu'ils espèrent «que des moyens et procédures seront trouvés pour arriver à une solution».

# Raid afghan en sol pakistanais

ISLAMABAD (AFP) — Cinq avions afghans ont bombardé hier un poste frontière afghan, après avoir violé l'espace aérien pakistanais dans la passe de Naman (province frontalière du nord-ouest), a annoncé hier à Islamabad un porte-parole officiel pakistanais.

Peu avant le passage des cinq avions, a précisé le porte-parole, huit hélicoptères afghans avaient attaqué le même poste, blessant une femme, mais avaient été repoussés par les troupes pakistanaises.

Après le départ des hélicoptères, a ajouté le porte-parole, les cinq avions afghans ont lancé deux bombes sur ce poste, blessant un soldat pakistanais qui se trouvait en face.

Cette violation, note-t-on à Islamabad, est la 380e commise par l'aviation afghane depuis l'arrivée au pouvoir du régime communiste en Afghanistan.

SPÉCIAL AUTOMNE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pantalon | $48.00 réduit à | **$41.00** | |
| Pantalon | $55.00 réduit à | **$48.00** | |
| Chandail | $54.00 réduit à | **$46.00** | |
| Chemisier | $42.00 réduit à | **$35.00** | |
| Blouson | $64.00 réduit à | **$54.50** | |

Galerie Boutique Nuances

**Autres Spéciaux en magasin collections régulières en vigueur jusqu'au 3 novembre 1981**

3448 rue St-Denis
Mtl H2X 3L3
Tél.: 845-5764

**L'INSTITUT DE LA RENCONTRE HUMAINE**

**SEUL(E)? et POURQUOI?**

N'est-il pas préférable de partager avec une personne qui aurait les mêmes goûts, les mêmes affinités?

Venez consulter nos spécialistes de la rencontre afin de donner un "VISAGE À VOS RÊVES".

**847 rue CHERRIER** (métro Sherbrooke)
**Montréal, Qué.**
OUVERT:
Lundi au ven. de 9h à 21h.
Samedi de 10h à 15h.
**524-1176**

**CLINIQUE DE JEÛNE**
de la Mauricie
**CURE DE 10 JOURS:**

- Jeûne intégral de 7 jours.
- Période d'alimentation de 3 jours.
- Examen physique complet à l'entrée.
- Conférence à tous les jours sur aspects physique, intellectuel et spirituel du jeûne.
- Surveillance quotidienne.
- Sauna.
- Repos physiologique.
- Amaigrissement, désintoxication.
- Amélioration de la santé
- Massage musculaire
- Cours de cuisine végétarienne.

**Pour plus d'informations, écrire ou téléphoner à:**
**CLINIQUE DE JEÛNE DE LA MAURICIE**
**École de Santé** **538-3738**
**2600, 6e AVENUE, GRAND-MÈRE G9T 2L4**

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC - 45, rue Jarry est - 387-2486

# La chasse aux intégristes se poursuit en Égypte

LE CAIRE (AFP) — La police égyptienne n'est pas encore parvenue à réduire l' «organisation terroriste clandestine» d'intégristes musulmans, accusée par les autorités d'avoir tenté d' «importer la révolution khomeiniste» en Égypte.

Trois semaines après l'assassinat du président Anouar Sadate, qui devait être selon les autorités le point de départ d'une révolution islamique de type iranien en Égypte, le ministère de l'Intérieur a encore fait état dans un communiqué officiel de nouvelles arrestations, portant le nombre de membres de la «conspiration religieuse» arrêtés à 397, contre 356 il y a moins de quarante-huit heures.

Samedi, le président Hosni Moubarak avait déjà indiqué que les «repaires» intégristes «continuaient à tomber», laissant entendre clairement que le pouvoir était fermement décidé à «écraser» les activistes religieux.

Dans son communiqué de dimanche soir, le ministère de l'Intérieur a fait état de deux nouvelles opérations de police pour déloger des intégristes de leurs «refuges» à Meadi, banlieue sud du Caire, et Gamaliya, au nord de la capitale. Les deux opérations ont donné lieu à un échange de coups de feu entre policiers et militants, ces derniers opérant également à la grenade. Les intégristes ont eu un mort à Meadi.

Des membres de l'organisation «terroriste» sont également en fuite, activement recherchés par la police. Parmi eux, un des chefs du mouvement, M. Nabil Waim Abdel Fattah, dont la photo a été publiée par les journaux du Caire. Il s'agirait d'un repris de justice, libéré il y a à peine un an de prison.

Bien que la tension ait beaucoup baissé au Caire depuis l'attentat contre le président Sadate, une surveillance renforcée est maintenue autour des édifices publics et des points stratégiques de la ville. Des barrages de police y sont également visibles dans plusieurs points.

Depuis le début de la chasse à l'intégriste, qui a pris plus d'ampleur après l'attentat contre le président Sadate, les autorités ont saisi de grandes quantités d'armes, notamment plusieurs centaines de charges explosives, des centaines de grenades, des dizaines de mitrailleuses et des fusils mitrailleurs. Ces armes proviendraient essentiellement, selon diverses sources, de stocks abandonnés par l'armée égyptienne au Sinaï après sa défaite de 1967 contre Israël. Ces stocks, enfouis dans le sable par les soldats en déroute, auraient été récupérés par des contrebandiers après le retour de la péninsule à l'Égypte, et vendus aux intégristes.

Les autorités ont également saisi d'importantes sommes d'argent, selon l'enquête officielle: 6,000 livres égyptiennes et 20,000 dollars chez l'un des «mufti» de l'organisation, qui serait également titulaire d'un compte de quarante mille livres égyptiennes dans une banque égyptienne, la Banque islamique.

Aucune indication n'a cependant été donnée sur l'origine de ces fonds. Les autorités ont répété à plusieurs reprises que les intégristes égyptiens n'avaient pas de lien avec l'étranger.

Les derniers éléments de l'enquête menée d'une main de fer sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, M. Nabaoui Ismail — qui a passé dix-sept jours consécutifs dans son bureau selon la presse locale depuis le 6 octobre —, indiquent que le réseau tissé par les intégristes est plus étendu que ne le laissaient entendre les premières déclarations officielles.

Ces dernières s'étaient employées dans un premier temps à minimiser les choses pour réduire l'impact psychologique sur la population, et permettre aux autorités de prendre en main la situation.

Les dernières révélations font état de complicités au sein de la radio notamment, et de la participation active de plusieurs imams connus de différentes mosquées intégristes du Caire et d'autres villes, à la «conspiration religieuse».

Ainsi, un présentateur de la radio nationale devait diffuser le «communiqué numéro un» de la «révolution khomeiniste» en Égypte, selon les indications officielles. Un ingénieur de la radio aurait relié les différents réseaux afin que ce communiqué soit diffusé en même temps sur toutes les chaînes de radio nationales. Les deux fonctionnaires auraient également renseigné les «terroristes» sur l'organisation de la sécurité dans cet établissement public.

Selon les mêmes sources policières, les institutions de la «révolution khomeiniste» avaient été déjà créées pour se substituer aux institutions en place. La tribune dressée dans la ville d'en Nasr, à l'occasion de la célébration du huitième anniversaire de la «victoire du Ramadan» de 1973 contre Israël, devait également sauter, provoquant la mort de toutes les personnalités qui y avaient pris place, notamment le vice-président Hosni Moubarak et le ministre de la Défense, le général Abdelhalim Abou Ghazala.

Le «nettoyage par le vide» ne devait pas épargner les dirigeants de l'opposition laïque, libérale, marxiste et même les dignitaires religieux qui ne partagent pas les conceptions extrémistes des «terroristes».

Aussitôt après la prise du pouvoir, les intégristes auraient installé, selon les derniers éléments de l'enquête, deux conseils: un «conseil des oulemas» (docteurs de la foi) pour les affaires spirituelles, et un «conseil de la choura» (consultatif) qui aurait assumé les pouvoirs temporels. Une liste des personnalités devant figurer dans ces deux conseils a été publiée.

# La France envoie des armes au Tchad

PARIS (Reuter) — Le gouvernement français aurait décidé d'envoyer des armes au président du gouvernement d'union nationale tchadien (GUNT), M. Goukouni-Weddeye, apprenait-on hier à Paris, de source informée.

Cette décision française devrait faire l'objet d'une «explication» du gouvernement dans les prochains jours, ajoute-t-on de même source. On ne précise toutefois pas la nature de l'armement fourni au président tchadien. Les premières informations à ce sujet ont paru hier dans la presse française, mais n'ont été jusqu'ici ni confirmées ni démenties de source officielle. Paris aurait été amené à prendre cette décision en raison, fait-on valoir, de pressions dont serait l'objet le président Goukouni de la part du colonel Kadhafi, soucieux de hâter le processus de fusion entre la Libye et le Tchad, décidé d'un commun accord, en janvier dernier entre les deux chefs d'État.

Selon la presse française, le président tchadien aurait été «menacé» par le chef de l'État libyen, lors d'une rencontre récente à Sebha (oasis libyenne, proche du Tchad) de se voir, en cas de refus de sa part de signer la fusion, «remplacé» à la tête du Tchad par l'actuel ministre des Affaires étrangères du GUNT, M. Acyl Ahmat, considéré comme le plus pro-libyen des membres du gouvernement tchadien.

Lors de la visite qu'avait effectuée à Paris en septembre le président Goukouni, les observateurs avaient noté l'absence, au sein de la délégation tchadienne, du chef de la diplomatie tchadienne. En revanche, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, M. Mahamat Abba Seid, se trouvait aux côtés de M. Goukouni.

Depuis quelques mois les troupes se réclamant de l'un et de l'autre de ces ministres se livrent à de sanglantes luttes dont les plus récentes ont eu pour théâtre, Mongo, au centre du pays.

Le président Goukouni aurait fait part récemment au président Mitterrand des pressions de plus en plus vives du chef de l'État lybien, d'où, estiment les observateurs, l'appel lancé par le président français, de Cancun, au président en exercice de l'OUA, M. Arap Moi, en faveur de l'envoi d'urgence au Tchad de la force interafricaine, chargée de remplacer les quelque dix mille soldats libyens qui s'y trouvent actuellement.

Depuis la décision de la mise sur pied de cette force interafricaine, prise au sommet de Nairobi, en juillet dernier, la France a, à plusieurs reprises, déclaré qu'elle mettrait à la disposition de cette force des moyens techniques, financiers et logistiques.

La France a également promis au président Goukouni de l'aider à mettre sur pied et à entraîner dans un pays voisin — le nom du Cameroun a été avancé — une armée tchadienne intégrée. Les modalités de cette aide française n'ont toutefois pas été arrêtées jusqu'ici, indiquait-on hier à Paris, de source autorisée.

C'est la première fois que le gouvernement de M. Mitterrand envisage une aide directe en matériel militaire au gouvernement tchadien.

Par ailleurs, dans un communiqué radiodiffusé, les autorités tchadiennes ont demandé hier à la Libye de ne pas intervenir dans les luttes internes de leurs pays et ont accusé le Soudan de nourrir des intentions belliqueuses à leur encontre.

Selon le communiqué présidentiel, M. Goukouni Oueddei, et le commandant Adoum Togoi, ministre de la Défense, ont eu plusieurs entretiens le weekend dernier avec un certain colonel Mas-Oud, émissaire spécial du colonel Maouammar Kadhafi.

Les dirigeants tchadiens ont déclaré à la Libye que ses troupes stationnées au Tchad (entre 10,000 et 15,000 hommes selon les estimations occidentales) «devaient renoncer à toute attitude partisane dans les affaires intérieures du pays et donc observer une stricte neutralité, car toute tentative d'immixtion dans nos problèmes internes équivaudrait à ranimer l'esprit de tendance et de querelle fratricides».

Le communiqué souligne d'autre part que «les déclarations bellicistes du président Nimeiri visent en fait le Tchad, car si le président soudanais avait un compte à régler avec la Libye, il n'aurait pas besoin de passer par le Tchad».

«Or, poursuit le communiqué, la concentration des troupes soudano-égyptiennes à la frontière est du pays vise à rallumer la guerre sur une grande échelle au Tchad, et en cas de conflagration, le Soudan en porterait toutes les responsabilités».

# Israël relance les négociations sur l'autonomie palestinienne

JÉRUSALEM (d'après AFP et Reuter) — Israël a décidé hier une relance des pourparlers visant à instaurer un régime d'autonomie administrative pour les habitants arabes des territoires occupés (Cisjordanie et bande de Gaza).

Concrètement, le premier ministre Menahem Begin a proposé que ces pourparlers à trois (Égypte, États-Unis, Israël), dans l'impasse depuis le début il y a deux ans et demi, reprennent une nouvelle fois au niveau ministériel.

La proposition d'une telle réunion le 4 novembre au Caire a été acceptée par le vice-premier ministre et ministre égyptien des Affaires étrangères, M, Kamal Hassan Ali, actuellement en visite officielle en Israël. Elle a été transmise aussitôt par voie diplomatique à Washington.

Pourquoi cette relance au niveau ministériel? C'est effectivement reconnaître l'inutilité des travaux qui ont repris la semaine dernière à Tel-Aviv au niveau des experts et qui, du reste, doivent se poursuivre jusqu'à la fin de cette semaine.

La réponse vient du constat d'échec dressé dans les milieux gouvernementaux israéliens alors que, d'une part, l'Égypte du président Moubarak n'a pas lieu de se montrer plus flexible que celle du président Sadate et que, d'autre part, les États-Unis ont manifesté leur intention d'exercer des pressions pour obtenir des concessions de la part d'Israël.

En prenant l'initiative de la réunion du Caire, M. Begin espère riposter aux dangers que présente pour lui cette situation.

Les Israéliens craignent que rien ne soit décidé et mis en place en Cisjordanie-Gaza avant la date du 25 avril prochain, date limite pour la restitution par Israël à l'Égypte du dernier tiers du Sinaï.

M. Begin a proposé hier de faire porter les efforts des négociateurs sur un seul sujet qui est, pour lui, «la clé du problème»: l'élection et la mise en place d'un «conseil autonome» palestinien. L'essentiel reste à définir: les pouvoirs d'une telle instance ainsi que le nombre de ses membres. M. Begin a aussi annoncé hier que si un accord était réalisé sur cette question, Israël commencerait le mouvement de retrait d'une partie de ses forces armées de Cisjordanie-Gaza, comme les accords de Camp David le prévoient, et le redéploiement des forces restantes en des «points de sécurité déterminés.»

«Nous déterminerons avec précision ces endroits et en fournirons une carte. Une véritable percée aura alors été effectuée», a-t-il dit.

M. Begin a ajouté que l'Égypte et Israël devraient s'entendre sur les mécanismes de l'élection du conseil administratif, qui devra se faire au scrutin secret, ainsi que sur ses attributions et sa dimension.

Jusqu'à présent, les deux États sont restés profondément divisés sur les pouvoirs à attribuer au conseil, Israël préférant les voir limités à l'administration locale et retenir le contrôle des terres, des ressources en eau et de la police. De plus, Israël a toujours réclamé que ses troupes puissent, pour des raisons de sécurité, effectuer des patrouilles où bon leur semble dans les territoires occupés.

M. Begin a également annoncé qu'un accord en sept points sur la circulation des touristes entre les deux Etats avait été conclu avec M. Ali.

La question est jugée importante par Israël qui y voit un test de l'intention réelle des Égyptiens de normaliser les relations entre les deux pays, la question ayant pris une dimension nouvelle depuis l'assassinat du président Sadate le 6 octobre.

M. Ali a déclaré que l'entretien avec M. Begin avait été «très bon et fructueux».

M. Ali a ajouté qu'aucune date n'avait encore été fixée comme échéance d'accord sur la question de l'autonomie palestinienne. M. Ariel Sharon, ministre israélien de la Défense qui a assisté à l'entretien entre le ministre égyptien et M. Begin, s'est dit confiant qu'un accord pourrait être conclu d'ici le retrait des dernières troupes israéliennes dans le Sinaï, prévu en avril prochain.

M. Begin a dit, pour sa part, qu'il espérait qu'un accord voie le jour d'ici la fin de cette année, sans pour autant garantir quoi que ce soit.

# Une voiture piégée fait 10 blessés à Beyrouth-Est

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Une voiture bourrée de près de 40 kilos d'explosifs a sauté hier matin dans une banlieue chrétienne de Beyrouth, faisant une dizaine de blessés mais pas de mort, ont annoncé les radios libanaises.

L'explosion, qui n'a pas été revendiquée, s'est produite dans la banlieue de Sinn El-Fil, creusant un cratère dans une rue peu fréquentée, endommageant une vingtaine de voitures et les immeubles voisins.

Le Front de libération du Liban des étrangers, organisation anti-palestinienne et anti-syrienne, a téléphoné au bureau de l'agence Reuter et déclaré qu'il tirerait vengeance de cet attentat «dans les régions occupées du Liban».

On craint dans les milieux de la droite libanaise qu'après trois semaines et demie de calme la violence ne soit portée dans les secteurs chrétiens.

C'est la première fois qu'un attentat à la voiture piégée a lieu à Beyrouth-Est depuis la vague de terrorisme du même genre qui avait déferlé sur Beyrouth-Ouest et certaines régions du Liban à dominante palestino-progressiste depuis la fin du mois de septembre. Ces attentats avaient été revendiqués par une organisation se faisant appeler «Front de libération du Liban des étrangers».

Le dernier en date de ces attentats a eu lieu le 1er octobre, jour où un véhicule piégé a explosé dans le secteur de l'Université arabe de Beyrouth.

# Paris est fermement décidé à participer à la force du Sinai

LUXEMBOURG (AFP) — La France est fermement décidée à participer à la force de paix multinationale qui doit être mise en place en avril au Sinaï après l'évacuation de ce territoire par Israël, a déclaré, hier à Luxembourg, le chef de la diplomatie française, M. Claude Cheysson.

Elle compte le faire quelles que soient les critiques mais avec l'accord unanime des dix pays de la Communauté européenne et en coopération avec les trois autres pays invités à participer à cette force: les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et l'Italie.

M. Claude Cheysson a fait cette déclaration dans une conférence de presse à la fin de la première journée du conseil des ministres des Affaires étrangères des Dix hier à Luxembourg.

Le ministre français a toutefois laissé entendre, comme l'avait demandé au conseil M. Emilio Colombo, le ministre italien des Affaires étrangères, qu'une décision unanime des Dix était nécessaire avant l'envoi de cette force européenne.

Dans les milieux proches de la présidence britannique, on indiquait, hier en fin de journée, que l'opposition manifestée aujourd'hui par la Grèce comme les conditions mises par l'Italie pourraient être levées dès que les modalités précisant le statut de la force seraient précisée dans les prochains jours, probablement en tout cas après la visite de Lord Carrington, chef du Foreign Office, du 3 au 5 novembre en Arabie saoudite.

M. Cheysson n'a laissé aucun doute dans l'esprit de ses partenaires européens. La France, a-t-il dit, veut contribuer à la paix au Moyen-Orient, en participant à la force multinationale. Elle considère qu'une dérobade de la CEE serait une «incohérence»: «la Communauté a souhaité l'évacuation du Sinaï, mais elle se refuserait à prêter la main qu'on lui demande. Si la CEE refusait d'agir, elle ne serait qu'un moulin à paroles, prêt au bla-bla-bla mais se refusant à tout risque».

# L'Irak dit non au plan Fahd

AMMAN (AFP) — Le vice-premier ministre irakien, M. Taha Yassine Ramadan, a implicitement rejeté le plan de paix saoudien en affirmant hier à Amman que l'Irak était attaché aux résolutions arabes qui excluent la possibilité pour un pays arabe de faire des propositions unilatérales concernant la question palestinienne.

Dans une conférence de presse donnée à Amman, où il se trouve en visite officielle depuis samedi, M. Ramadan a précisé que l'Irak est attaché aux principes et résolutions des sommets arabes de Bagdad, Tunis et Amman, qui condamnent toute initiative arabe isolée. «Nous prendrons donc une position claire concernant le projet saoudien si celui-ci figure à l'ordre du jour du prochain sommet arabe à Fes».

La Chambre de commerce du district de Montréal

**Déjeuners-causeries hebdomadaires**

**LE MARDI 27 OCTOBRE 1981**

**MME CLAIRE LÉGER**
*Vice-président - Administration*
*Les Rôtisseries St-Hubert Ltée*

***Titre:***
**«Construire une grande entreprise»**

**HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL**
**12h30**

Le public est admis
Billets à l'entrée **15$**
Pour les membres, des carnets d'abonnement sont également disponibles à l'entrée — **125$**

*Renseignements:*
**866-2861**

**À QUÉBEC**

QUALITY INN

**Un grand soleil 204 satellites un monde de services**

- 204 chambres climatisées dont 6 suites luxueuses et 27 appartements avec cuisinette. Toutes avec thermostat à contrôle individuel et télécouleur.
- **Stationnement gratuit**
- Amphithéâtre avec équipement audio-visuel télécommandé. **Un concept unique au Québec.**
- Salles pour réunions, congrès, banquets.
- Salle à manger de classe. Cuisine Française.
- Piano-bar intime. Danse et chansons tous les soirs.

et un personnel qui sait vous entourer sans tourner autour de vous.

RÉSERVEZ SANS FRAIS: 800 - 268-8990

Auberge **Quality Inn**

3115, boul. Laurier, Ste-Foy
Québec G1W 3Z6 Tél.: 418 / 658-5120

**SIAF ANTIQUITÉS FRANÇAISES**

**Vente de liquidation totale du stock pour fermeture**

**50%** **de réduction et plus...**
**jusqu'au 29 octobre**

**430 rue St-Pierre** (entre Notre-Dame et St-Paul) **Tél.: 842-5975**
ouvert de 11h à 19h même le dimanche!

**GLENFIDDICH EST AU SCOTCH CE QUE LE NAPOLÉON EST AU COGNAC.**

Les connaisseurs savent reconnaître un scotch unique.

Glenfiddich est le seul scotch «Pure Malt» jouissant du privilège d'être mis en bouteille à la distillerie de William S. Grant dans les Highlands d'Écosse, la région où l'on produit les meilleurs scotchs au monde.

**GLENFIDDICH**
**«PURE MALT»**
La vieille fine des scotchs.

# Le casse-tête des BPC qu'on ne peut ni détruire ni stocker

par Gilles Provost

C'EST le plus grave des problèmes que posent les déchets toxiques au Québec à l'heure actuelle, reconnaît M. Bernard Harvey, sous-ministre de l'Environnement.

Depuis la fin de l'été, les deux seuls entrepôts où le stockage des biphényles polychlorés (BPC) est autorisé sont remplis à capacité. Pourtant, il reste encore des centaines de milliers de gallons de ces huiles dangereuses, disséminés dans d'innombrables industries, en plein coeur des agglomérations urbaines, à Montréal notamment.

Personne ne sait que faire de ces huiles synthétiques presque indestructibles qui présentent un tel danger pour la santé publique et pour l'environnement qu'elles ont été interdites à la grandeur du Canada en 1979. Déjà, l'environnement québécois est contaminé à tel point que la teneur en BPC de la plupart des poissons de la région de Montréal est suffisante pour en rendre la consommation dangereuse. La population aussi est contaminée: la graisse du Québécois moyen contient une partie par million de BPC, à l'heure actuelle.

Il n'existe pourtant au Québec aucun moyen de détruire ces huiles dangereuses, et il s'écoulera encore plusieurs années avant qu'un premier centre d'élimination ne soit mis en place, reconnaît M. Michel Gauvin, responsable de l'élimination des déchets toxiques au ministère de l'environnement du Québec.

Selon ce dernier, il serait sûrement possible d'éliminer les BPC sans danger dans les fours des cimenteries. Mais les essais en ce sens, en Ontario, ont suscité de si vives inquiétudes dans la population que Québec préfère écarter cette option.

Jusqu'à maintenant, on avait choisi de rassembler temporairement (et discrètement) ces produits inquiétants dans les aires de stockage de deux compagnies dûment autorisées à cette fin: celle de Soterc à Saint-Basile-le-Grand, près de Montréal (20,000 gallons) et celle Toxitec à Shawinigan-Sud, dans la Mauricie (5,000 gallons).

Or, ces deux entrepôts sont maintenant remplis à capacité, si bien qu'on ne peut plus y acheminer que des quantités infimes, a admis M. Gauvin.

Pour l'instant, le gouvernement demande donc aux industries de conserver chez elles les BPC qu'elles doivent récupérer à mesure que leur équipement devient désuet. Cette solution n'est pas parfaite, reconnaît M. Gauvin: la tentation sera forte de se défaire du produit encombrant, en fraude et sans précaution particulière.

Certaines entreprises possèdent de grandes quantités de BPC, ce qui leur permet d'avoir leurs propres aires de stockage, avec un minimum de surveillance gouvernementale. C'est le cas par exemple d'Hydro-Québec qui possède à elle seule environ le tiers des BPC du Québec, disséminés dans d'innombrables transformateurs ou condensateurs à la grandeur du territoire. (Les BPC servaient d'isolant dans ces appareils jusqu'en 1979).

À mesure que les transformateurs sont retirés à cause d'une défaillance, les BPC sont récupérés et entreposés dans des réservoirs sur lesquels Hydro-Québec reste discrète pour ne pas inquiéter le public.

On évalue aussi à une centaine de milliers de litres la quantité totale de BPC que détient la CTCUM pour les besoins du métro montréalais. Les transformateurs installés à bord de chaque rame de métro, sous les planchers des wagons, contiennent des quantités appréciables de BPC, comme le signalait le rapport numéro 15 du défunt Bureau d'étude des substances toxiques (BEST), en octobre 1980.

En mai dernier, le Conseil consultatif de l'environnement a trouvé la situation tellement inquiétante qu'il a jugé bon de lancer un cri d'alarme au ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger. Cet avis non sollicité n'a été rendu public qu'au début de septembre.

Le Conseil y insistait sur la nécessité d'éloigner des agglomérations urbaines les quantités importantes de BPC qui y sont stockées à l'heure actuelle. Il faut, disait-il, prévoir les installations requises pour entreposer ces produits de façon plus sécuritaire jusqu'à ce qu'on ait trouvé le meilleur moyen de les détruire.

Le Conseil faisait aussi écho aux craintes de la population à l'égard des centres d'élimination des déchets toxiques et évoquait la possibilité d'opter pour des installations mobiles qui pourrait être déplacées de dépôt en dépôt au Québec ou ailleurs au Canada.

On insistait enfin sur l'urgence de recenser avec précision tous les dépôts actuels de BPC partout au Québec pour en évaluer les dangers et pour y trouver remède.

Environnement-Québec a uni ses efforts à ceux d'Environnement Canada, au milieu de l'été, pour effectuer l'inventaire suggéré par le Conseil consultatif, et, selon M. Gauvin, on devrait avoir un tableau complet de la situation en février prochain. Ce n'est qu'à ce moment qu'on pourra déterminer s'il faut autoriser de nouvelles aires d'entreposage ou agrandir, et de combien, les aires qui existent déjà, a-t-il dit.

Selon ce fonctionnaire, l'élimination des BPC n'est pas un problème facile, si l'on exclut au départ la possibilité de les détruire à haute température dans les fours à ciment industriels. (Dans ce cas, les acides qui se dégagent sont incorporés au ciment dont ils améliorent la qualité.)

Pour les BPC très concentrés, la seule vraie solution reste l'incinération à très haute température, avec un système de post-combustion et de récupération des vapeurs acides dans l'effluent.

À cet égard, les firmes Toxitec et Soterc (qui appartiennent au même propriétaire) étudient actuellement l'impact environnemental de l'incinérateur qu'elles désirent construire. Le ministère de l'Environnement leur a demandé d'examiner plusieurs emplacements «alternatifs» et il semble que cette exigence ait provoqué des délais.

Suite à la page 7

# Coincées, quatre stations MF sur dix éprouvent de graves problèmes financiers

par Rodolphe Morissette

Les radiodiffuseurs sur bande MF du Québec sont coincés. Quelque 40% d'entre eux éprouvent de sérieuses difficultés financières.

La segmentation croissante du marché des radiodiffuseurs résulte de la sur-spécialisation imposée pour obtenir un permis de diffusion conforme à la réglementation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Parallèlement, l'intérêt de l'industrie publicitaire pour un grand nombre de stations MF trop spécialisées et ayant des auditoires forcément restreints diminue, car les annonceurs cherchent, du moins pour l'heure, à y atteindre des auditoires de masse.

C'est du moins l'interprétation qu'a fournie la semaine dernière un spécialiste des questions touchant les communications et associé de la maison CEGIR, M. Jean-Paul Dubreuil. Il intervenait au dîner-causerie de l'Association de la recherche en communication du Québec. Les stations MF sont coincées entre deux forces contradictoires, explique M. Dubreuil: la politique que suit le CRTC quand il accorde de nouveaux permis de diffusion (il vise à créer une vaste gamme de contenus différenciés, spécialisés notamment quant aux «sons» musicaux) et, d'autre part, les objectifs des publicitaires. Il en résulte, explique M. Dubreuil, que les revenus publicitaires d'un nombre croissant de stations MF diminuent à mesure qu'augmentent et leurs propres dépenses et le nombre de permis de diffusion accordés par le CRTC.

Aussi ces revenus publicitaires tendent-ils à se concentrer dans quelques stations mieux nanties que d'autres, qui ont les moyens, une fois leur permis obtenu, d'évaser leur «son» caractéristique afin d'élargir leur auditoire.

«Les stations MF ont en somme un comportement assez conservateur, confiait M. Dubreuil, qui visent l'auditoire de masse soit pour accéder à la première place sur un marché donné, soit pour en arriver à exercer un monopole».

Le président de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française (ACRTF), M. Michel Arpin, a reconnu qu'il était temps que les radiodiffuseurs réfléchissent sérieusement à leur situation. C'est à cette fin, du reste, que l'ACRTF avait commandé à la firme CEGIR une étude sur la disponibilité de pièces vocales de langue française. CEGIR a élargi l'objet de sa réflexion et M. Dubreuil en livrait mercredi quelques grandes conclusions. Le rapport a été remis à l'Association en août; ses membres en ont pris connaissance fin septembre seulement et M. Arpin veut y réfléchir avant de faire de plus amples commentaires.

M. Dubreuil a fait état d'un document confidentiel récent (juin 1981) du ministère des Communications du Québec sur la politique de la radio («La radio privée au Québec: une industrie malade?»), qui, dans une annexe, indique que 38% des entreprises de radiodiffusion étaient en difficulté financière. Ces données datent du premier semestre de 1979 et des spécialistes confient que ce quotient est aujourd'hui plus près de 45% que de 40%.

Dans le rapport de CEGIR remis à l'ACRTF et que celle-ci a rendu public mercredi, les auteurs résument «le dilemme» dans lequel sont enfermés les radiodiffuseurs: «Pour obtenir un permis... et le renouveler, les entreprises doivent faire une promesse de réalisation allant dans le sens de la diversité et des publics restreints et programmer leur contenu en conformité avec cette promesse; d'autre part, pour assurer leur stabilité financière, les stations doivent attirer des auditoires de masse et donc, programmer un contenu plus universel». Si les radiodiffuseurs «cherchent à se rapprocher le plus possible des auditoires de masse tout en gardant leur identité distinctive», c'est, remarquent les auteurs, que les publicitaires (annonceurs et agences) conçoivent toujours la radio comme un média de masse et «concentrent de plus en plus leurs dépenses dans les 'premières stations' de chaque marché».

Des publicitaires présents au dîner-causerie, dont Mme Thérèse Sévigny de la firme BCP Ltée, ont reconnu qu'une plus grande concertation entre agences, annonceurs et radiodiffuseurs serait nécessaire à l'avenir, notamment afin d'explorer la valeur du parallèle qu'ont tracé certains participants entre l'avenir de la radio MF et l'évolution des magazines vers l'infiniment différencié. À prime abord, du moins, a souligné Mme Sévigny, la pointe de la politique du CRTC n'est pas nécessairement culturelle seulement; elle ne serait peut-être pas tout à fait étrangère à la tendance modernes du marketing des produits et services — celle de la sur-segmentation.

Quant aux difficultés financières des radiodiffuseurs privés du Québec, comme du Canada, elles n'affectent en rien les grandes stations. Les dernières données de Statistique Canada, publiées cette semaine et qui valent pour 1980, montrent que l'ensemble des radiodiffuseurs privés du Québec ont enregistré ensemble des bénéfices nets avant l'impôt de presque $7 millions sur des recettes d'exploitation de $77 millions. Dans l'ensemble du Canada, ce sont seulement les entreprises de radiodiffusion privées qui ont un chiffre d'affaires inférieur à $473,000 qui ont enregistré un déficit en 1980.

# Les congés de maternité: Ottawa songe à réévaluer sa politique

OTTAWA (PC) — La question des congés de maternité payés a tellement fait de chemin, au cours des derniers mois, que le gouvernement fédéral songe à établir un comité spécial pour réévaluer sa politique à ce sujet.

Des entretiens préliminaires ont eu lieu, récemment, entre les ministres Lloyd Axworthy, de l'Emploi, Judy Erola, responsable du statut de la femme, et Don Johnston, président du Conseil du trésor.

Le point important à déterminer, pour le gouvernement, est de savoir s'il doit continuer à administrer le programme par l'intermédiaire de l'assurance-chômage ou s'il doit en faire un service social séparé.

Il doit également décider s'il faut améliorer financièrement le programme et en protéger l'existence par le Code du travail.

Ce sont les 23,000 postiers du pays qui, après 42 jours de grève, ont obtenu 17 semaines de congés de maternité presque entièrement payés par l'assurance-chômage et l'employeur, au cours de l'été dernier.

Depuis ce temps, d'autres syndicats de fonctionnaires fédéraux ont réclamé les mêmes avantages et des demandes semblables ont commencé à faire leur apparition dans le secteur privé.

En fait, ont signalé des représentants du Conseil du trésor, presque tous les fonctionnaires fédéraux réclament maintenant des congés de maternité payés. Parmi ceux-ci, les 48,000 commis de l'Alliance de la fonction publique du Canada et les 1,000 traducteurs qui ont fait la grève justement pour cette raison, l'an dernier, mais n'ont pas eu gain de cause.

Dans le secteur privé, les 23,000 téléphonistes, techniciens et préposés aux cantines de Bell Canada veulent 20 semaines de congés de maternité payés. Le tiers d'entre eux sont des femmes.

Les fonctionnaires municipaux de Winnipeg, de leur côté, désirent un congé de maternité de six mois, avec 20 semaines payées.

Si les postiers ont lancé le mouvement parmi les fonctionnaires fédéraux, il faut se rappeler que 200,000 fonctionnaires provinciaux du Québec ont obtenu 20 semaines de congés de maternité payés, en 1979.

En plus de 20 semaines, 8,000 infirmières ont ajouté un congé sans solde de deux ans, avec garantie d'emploi. Ce contrat expire à la fin de 1982.

Mme Hélène Wavroch, présidente du syndicat des infirmières, a précisé qu'environ 15% des membres ont profité de cette clause de convention collective.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux (à l'exception de celui de l'Ile-du-Prince-Edouard) garantissent par des lois des congés sans solde aux femmes enceintes. C'est ainsi qu'il y a 16 semaines en Colombie-Britannique, 18 en Saskatchewan et en Alberta et 17 dans les autres provinces et à Ottawa.

En prenant congé pour cette raison, les femmes peuvent toucher des prestations de l'assurance-chômage à certaines conditions, comme celle d'avoir travaillé au moins 20 semaines au cours de l'année précédente.

Dix de ces 20 semaines doivent se situer entre la 30e et la 50ème semaine précédant la date de la naissance. Le gouvernement fédéral songerait à abolir cette dernière restriction.

Selon une étude faite à la demande d'Ottawa, cette restriction est arbitraire et injuste. C'est l'opinion également de la commission fédérale des droits de la personne et de plusieurs organisations de droits des femmes.

Mais plusieurs hommes d'affaires tiennent à la conserver, soutenant que certaines femmes pourraient ne travailler que le temps voulu pour retirer les prestations, en sachant qu'elles sont enceintes.

La Chambre de commerce du Canada et d'autres associations d'hommes d'affaires voudraient que les congés de maternité ne relèvent plus de l'assurance-chômage, mais soient considérés comme des mesures de bien-être social.

# Voiture d'occasion: un contrat annulé entre deux individus

(Par Bernard Morrier) — Si la Loi de protection du consommateur assure une certaine protection à ce dernier vis-à-vis le vendeur, il n'en demeure pas moins que les particuliers contractant certaines ententes entre eux peuvent toujours compter sur les tribunaux pour être protégés.

L'exemple le plus récent vient d'un jugement de la Cour provinciale, sous la signature du juge Ronald Halpin, qui force un résident de la rue Girouard, ayant vendu une voiture défectueuse à une Montréalaise de la Place Bellerive, à rembourser à cette dernière une somme de $1,353.

En cédant sa Volkswagen 1973, le vendeur en cause avait affirmé que celle-ci était équipée d'un moteur reconditionné, mais, dans les jours suivants, son acheteuse avait dû cesser de s'en servir parce que la direction avait cédé. Remorqué par la suite dans un garage, on avait constaté que le moteur du véhicule était complètement usé, tout comme la direction.

Lors de l'étude de la poursuite, le vendeur n'a absolument pu faire la preuve qu'un moteur reconditionné avait été posé sur le véhicule.

Le juge Halpin accorde donc à la demanderesse le prix de l'achat, soit $680, $74 en taxes, $145 pour l'immatriculation, $92 pour dépenses encourues pour ajustement de pneus, équilibrage de roues et réparation de feux arrière, $35 pour débosselage, $35 pour achat de pneus et un câble d'odomètre et $150 pour inconvénients divers et perte de temps. À ceci s'ajoute une somme de $142 pour le garage de la voiture à raison d'un dollar par jour. Ce qui forme le total de $1,353 que le vendeur est tenu de rembourser, avec intérêts.


COURS DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 2 NOVEMBRE

| | | |
|---|---|---|
| JOUR - INTENSIF du lundi au jeudi | 9h - 12h ou 13h - 16h | 225$ (84 hres) |
| SOIR lundi et mercredi ou mardi et jeudi | 18h - 21h | 125$ (42 hres) |
| FIN DE SEMAINE samedi | 9h - 16h | 125$ (42 hres) |

TEST DE CLASSEMENT: les 27, 29 octobre 16 h 30 - 19 h

pour plus de renseignements, téléphonez-nous au 849-8393 poste 719

1450, RUE STANLEY - MONTRÉAL - QUÉ. - H3A 2W6 ymca du Centre-ville

Réunion annuelle des anciens du

Collège Jean-de-Brébeuf

VENDREDI 30 OCTOBRE 1981

L'Association des Anciens du collège vous invite cordialement à sa réception annuelle qui aura lieu à la cafétéria des élèves de 19 à 21 heures.

Pour plus de renseignements appelez:

342-1320 poste 304

VENEZ JOUER DEHORS

Kino-Québec

1880-1980 ca QUÉBEC

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions

680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3

Téléphone: (514) 288-3256

ALLAIRE, GOYETTE, NADEAU, ROBERGE & CIE
Comptables agréés
35 Dufferin
Granby, Qué. J2G 4W5
Tél.: 514-375-4400

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés,
800 Boul. Dorchester ouest,
Montréal, H3B 1X9
861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver. Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOISJOLI, HOUGHTON & CIE
Comptables Agréés
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 525 — 861-2868
Louis Albert Boisjoli, C.A.
Maurice Sabbah, C.A.
Michel Sabbag, C.A.

CHARETTE, FORTIER, HAWEY & CIE TOUCHE ROSS & CIE
1 Place Ville-Marie
Montréal - H3B 2A2
861-8531
Montréal Québec Hull
Membre de Touche Ross avec ses bureaux à St. John's, Sydney, Halifax, Saint John, Fredericton, Ottawa, Toronto, Hamilton, St. Catherine, Kitchener, London, Windsor, Mississauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Prince George, Langley, Bermudes, Nassau, Grande Caiman.

CLARKSON - GORDON
Comptables Agréés
Associés-résidents Montréal - Québec
A. Benedetti, C.A. — J.P. Graveline, C.A.
C.C. Bismuth, C.A. — M. Lanteigne, C.A.
C.W. Bissegger, C.A. — A. Lanthier, C.A.
T.R. Burpée, C.A. — R.E. Lavoie, C.A.
M. Camirand, C.A. — N. Leduc, C.A.
H.M. Caron, C.A. — G. Limoges, C.A.
G. Chamberland, C.A. — J.G. McGregor, C.A.
J.P. Delisle, C.A. — R.J. Messier, C.A.
R. Fortier, C.A. — J.D Morrison, C.A.
S. Fraser-Gagnon, C.A. — R.R. Okker, C.A.
G. Fréchette, C.A. — R. Pearl, C.A.
S.R. Gagné, C.A. — L.L. Saint-Pierre, C.A.
R. Germain, C.A. — W.J. Smith, C.A.
G. Gingras, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à: St-Jean (T.-N), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, COUREY, FONTAINE & ASSOCIÉS
2, Place Laval
bureau 300
LAVAL, Qué. H7N 5N6
382-4010 - 668-8400

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables agréés
3901 Jean-Talon O. Ste. 214
Montréal, Québec H3R 2G5
731-7851
Ottawa Arnprior

COURTOIS, ZIRI, MALKA & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
387 o. rue Laurier,
Mtl. P.Q. H2V 2K3
273-1535

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

ERNST & WHINNEY
Comptables Agréés
Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College
Suite 1100
Montréal, Québec, H3B 4G7
871-8901

GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
R. Gauvin, C.A. — B. Dumais, C.A.
R. Forget, C.A. — C. Boyer, C.A.
G. Villeneuve, C.A. — J.R. Charette, C.A.
M. Duquette, C.A. — P. Saint-Julien, C.A.
A. Gareau, C.A.
561 boul. Crémazie est
Montréal, H2M 1L8 — 384-1430
38 boul. St-Viateur
Rigaud, J0P 1P0 — 458-7526

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale
CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
500 Place d'Armes, Suite 1700
Montréal, Québec, H2Y 2J1
845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux: Montréal, Laval, Repentigny, Îles de la Madeleine, Maniwaki

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400
288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal, H2Y 1W4
844-1153

LIPPMAN, PTACK, BENJAMIN, SMALL & COHEN
Comptables Agréés
Montréal/Toronto
6600 Côte des Neiges
Mtl, P.Q. H3S 2A9
(514) 341-5511
Membre: Groupe International des Cabinets de Comptables.

MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
2 Complexe Desjardins, bureau 2600
C.P. 153, Montréal H5B 1E8
Tél.: (514) 281-1555
Télex 055-60917
Bureaux à Ottawa, Montréal, Laval, Hull, Hawkesbury, Québec, Lévis et Moncton. Société Nationale Collins Barrow Bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et autres villes.
Représentation dans les grands centres financiers internationaux.

MacGILLIVRAY & BRUNEAU
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest
Montréal, P.Q. H3B 3T9
(514) 871-8830
National
MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
C.P. 95
1, Complexe Desjardins
MONTRÉAL (Québec)
H5B 1B2
(514) 281-1850
Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts, Montmagny, Port-Cartier, Sept-Îles
Société Nationale
WARD MALLETTE
Représentation internationale dans 45 pays
BINDER DIJKER OTTE & CO.

MESSIER, BOURGEOIS & CIE
Comptables Agréés
50, Place Crémazie, Suite 1410
Montréal - H2P 2T9
384-7430

NORMANDIN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
DELOITTE HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
3210, 1 Place Ville-Marie
Montréal, Québec
H3B 2W3
Tél.: 861-9311
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.

PETRIE, RAYMOND & ASSOCIÉS
1320, boulevard Graham
Suite 301
Mont-Royal (Québec)
H3P 3C8
Tél.: (514) 342-4740

PRICE WATERHOUSE
Comptables agréés
21 bureaux à travers le Canada
1200, avenue McGill College,
Montréal H3B 2G4

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Ottawa Chicoutimi, Thetford Mines, Hull
17ème étage, Tour de la Bourse
Montréal, Québec H4Z 1G9
Représentation à travers le Canada par: DOANE RAYMOND Associés
Représentation internationale par: GRANT THORNTON International

RICHTER, USHER & VINEBERG
Comptables Agréés
Montréal - Toronto
Associés - Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, C.A.
Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A.
Arnold M Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A.
Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A.
Irwin Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A.
J.-Yves Touges, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A.
Sidney M. Kaushansky, C.A. — Philip Mariel, C.A.
Donald Prinsky, C.A. — Patrick K H So, C.A.
1 Westmount Square
Montréal, Québec H3Z 2Z9
931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary - Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Îles - Matane - Coaticook - Fort Lauderdale (U.S.A.)
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

THIBAULT, MARCHAND & CIE
Comptables agréés
110 Place Crémazie Ouest
Suite 600
Montréal, Québec H2P 1B9
381-6233

Poissant, Richard et Associés
affilié à
THORNE, RIDDELL
Comptables Agréés
630 ouest, Boul. Dorchester
Suite 2500
Montréal, Québec H3B 1W2
Téléphone (514) 866-7351
À l'échelle internationale McLintock Main Lafrentz

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse, J7E 1L4
769-3671 — 435-4691

ZITTRER, SIBILIN, STEIN, LEVINE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Sibilin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Tissenbaum, C.A.
Gérald A. Stan, C.A. — Stanley Wener, C.A.
Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Daltchman, C.A.
Brahm D. Levine, C.A. — Morrie L. Fogelbaum, C.A.
Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A.
Jack Attman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A.
Henry Rosenhek, C.A. — Marshall B. Kesten, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112
H3Z 1K9

# Un nouveau mouvement politique, qui pourrait devenir parti, vise la mise en place d'un «pouvoir populaire» au Québec

**par Pierre O'Neill**

Un groupe de personnalités, issues pour la plupart des milieux syndicaux et du monde de l'enseignement, viennent de fonder un nouveau mouvement politique visant la mise en place au Québec d'un «pouvoir populaire».

Le «Comité des Cent», a dévoilé hier, au cours d'une conférence de presse à Montréal, un manifeste proposant les lignes de force d'un Québec socialiste, indépendant et démocratique.

Ce nouveau mouvement en faveur d'une «transformation en profondeur du Québec dans le sens des intérêts et des aspirations des classes ouvrière et populaire» situe au premier rang de ses priorités, l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le porte-parole du «Comité des Cent», M. Marcel Pepin, a indiqué au DEVOIR que cette entreprise ne vise pas pour l'instant à combattre ou faire concurrence au Parti québécois. Mais il n'écarte pas la possibilité que le mouvement se transforme éventuellement en parti politique et qu'il se retrouve confronté aux autres partis à l'occasion des prochaines élections générales.

Cette initiative n'est-elle pas susceptible de fractionner les progressistes et de faire le jeu des éléments plus conservateurs, notamment des libéraux de Claude Ryan? C'est une hypothèse que M. Pepin rejette, alléguant que les objectifs fondamentaux du nouveau mouvement le différencient suffisamment du PQ pour prétendre attirer une autre clientèle électorale.

En quoi le nouveau mouvement est-il si différent du PQ? À ce propos, M. Pepin fait valoir que contrairement au parti de M. Lévesque qui dilue son option souverainiste et s'affiche timidement pour la social-démocratie, le manifeste du Comité des Cent propose une coupure complète du régime capitaliste dans un Québec intégralement socialiste. Et il préconise par ailleurs l'accession à une indépendance non seulement politique mais également économique.

Essentiellement, dit Marcel Pepin, l'idée de fonder ce nouveau mouvement en faveur de la mise en place d'un pouvoir populaire est commandée par la nouvelle conjoncture socio-économique, particulièrement accablante pour les catégories de citoyens les plus démunis. Entreprise devenue nécessaire, croit-il, en ce que les solutions à ces nouveaux problèmes conjoncturels ne se trouvent pas dans le projet de société du Parti québécois.

Ils étaient cent mais ils sont déjà plus nombreux, soutient M. Pepin, après avoir reçu de nouvelles promesses d'adhésion pendant toute la journée d'hier. Le Comité des Cent est déjà doté d'une permanence et il a pignon sur rue au 3456 Saint-Denis à Montréal. Pour adhérer à ce nouveau mouvement des travailleurs et des démunis, il en coûtera toutefois passablement cher. La carte de membre se vend de cinq à 90 dollars, selon que l'aspirant est plus ou moins pauvre ou riche.

Mais il y a d'autres conditions à satisfaire pour prétendre devenir membre du mouvement socialiste fondé par le Comité des Cent. Il faut s'engager à accomplir des tâches d'organisation, respecter les statuts et règlements du mouvement et n'être membre d'aucune autre organisation politique.

Outre Marcel Pepin, le comité de coordination du nouveau mouvement socialiste est formé de Raymond Laliberté, Yvon Charbonneau, Jacques Dofny, Lucie Dagenais et Alfred Dubuc. Les membres du Comité des Cent sont appelés à poursuivre la réflexion à travers les travaux de cinq émissions sur les thèmes suivants: l'État; la dépendance et la propriété économique; les problèmes sociaux et culturels; les femmes; l'organisation du mouvement. Il y a déjà deux ans que M. Pepin et ses nouveaux compagnons d'armes se réunissent et discutent de l'élaboration de ce projet de société socialiste. À mesure qu'il grandira, le mouvement se donnera des bases dans les régions périphériques du Québec et instituera un conseil national provisoire.

**Le manifeste pour un Québec socialiste, indépendant et démocratique, où existera l'égalité entre les hommes et les femmes, explique que ce projet suppose des changements si radicaux dans les rapports sociaux et qui heurte de front des intérêts si puissants, qu'il ne faut pas espérer le réaliser sans réunir d'abord un ensemble de conditions politiques: dépasser les divisions et assurer l'unité des classes ouvrières et populaires; enraciner en profondeur notre projet dans toutes les régions et toutes les sphères de vie et de travail; susciter et développer une volonté de lutte et de changement; construire un rapport de force; développer des solidarités internationales.**

*L'intervention du pape*

# Les Jésuites ne comprennent pas

**par Denise Robillard**

Le Pape est intervenu, le 5 octobre, pour désigner à la tête de la Compagnie de Jésus, un délégué personnel en la personne du P. Paolo Dezza, âgé de 80 ans, dont la fonction est de préparer la congrégation générale, de la «convoquer en temps opportun» et d'exeroer «la surintendance du gouvernement de la Compagnie jusqu'à l'élection du nouveau supérieur général.» Le P. Dezza entrera en fonction le 31 octobre. Le Pape lui a donné comme coadjuteur l'actuel supérieur provincial des jésuites au Japon, le P. Giuseppe Pittau, âgé de 53 ans.

Il s'agit d'un fait sans précédent dans l'histoire de la Compagnie. Les quatre représentants de la Compagnie de Jésus au Canada qui ont convoqué la presse hier ont déclaré «ne pas comprendre» pourquoi le pape a agi de la sorte. D'autant plus que, conformément aux constitutions de l'ordre, le P. Arrupe avait lui-même désigné un vicaire général en la personne du P. Vincent O'Keefe, de concert avec ses assistants généraux, après avoir été frappé par la maladie en août dernier.

Les deux supérieurs provinciaux, les Pères Bernard Carrière, de la province du Canada français et Bill Ryan de la province du Haut-Canada (anglais), ainsi que les P. Julien Harvey et Irénée Desrochers, ont toutefois été unanimes pour se dire confiants malgré tout. Pour tenter d'expliquer le geste du pape, on a avancé plusieurs raisons.

La principale résiderait dans le caractère des relations qui se sont instaurées avec le Vatican depuis la congrégation générale de 1974-1975, alors que l'on adoptait les orientations suivantes: «La mission de la Compagnie de Jésus aujourd'hui est le service de la foi, dont la promotion de la justice constitue une exigence absolue en tant qu'elle appartient à la réconciliation des hommes demandée par leur réconciliation avec Dieu.»

Depuis ce temps, tous les papes ont manifesté leur inquiétude. Paul VI écrivait au P. Arrupe le 15 février 1975: «Nous vous exprimons notre doute devant les orientations et les prises de positions qui ressortent des travaux de la congrégation générale: l'Église peut-elle avoir encore confiance en vous, comme par le passé?» Le 2 mai de la même année, le cardinal Villot reconnaissait que la congrégation générale n'était pas parvenue «aux résultats d'ensemble que Sa Sainteté attendait d'un événement si important.»

Dans une allocution que la mort ne lui a pas permis de prononcer, le pape Jean-Paul 1er (fin septembre 1978) avait écrit: «Ne permettez pas que des tendances à la vie séculière pénètrent et troublent vos communautés.» Et Jean-Paul II, le 21 septembre 1979, déclarait: «Je compte sur votre collaboration et je vous demande instamment de vous engager à promouvoir ce qui se fait de bien dans et par la compagnie et de porter remède aux déficiences constatées.»

Le P. Ryan a insisté de son côté sur les difficultés que l'on éprouve à faire parvenir l'information jusqu'au pape. Il a fait remarquer que le pape a l'habitude de vivre en régime totalitaire, qu'il n'a pas la même vision du monde que nous qui vivons en régime capitaliste. Il a parlé aux jésuites de la même façon qu'il a parlé aux syndicats. Il semble redouter pour les uns et les autres, qu'ils ne deviennent un parti et soient trop liés à l'État.

De son côté, le P. Harvey a fait remarquer que deux tendances «pas encore digérées» persistent au sein de la compagnie, deux voies qui sont en tension: celle qui veut que le prêtre jésuite s'engage dans le politique «quand il le faut», et celle qui le voit comme «l'homme de la réconciliation et de l'unité à tout prix». Il paraît clair, et on ne s'en est pas caché, que le geste du pape vise à orienter la compagnie «dans la voie où il croit que c'est bon». On sait aussi que les catholiques de droite au Vatican, doivent «hurler très fort», mais personne ne s'affole.

Au contraire, on est d'avis que les remous suscités par cette intervention inusitée ne feront que stimuler l'intérêt. Le P. Harvey a déclaré que «Dieu dirige souvent le monde selon une méthode dialectique». Dans ce sens, les tensions actuelles lui paraissent saines. Tout cela, a-t-on fait remarquer est conforme à l'esprit de la Compagnie. La prochaine congrégation sera d'un très haut intérêt et plus sérieuse. Le P. Harvey a ajouté: «Les papes ont tendance à devenir plus démocratiques dans l'exercice de leur autorité», mais avec certaines restrictions, certains retours à la centralisation. «Chaque fois qu'ils l'ont fait, ça été une erreur. Un jour ou l'autre, on s'en apercevra!»

«La Compagnie a toujours servi de laboratoire pour beaucoup de congrégations de prêtres dans le monde», a ajouté le P. Harvey. À son avis, le geste du pape va susciter au sein de la presse catholique européenne une vague d'articles «pour le pape ou contre le pape» qui, en définitive, vont faire avancer les choses.

## ◆ BPC

**Suite de la page 6**

Même si l'étude d'impact devait être soumise prochainement au gouvernement, précise M. Gauvin, elle devrait d'abord être étudiée par les fonctionnaires qui demanderaient sans doute des précisions. Le tout donnerait sans doute lieu aussi à des audiences publiques, si bien que la construction d'un incinérateur ne pourrait guère débuter avant deux ans.

Selon M. Gauvin, il existe aussi de grandes quantités d'huiles faiblement contaminées par des BPC à la suite de mélanges accidentels ou encore à la suite du nettoyage des gros transformateurs électriques. Cette huile pourrait sans doute être aussi brûlée dans un incinérateur à haute température, dit-il, mais plusieurs autres types de traitement semblent aussi possibles.

La plupart des autres modes d'élimination des faibles concentrations de BPC demeurent encore expérimentales mais rendraient possibles des installations mobiles. Pour l'instant, dit M. Gauvin, on attend les résultats des études pilotes en cours à l'étranger avant de faire un choix définitif.


Renault 18.

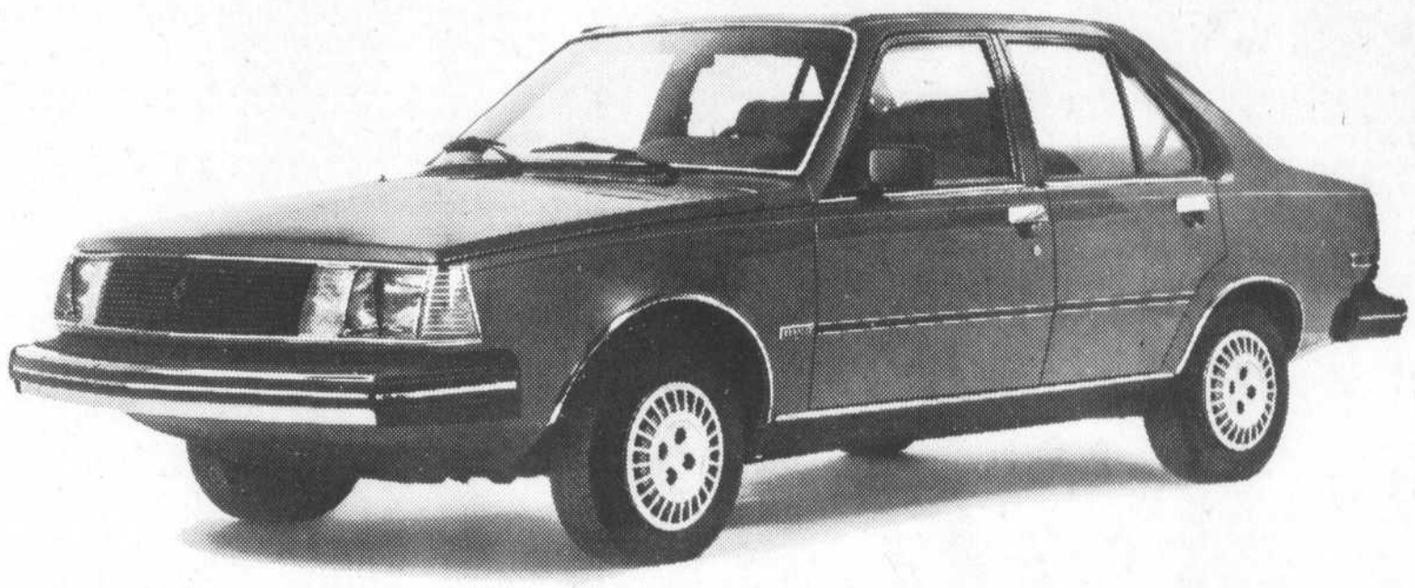

l'Américaine.

La Renault 18, une traction avant, spacieuse, confortable, économique qui offre les plus hauts standards de sécurité. Modèle Sedan et Familiale, la Renault 18 offre un choix varié d'équipements optionnels. Un choix limité de modèles 1981 sont encore disponibles chez tous les concessionnaires AMC-Jeep Renault. Venez les voir!

4 VERSIONS

| | 4 vitesses | 5 vitesses | Automatique | Injection électronique |
|---|---|---|---|---|
| Renault 18 Sedan | Standard | – | – | – |
| Renault 18 Sedan Deluxe | – | Option | Option | Option |
| Renault 18 Familiale | Standard | – | – | – |
| Renault 18 Familiale Deluxe | – | Option | Option | Option |

AMC | Jeep | RENAULT

DE LA POÊLE À FRIRE À LA LIGNE DE FEU

LA VIE QUOTIDIENNE DES QUÉBÉCOISES PENDANT LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

par Geneviève Auger et Raymonde Lamothe

Ménagères, bénévoles, ouvrières, infirmières ou soldates, les Québécoises ont fait largement leur part dans l'effort de guerre. Un épisode crucial de l'histoire des femmes enfin raconté avec maîtrise et sensibilité

Livre grand format, abondamment illustré. En vente dans toutes les librairies à $18.50.

Boréal EXPRESS

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

# Le «scandale» de la SHQ

LES révélations les plus surprenantes continuent d'étoffer «l'affaire de la Société d'habitation du Québec». Après avoir crié au salissage gratuit et avoir repoussé les demandes d'enquête formulées par l'opposition libérale, le gouvernement Lévesque, poussé désormais par l'inquiétude et la réprobation de ses propres militants, considère que le recours à une enquête publique est peut-être devenu nécessaire.

En principe, le recours à la Loi des commissions d'enquête est chose grave dans les affaires du genre. Pour imposer cette épreuve aux personnes et aux organismes impliqués, pour y engager des deniers publics et occasionner aussi des dépenses privées, et pour déroger aux méthodes ordinaires de la justice et de l'administration, il faut qu'un abcès réel doive être vidé et que les moyens ordinaires soient insuffisants ou manquent de crédibilité. D'habitude, les partis sont plus prompts à réclamer de telles commissions spéciales quand ils sont dans l'opposition qu'après avoir accédé au pouvoir, quoique certains gouvernements ont aussi appris l'art d'enterrer avec une enquête des affaires embarrassantes.

Dans l'affaire de la SHQ, l'intérêt public commande-t-il que le gouvernement québécois recoure à la loi des commissions d'enquête? Si, au début de ce présumé scandale, les faits allégués ou même connus ne semblaient pas revêtir une gravité certaine, et si le gouvernement lui-même paraissait pleinement capable de s'expliquer et de régler le cas, telle n'est plus la situation. Seule une enquête spéciale et indépendante peut permettre d'établir les faits et de vérifier l'intégrité ministérielle dans ce dossier.

■

En effet, le public a d'abord cru que le gouvernement Lévesque, héritant d'un désordre dans certains projets financés par la SHQ, avait fait son possible, avec les moyens à sa disposition, pour régler l'affaire au meilleur compte. Même durant les dernières élections, les citoyens n'ont guère été scandalisés par les accusations libérales de patronage, car il n'eut peut-être pas été sage de recourir à des entrepreneurs de l'ancien gouvernement pour réparer, justement, des dégâts commis sous l'administration libérale.

Malheureusement pour la crédibilité du gouvernement, ces prétentions de saine gestion ont depuis volé en éclats. Ce ne sont pas simplement des gestes maladroits ou des irrégularités purement «techniques» qui ont été mis au jour et confirmés. Plusieurs personnes ou entreprises, d'un bout à l'autre de ces travaux, en ont pris large aussi bien avec les contrats qu'avec les deniers publics. Les rapports du Vérificateur général de la province sont à cet égard accablants, et si les autres circonstances de ce programme de «réparations majeures» qui n'ont pas fait l'objet de son mandat sont le moindrement de la même farine, nous n'avons encore rien vu!

Or, nous apprenons que le gouvernement, malgré ses airs offensés en public, avait été mis au courant de certains faits bien avant qu'on en parle à l'Assemblée nationale. Au lieu de prendre les mesures nécessaires pour nettoyer l'écurie, même si le paquet venait de proches collaborateurs du parti, à tous les niveaux on fit obstacle aux tentatives internes de redressement.

Certes, ce malaise venant d'un *bon* gouvernement s'explique d'abord par la faiblesse et le laxisme administratifs d'organismes comme la SHQ et le ministère responsable de l'Habitation. Si la SHQ a su, sous la présidence de M. Jean-Marie Couture, fournir un effort sérieux en faveur de l'habitation sociale et coopérative, il est étonnant qu'elle n'ait pu elle-même se charger d'un simple programme de «réparations». De même, après bientôt cinq années au pouvoir, le gouvernement du Parti québécois brille encore par son absence à peu près totale de politique de l'habitation. Voilà qui devrait d'abord scandaliser les militants du PQ.

Mais le malaise s'explique aussi par la peur à la SHQ et en d'autres milieux apparemment au courant des «scandales» en marche, de faire face au bureau du premier ministre et à ceux qu'il avait recommandés. Faut-il déjà parler de l'entourage de M. Lévesque comme, il n'y a pas tant d'années, de celui de son prédécesseur? Le moins qu'on puisse dire, en tout cas, c'est que ni le ministre responsable de la SHQ, M. Guy Tardif, ni le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, n'ont su donner à ce jour grand signe de vigueur et d'efficacité pour tirer les choses au clair et nettoyer le dossier.

Ces deux ministres, au contraire, s'en sont remis à des enquêtes purement comptables ou policières, comme si le Vérificateur général avait fait une enquête vraiment poussée sur toutes les circonstances des cas en question, ou que la Sûreté du Québec avait eu le pouvoir de contraindre les intéressés ou les témoins à donner une version complète des événements. À voir se comporter le gouvernement, il est bien évident qu'il n'allait pas y avoir foule à la porte de la SQ ou de M. Raymond Couillard, le Directeur de la vérification. Ce ne sont pas non plus les architectes et entrepreneurs trop lestes avec les fonds publics qui allaient coopérer avec empressement à ces enquêtes maison, au risque de s'incriminer ou de perdre d'éventuels contrats. Même bien faites, de telles enquêtes ne sauraient avoir plus de crédibilité que le gouvernement quant au fond de l'affaire et à la responsabilité des ministres en cause.

■

Aussi faut-il désormais s'arrêter non plus à la nécessité d'une enquête publique, mais à la portée de son mandat. Les libéraux auraient aimé mettre sur la sellette l'un des proches collaborateurs du premier ministre, M. Jean-Roch Boivin. Le dossier commande que d'autres secteurs de responsabilités soient aussi interrogés. C'est le cas très évidemment des organismes et des entrepreneurs qui ont été mêlés, avant 1976, aux projets de construction qui devaient entraîner ces «réparations majeures». La SHQ elle-même doit expliquer pourquoi elle n'a pu elle-même se charger de ces réparations.

Un examen fouillé doit de même être fait des pratiques de certains architectes et gérants de projets qui, apparemment, innovent dans l'art de souffler les coûts et les primes à l'économie. L'enquête Cliche n'avait pas touché au monde des architectes, des ingénieurs et entrepreneurs en construction. Apparemment l'enquête Malouf n'a pas, quant à elle, servi de leçon aux tripoteurs de coûts. Un examen plus sévère s'impose donc si, dans les années qui viennent, les fonds publics destinés à la rénovation résidentielle et à l'habitation québécoise ne doivent plus être pillés.

En tout cas, la réputation sinon l'avenir du gouvernement du PQ va se jouer sur ce genre «d'affaires», qu'aucune urgence «nationale» ne saurait escamoter.

**Jean-Claude LECLERC**

# Un prix mérité pour Nathalie Petrowski

C'est avoir joie que les journalistes de la salle de rédaction du DEVOIR ont appris que le prix Jules-Fournier avait été attribué à notre collègue Nathalie Petrowski, journaliste aux pages culturelles depuis cinq ans.

Attribué pour la première fois cette année, le prix Jules-Fournier a été créé à l'intention des journalistes de la presse quotidienne québécoise par le Conseil de la langue française. Ce prix veut marquer la qualité de la langue et l'originalité du style des journalistes lauréats.

«Le style, c'est de l'information», soulignait le président du jury, M. Jean-Marcel Paquette, lors de la proclamation du prix, dimanche dernier. Voilà bien définies les qualités d'écriture de notre collègue Nathalie Petrowski, dont le style cherche toujours à coller à la réalité, à commenter l'actualité artistique en creusant une imagerie efficace dans chacun de ses articles.

Le prix Jules-Fournier couronne une journaliste qui ne triche jamais, qui va au bout des risques de la critique, qui pose des questions essentielles, qui cherche des réponses vivantes. Bien sûr, le domaine de la critique artistique permet des libertés de style que le journalisme d'enquête ou de reportage ne permet pas. Mais justement, Nathalie Petrowski est une des rares critiques dans ce métier à prendre ces libertés et ces risques. Son originalité consiste à prendre à témoin le langage lui-même, comme un miroir de l'actualité. La journaliste donne vie à l'information par la qualité d'un style qui se déploie dans son rythme et dans sa couleur, non pas seulement pour nous séduire et nous fasciner mais aussi pour nous informer. Ce style coloré, vigoureux, agressif, fait parfois peur à certains artistes qui s'attendent plutôt à rencontrer dans notre métier des agents de promotion. Or, Nathalie Petrowski est journaliste avant tout. Son style dérange par sa franchise. Son attitude est toujours sincère. Pour continuer à faire son métier, elle accepte de se tromper. J'ai été assez ému, l'an dernier, quand Nathalie Petrowski, après avoir durement critiqué un spectacle de Pauline Julien, s'est reprise quelques jours plus tard, pour corriger son jugement après en avoir discuté avec ses collègues. C'est là une marque d'honnêteté qui honore la lauréate du prix Jules-Fournier.

Ce prix de journalisme est certainement hautement mérité par Nathalie Petrowski parce qu'elle fait aussi un journalisme «différent», qui déborde les habitudes d'une presse traditionnelle. C'est cela aussi, le style. Et c'est la grande qualité de notre collègue Nathalie Petrowski: amener son public-lecteur à vivre avec elle l'événement à travers un langage original, qui ne manque pas d'ailleurs d'être percutant.

Pour moi, Nathalie Petrowski, par sa sensibilité, par son talent, par son attention aux événements et aux artistes, est aussi une journaliste originale en ce qu'elle tâche de relier ce qu'elle vit à la réalité nord-américaine.

Au nom des journalistes du secteur culturel et de toute la salle de rédaction du DEVOIR je félicite Nathalie Petrowski pour ce prix Jules-Fournier qu'elle mérite pour la qualité de son travail.

**Jean ROYER**

# Percer le mur du silence

Des centaines de femmes (auxquelles s'étaient joints quelques collègues masculins) représentant des secteurs nombreux de la «fabrication» et de la diffusion de l'information au Québec ont fait le point, la fin de semaine dernière, sur leur situation professionnelle rétrospective et prospective.

Les vedettes du petit écran, les signatures prestigieuses et réputées, un ancien ministre d'État à la condition féminine dont le prénom fut pendant longtemps le rendez-vous privilégié des téléspectateurs voisinaient avec des script-assistantes, des documentalistes, des recherchistes, des agents d'information, des artisanes de la presse féministe, des chômeuses etc. Bref, une assemblée où les intérêts n'étaient pas tous nécessairement convergents en raison de la diversité des statuts et des activités professionnelles. Cette diversité s'est d'ailleurs manifestée clairement à l'occasion de l'assemblée plénière et des débats qui ont marqué l'adoption, le rejet ou le dépôt des résolutions du Congrès.

Au-delà de ces différences, le message essentiel de cette assemblée constitue un rappel exigeant pour tous ceux qui cherchent à éliminer la discrimination dans la société en général, et dans les milieux de travail en particulier.

Tous les témoignages entendus n'avaient pas la même densité. La discrimination, on le sait, se situe à différents niveaux. Les uns, on en conviendra, appellent des mesures de redressement substantielles, les autres des ajustements qui ne touchent pas au coeur des choses. L'ensemble des témoignages entendus dépassait cependant une simple typologie de la discrimination. Ce dont on a parlé à ce congrès déborde largement les niveaux de la discrimination. Il s'agissait plutôt d'une question de seuil.

Les femmes qui exercent des métiers liés à l'information dans cette société ont la conviction que leur fédération professionnelle et leurs employeurs, pour dire le moins, ont des tendances sexistes et n'ont pas à ce jour, fait une place aux femmes et aux femmes journalistes que justifient leur compétence, leur expérience et leur intérêt. De peur, elles estiment urgent d'assurer une meilleure couverture des événements touchant directement ou particulièrement les femmes et de favoriser l'émergence de points de vue et d'analyse féministes dans les secteurs d'information».

Le style des interventions et l'ampleur de la démonstration ajoutent à la qualité de ces jugements et de ces résolutions. L'assemblée a reçu en effet avec une attitude de grande ouverture les interventions même les plus opposées aux résolutions débattues. Il faut noter en particulier le souci des femmes journalistes de distinguer leur activité professionnelle en tant que journalistes des revendications, par ailleurs légitimes, des mouvements féministes. Cette distinction risquait à un certain moment de subir un enterrement de première classe sous la forme de résolutions apparemment généreuses mais pleines de périls pour l'exercice de la profession. D'ailleurs et sans faire le jeu de la division des femmes entre elles, il fut rappelé à l'occasion de la plénière la grande diversité «des points de vue et d'analyse féministes». Ce rappel a son importance. Il traduit une réalité complexe qu'on a souvent le tort de ramener à son plus petit dénominateur. Cette opération d'ailleurs rend plus aisés le rejet et le mépris. Il n'appartient pas aux entreprises de presse, voire aux femmes journalistes de créer artificiellement des fronts communs ou d'unifier des perspectives divergentes pour faire émerger «un point de vue féministe». Le bons sens le plus élémentaire et la maturité des divers mouvements féministes assureront, dans des circonstances particulières, ces nécessaires convergences. Les congressistes ont accepté très majoritairement ces perspectives seules susceptibles de ne pas créer des formes nouvelles de dépendance et de manipulation.

Comme on pouvait le prévoir, les congressistes ont rejeté les formules qui cloisonnent les informations reliées aux femmes dans les seules pages féminines. Cette perspective s'est déjà imposée dans la plupart des media. Cependant, ses conséquences par rapport au traitement de la nouvelle dans les différents secteurs de l'information n'ont pas été, à ce jour, pleinement assumées. Elles impliquent des modifications d'attitude et de mentalité de la part de tous ceux qui en ont la responsabilité ou qui y travaillent.

On ne peut que souscrire aux résolutions des congressistes qui visent l'élimination de toute discrimination dans l'embauche et l'emploi et qui prévoient, dans des cas spécifiques, des mesures de redressement. On souhaite de plus que la FPJQ entreprenne l'enquête sur la situation de la femme dans les entreprises de presse du Québec que lui ont recommandée les congressistes. On espère enfin que la FPJQ publiera un ouvrage élaboré à partir des témoignages, des propositions et des réflexions du colloque qui visait à «percer le mur du silence». Même les plus confiantes et les plus confiants conviendront que la grande réunion du Méridien n'est qu'une étape, un relai dans une entreprise considérable. Cet ouvrage constituerait un aide-mémoire de ce qu'il ne faut plus jamais accepter et de ce que nous devons réaliser.

**Jean-Louis ROY**

# La pirouette américaine

Parce que personne n'a expédié M. Reagan au tapis, parce que les réunions tendues n'ont pas dégénéré en bagarres ouvertes, et parce que les mots «négociations globales» sont apparus au communiqué final de la Conférence de Cancun entre 14 pays en développement et 8 pays industrialisés, on a vite fait d'afficher des sourires et de déclarer des progrès. Mieux eût valu, pourtant, un peu de franc pugilat et quelques écorchures, que les limbes où vient de plonger le «dialogue Nord-Sud» après que chacun eut tiré sa révérence.

Agacé et plutôt déçu, le co-président canadien de la conférence, le premier ministre Pierre Trudeau, a admis clairement que celle-ci avait échoué à faire «un solide pas en avant». D'autres, leaders, comme Mme Gandhi, ne trouvaient pour se consoler que l'idée bien fragile d'une «porte restée ouverte». Elle l'est, bien sûr, mais si les trois quarts de la population mondiale qui vivent du côté pauvre de cette porte avaient conscience des marchandages qui se livrent sur de simples préliminaires, et qui bloquent tout aujourd'hui, il ne leur resterait plus que la colère.

Le communiqué final de Cancun, si on le compare à la déclaration finale du sommet des grands pays industrialisés en juillet à Ottawa, pourrait même témoigner d'une régression. Car l'administration américaine, farouchement opposée au concept même des négociations globales entre pays riches et pauvres, c'est-à-dire à la création d'un nouveau forum international plus égalitaire qui pourrait remettre en question les règles du jeu économique, a réussi une pirouette diplomatique de maître. Elle propose, ni plus ni moins, de nommer «négociations globales» sa propre conception, sa conception traditionnelle et inchangée, des rapports avec les pays en développement. Ainsi on sauve la face, mais on ne bouge pas d'un pouce. Le piège est grossier mais d'aucuns, dont notre propre secrétaire d'État aux Affaires extérieures, y sont tombés comme mouche dans le miel. «Les États-Unis, a déclaré M. MacGuigan sitôt après avoir entendu M. Reagan jeudi, ont formulé une politique complète, dont les négociations globales sont partie intégrante.» On se demande si M. MacGuigan parle parfois à M. Trudeau, qui a l'air de comprendre beaucoup mieux dans quelle gigantesque partie d'échecs, sans merci, il est engagé.

M. Reagan a pourtant eu la qualité d'être fort clair, sauf pour ceux qui ne veulent pas entendre, ou qui veulent étirer les mots au gré de leur fantaisie. Va pour les négociations globales, a-t-il dit, à condition que le «dialogue» ait lieu de pays à pays, ou avec des groupes régionaux, ou dans des agences spécialisées comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, ou même aux Nations Unies. Mais les Nations Unies ne devront jamais avoir préséance sur les organisations économiques internationales dominées par les grands pays industrialisés. C'était là, une description, complète en effet, du statu quo. Le président américain a également exigé que l'on ne négocie que «cas par cas», qu'on ne crée pas de nouvelles organisations (comme une filiale de la Banque mondiale qui soutiendrait des projets énergétiques dans les pays en développement), et que l'on ne mette pas en cause les politiques économiques intérieures des pays développés (comme les taux d'intérêts, on le suppose). Voilà encore une définition tout à fait limpide du statu quo.

Plutôt que de récuser cette attitude, le communiqué final a préféré diluer la potion amère en déclarant qu'il y aurait «avantage à soutenir, aux Nations Unies, avec conscience de l'urgence, un consensus pour lancer les négociations globales sur des bases dont il faudra convenir mutuellement, et dans des circonstances permettant d'espérer des progrès significatifs». Comprenne qui voudra, surtout les avaleurs de voeux pieux. Comme le déplorait en fin de semaine M. Trudeau, il n'y a là ni échéancier, ni programme de discussion, ni indices sérieux de la possibilité d'une reprise des pourparlers. Si le Canada entend continuer à jouer un rôle significatif, il devra reprendre la tâche à zéro, susciter de nouvelles rencontres, favoriser le forum des Nations Unies et y renforcer ses alliances, notamment avec la France, et essayer en toutes occasions de forcer l'administration américaine à y participer, à déclarer clairement ses engagements concrets.

On a beaucoup répété, autour de la conférence de Cancun, qu'il fallait surtout éviter d'isoler les États-Unis. Il ne faudrait pas confondre isoler et exclure. Seule la pression internationale, qui «isole» au moins psychologiquement, a fait jusqu'ici céder l'administration américaine, ne serait-ce que sur les mots. À trop vouloir présenter le régime Reagan comme moins intraitable qu'il ne l'est, on risque de le cautionner. C'est ainsi que la presse américaine, rassurée par le ronron d'optimisme forcé qui entourait la conférence, a presque adopté la rhétorique du président. Le «dialogue nord-sud» devient à ses yeux un simple artifice de langage, des mots «codés» et vides de sens, et les «négociations globales» formelles ne pourraient que se terminer par la domination des intérêts du tiers-monde sur ceux des pays industrialisés, cynique bataille de dirigeants politiques où le «développement» et l'aide aux plus pauvres n'auraient plus rien à voir.

Il est vrai que les dirigeants des pays du «sud» ne sont pas plus angéliques que ceux du «nord» autour d'une table de négociations, et que les tables de négociations ne sont jamais des forums animés par les seuls soucis supérieurs de l'équité et du partage. Mais négocier, c'est tout de même accepter d'équilibrer mieux; les sept ans de pourparlers internationaux sur le droit de la mer, qui ont enfin abouti à un consensus, l'ont montré. L'administration Reagan, on le sait, n'a pas sitôt mis les pieds aux Nations unies qu'elle a refusé ce consensus accepté par ses prédécesseurs, et bloqué ainsi l'adoption de ce traité international majeur qui, sans satisfaire le tiers-monde pleinement, le sert mieux que l'actuelle loi du plus fort. Les États-Unis redoutent, dans le dialogue nord-sud, un autre «équilibrage» du genre et préfèrent y mettre tout de suite un frein. Il n'y a rien de dangereux à «isoler» ce langage, à l'éclairer, et à s'en dissocier.

**Lise BISSONNETTE**

BIBLIOBUS

## *Métro*

*Il est bleu dehors, rouge dedans,*
*Vraiment bleu, vraiment rouge.*
*Il chante en démarrant, il glisse sur du caoutchouc.*
*C'est un beau gros jouet; offert par le maire Drapeau*
*Du temps où il donnait des cadeaux utiles.*
*Le cadeau coûte cher: il ne cesse de grandir.*
*Mais il y fait chaud l'hiver, frais l'été*
*Et c'est plein de monde.*

*J'aime le métro de Montréal.*
*Il a du style, comme la ville,*
*Dont il montre un peu l'âme.*

*Christian DUFOUR*

# LETTRES AU DEVOIR

## ■ *La qualité à l'aune de la quantité?*

Dans LE DEVOIR du vendredi 16 octobre, Mme Francine Lalonde, présidente de la FNEQ, nous fait de nouveau tourner le disque usé de la «qualité douteuse» qu'elle prend sur elle d'insinuer à propos de l'enseignement collégial privé. Je ne sache pas que Mme Lalonde soit présidente d'une quelconque corporation professionnelle autodisciplinaire l'autorisant à porter un jugement sur la tâche accomplie par ses collègues enseignants.

D'ailleurs, elle se garde bien d'apporter quelque preuve que ce soit à l'appui de son insinuation, si ce n'est pas le biais d'un sophisme gros comme le bras, que mes élèves de première année collégiale flaireraient sans peine à la toute première lecture de son texte. En effet, faisant allusion aux difficultés budgétaires auxquelles peuvent avoir à se buter les collèges privés, Mme la présidente de la FNEQ poursuit allègrement sa logique (?): «de sérieuses difficultés obligeant même certaines d'entre elles (maisons privées d'enseignement) à se défaire d'une partie non négligeable de leur personnel et en conséquence à diminuer la qualité de leur enseignement». Et voilà qui est fait: la quantité est garante de la qualité! Simple, n'est-ce pas, ce tour de passe-passe pour faire avaler la couleuvre?

Sans doute Mme Lalonde n'a-t-elle jamais entendu dire que ce n'est qu'au-delà ou en-deçà d'un certain seuil de quantité qu'achoppe la qualité. Mais c'est probablement là une nuance trop subtile pour qui veut accommoder la réalité à ses préjugés; et pourtant je sais plus d'un jeune collégien ou collégienne de 17 ou 18 ans qui savent très bien distinguer la qualité de la quantité et auxquels on ne fera jamais gober par exemple que l'affluence de véhicules sur nos routes aux heures de pointe améliore nécessairement la qualité de la circulation automobile. Il y avait beaucoup de sagesse dans le dicton de nos ancêtres: «C'est dans les petits pots qu'on trouve les meilleurs onguents», même si la mégalomanie de la civilisation contemporaine tendrait à nous faire croire que c'est la quantité qui assure la qualité.

Ce n'est pas nécessairement parce qu'il y a plus d'enseignants dans un collège que l'enseignement y est de meilleure qualité. La quantité n'a que peu à voir avec la qualité qui, de toute matière, ne se mesure pas à l'aune de la quantité.

Du reste, au chapitre des comparaisons entre la qualité de l'enseignement collégial public et celle du secteur privé, Mme Lalonde aurait avantage à se pencher sur la liste des lauréats des divers concours intercollégiaux annuels tel celui de la revue *Critère* entre autres. Elle aura la surprise de constater que, toute proportion gardée en regard du nombre de collèges et d'élèves de l'un et l'autre secteurs, les étudiants et étudiantes du collégial privé font excellente figure — ce qui n'est sûrement pas pour accréditer l'insinuation de la «qualité douteuse» de l'enseignement privé. C'est simple démarche objective que de voir la réalité plutôt que nos idées de la réalité.

Henri BERNARD

Montréal, 18 octobre

## ■ *Domrémy fermé*

*(Lettre adressée à M. Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales.)*

Les gens de Verdun qui ont besoin d'aide pour un problème d'alcool, de drogues ou d'abus de médicaments ne pourront plus s'adresser au Centre externe de Domremy, situé rue Wellington. La direction se dit obligée de fermer, en raison de vos coupures de budget. Au centre externe Domrémy de l'est de Montréal, on ne remplace pas non plus le psychologue parti en janvier dernier! Et ce n'est pas parce qu'il y a un manque de psychologues! Il y en a plus de 200 à Montréal qui se cherchent un emploi. Ici, comme partout dans le secteur de la santé, on coupe. Des départements ferment, des urgences aussi. Les listes d'attente s'allongent. Au moins, durant les grèves, il y a les services essentiels. A Domrémy secteur sud-ouest il n'y aura plus de service du tout. C'est probablement ça que votre collègue, le ministre des Finances, M. Parizeau, appelle «couper dans le gras». Pour nous, monsieur le Ministre, la santé, ce n'est pas un luxe. C'est un droit. Et, aujourd'hui, il se retrouve plus que jamais menacé.

YVON BLAIS
Psychologue

18 autres psychologues et travailleurs sociaux ont également signé cette lettre.

Montréal, 10 octobre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

**TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).**

# La lutte d'une femme dans le pouvoir des hommes

**par Lise Payette**

Lors du colloque de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec tenu ce dernier week-end à Montréal sur «les femmes et l'information», Lise Payette, journaliste et ancien ministre, a donné son témoignage sur la présence des femmes au sein du gouvernement et des lieux de pouvoir. Voici les principaux extraits des notes qu'elle avait préparées à cette occasion.

JE m'étais bien juré en entrant en politique de ne pas devenir un homme politique. Je voulais vivre cette expérience avec ma différence et forcer ce milieu résolument inperméable aux conditions de vie des femmes à me reconnaitre comme femme politique. J'y ai laissé des plumes, mais je ne regrette rien de ce choix fondamental. Peu de temps après l'élection, je me retrouvais titulaire du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières avec en prime une réforme de l'assurance-automobile qui avait été l'un des engagements fondamentaux de la campagne électorale de 1976. Je devais apprendre rapidement qu'entreprendre une réforme qui bouleverse les habitudes et les privilèges établis est une entreprise solitaire qu'on ne peut réussir qu'au risque de sa peau et de sa réputation(...).

Il ne faudra pas beaucoup de temps avant que tout le Conseil des Ministres, — à l'exception du Premier Ministre, dont j'ai le sentiment qu'il me regarde me débattre avec un sourire amusé se souvenant sans doute de son rôle dans la nationalisation de l'électricité, et d'un autre collègue pour d'autres raisons, — que tout le Conseil des Ministres soit contre la réforme de l'assurance-automobile. Je me suis souvent demandé si le Barreau, le Bac et les courtiers auraient osé utiliser les épithètes qu'ils ont utilisés à mon égard si le dossier avait été entre les mains d'un homme-ministre? Après toutes ces attaques personnelles, je n'ai pas eu d'autre choix que de maîtriser le dossier à un tel point qu'il n'y avait plus un chiffre, une statistique ou une donnée technique qui m'échappait jusqu'à ce qu'aucun journaliste, même le plus spécialisé et ils étaient rares... ne puisse me mettre en boîte.(...)

En politique, je suis convaincue que la crédibilité d'une femme est plus difficile à établir et à maintenir que celle d'un homme. Si je n'avais pas réussi l'assurance-automobile, je n'aurais rien fait d'autre en politique.. car le Conseil des Ministres fonctionne comme le hit parade.. si vous êtes en tête du palmarès, vous pouvez présenter d'autres dossiers qui vous tiennent à coeur. Si vous n'avez pas eu un hit.. dans les réalisations gouvernementales, votre pouvoir peut être extrêmement limité. Avec l'assurance-automobile, j'avais compris le rapport de force qu'est le pouvoir et j'allais mettre en pratique ma nouvelle science. Je suis restée au palmarès assez longtemps pour faire adopter le code de protection du consommateur.

Au Conseil des ministres, la forme la plus subtile de discrimination s'est souvent exercée au moment de la nomination de femmes à des postes supérieurs. Spontanément, au début, les propositions émanant de mes collègues quand il s'agissait de faire des nominations autant dans la fonction publique que dans les multiples organismes gouvernementaux ne comportaient que des noms d'hommes. Il m'aura fallu beauocup de ténacité et un certain sens du ridicule de la part de mes collègues pour qu'ils acceptent de refaire leurs devoirs presque chaque fois pour essayer de dénicher la femme, rarement les femmes, pouvant accéder à ces postes.

Au moment d'un remaniement ministériel, on m'a proposé de m'occuper plus directement de la condition féminine. Il n'y avait pas de ministère et on me suggéra un poste de ministre déléguée. Ma réponse fut immédiate. Il n'en était pas question. Ministre sans pouvoir sur les dossiers, moralement responsable de tout et privée de toute intervention significative, c'était un piège.

Comment avoir de l'influence autre que morale sur tous ces dossiers qui allaient débloquer fin 78 et surtout 79? Des milliers de femmes seraient touchées dans leur vie quotidienne par ces projets: les travailleuses avec la loi sur la santé et la sécurité, l'action-positive était déjà dans l'air, le classement moquette de la loi de la fonction publique qu'on devait revoir, les changements à la loi électorale concernant le nom des femmes, la loi du ministre de la Justice sur la perception des pensions alimentaires et le chapitre 2 du Code civil sur la réforme du droit de la famille... Ne pouvant piloter moi-même ces dossiers qui appartenaient à plusieurs de mes collègues et voulant m'assurer que j'aurais accès à ces projets de loi avant leur acceptation par le Conseil des Ministres, j'ai suggéré que la structure des ministères d'État serait la plus adéquate pour me permettre de coordonner et de surveiller le travail de mes collègues.

J'ai sincèrement cru qu'un vent de féminisme soufflait sur le gouvernement. L'ordonnance sur les congés de maternité était publiée, la loi des services de garde presqu'adoptée, les colloques sur la violence en voie d'organisation. Je l'ai cru et je l'ai dit publiquement... Je siégeais au comité des priorités, j'avais un mot à dire dans la préparation des budgets, et bon enfant mon collègue des Finances se laissa convaincre de régler enfin le cas des femmes collaboratrices de leur mari, dossier qui traînait depuis 10 ans. Le même ministre des Finances, en pleines négociations avec les employés de l'État, offrit, sans chantage, ni menace, un des congés de maternité les plus généreux qui existe en Amérique du Nord... Le Conseil des Ministres dans son entier, accueillait plus favorablement les dossiers concernant les femmes et comprenez-moi... Si Jacques Parizeau devenait féministe, il est normal que j'aie pu croire que le mouvement était irréversible et que tout le Québec était féministe...

Je l'ai dit publiquement et les féministes ont commencé à me mépriser. Le vent référendaire avait commencé à souffler... Tous les groupes de pression, gauche, droite, centre, se faisaient sentir... ça marchandait fort sur le parquet de la bourse constitutionnelle... les actions du oui, les obligations du non fluctuaient au moindre signe... on faisait la pluie et le beau temps pour un oui ou pour un non.

Ce qui m'était apparu comme un canal légitime pour faire avancer les dosseirs de condition féminine, un ministère d'État, allait vite se retourner contre moi. Pour mes collègues, je devenais l'emblème des revendications souvent contradictoires des femmes. Les femmes ne sont pas un groupe homogène, et il est facile pour un Conseil des Ministres quand les femmes ne sont pas unanimes dans leurs revendications de dire qu'elles ne savent tout simplement pas ce qu'elles veulent. C'est pourtant une exigence qu'un Conseil des Ministres n'a jamais envers tous les autres groupes de pression, qu'ils viennent du monde patronal, du monde syndical ou du monde des affaires...

À l'extérieur, je suis devenue celle que l'on blâme quand les dossiers vont mal... à l'intérieur je suis devenue celle qui n'était jamais satisfaire des dossiers présentés par ses collègues et à qui on commençait à reprocher de ne pas représenter toutes les femmes. Je ne règle pas ici mes comptes. Je ne veux pas non plus justifier mes décisions passées. J'essaie tout simplement de vous dire la difficulté de partager le pouvoir des hommes et la difficulté de l'utiliser correctement si on finit pas en attrapper une partie. Je sais mieux maintenant que les gouvernements ne peuvent pas être féministes. Au mieux, ils pourraient ne pas être mysogines. D'ailleurs pourquoi seraient-ils féministes? Le pouvoir tel qu'il est va bien aux politiciens. Et ceux-ci n'accorderont toujours aux revendications des formes que le minimum... celui exigé sous pression. Quand en plus les femmes font des revendications en tous sens, les politiciens qui rêvent d'homogénéité ont une excuse toute trouvée pour ne pas bouger...

Je suis tombée tout au bas du hit parade ministériel avec l'affaire des Yvette. (...)

Les politiciennes et les femmes de service qui ont alimenté le débat au printemps 1980 n'ont jamais plus reparlé des Yvettes. Elles en ont sans doute un peu honte. «L'amant des Yvettes», le chef de l'opposition, a par la suite égratigné bien des femmes dans des remarques cinglantes et sexistes sans que jamais le Forum ne se remplisse à nouveau.

C'est le parti au pouvoir, curieusement qui a succombé à la tentation de voir dans le mouvement des Yvettes la volonté réelle de toutes les femmes du Québec, de qui l'arrangeait bien. C'est le parti au pouvoir qui a fait sa campagne électorale sur la famille et des politiques natalistes. Les Yvettes lui avaient fourni l'excuse de faire ce qu'il avait toujours eu envie de faire.

Fini mon rêve d'un gouvernement féministe. Moi, je devais livrer ma dernière bataille sur un article du code civil... celui reconnaissant le divorce par consentement mutuel. Je devais y laisser mes dernières énergies car l'affaire des Yvettes m'avait exclue à tout jamais du palmarès des réussites ministérielles.

Les femmes sont des intruses dans le monde du pouvoir que ce soit en politique, en journalisme ou ailleurs où le pouvoir s'exerce. Il y a un prix à payer pour y être admise. Jusqu'à maintenant ce prix à payer a été le sacrifice de sa différence. C'est, à mon avis, un prix trop élevé et pire encore, c'est faire fausse route pour les femmes que d'accepter ce prérequis. Je crois que nous sommes maintenant assez nombreuses pour faire accepter notre statut de femmes professionnelles avec tout ce que nous sommes, sans avoir à maquiller notre identité première et profonde, celle de femmes. Il nous incombe à nous de paver la voie pour celles qui viendront après nous et de faire en sorte qu'elles n'aient pas à revivre ce que nous avons vécu et que nous vivons encore. Il nous faut à nous de la vigilance. Il nous faut aussi le courage de la place publique. Il faut dire ce que nous savons et refuser d'être les complices du silence.

Qu'est-ce que des femmes journalistes qui détiennent une parcelle de pouvoir ont fait ou peuvent faire pour faire éclater le mur du silence et de la sottise?

Il me semble que cela implique un choix essentiel qui pourra être considéré comme un péché mortel par les hommes-journalistes. Elles doivent abandonner la sacro-sainte objectivité, ce mythe, je dis bien ce mythe tenace entretenu par les hommes pour définir la coloration mâle de l'information. L'objectivité telle que les hommes prétendent la pratiquer m'est toujours apparue comme une supercherie. Se condamner à l'objectivité, c'est se condamner au temps qui défile interminablement sans jamais l'arrêter. Faire du journalisme, c'est d'abord choisir le temps, choisir dans le temps. Une histoire, c'est un choix. Et expliquer pourquoi il y a matière à histoire, à topo, c'est un reportage. Tout le monde sait que quelqu'un choisit sur le téléscripteur (...).

Vous savez comme je sais que la condition féminine est partout... Dans l'économie, dans la politique, dans les relations patronales-syndicales... Faire du journalisme de femme, c'est faire le «beat» économique en soulignant que les femmes servent de tampon à l'emploi, c'est démontrer que la fiscalité favorise la dépendance des femmes. Le piège, c'est le «beat» de la condition féminine comme en marge, en second plan, en fin de bulletin. Le journalisme des femmes demande de l'honnêteté c'est sûr, de l'impartialité, c'est évident, de l'objectivité, c'est un piège.

Les femmes-journalistes peuvent trouver plus confortable de mettre le petit pouvoir dont elles disposent au service de l'information telle que pratiquée par les hommes... plus confortable que de l'assumer directement. Elles peuvent s'efforcer de ne pas faire de vagues... de ne pas se faire remarquer et de faire le métier comme si elles étaient des hommes. C'est confortable mais ça ne mène nulle part.

Les hommes continuent de vouloir le pouvoir pour l'exercer eux-mêmes à leur façon. Nous, les femmes, nous commençons seulement à apprivoiser le pouvoir et nous voulons déjà le changer, l'humaniser, le transformer. Nous n'avons plus aussi peur du pouvoir... je crois même que le pouvoir commence à avoir peur de nous. C'est dangereux... il faudra être sur nos gardes.

La grande leçon que j'ai tiré de mon expérience de journaliste et de ministre, c'est que nous, les femmes, nous confondons souvent gagner une bataille et gagner la guerre. Les hommes qui exercent le pouvoir depuis si longtemps savent bien, eux, que pour gagner la guerre il faut parfois céder des batailles. (...)

# Il faut construire un «triangle énergétique»

**par Antoine Ayoub**

Les chefs d'État réunis à Cancun la semaine dernière ont amorcé le dialogue sur la «filière énergétique» sans pour autant en arriver à des conclusions fermes. Au cours de cette même semaine, le professeur Ayoub, de l'Université Laval et directeur du Groupe de recherche en économie de l'Énergie, proposait au Ve colloque international d'économie pétrolière une réflexion sur le même sujet. Nous en reproduisons de larges extraits.

IL est possible de souligner les conditions de départ à partir desquelles un dialogue constructif peut être amorcé.

La première et peut-être la plus importante de ces conditions est que les deux parties acceptent de considérer le dialogue comme le seul moyen pacifique, et malgré les apparences, réaliste pour régler le problème du partage des gains résultant du commerce international.

Car s'il est vrai que le mécanisme du marché libre peut présenter, dans certaines conditions, une grande utilité dans l'affectation efficace des ressources, il est tout aussi vrai que ce même mécanisme peut procurer la richesse extrême aux uns et la misère extrême aux autres. Il est donc nécessaire, quand on aborde la question de la répartition, de compléter, de corriger et même parfois de remplacer les exigences de ce mécanisme par des institutions et des règles de conduite qui viendraient pacifier, autant que possible, les manifestations excessives des rapports de force. L'alternative à ces «interventions acceptées» de part et d'autre dans le jeu du marché est une situation de disputes permanentes mettant en danger la réalité même de la croissance économique pour les uns et pour les autres. Il faut bien se convaincre, après tout, que la croissance économique continue d'une minorité au moment où la majorité croupit dans la misère représente une situation pour le moins fragile sinon explosive.

Ce problème de partage des gains de l'activité économique n'est pas nouveau pour les pays du Nord. Car, il s'est posé sur le plan interne pour tous ces pays dès la fin du siècle dernier. Ceux, parmi eux, qui ont eu la sagesse d'aménager les institutions adéquates pour diminuer les tensions que suscite inéluctablement tout problème de répartition de richesse et de revenu, ont pu effectivement faire l'économie d'une révolution pour atteindre la situation de «paix sociale relative» dans laquelle ils vivent aujourd'hui. Ce qui est vrai sur le plan national l'est aussi et le deviendra de plus en plus sur le plan des relations entre les nations. Il est vrai aussi que l'absence d'une autorité mondiale, qui viendrait jouer le rôle d'arbitre qu'assure l'État sur le plan national, complique beaucoup la solution du problème de partage des gains entre nations. Mais c'est là justement une raison supplémentaire qui milite en faveur du dialogue et non pas une raison de son abandon.

Il est absolument nécessaire pour le Nord, en deuxième lieu, de finir par se convaindre que le problème de l'énergie, malgré son importance, n'est pas tout; et que s'il faut parler d'énergie, il faut alors parler de tous les autres dossiers que le Sud trimbale avec lui, d'une conférence internationale à une autre, depuis des dizaines d'années sans que des solutions concrètes leur soient apportées.

À l'inverse, il faut que le Sud admette que n'importe quel «nouvel ordre économique» n'est pas, en soi, une garantie suffisante pour son développement économique futur. Par conséquent, il serait urgent de procéder sans tarder à des transformations internes profondes de ses structures pour lui permettre de tirer le maximum de profit d'un changement éventuel dans l'environnement international. À cet égard, l'exemple des pays de l'OPEP doit faire l'objet d'une mûre réflexion de la part des autres pays du tiers-monde, car cet exemple apporte un éclaircissement nouveau à beaucoup d'idées reçues concernant l'économie du développement. En effet, il s'avère maintenant évident — à l'encontre de ce que prônent les modèles de développement des années 50 et 60 — que la disponibilité en capital est, certes, une condition nécessaire mais pas du tout suffisante pour le développement, et que ce dernier est un phénomène complexe dont les côtés social et politique sont au moins aussi importants que le côté économique.

Une fois ces conditions de principes acceptées, il faut alors que le dialogue sorte enfin des généralités pour se consacrer entièrement à la discussion de projets concrets conduisant à l'application de ces principes de base. C'est à ce moment que le secteur pétrolier et énergétique prend toute son importance comme secteur-témoin des possibilités réelles d'une coopération mutuellement bénéfique pour le Nord et pour le Sud.

Si la crise pétrolière de 1973, par les bouleversements importants qu'elle a entraînés dans les rapports de force dans le monde, avait en quelque sorte poussé le Nord à s'assoir pour un temps à la table des négociations, il s'agirait aujourd'hui d'aller plus loin et de démontrer comment des projets concrets, dans le secteur de l'énergie, impliquant les pays du Nord, les pays de l'OPEP et les pays du tiers-monde, peuvent être imaginés et mis en application. Dans les lignes qui vont suivre, je voudrais dire deux mots à ce sujet en expliquant, par la même occasion, la liaison que le thème général de ce colloque établit entre le dialogue et les problèmes énergétiques.

Il est maintenant presque unanimement reconnu que, sur le plan énergétique, nous sommes rentrés dans une phase de transition dont l'objectif essentiel est la substitution ordonnée du pétrole classique par d'autres sources énergétiques physiquement renouvelables, écologiquement admissibles, économiquement rentables et géo-politiquement diversifiées. Une telle transition avec des contraintes aussi sévères ne peut évidemment se faire du jour au lendemain et n'implique nullement l'abandon, inconcevable pour de très longues années encore, du pétrole classique comme source d'énergie et surtout comme matière première pour des centaines d'industries d'aujourd'hui et de demain. Il est donc hautement important de continuer et même d'intensifier l'exploration pétrolière tout en investissant, dès maintenant, dans la recherche et la production des sources alternatives.

Or, il suffit de passer rapidement en revue la situation de chacun des trois groupes de pays impliqués (les pays du Nord, de l'OPEP et du Tiers-Monde) pour se rendre compte qu'une éventuelle coopération entre eux permettra au monde de traverser, avec le minimum de dégâts, cette difficile période de transition tout en assurant à chacun de ces trois groupes ses propres intérêts.

Pour les pays de l'OPEP, d'abord, il est de la plus haute importance pour eux de profiter de la rente pétrolière, qui ne peut durer éternellement, pour assurer à leurs futures générations une économie qui pourrait leur garantir des niveaux de revenus, sinon semblables à ceux d'aujourd'hui du moins assez rapprochés. C'est là un objectif que commande la simple justice entre les générations et que ne contredit nullement la rationnalité économique. En effet, que font les sociétés pétrolières d'aujourd'hui, sinon penser à l'après-pétrole et agir dès maintenant pour occuper une place soit dans le secteur de l'énergie, soit dans les autres secteurs économiques?

En dernière analyse, le comportement des pays producteurs se rapproche beaucoup du comportement de ses sociétés, surtout quand les pays en question disposent de capitaux qui dépassent la capacité d'absorption interne actuelle de leurs économies. Ces disponibilités en capitaux, qui, de toute manière, sont plus ou moins bien placées sur les marchés financiers et bancaires internationaux, peuvent devenir, dans une optique de coopération, un facteur puissant pour la mise en oeuvre de grands projets d'exploration et de production pétrolière ainsi que des projets de recherche et de production des substituts. Investis de cette manière, ces capitaux prolongent pour ainsi dire la durée de vie de la rente pétrolière que ces pays reçoivent aujourd'hui en compensation de l'épuisement progressif de leurs réserves pétrolières nationales.

Quant aux pays industrialisés, ils se trouvent aujourd'hui devant un problème à double facette. D'une part, l'alourdissement de leur facture pétrolière exige d'eux des ajustements économiques qui réduisent d'autant leurs capacités d'investir à court et à moyen terme. Mais, d'autre part, la solution à long terme de leurs problèmes énergétiques exige d'eux des investissements colossaux dans la recherche et la production de sources substituts dont il leur est difficile, dans l'état actuel des choses, d'assurer le financement.

L'atout important des pays industrialisés est qu'ils disposent d'une capacité technologique impressionnante capable, sur ce plan, de relever le défi énergétique de l'avenir. Dans ces conditions, le financement en partie des grands projets d'investissements énergétiques par les pétrodollars allège le fardeau des ajustements à court et moyen terme de ces pays, tout en leur permettant de ne plus remettre à demain l'exécution des travaux qu'il faut entreprendre dès aujourd'hui. Il va sans dire que la mise en oeuvre de ces projets aura des effets positifs sur l'ensemble de leur situation économique, surtout sur le chômage et l'inflation.

Les pays du tiers-monde, enfin, disposent dans la plupart des cas des potentialités énergétiques appréciables (je pense à l'énergie solaire et hydraulique, mais aussi au pétrole et au gaz) mais manquent généralement de capitaux et de technologie pour en tirer partie. Dans leur cas, qui est le plus dramatique, la production et la consommation d'énergie autochtone soulageraient beaucoup leurs balances de paiement lourdement déficitaires, diminueraient leur endettement et agiraient comme stimulant pour l'ensemble de leurs économies.

Plus on examine la situation de ces trois groupes de pays, plus on se rend compte qu'ils peuvent constituer, sur le plan énergétique, un «triangle mutuellement bénéfique» fondé sur des complémentarités réelles et non pas seulement souhaitées. Comment se fait-il qu'un tel triangle tarde encore à se mettre en place?

Pour ne pas être taxé de complètement naïf, je dois rappeler que je ne suis pas sans connaître un peu les problèmes techniques, politiques et économiques majeurs que soulève la réalisation d'une telle coopération triangulaire. Il faut dire, toutefois, qu'à chaque fois que j'ai eu l'occasion d'évoquer, devant des hommes d'affaires, des responsables politiques ou des chercheurs universitaires, la possibilité d'une coopération triangulaire dans le monde de l'énergie, un mot revenait systématiquement et inlassablement dans la discussion: la *confiance*. Avec elle tout est possible; Sans elle, les problèmes les plus mineurs deviennent insurmontables.

VENEZ JOUER DEHORS
Kino-Québec

POUR UNE INFORMATION COMPLÈTE ET PERTINENTE
LISEZ PLURIEL FÉMININ
Le magazine qui informe, divertit et ... écoute !
Vous y trouverez plusieurs articles traitant à fond des sujets d'actualités, des chroniques sur la politique, l'économie, la loi, l'automobile le cinéma, la littérature et d'autres tous signés par des journalistes de renom.

Un entretien avec Pauline Marois Ministre à la Condition féminine.

Le P.Q. achète les femmes et rembourse les maris.
Ou comment le P.Q. s'est servi adroitement de l'électorat féminin pour gagner des votes à peu de frais.

Femmes et accidents de travail.
La loi sur la santé et sur la sécurité au travail a des limites, notamment celle concernant les droits de la femme ou des travailleuses.

AU SOMMAIRE DE NOVEMBRE.

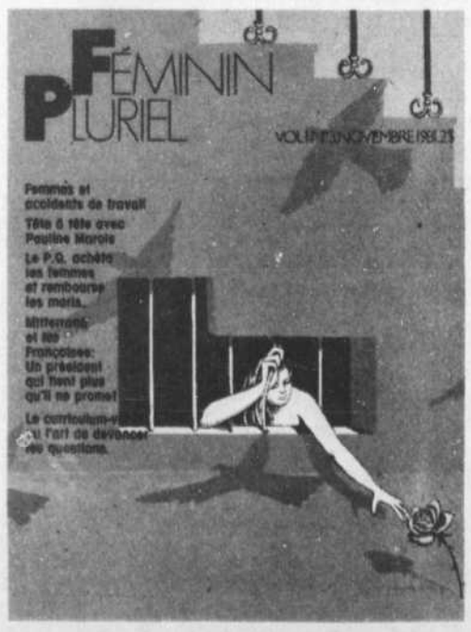

Les curriculum-vitae ou l'art de devancer les questions.
Des experts expliquent la meilleure façon de préparer son curriculum-vitae pour obtenir le poste désiré.

Le club 281: Des hommes nus pour ...
Du strip-tease à la mode d'aujourd'hui : les hommes se déshabillent et les femmes applaudissent.

Mitterand et les françaises: Un président qui tient plus qu'il ne promet.
Un regard scrute les premières initiatives du gouvernement français.

FÉMININ PLURIEL EST EN VENTE PARTOUT.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Ottawa

Les deux gouvernements n'ont pu s'entendre sur cette question et sont convenus de ne pas chercher à se traîner l'un et l'autre devant les tribunaux pour clarifier ce point. Pour les quatre taxes que prévoit le Programme fédéral, et que Saskoil aurait normalement dû payer, Ottawa renonce à taxer la compagnie de Saskatchewan mais en contrepartie le gouvernement de M. Allan Blakeney s'engage à verser des «octrois» équivalant à la taxe.

Selon le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, cette question de la taxation d'un gouvernement par l'autre, une zone grise de la constitution, devrait plutôt être discutée au niveau des ministres des Finances.

Quant au Programme énergétique, qui fêtera demain son premier anniversaire, son seul résultat a été d'amener plus de $60 milliards dans les coffres du gouvernement fédéral, au point que son déficit — actuellement de $14 milliards aura complètement disparu d'ici à 1985.

Mais l'objectif d'autosuffisance énergétique qu'il prétendait atteindre n'est toujours pas assuré. Les deux groupes financiers — Esso et Shell — qui devaient construire des usines de traitement des sables bitumineux, n'ont toujours pas annoncé leur intention de rouvrir leurs chantiers. Ce sont plus de 300,000 barils par jour qui sont en jeu et qui permettront au Canada, d'ici à 1987-1988, de réduire ses importations ou non.

M. Marc Lalonde a rappelé hier que les négociations ont toujours lieu avec le groupe Alsands (Shell) et qu'elles devraient commencer d'ici à la fin du mois avec Esso Resources.

L'essentiel du Programme énergétique se base sur un succès de l'exploration dans l'Arctique et au large de Terre-Neuve. Mais les résultats des forages de cette année sont décevants au point que Dome Petroleum commence à avoir des problèmes de crédibilité sur les marchés financiers.

Enfin, un important projet de loi — C-48 — mettant en place une série d'organismes et un régime fiscal particulier pour l'industrie pétrolière sur les Terres du Canada — de juridiction fédérale — demeure toujours en discussion à la Chambre des communes.

### ◆ Trudeau

progrès substantiels. C'est un optimisme qu'il fonde sur l'obligation, la responsabilité qui revient aux participants provinciaux et fédéraux de s'engager dans ces négociations avec un esprit d'ouverture, de compréhension, de respect réciproque et de compromis.

Mises à part les intentions et sentiments qui habitent les premiers ministres du Québec et des autres provinces, M. Ryan soutient que l'initiative appartient à M. Trudeau, parce que c'est son projet de rapatriement, et son caractère unilatéral, qui ont suscité des réactions dans toutes les régions du pays et ont engendré cette crise constitutionnelle.

Si jamais ce nouveau sommet constitutionnel devait aboutir à un échec, M. Ryan croit que ce serait très grave pour la stabilité du pays. Et si les premiers ministres ne parviennent pas à s'entendre, le chef du PLQ souhaite de se rendre à Londres et mettre un terme à cette action unilatérale. «Si chaque chef de gouvernement peut aller à la conférence avec toute la sincérité dont il est capable, il y aura moyen d'en venir à une entente».

En cas d'impasse, le PLQ maintiendra-t-il son appui au gouvernement Lévesque? Oui, mais dans le respect des principes énoncés par la motion votée par l'Assemblée nationale. Et cet appui, il menace de le retirer si le gouvernement continue à s'en servir pour fabriquer sa propagande dans les journaux et à la télévision.

C'est un auditoire coriace que celui des étudiants de faculté des Arts et Sciences. L'invité du dernier débat-midi, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, avait trouvé l'expérience laborieuse. Les étudiants n'ont pas été plus commodes pour le chef du PLQ qu'ils ont, à quelques reprises, interpellé sur le ton de l'impertinence.

Au départ agressifs, les intervenants se sont graduellement assagis et c'est par des applaudissements nourris qu'ils ont, en fin d'épreuve, remercié leur invité. La semaine prochaine, ce sera au tour du chef conservateur, M. Joe Clark, d'être sur la sellette.

Les moments de hautes tensions sont survenus lorsqu'un premier intervenant a suggéré à M. Ryan d'abandonner la direction du PLQ avant de se faire jeter dehors. Et aussi, lorsqu'un autre étudiant lui a reproché ses volte-face sur la question linguistique, ses promesses pendant la campagne référendaire et son incapacité à faire l'unanimité de son caucus autour de la motion du gouvernement Lévesque: «Est-ce de l'opportuniste électoral? Ou croyez-vous allez en faisant ainsi de la prostitution politique? Trudeau a raison, vous ne représentez plus l'opposition au Québec. Vous n'avez plus aucune crédibilité».

Interrogé sur les intentions du PQ de se lancer sur ls scène fédérale, M. Ryan s'est dit d'accord parce qu'il estime que la situation sera plus clair ainsi que la démocratie y gagnera de cette transparence. Il a toutefois émis l'opinion que ce pourrait bien ne pas être très bon pour l'image du PQ.

Quant à la décision du premier ministre Lévesque de reporter la date d'ouverture de la session de l'Assemblée national au 5 novembre, le chef de l'opposition y souscrit amplement. C'est justifié, dit-il, en ce que c'est trop proche de la conférence des premiers ministres et que la présence de M. Lévesque pour le début des travaux de l'Assemblée nationale est indispensable. Il voit en outre l'avantage que cela permettre au premier ministre de faire rapport aux parlementaires des résultats de la conférence constitutionnelle.

### ◆ Blakeney

Plus tôt à Ottawa, M. Blakeney avait manifeté une attitude beaucoup plus prudente et conciliante en déclarant que son gouvernement pouvait s'accommoder d'une demi-douzaine de formules d'amendement qui ont été mises de l'avant depuis quelques années.

Le premier ministre de Saskatchewan avait refusé cependant de donner des indices ou même de spéculer sur ce qui pourrait déclencher l'évolution vers un compromis.

Pendant ce temps, des pourparlers se sont engagés entre les représentants des gouvernements d'Ottawa et de Colombie-Britannique afin de préciser divers détails concernant la conférence de la semaine prochaine.

M. Bennett a pris l'initiative de réserver le Centre des conférences pour les 2, 3 et 4 novembre. Les provinces veulent des séances d'ouverture et de fermeture publiques.

À cela, M. Trudeau a répondu par télégramme avant de quitter Cancun que pour «préserver toutes les chances d'en arriver à des discussions constructives, je ne favoriserais pas personnellement la tenue de déclarations d'ouverture en public. Néanmoins, si vous et vos collègues demeurez convaincus de l'utilité de la chose, je suis prêt à y consentir. J'accepte par contre sans réserve l'idée de tenir en public la portion de la conférence consacrée aux déclarations de clôture.»

Il y aura entre le début et la fin des discussions en privé. On ne savait pas hier où exactement auraient lieu ces réunions, ni quelle forme elles prendront. C'est sur les aspects matériels de ces questions que les pourparlers se sont engagés hier.

## AUJOURD'HUI

Le Département de chimie à l'Université de Montréal, dans le cadre des conférences Barré, a invité sir Derek H.R. Barton (prix Nobel 1969). Il traitera de «L'invention de réactions radicalaires». Rendez-vous à 15 h à la salle M-415 du pavillon principal.

■

Le Département de géographie de l'U de M reçoit M. Henri Hétu qui a intitulé sa causérie «Comment «Parc nationaux et sites historiques» planifie et développe sites et parcs à l'échelle du pays», à 18 h, à la salle 430 de l'École Strathcona, 520 Côte Sainte-Catherine.

■

Le Club d'ornithologie et la Société de biologie de Montréal présentent à 20 h, salle E-310 du pavillon principal de l'U de M, une causerie intitulée: «Les mangeoires et les oiseaux d'hiver».

■

Une invitation de la faculté de musique de l'U de M. Deux élèves d'Alicia Mitchenko, Dominique Morel et Douglas Nemish donneront un récital de piano à 20 h, au 2375 côte Sainte-Catherine, salle 1020.

■

A midi, au Centre d'oecuménisme, 2065 ouest, rue Sherbrooke, il y aura visionnement d'un film de 60 minutes intitulé «Arsenal ou commerce d'armes» réalisé par Pierre Nadeau pour Radio-Canada. Pour inf.: 937-9176.

■

A 13 h 30, à la salle du Gesù, 1200 de Bleury, M. Julien Harvey, s.j., directeur de la revue Relations, commencera une série de cours sur la Sagesse dans la Bible.

■

De 19 h 30 à 22 h, au sous-sol de l'église Saint-Thomas-Apôtre, 8500 boul. Saint-Laurent, le père Jean-Yves Garneau, s.s.s., animera la première d'une série de cinq mardis consécutifs sur la «célébration de l'eucharistie dominicale». Pour inf.: 931-7311, poste 189.

■

Jusqu'au 29 se tiendra à l'Université Laval, un symposium sur la petite propriété forestière privée de l'Est du Canada qui s'adresse à tous ceux qui sont concernés par la gestion des forêts privées.

■

La Ligue des femmes du Québec invite toutes les femmes à son souper-causerie qui aura lieu à 18 h, dans ses locaux, au 2000, avenue Hôtel de Ville, angle Ontario. L'invitée sera Mme Michèle Jean, historienne et présidente de la Commission d'étude sur la formation des adultes. Contribution: $3 ou apporter un mets. Pour inf.: 845-3796.

■

Il y a marché aux puces, à l'église Mont-Royal Unie, 1800, boul. Graham, angle Lombard Crescent, Ville Mont-Royal, de 13 h à 20 h. Le café y sera servi. Entrée libre.

C'est à l'École polytechnique de Montréal que se tiendra un important colloque sur la productivité auquel sont attendus des dirigeants de la petite, moyenne et grande entreprise. Pour inf. et ins.: 344-4915.

■

L'Association des femmes de carrière et de professions de Ville-Marie tient son dînercauserie à 18 h à la Maison du commerce. Cette soirée sera consacrée à trois membres de l'Association, lesquelles parleront de leur succès vs leurs difficultés dans leur carrière respective. Pour inf.: 273-3697.

■

Le Centre de la pensée, 3818, rue Saint-Laurent, présente une conférence de M. Jean Migueres sur une aventure vécue de «rencontre du 3e type». Il raconte son histoire unique, son contact avec les extra-terrestres et comment il leur a servi de cobaye, avec preuves à l'appui. Rendez-vous à 20 h. Entrée: $5. Pour inf. et rés.: 849-8749, après 14 h.

■

Dans le but de mieux faire connaître l'Afrique et la mosaïque des pays qui la composent, la Faculté de l'éducation permanente de l'U de M propose dans le cadre de son programme: «Les belles soirées et matinées», trois rencontres avec M. Bernard Charles, professeur au département de Science politique de l'U de M. La deuxiqme de ces rencontres a lieu ce mardi à 19 h 30, au pavillon 3200, rue Jean-Brillant. Pour inf.: 343-6090.

■

Dans le cadre de son programme des activités d'information et de prévention, le secteur communautaire du Service d'orientation et de consultation psychologique de l'U de M organise une série de cinq soirées où la population peut, par l'intermédiaire de l'improvisation théâtrale, apprendre à mieux connaître ses droits et à les pratiquer de façon plus efficace. Le thème cette semaine est: «Au nom des stéréotypes! ... (relations sexistes). Rendez-vous a 19 h à la Cantine du 3e étage du Centre communautaire de l'U de M, 2332, boul. Édouard Montpetit.

■

«L'a consommation nous coûte un prix que nous ne pouvons plus payer». L'institut de futurologie appliquée du Canada vous propose à ce sujet, des moyens de réflexion et d'intervention. C'est un rendez-vous à 20 h, au 6507 De Châteaubriand. Entrée: $3, étudiants; $1.50. Pour inf.: 274-6471.

■

Cliniques de sang de la Croix-Rouge, à **Longueuil**, au Cégep Édouard-Montpetit, chemin de Chambly, de 10 h à 16 h; à **Manîwaki**, au Centre des loisirs, rue Laurier, de 14 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h 30; à **Montréal**, à la salle de repos des dames, 9e étage du magasin Eaton, de 9 h à midi et de 13 h 30 à 16 h 30.

### ◆ Voilier

130,000 Cubains — se sont rendus illégalement par mer sur des embarcations de fortune surchargées.

Trente des naufragés ont réussi à gagner la plage à la nage dans les hautes vagues, a indiqué un porte-parole des gardes-côtes. Les autorités estiment que le capitaine du bateau et les trois hommes d'équipage, tous haïtiens, sont parmi les survivants et ont pris la fuite après avoir gagné la plage.

Les corps des noyés ont été roulés par les vagues sur la plage avec des débris du bateau dont la partie supérieure était encore visible de la côte.

Trois bateaux et trois hélicoptères des gardes-côtes ont patrouillé toute la matinée autour du lieu du naufrage pour tenter de retrouver des survivants. Les autorités ont déclaré la région sinistrée, mais estimaient en fin de matinée qu'il n'y avait plus d'espoir de retrouver de naufragés encore en vie.

Le bateau surchargé avait été secoué par deux grosses vagues dans la nuit de dimanche à lundi et avait commencé à faire eau. Hier au petit matin, une dernière lame a eu raison du voilier qui s'est disloqué à moins d'un km de la plage, jetant ses occupants à l'eau.

L'épave a été poussée jusqu'à quelques mètres du rivage par les vagues de 1,5 mètre. La mer rendait un à un les corps des noyés sous les yeux horrifiés des quelque 2,400 habitants de la petite localité venus apporter leur aide aux survivants. Ils ont porté assistance aux victimes avec des couvertures et des boissons chaudes en attendant les autorités.

Parmi les victimes, une femme vraisemblablement enceinte et un adolescent, a indiqué la police. Les dépouilles ont été placées dans des sacs en plastique, puis transportées en ambulance à la morgue.

Les survivants semblaient en bonne condition de santé, a déclaré un porte-parole de la police. Ils ont reçu des soins pour éliminer les traces de leur long séjour dans l'eau froide, mais aucun n'a été hospitalisé.

Au nombre de 30 (20 hommes et 10 femmes dont une est enceinte) les survivants seront remis aux autorités d'immigration de Miami, a déclaré la police.

Les réfugiés avaient quitté Haïti le 26 août. Ils avaient passé un mois dans les Bahamas avant de quitter cette île des Caraïbes pour la Floride il y a six ou sept jours, ont-ils raconté aux autorités.

Leur bateau était surchargé. Un garde-côte a estimé que ce type de voilier ne pouvait plus être considéré comme sûr au-delà de neuf ou dix personnes au maximum à bord.

Le naufrage est survenu quelques heures après la première interception d'un bateau de réfugiés haïtiens en haute mer par les gardes-côtes américains appliquant la décision du président Reagan de freiner l'immigration illégale des Haïtiens aux États-Unis.

Le bâtiment garde-côtes Chase avait intercepté dans la nuit de dimanche à lundi un petit voilier en bois avec 57 personnes à bord. Les gardes-côtes avaient à peine recueilli les passagers à bord du Chase que le voilier sombrait, à 193 km au large de Port-au-Prince. Conformément à l'accord américano-haïtien sur la limitation de l'immigration haïtienne aux États-Unis, ces réfugiés devaient être rapatriés hier après-midi en Haïti.

D'autre part, l'opposition haïtienne en exil a mené hier une opération spectaculaire en lançant, à partir de deux avions, 100,000 tracts sur la capitale Port-au-Prince et sur les cinq principales villes du pays. Ces tracts promettent au peuple haïtien que «1981 sera l'année de la libération» et demandent aux différents corps armés d' «attendre le mot d'ordre pour re tourner contre Duvalier les armes qu'on vous a données pour vous enchaîner.»

Joint par téléphone à Miami, où se trouve le siège de son parti, le Parti populaire national haïtien (PPNH), M. Bernard Sansaricq a déclaré au DEVOIR que les deux bimoteurs avait décollé de «notre base située dans un pays d'Amérique centrale» (qu'il a refusé d'identifier plus précisément mais qui pourrait être le Costa-Rica ou le Honduras) et avaient survolé le territoire haïtien pendant une heure sans être inquiétés.

Les deux avions, ayant à bord trois personnes chacun, sont arrivés ensemble au-dessus de Port-au-Prince qu'ils ont survolée à très basse altitude (800 pieds), prenant cependant la précaution de se maintenir à environ deux kilomètres du palais présidentiel qui est équipé de batteries anti-aériennes. L'un des avions a poursuivi son vol vers le nord, au-dessus des villes de St-Marc, Gonaïves et Cap-Haïtien. L'autre est allé vers le sud, survolant Jacmel et Les Cayes.

Au cours de cette opération, les avions ont largué 100,000 tracts, dix mille brochures de huit pages et autant de petits drapeaux haïtiens bleu et rouge. Le PPNH, qui a été fondé à Miami en mai 1981 par M. Sansaricq et déclaré avoir cinq mille membres aux États-Unis, explique son programme dans les brochures: «Nous constituons la réponse au duvaliérisme et au communisme», affirme le PPNH qui se situe nettement à droite sur l'échiquier politique et rejette tout accord avec les organisations récemment réunies à Panama ainsi qu'avec la formation de M. Leslie Manigat.

«Ces gens sont trop à gauche», déclare M. Sansaricq qui refuse également de collaborer avec le banquier Clémard Joseph-Charles, qu'il trouve «trop à droite». En revanche, ajoute-t-il, «nous collaborons avec le Parti agricole industriel national» (PAIN), dont certains éléments ont rejoint M. Manigat, ainsi qu'avec le Parti social-chrétien de M. Grégoire Eugène qui a été expulsé d'Haïti à la suite de la vague d'arrestations du 28 novembre dernier.

M. Sansaricq affirme avoir «beaucoup de sympathisants au sein de l'armée, des Léopards et de la milice» (tontons macoutes) sur lesquels le PPNH compte pour renverser le régime des Duvalier lors d'une opération qui serait coordonnée avec des éléments armés venus de l'extérieur. Tout en voulant «respecter la neutralité des États-Unis», il espère que Washington «regardera d'un bon oeil notre intervention, qui ne sera pas lancée depuis le territoire américain».

«Nous souhaitons établir des relations très étroites avec les États-Unis, en particulier pour arrêter le flot des réfugiés, lorsque nous aurons pris le pouvoir, dit-il, et nous établirons un gouvernement fort pendant deux ans avant d'autoriser le fonctionnement des partis politiques et d'organiser des élections». On n'en est pas encore là bien sûr, mais l'opération réalisée au-dessus d'Haïti montre bien que l'opposition, profitant de la faiblesse du régime, est mobilisée pour la course au pouvoir.

*Côte-Saint-Luc, Verdun et LaSalle*

# Montréal veut annexer des portions de trois banlieues

**par Alain Duhamel**

Dans les amendements à sa charte qu'elle proposera à l'Assemblée nationale, la Ville de Montréal annexe du territoire des villes de Verdun, LaSalle et Côte-Sainte-Luc.

Dans les deux premiers cas, l'administration montréalaise désire annexer des terrains où elle a construit d'importants équipements. Il s'agit de l'usine de filtration Atwater, dans Verdun, et de l'usine de filtration Charles-J.-Desbaillets, dans LaSalle.

Dans le cas de Côte-Saint-Luc, toutefois, l'administration montréalaise réclame deux enclaves de cette banlieue où le laxisme des règlements de zonage compromet la qualité de vie des Montréalais du voisinage. Dans ces enclaves, séparées physiquement du corps principal de la municipalité de Côte-Saint-Luc, des projets de construction à haute densité se préparent. Or, dans les quartiers montréalais voisins, la trame urbaine essentiellement résidentielle ne pourrait accueillir, sans compromettre la qualité de vie des citoyens, une circulation accrue imputable à la présence d'immeubles en hauteur dans une banlieue. «Le développement risque de s'effectuer au détriment des résidents des quartiers avoisinants», affirme l'administration municipale dans ses notes explicatives au soutien de sa proposition.

Le conseil municipal de Montréal, à son assemblée d'hier soir, a étudié un projet d'amendement à la charte municipale comportant quelques nouveaux articles ajoutés en dernière heure.

Toutefois, le projet révisé d'amendement à la charte ne comportait pas l'intention de l'administration municipale, annoncée plus tôt cette année dans un avis public, d'annexer l'île Sainte-Thérèse pour les fins du port de Montréal. Cette île du Saint-Laurent est depuis quelques années un centre de la nature administré par le ministère québécois de l'Environnement. Les projets d'expansion du port de Montréal vont toujours dans la direction est vers cette île qui se trouverait dans le territoire de Pointe-aux-Trembles.

Pour la seconde fois depuis 1980, la Ville de Montréal tentera de lever l'hypothèque de certaines dispositions de la loi sur le déficit olympique. Le gouvernement québécois avait obligé l'administration municipale, en 1976, à mettre en garantie de son emprunt de $214 millions les revenus de transfert provenant de la taxe de vente au détail. Les villes ne touchant plus de revenu de cette taxe depuis la réforme de la fiscalité municipale, la Ville de Montréal affirme que cette disposition ne se justifie plus. Cependant, la loi sur la fiscalité municipale a substitué à cette garantie les revenus provenant des en-lieux versés pour les réseaux d'électricité, de gaz et de télécommunications.

L'administration municipale affirme qu'elle a refinancé cet emprunt et que cette garantie n'est plus exigée de ses créanciers.

Il y a deux ans, le ministère des Finances s'était opposé à cette proposition de la Ville de Montréal.

# En trois mois, 700 Québécoises ont bénéficié du retrait préventif

**par Gilles Provost**

En trois mois à peine, environ 700 Québécoises ont dû être retirées préventivement de leur milieu de travail parce que leur occupation comportait des dangers physiques pour l'enfant qu'elles portaient ou qu'elles allaitaient, a révélé hier la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Cette possibilité d'un retrait préventif de la femme enceinte n'existe pourtant que depuis le début de juillet et on peut présumer qu'un grand nombre de travailleuses ignorent encore leur droit en cette matière.

Dans les 226 cas où le dossier est maintenant fermé, les femmes retirées du travail ont été indemnisées en moyenne pendant 62 jours, révèlent les statistiques préliminaires de la CSST.

Un porte-parole de la Commission a aussi exprimé la crainte que des travailleuses n'aient peur d'indisposer leur employeur en faisant une demande de ce genre. Pour cette raison, il a tenu à préciser que ce régime ne pénalise l'employeur d'aucune manière.

Les indemnités requises sont en effet prélevées à même un fonds spécial et les retraits préventifs ne sont pas comptabilisés de la même façon que les accidents dans le dossier des employeurs. Ces retraits du travail, notamment, n'entraînent pas d'augmentation de la cotisation de l'entreprise au régime d'indemnisation, affirme la CSST.

Au total, la CSST dit avoir reçu 730 demandes d'indemnisation pendant les trois premiers mois d'application de ce nouveau droit pour les travailleuses. De ce nombre, environ 16% demeurent «à l'étude» et 4% (27) ont été refusés par la Commission, aux yeux de qui la demande n'était pas justifiée. La moitié des femmes qui ont demandé à se prévaloir du régime reçoivent encore des indemnités.

La loi sur la prévention des accidents et maladies du travail prévoit aussi que l'employeur peut affecter à une autre tâche, inoffensive celle-là, la femme qui a des raisons de craindre pour sa santé ou celle de l'enfant qu'elle porte ou allaite. Les représentants de la Commission ont été incapables de préciser combien des femmes ont bénéficié d'un tel changement de fonction jusqu'à maintenant.

### ◆ Pacifisme

donne des motifs supplémentaires de vindicte à ceux qui souhaitent privilégier les dépenses sociales contre celles de défense.

Il a suffi, pour que le mouvement prenne conscience de lui-même et enrôle des couches deplus en plus larges de la population, que le ton change à Washington. La République fédérale découvrait tardivement que les missiles à moyenne portée en Europe permettraient aux États-Unis de détruire des cibles soviétiques sans risquer de riposte sur leur territoire. Le sauveur, l'allié américain, devenait brusquement celui par qui le malheur peut arriver.

Anti-américanisme? non, antireaganisme, répond-on unaniment dans les rangs des pacifistes. Les relations entre Bonn et Washington n'étaient déjà pas au beau fixe à l'époque du président Carter. Mais, à une prise de distance mesurée a succédé dans l'opinion un vif désir d'indépendance. L'exaltation par M. Reagan d'une Amérique pure et dure a réveillé l'anti-américanisme qui, dans les années 60, avait été le cheval de bataille des gauchistes. Le langage de M. Reagan, sa vision manichéenne du monde, ne sont en outre plus recevables par ceux des Allemands de l'Ouest qui ont bénéficié concrètement de l'Ostpolitik, dans leurs rapports avec la RDA. Même s'ils ne contestent pas la suprématie militaire soviétique, ce n'est pas en elle, mais dans le langage que lui oppose Washington qu'ils voient la source d'un possible conflit. La décision américaine de produire la bombe à neutrons à renforcé les craintes.

Le général Haig ne pouvait guère dans ces conditions attendre de Berlin-ouest un accueil chaleureux. Une de ses petites phrases a achevé d'exaspérer: «Il y a des choses pires que la guerre». On la cite encore dans les milieux pacifistes comme une insupportable arrogance. Si paradoxal que cela puisse paraître à Berlin-Ouest, l'Amérique a cessé d'être considérée comme le protecteur par tout un courant de l'opinion, qui n'entend plus recevoir d'elle de leçons.

Dans la même ville, mais de l'autre côté du mur, le quotidien du parti encense à longueur de «une» les manifestants du secteurs occidental qui n'en sont pas gênés. Inconscience ou malentendu? L'épouvantail communiste en tout cas a singulièrement pâli. Du côté des «alternatifs», on estime que l'anti-communisme de papa a fait long feu. Devenu allergique aux idéologies, le mouvement alternatif qui a grandi à l'abri du mur de Berlin a développé une mentalité du «chacun chez soi» qu'il attribue également à l'autre partie. L'Afghanistan est aussi loin pour les alternatifs que le Vietnam était proche, il y a quinze ans, pour le mouvement étudiant.

La participation du DKP ou d'autres groupes d'obédience communiste aux manifestations pour la paix préoccupe davantage les états-majors des Églises et des partis que la base. «Leurs motifs ne sont pas les nôtres, mais qu'importe, si nous servons le même but», dit en substance le pasteur Albertz, ancien maire SPD de Berlin-Ouest. Il fait valoir la très faible importance numérique des communistes ouest-allemands et se réfère à la vertu de tolérance. Du côté du SPD, les partisans du désarmement prennent leurs distances d'avec les groupes «K», tout en manifestant avec eux. L'état-major, soucieux de préserver autant que faire se peut l'unité du parti, évite jusqu'à présent de prononcer des excommunications.

Les organisations protestantes sont incontestablement le fer de lance du mouvement. Des hommes comme le pasteur Albertz à Berlin-Ouest ou le pasteur Eppler, membre du présidium du SPD à Bonn assurent le relais dans les institutions politiques. Le débat a été moins nettement tranché du côté catholique, où la hiérarchie s'en tient aux principes énoncés par le pape Jean XXIII dans l'encyclique Pacem in terris. Mais le mouvement Pax Christi et les 650,000 membres des jeunesses catholiques n'ont pas attendu la bénédiction épiscopale pour se lancer dans le mouvement.

Les arguments théologiques mis à part, deux grands courants se dessinent: celui qui, au-delà du refus des euromissiles, prône la dénucléarisation de la République fédérale, ou d'une partie de l'Europe. D'autre part, celui qui, tout en s'élevant contre la poursuite de la course aux armements, souhaite que la politique fédérale de défense soit redéfinie dans le cadre de l'alliance atlantique.

Parmi les premiers, les écologistes, noyau le plus structuré du mouvement alternatif, dont le combat contre le nucléaire militaire est la suite logique de celui mené contre le nucléaire civil. La grande expérience de ce mouvement, sa faculté de mobiliser des secteurs très divers de l'opinion sur des thèmes précis, à travers le «Burgerinitiativ», les comités d'action, ont été un apport considérable au mouvement pour la paix. Son «non» aux armes nucléaires est total; il ne s'accompagne pas pour l'instant du même effort en vue de formuler des propositions de rechange que lorsqu'il s'agit d'énergie.

Dans d'autres secteurs du mouvement alternatif, on rejette en bloc le discours politique des blocs. On refuse d'argumenter sur les rapports Est-Ouest et on se borne à constater «l'incommensurable absurdité» à laquelle ils ont mené le monde. Ces gens croient en l'avènement d'un langage authentique qui serait celui des peuples, non des politiciens. Lorsqu'on leur demande s'il n'y a pas là une naïve illusion, ils répondent qu'ils sont les militants de l' «utopie concrète» et que tout ce que le mouvement alternatif a réalisé à Berlin-Ouest semblait au départ impossible.

Proches de cette sensibilité, certains intellectuels de gauche font valoir qu'on ne peut à la fois vouloir la paix et contribuer à l'accumulation d'armements qui portent en eux la menace de l'anéantissement de la planète. Dans leurs discours se profile l'idée du neutralisme, récurrente dans l'histoire de la RFA.

En 1968 déjà, M. Egon Bahr, alors fonctionnaire du ministère des affaires étrangères imaginait après d'autres la dissolution des deux alliances et leur remplacement par un système de sécurité pour l'Europe centrale. Ce scénario débouchait sur la réunification des deux Allemagnes. Aujourd'hui, pour la plupart des apôtres d'une Europe dénucléarisée (aux contours d'ailleurs incertains), le désarmement doit être unilatéral et la RFA doit en être le pionnier.

D'autres, moins ambitieux, rejettent le qualificatif de pacifistes. Ils souhaitent, comme le général Bastian, limiter les capacités de défense au strict minimum et contestent la théorie des équilibres selon laquelle la dissuasion ne peut jouer que dans l'équilibre des forces.

Le dernier congrès du SPD n'avait souscrit à l'installation de nouveaux missiles que dans l'hypothèse où les accords SALT 2 seraient ratifiés et où des négociations sur les armes à moyenne portée en Europe seraient engagées entre Washington et Moscou. Très rapidement, devant les modifications de la situation internationale et l'absence de tout progrès prévisible sur ce deuxième point, des parlementaires du parti, comme M. Karstens Voigt, demandaient que soit rouvert le débat sur la décision de l'OTAN. Progressivement, le fossé se creusait à la base entre les militants socialistes traditionnels, orientés vers l'action syndicale, et ceux qui, avec d'autres forces de gauche ou avec les mouvements confessionnels, s'engageaient en faveur du désarmement. Le député Oskar Lafontaine contestait la suprématie militaire soviétique. Au sein du présidium du SPD, M. Erhard Eppler proposait que l'installation de nouveaux missiles soit différée jusqu'à l'aboutissement des négociations Est-Ouest. Le président du parti, M. Willy Brandt, tout en essayant de contenir les extrêmes, se posait en défenseur de la politique de détente et laissait entendre qu'elle était compromise par la politique de défense du gouvernement. Artisan de la détente, M. Brandt est aussi celui de la politique d'intégration au sein du S.P.D. qui a permis au parti de récupérer une fraction de la contestation extra-parlementaire des années 60 et pourrait lui permettre aujourd'hui de récupérer une partie de la contestation pacifiste. À cela M. Schmidt oppose, sur les questions de défense et d'énergie en particulier, une attitude autoritaire qui irrite de plus en plus dans le parti. Ce conflit entre les deux hommes sur la nature de la social-démocratie se superposera en avril, lors du congrès de Munich, à celui sur les euromissiles.

Un vote de défiance au chancelier sur cette question serait suicidaire pour les sociaux-démocrates. La survie de la coalition dépend en effet de la capacité du parti libéral (F.D.P.) à tolérer l'aile gauche du S.P.D. Si les jeunes démocrates et certains dirigeants du S.P.D., comme M. Borm, se sont engagés dans le mouvement contre les euromissiles, ils ne peuvent compter que sur un tiers à peine des libéraux contre une direction qui reste ferme sur l'application de la résolution de l'OTAN.

Du côté des chrétiens-démocrates, le mouvement pour la paix, ne serait-ce que par le rôle qu'y jouent les Églises ne peut laisser totalement indifférent. La démarche que vient de faire à Washington le maire de Berlin-Ouest, M. Von Weizsäcker, proposant la renonciation au stationnement des armes à neutrons contre un retrait des chars soviétiques de R.D.A., témoigne d'une certaine sensibilité de l'aile la plus libérale de la C.D.U. au mouvement pour le désarmement. Il est évident cependant qu'une coalition des libéraux avec la C.D.U. n'envisagerait ni de remettre en cause ni même d'aménager la résolution de l'OTAN sur les euromissiles. Suicidaire pour le S.P.D., un renversement de coalition le serait encore plus pour les adversaires de ces armes.

Les sociaux-démocrates iront-ils jusque-là? Certains, comme le pasteur Albertz souhaitent poursuivre leur combat, même à ce prix. Au-delà de l'échéance du printemps, une autre question est posée: le mouvement pour la paix connaîtra-t-il l'éphémère carrière de ses prédécesseurs ou la vague est-elle si profonde que tout pouvoir, à l'avenir, devra en tenir compte?

**Prochain article: Grande-Bretagne: les «unilatéralistes»**

## *27 octobre*

**par la PC et l'AP**

**1980:** sept nationalistes irlandais emprisonnés en Irlande du Nord entament une grève de la faim pour obtenir le statut de prisonniers politiques;

**1978:** le prix Nobel de la paix est décerné conjointement au président Anouar El Sadate et au premier ministre israélien Menahem Begin;

**1966:** l'Assemblée générale des Nations-unies met fin au mandat de l'Afrique du Sud sur le Sud-Ouest africain;

**1951:** l'Égypte abroge son traité d'alliance conclu en 1936 avec la Grande-Bretagne et l'accord de 1899 sur le Soudan;

**1871:** la Grande-Bretagne annexe les champs diamantifères de Kimberley, en Afrique du Sud;

**1870:** les troupes françaises font leur reddition aux Prussiens à Metz;

**1806:** l'armée napoléonienne occupe Berlin;

**1789:** une tentative de débarquement française en Irlande est repoussée.

Il est né un 27 octobre: le président américain Theodore Roosevelt (1858-1919).

LE DEVOIR

CAHIER

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Montréal, mardi 27 octobre 1981

# Commerce de détail: l'avenir passe par le regroupement pour les petites entreprises

**par Donald Roy**
*de la Presse Canadienne*

Le regroupement offre les meilleures perspectives d'avenir pour la petite entreprise, oeuvrant dans le commerce de détail. C'est le constat unanime qui se dégage d'un panel tenu hier sous l'égide de la Chambre de commerce de Montréal dans le cadre de la Semaine de la petite entreprise, et dont le thème portait sur «l'avenir du commerce de détail». Plus de 250 personnes assistaient à cet événement. En se regroupant dans des associations, comme par exemple Ro-Na pour la quincaillerie ou Prestige pour le meuble, les commerçants pourront mieux faire face à la concurrence des grandes chaînes, la plupart du temps étrangères, et contribuer à régler ce qui serait leur problème majeur, celui de l'image, c'est-à-dire l'identification facile par la clientèle.

En se regroupant, les commerçants peuvent bénéficier d'un pouvoir d'achat accru, de services de publicité, d'informatique, d'assurances à meilleur taux, d'études diverses, comme par exemple sur les marchés et la motivation de la clientèle, etc.

Toutefois, on reconnaît qu'en adhérant à un regroupement, un commerçant perd un peu de son indépendance, et souvent l'image personnelle de son commerce sera éclipsée par celle du groupe auquel il appartient. Mais de l'avis des panélistes, les bénéficies du regroupement compenseront largement les inconvénients.

Après avoir adhéré à un regroupement, le commerçant devient dégagé d'une foule de soucis, et peut consacrer plus de temps à la planification et à l'élément le plus important de son entreprise, le client.

Des chiffres fournis par des spécialistes démontrent que les membres de regroupements s'en sont mieux tirés. Par exemple, de 1961 à 1978, au Québec, la part de marché détenue par les marchands indépendants a chuté de 74.7% à 66.8%. Depuis cette date, on remarque un regain de vitalité chez les indépendants qui se sont regroupés, par exemple dans les secteurs de la quincaillerie, du meuble, des articles de sport et de l'alimentation.

Par contre, dans les secteurs où il n'y a pas eu de regroupements, on remarque un recul, comme dans le vêtement et la chaussure, ou encore un balayage pur et simple, comme pour la restauration ou la vente d'équipements électroniques, ainsi que les magasins à rayons.

Selon les spécialistes, les grandes chaînes ont décidé de ralentir, pour des raisons d'ordre stratégique, leur croissance au Québec, mais ce n'est que temporaire.

D'ici à ce qu'elles lancent une nouvelle offensive sur le marché québécois, les commerçants indépendants doivent profiter de ce répit pour s'organiser, et se regrouper.

La question des centres commerciaux a également été abordée. Pour contrer leur concurrence, il n'y a pas d'autre façon que de revaloriser les centres-villes. Un exemple a été apporté, celui de la Plaza Saint-Hubert, à Montréal.

À cet endroit, une association de marchands s'est formée dès 1953 pour améliorer la rue Saint-Hubert, et réclamer des autorités les changements demandés. La Plaza Saint-Hubert est devenue en 1980, la première Société d'initiative et de développement des artères Commerciales à Montréal (SIDAC). La SIDAC a pour but de regrouper les marchands d'une même rue en association. Son financement est assuré par une taxe d'affaires spéciale prélevée par la ville de Montréal pour le compte de l'association. Le SIDAC détermine ensuite les améliorations qu'elle voudrait voir apporter et en discute avec les autorités concernées.

Les organismes du type SIDAC sont présentement possibles à Montréal, en vertu de sa charte, et le seront dans les autres villes dès que la législation provinciale appropriée aura été approuvée.

## *Quand les commerçants se défoulent...*

Le panel sur l'avenir du commerce de détail, qui ouvrait la Semaine de la petite entreprise, hier, a permis aux petits commerçants de se défouler poliment.

Ainsi, pour M. Serge Langevin, président de Hobby Universel, les chambres de commerce sont inaccessibles aux petites entreprises. «Messieurs de la Chambre de commerce, descendez de vos tours d'ivoire, devait-il s'exclamer».

Quant aux banquiers, ils ne veulent prendre aucun risque. Pourtant, selon M. Langevin, ils souffriront eux aussi lorsque les petits commerces seront fermés.

Du côté des gouvernements, ils n'envoient jamais rien d'autre que des formulaires à remplir. «À chaque mois, je reçois ma dose d'enveloppes brunes, de dire M. Langevin. Qu'ils envoient donc une enveloppe blanche pour une fois».

Pour le vice-président aux finances de Prestige, un regroupement de marchands de meubles, M. Léo Thibeault, la complainte de l'entrepreneur ne dure heureusement que cinq jours.

Le lundi, il apprend que le taux de chômage a augmenté, et que de ce fait sa clientèle va diminuer. Le mardi, il apprend qu'il y a 31% de plus de commerces au pays que l'an dernier, ce qui n'améliore pas la situation de la concurrence. Le mercredi, il entend à la radio que l'inflation monte, et que ses clients auront moins d'argent à dépenser. Le jeudi, il apprend de la Banque du Canada que les taux d'intérêt montent, et qu'il doit donc encore plus d'argent à son banquier. Le vendredi, ses fournisseurs lui annoncent qu'ils ont haussé le prix de leurs marchandises. Heureusement, les samedi et dimanche sont consacrés, à la radio et à la télévision, aux faits divers.

# Le Permanent acquiert Inter-Cité

**par André Bouthillier**

La compagnie de courtage immobilier Le Permanent vient d'acheter le courtier Inter-Cité, de Québec, le plus gros vendeur d'immeubles indépendant de la province. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

Non seulement cette acquisition assure-t-elle au Permanent une pénétration longtemps attendue dans le marché de Québec et des régions avoisinantes, mais elle lui permet de passer du quatrième au deuxième rang des firmes de courtage immobilier les plus importantes sur le territoire québécois.

L'annonce de la fusion a été faite hier par M. Paul Legault, directeur général du Permanent (région du Québec), et M. Paul Everell, président d'Inter-Cité. Ce dernier assumera désormais la fonction de directeur régional des succursales du Permanent dans les régions de Québec, du Centre et de l'Est du Québec.

Créée en 1977, la firme Inter-Cité n'a mis que quatre années à devenir le plus important groupe de courtiers indépendants et le sixième de tous les groupes de courtiers de la province. Son chiffre d'affaires annuel (valeur des transactions) s'élève à $50 millions. Elle possède une équipe de 75 agents immobiliers et de 25 employés de bureau répartis dans ses bureaux de la Mauricie, de la Côte Nord, de l'Est du Québec et de la région de la Vieille Capitale.

C'est précisément pour sa situation géographique que Le Permanent a choisi d'acheter Inter-Cité. Depuis 1974, la filiale immobilière de la compagnie fiduciaire Le Permanent acquis récemment par Genstar) effectue une percée réussie dans le marché francophone du Québec. Mais elle n'avait pas encore vraiment frappé à la porte de Québec et de ses proches régions.

Ensemble, le Permanent et Inter-Cité constitueront une force de 600 agents immobiliers représentant un chiffre d'affaires d'environ $500 millions. Mais, graduellement, les écriteaux d'Inter-Cité donneront leur place à ceux du Permanent. Le nom «Inter-Cité» sera utilisé seulement pour désigner le nouveau service de relocalisation qui sera bientôt mis en place par Le Permanent.

# Lapointe demande à MacEachen de prolonger le programme d'expansion de la petite entreprise

**par Françoise Côté**
*de la Presse Canadienne*

Le programme fédéral, «Obligations pour l'expansion de la petite entreprise», qui doit se terminer le 31 décembre prochain, pourrait fort bien bénéficier d'une extension d'un an après avoir injecté près de $1.5 milliard dans l'économie canadienne au cours de ses 18 mois d'existence. Ce programme vise à répondre aux problèmes posés à court terme par les hauts taux d'intérêt.

C'est le ministre d'État canadien à la Petite entreprise et au Tourisme, M. Charles Lapointe, député de Charlevoix, qui a révélé hier, à Montréal, qu'il a effectivement demandé une prolongation de ce programme au ministre des Finances, M. Allan MacEachen. Tout en disant qu'il doit attendre comme tout le monde le discours du budget pour savoir si sa requête a été acceptée, M. Lapointe s'est engagé à faire au Québec une plus forte promotion du programme, si celui-ci est prolongé.

Ce programme des «Obligations pour l'expansion de la petite entreprise» permet à la PME d'émettre des obligations qui sont garanties par le fédéral. Les banques achètent ces obligations. Les dividendes payés par la PME sur ces obligations sont non imposables, ce qui permet à la banque de charger un taux d'intérêt réduit. C'est ainsi qu'après 16 mois de fonctionnement du programme, on peut dire que le fédéral a enregistré une perte de l'ordre de $80 millions sur les $1.5 milliard d'investissements. Mais le président de la Banque fédérale de développement, M. Guy Lavigueur, préfère dire qu'il s'agit-là «d'un investissement», puisque sans le programme, toute une gamme d'activités éoonomiques n'auraient pas eu lieu.

Le ministre Lapointe était à Montréal pour participer au lancement de la Semaine nationale de la petite entreprise, qui se déroulera jusqu'à la fin du mois à travers le pays avec la participation de 283 gouvernements provinciaux et municipaux. Il était accompagné du président de la Chambre de Commerce du Canada, M. Stanley C. Roberts, à un déjeuner offert par le président de la Banque fédérale de développement, M. Lavigueur.

Notant que le Canada est «véritablement un pays créé et façonné par les petites entreprises», M. Lapointe reconnaît qu'il y a eu une augmentation des faillites de 15% pour l'année 80-81. Mais il est prompt à préciser que le total des quelque 9,000 faillites représente moins de 1% de l'ensemble des 970,000 entreprises au pays.

De plus, on prévoit pour cette année la création de 50,000 petites entreprises, ce qui veut dire qu'il existe «un phénomène de remplacement», dit M. Lapointe.

Pour sa part, le président de la Chambre de Commerce du Canada, M. Roberts, a dit qu'une enquête effectuée auprès des membres de la Chambre de Commerce du Canada a révélé que ce ne sont pas tellement les taux d'intérêt qui préoccupent les petites entreprises mais plutôt la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée.

Le ministre Lapointe ne croit pas que pour le moment, il serait plus avantageux d'avoir au fédéral un ministère indépendant de la PME. Il estime que dans son rôle de ministre d'État attaché au ministère de l'Industrie et du Commerce, il lui est plus facile de sensibiliser tous les secteurs de ce ministère aux besoins de la PME, alors qu'un ministère séparé risquerait de le couper de plusieurs informations utiles.

M. Lapointe a, par ailleurs, mentionné que dans les études sur le financement de la petite entreprise, on procédera à une révision du mandat de la Banque fédérale de développement, pour en faire un centre de service, qui colle mieux aux besoins de la petite entreprise. Même si actuellement les banques à charte se sont engagées dans le prêt à terme, la Banque fédérale de développement reste la seule institution

Suite à la page 12

# L'imprimerie Delpro à l'honneur

L'imprimerie Delpro Corporation, de Pointe-Claire, a reçu hier le certificat d'honneur et le prix de gestion des affaires de la Banque fédérale de développement (BFD), dans le cadre de la deuxième Semaine annuelle de la petite entreprise.

Ce certificat est décerné à l'entreprise qui, après avoir fait appel au service de consultation CASE (Consultation au service des entreprises) de la BFD, a su surmonter ses difficultés et rétablir rapidement ses opérations.

Delpro Corporation est une imprimerie commerciale fondée en 1965. Elle emploie 70 travailleurs.

Son président, M. Robert Allard, a participé à la fondation de plusieurs journaux dont *Dimanche-Matin*. Il a également contribué à la formation de deux importantes chaînes de journaux, Unimédia et Quebecor.

# Baisse du bénéfice du Montréal Trust

La croissance du chiffre d'affaires du Montréal Trust semble se faire aux dépens de la rentabilité de cette compagnie de fiducie montréalaise qui a publié, hier, ses derniers résultats. Les profits des trois derniers mois ont dégringolé, passant de 96 cents par action pour le troisième trimestre de 1980 à 38 cents seulement pour les trois derniers mois. Pour les neuf premiers mois, les gains ont reculé de $7.7 millions, ou $2.99 par action, à $5.5 millions ou $2.13 par action.

Les revenus bruts ont grimpé de $32 millions depuis le début de l'année par rapport à la même période l'an passé, atteignant ainsi $186 millions.

L'actif global à la fin des neuf premiers mois s'élève à $1.4 milliard.

M. Paul Britton Paine, président du conseil et président, déclare: «Les bénéfices dégagés par nos services fiduciaires ont continué d'afficher une progression satisfaisante. Les taux d'intérêt sont demeurés en hausse, alimentant les nouveaux sommets et provoquant une aggravation des effets défavorables sur nos activités d'intermédiaire financier. Au cours de la période considérée, les ventes immobilières ont également subi l'influence négative des taux d'intérêt élevés. En conséquence, notre bénéfice net d'exploitation, dans l'ensemble, a fléchi par rapport à la même période l'année dernière.».

Nouvelle émission

Q

**130 000 000 $**

**Hydro-Québec**

**Obligations, série "EN"**

**Obligations 17½%, échéant le 24 novembre 1986**
*(non rachetables)*

**Échangeables au choix du détenteur en obligations 17½%, échéant le 24 novembre 1991**
*(non rachetables)*

**Capital et intérêts garantis sans réserve par la**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

Prix : 100
*(plus l'intérêt couru, s'il y a lieu)*

Date d'émission : 24 novembre 1981

Un exemplaire de la circulaire d'offre sera fourni sur demande.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Lévesque, Beaubien Inc. | | Wood Gundy Limitée | |
| Tassé & Associés, Limitée | Molson Rousseau Inc. | Geoffrion, Leclerc Inc. | Banque Nationale du Canada |
| Greenshields Incorporée | Dominion Securities Ames Limitée | Brault, Guy, O'Brien Inc. | McLeod Young Weir Limitée |
| Merrill Lynch, Royal Securities Limitée | Nesbitt Thomson Valeurs Limitée | McNeil, Mantha Inc. | Burns Fry Limitée |
| Grenier, Ruel & Cie Inc. | Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée | Pitfield MacKay Ross Limitée | Casgrain & Compagnie Limitée |
| Mercier, Ouimet, Masse Inc. | Midland Doherty Limitée | Richardson du Canada | Bell Gouinlock Limitée |
| F.H. Deacon, Hodgson Inc. | | Maison Placements Canada Inc. | |
| Banque de Montréal | La Banque Royale du Canada | Caisse centrale Desjardins du Québec | |

Octobre 1981

KLM. UN EXCELLENT DÉPART POUR VOS AFFAIRES EN AFRIQUE.

Si vos affaires vous appellent en Afrique, que ce soit à Kano, Lagos ou Lomé, vous pouvez faire appel à KLM pour vous y mener dans la plupart des cas plus rapidement que toute autre ligne aérienne et à des prix compétitifs.

L'aéroport international de Schiphol/Amsterdam, port d'attache de KLM, constitue un véritable chef-d'oeuvre d'organisation moderne qui a été élu le meilleur aéroport au monde par les lecteurs du Business Traveller Magazine. Il permet à KLM de vous proposer les meilleures correspondances vers l'Europe et les autres parties du monde.

Et puis, la Classe Affaires KLM vous réserve des places de choix et des services spéciaux à bord, marqués par la chaleur de l'hospitalité hollandaise. À votre prochain voyage, exigez donc de voyager en Classe Affaires à bord d'un 747 de KLM.

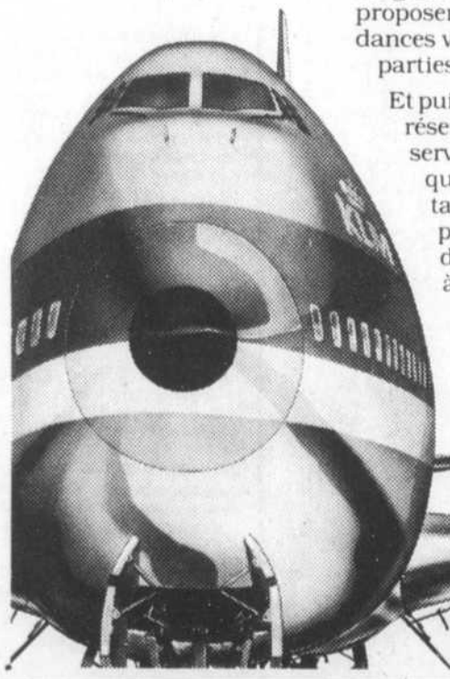

KLM

La ligne aérienne hollandaise digne de votre confiance.

QUEL GENRE DE RENTE DEVRIEZ-VOUS CHOISIR?...

**POUR RENSEIGNEMENTS ET BROCHURE GRATUITE:**

CAQ Cotations d'Annuité Ltée
MATTE & MORTON
Annuity Quotations Ltd.

**1140, ouest Boul. De Maisonneuve, Suite 902 — Montréal, P.Q. H3A 1M8 Tél.: (514) 849-3219**

*Succursales à travers le Canada — Offices in principal Canadian cities*

# L'impôt sur les dons

LORSQUE le gouvernement fédéral a aboli la Loi de l'impôt sur les dons le 1er janvier 1972, presque toutes les provinces canadiennes ont envahi ce champ d'imposition; toutefois, plusieurs provinces ont abandonné cet impôt au cours des années. La province de Québec fait cependant exception à cette règle.

En plus de constituer une source additionnelle de revenus pour le gouvernement provincial, l'impôt sur les dons constitue un moyen de réduire les tentatives de fractionnement des revenus de placements entre les membres d'une famille. Considérant le fait qu'un résident du Québec doit payer des impôts sur la valeur de ses biens à son décès (droits successoraux), l'impôt sur les dons vient contrecarrer les possibilités pour un contribuable d'aliéner ses biens par voie de donation avant son décès afin d'éviter les droits successoraux.

La Loi sur les impôts du Québec ne fournit pas une définition précise d'un don, mais elle mentionne qu'il comprend une aliénation faite par donation ou à titre gratuit ou toute opération par laquelle une personne aliène gratuitement des biens, directement ou indirectement.

De plus, la Loi sur les impôts présume que certaines transactions constituent un don; mentionnons entre autres:

- l'abandon d'un droit à un revenu en faveur d'une autre personne;
- la remise d'une dette;
- la prescription d'un droit au remboursement d'une créance;
- le prêt à une personne liée à un taux d'intérêt inférieur au taux prescrit (11%); les intérêts non exigés seront alors présumés être un don;
- l'abandon d'un droit de revendiquer un bien;
- la renonciation à un droit d'achat d'actions d'une corporation contrôlée en faveur d'une personne liée.

Par conséquenet, nous sommes en mesure de constater le sens très large accordé à l'expression: il faut donc être très prudent avant de renoncer à toute forme de droits à un revenu ou à un bien.

L'impôt sur les dons est prélevé au taux uniforme de 20% sur la valeur imposable du don accordé par un contribuable; de plus, il est important de souligner que le donateur est celui qui doit acquitter l'impôt sur les dons.

Le gouvernement du Québec consent cependant quelques déductions ou exemptions à l'égard de la valeur imposable d'un don. D'une part, les dons suivants sont expressément exemptés de l'impôt sur les dons:

- les dons effectués au conjoint ou à une fiducie en faveur du conjoint;
- les dons pour cause de mort;
- les dons d'une valeur inférieure à $100 à une même personne pendant l'année;
- les dons à une oeuvre de charité.

D'autre part, il existe deux déductions permises par la Loi:

1) **Le moindre** de la valeur du don fait à une personne ou $3,000 jusqu'à un maximum annuel de $15,000. Cela laisse donc une certaine flexibilité; par exemple, 15 dons de $1,000 se qualifieraient à la déduction.

2) **Le moindre** de la valeur du don fait à **ses enfants** ou $75,000 à l'égard d'un bien utilisé dans l'exploitation agricole ou d'actions d'une corporation dont la principale source de revenu est l'agriculture. Toutefois, le donateur ne peut utiliser cette déduction qu'une seule fois sa vie durant.

Mentionnons finalement qu'un don fait à une corporation quelconque ne donne pas droit à la déduction de $3,000 de la valeur imposable. Par contre, le gouvernement du Québec a récemment adopté une nouvelle mesure prévoyant qu'il n'y aura pas d'impôt sur les dons pour un prêt sans intérêt ou à intérêt réduit consenti par un actionnaire à une corporation, si ce dernier possède au moins 90% des actions émises de chaque catégorie du capital-actions de la corporation. Il en sera de même si l'actionnaire fait partie d'un groupe qui possède au moins 90% des actions émises de chaque catégorie du capital-actions. Dans ce dernier cas, tous les membres du groupe doivent consentir des prêts dans des conditions identiques et dans une proportion équivalente au pourcentage d'actions détenues dans la corporation.

Vu la complexité des règles d'imposition d'un don, l'utilisation d'exemples appropriés aidera le lecteur à mieux saisir l'impact de l'impôt sur les dons (voir tableau).

La connaissance de ce mode d'imposition s'avère nécessaire à toute tentative sérieuse de planification fiscale et successorale; les montants à débourser peuvent être très élevés si on n'accorde pas une certaine importance à cette source d'impôt. Par conséquent, toute forme de transactions comportant une donation quelconque devraient être étudiées attentivement.

*fiscalité*

**par Yves Chartrand**

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale. Yves Chartrand est membre du service de fiscalité de Maheu, Noiseux, comptables agréés.

**Monsieur X effectue les dons suivants en 1981:**

| | Don total | Exemptions et déductions | Valeur imposable | Impôt à payer |
|---|---|---|---|---|
| Épouse | $20,000 | $20,000 | $ 0 | $ 0 |
| Neveu | 4,000 | 3,000 | 1,000 | 200 |
| Fille | 2,000 | 2,000 | 0 | 0 |
| Fils (biens agricoles) | 90,000 | 75,000 | 15,000 | 3,000 |
| Nièce* | 60 | 60 | 0 | 0 |
| Oeuvre de charité | 200 | 200 | 0 | 0 |
| Père (prêt sans intérêt de $40,000)** | 4,400 | 3,000 | 1,400 | 280 |
| Compagnie (prêt sans intérêt de $20,000)*** | 2,200 | 0 | 2,200 | 440 |
| TOTAL | $122,860 | $103,260 | $19,600 | $3,920 |

* *Les dons inférieurs à $100 à une même personne pendant l'année sont totalement exemptés.*

** *Le calcul de la donation des intérêts est basé sur le taux prescrit de 11%.*

*** *Aucune déduction ou exemption n'est permise à moins de rencontrer les conditions mentionnées dans le texte.*

## ◆ Lapointe

Suite de la page 11

qui fait actuellement du prêt à terme à taux fixe, dans ces secteurs qui ne sont pas couverts par les institutions traditionnelles. On veut envisager la formule de «guichet unique», mais le choix reste à faire.

Enfin le ministre Lapointe espère annoncer avant la fin de l'année les plans définitifs pour la construction à Montréal de l'édifice de la Banque fédérale de développement. Il croit que la construction pourrait débuter dès février prochain.

La semaine de la petite entreprise qui a commencé hier se veut être un hommage à environ 97% des entreprises canadiennes et leurs 2.5 millions de travailleurs. Cette semaine veut surtout reconnaître qu'il n'est pas facile d'être propriétaire de petite entreprise. C'est pourquoi une grande partie des manifestations sont centrées sur les services mis à la disposition de ces entreprises.

## Le directeur du FMI en Chine

PÉKIN (AFP) — Le ministre chinois des Finances, M. Wang Bingqian, a offert hier un dîner en l'honneur du directeur du Fonds monétaire international (FMI), M. Jacques de Larosière, en visite à Pékin, indique-t-on de source diplomatique.

M. de Larosière est arrivé samedi dans la capitale chinoise pour y avoir des entretiens avec de hauts dirigeants chinois.

Le directeur du FMI a rencontré jusqu'à présent l'homme fort de la Chine, le vice-président du Parti communiste chinois Deng Xiaoping, et l'un des principaux responsables des questions économiques et financières du gouvernement de Pékin, le vice-premier ministre Yao Yilin.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

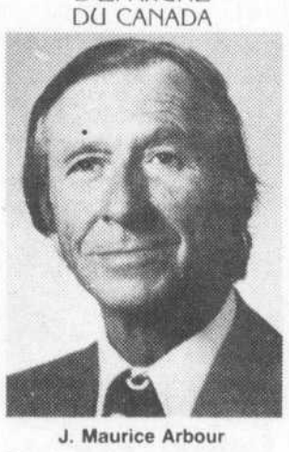

**J. Maurice Arbour**

Dans le cadre de la campagne des Obligations d'épargne du Canada, M. J. Maurice Arbour a été nommé, pour la 15ième année consécutive, directeur de l'Organisation de l'épargne sur le salaire pour la Province de Québec. Monsieur Arbour est associé à la maison de placement Tassé et Ass. Ltée, et conseiller directeur de plusieurs sociétés de la région de Montréal.

Les Immeubles Imbrook Ltée
Filiale d'Imperial Life

**À louer**

**Superbes locaux pour bureaux et espaces industriels**

disponibles immédiatement ou plus tard

**Brossard** Place du Commerce
**Westmount** 4150 ouest, Ste-Catherine
**Québec** Complexe St-Amable

**appeller M. Mechaly au:**

**672-4544**

**Seule Delta a des vols sans escale vers Boston**

De 7h à 20h35, Delta vous offre six vols sans escale vers Boston, dont un à bord d'un Wide-Ride(MC) TriStar à 18h05. Pour réserver, communiquez avec Delta au 337-5520 ou consultez votre agent de voyages. Delta est toujours là(MD).

DELTA

**Détenteur d'un permis du Québec.**
**Tous les départs s'effectuent depuis l'aéroport de Dorval.**
**Horaires sujets à changement sans préavis.**

## NOMINATION

**DR JOHN B. ARMSTRONG**

Monsieur Newell R. Morrison, président du Conseil d'administration de la British Columbia Development Corporation, est heureux d'annoncer la nomination du Dr John B. Armstrong à titre de président de Pacific Isotopes and Pharmaceuticals Ltd., une filiale de la Corporation.

Le docteur Armstrong est diplômé de la Faculté de médecine de l'Université McGill. Il a complété son stage post-gradué en neurologie pédiatrique et il détient un Ph.D. en neurochimie. Il fut professeur adjoint au département de pédiatrie de l'Université de Toronto et jusqu'à ces derniers temps, il était vice-président et directeur du service de recherches médicales de Pfizer Canada Inc., importante société de produits pharmaceutiques. Le docteur Armstrong a également fait partie, à titre de membre associé, du personnel du Service de neurologie de l'hôpital Montreal Children's. Actuellement, il est membre d'un groupe de travail, constitué par le gouvernement fédéral, dont les travaux porteront sur la pharmacothérapie pédiatrique. Le docteur Armstrong est aussi l'auteur de plusieurs publications médicales et scientifiques.

Pacific Isotopes and Pharmaceuticals Ltd. a été créé par le gouvernement de la Colombie-Britanique, par l'intermédiaire de Development Corporation, en vue de poursuivre des recherches sur des substances qui aideraient à dépister et à traiter les maladies humaines. Parmi ces substances, l'interferon est l'une des plus connues comme agent potentiel anti-cancer et anti-virus. Les bénéfices de la Compagnie seront versés à la Fondation de recherches médicales Terry Fox, organisme sans but lucratif.

Le docteur Armstrong, qui est membre du Conseil d'administration de la Fondation, sera responsable des activités de Pacific Isotopes and Pharmaceuticals Ltd.

THE DEVELOPMENT CORPORATION

## CIMENTS CANADA LAFARGE LTEE

### AVIS D'OFFRE DE DROITS DE SOUSCRIPTION

Par les présentes, CIMENTS CANADA LAFARGE LTÉE (la «Société») donne avis à ses détenteurs d'actions ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 novembre 1981, d'une offre aux actionnaires de droits de souscription d'actions ordinaires (les «Actions») supplémentaires de la Société aux conditions suivantes:

Prix de souscription..... 11,50 $ l'action.
Mode de souscription..... Une (1) Action supplémentaire pour chaque tranche de quatre (49 Actions détenues.

**AGENT DE SOUSCRIPTION**

Compagnie Montréal Trust, à chacune des adresses suivantes, a été nommée agent de souscription de la Société en vue de recevoir les souscriptions et les paiements des actionnaires ainsi que les instructions portant sur la vente, le transfert ou l'achat de droits:

**777 ouest, boulevard Dorchester**
**Montréal, Québec**
**H3B 4A5**

**221 Portage Avenue**
**Winnipeg, manitoba**
**R3B 2A6**

**15 King Street West**
**Toronto, Ontario**
**M5H 1B4**

**411 - 8th Avenue S.W.**
**Calgary, alberta**
**T2P 1E7**

**1690 Hollis Street**
**Halifax, Nouvelle-Écosse**
**B3J 3C5**

**466 Howe Street**
**Vancouver, C.-B.**
**V6C 2A8**

**DATE DE RÉFÉRENCE**

L'offre, qui est sujette à l'accord des autorités compétentes, sera expédiée par la poste aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 novembre 1981. Ces détenteurs pourront exercer leurs droits conformément aux conditions de l'offre jusqu'à sa date d'expiration qui devrait être le 27 novembre 1981.

**INFORMATION D'ORDRE GÉNÉRAL**

Il est prévu que des exemplaires additionnels de l'offre ainsi que des documents y ayant trait seront disponibles à partir du 6 novembre 1981 aux bureaux de l'agent de souscription aux adresses énoncées ci-dessus.

L'offre et les certificats de souscription donnent des instructions précises au sujet de la souscription.

Ce 20ième jour d'octobre 1981.

PAR ORDRE DU CONSEIL

**P. Messier**
**Vice-président, secrétaire et chef du contentieux**

**Être assuré avec la Royale, c'est avoir la tête en paix.**

**Oui, la tête en paix.** Parce qu'il y a déjà plus de 100 ans que l'Assurance Royale assure les PME ainsi que les multinationales. La Royale a donc l'expertise nécessaire pour répondre à tous vos besoins d'assurances. Avec votre courtier, nous pouvons vous préparer "sur mesure" des polices d'assurances spécialisées comme le *Bouclier des machines* et le *Bouclier du commerçant*. Et vous y verrez clair!... parce qu'elles sont entièrement rédigées en langage simplifié. Nous vous offrons aussi une gamme complète de polices pour assurer toutes vos marchandises en transit, quel que soit votre genre d'entreprise.

**Oui, la tête en paix.** Parce que la Royale a aussi toutes les ressources qu'il faut: des bureaux dans les principaux centres urbains du Québec, un impressionnant réseau provincial de plus de 700 courtiers, sans oublier les avantages considérables de ses affiliations internationales dans plus de 80 pays et son service d'inspection et de prévention.

**Oui, la tête en paix.** Parce que la Royale possède un service des sinistres rapide, fiable et équitable. Donc, en cas de sinistre, vous pouvez compter sur la Royale pour vous aider à vous remettre sur pieds le plus tôt possible.
L'Assurance Royale est le plus important assureur d'entreprises, d'habitations et d'automobiles au pays; parlez-en à votre courtier. Quels que soient vos besoins d'assurance, il vous dira comment avoir l'esprit tranquille, la TÊTE EN PAIX avec la Royale.

**Rassurez-vous avec ce qu'il y a de mieux**

**l'Assurance Royale** Canada

**L'ÉTAT DU MONDE 1981**

**ANNUAIRE ÉCONOMIQUE ET GÉOPOLITIQUE MONDIAL**

- **Par 56 spécialistes, un panorama complet, précis et accessible, des grands événements économiques et politiques mondiaux de l'année écoulée, et des caractéristiques des 163 États de la planète.**
- **Un outil indispensable et facile à consulter pour comprendre le monde d'aujourd'hui.**
- **Une méthode originale, combinant les approches économique, géographique, démographique, politique et stratégique.**
- **104 articles de fond, 134 tableaux statistiques, 40 cartes et près de 500 adresses utiles.**

**Volume relié, format pratique. En vente dans toutes les librairies à $14.95.**

**Boréal EXPRESS**

*Indépendamment de l'aide accordée par Québec*

# Ottawa veut financer les commissariats industriels

par
**Marie-Agnès Thellier**

VAL-D'OR — Le financement des commissariats industriels du Québec est au coeur d'une nouvelle rivalité Ottawa-Québec depuis que le ministre d'État «chargé des Affaires québécoises», M. Serge Joyal, a annoncé dimanche soir que le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) était prêt à accorder un appui financier direct aux commissariats industriels, jusqu'ici subventionnés à 30% environ par le gouvernement du Québec.

M. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, aura l'occasion ce soir de dire son opinion sur cette offre fédérale et surtout de répondre aux demandes des commissaires industriels, qui souhaitent davantage d'aide financière alors qu'à Québec l'heure est au gel des subventions. Aussi, la surenchère fédérale fait l'affaire des commissaires industriels, actuellement en congrès annuel à Val-d'Or.

Dimanche soir, M. Joyal a précisé aux journalistes que le MEER trouverait dans son enveloppe globale «quelques millions par année» pour soutenir les commissariats, indépendamment de l'aide fournie ou non par le gouvernement du Québec.

Interrogé par LE DEVOIR, le sous-ministre adjoint du MEER pour la région du Québec, M. Claude Huot, a déclaré que deux à trois millions de dollars par an pourraient être fournis en aide directe pour soutenir davantage les organismes qui s'occupent de développement économique. Même si une entente fédérale-provinciale sur le financement des commissariats industriels, comme il en existe en Colombie-Britannique ou au Nouveau-Brunswick, n'est pas exclue, le MEER cherche là aussi à s'impliquer directement auprès des communautés locales er régionales.

«C'est peut-être anormal que le MEER n'ait pas appuyé les commissariats industriels il y a une dizaine d'années quand le Québec s'est impliqué. Mais le MEER les a soutenus par d'autres moyens. Nous avons par exemple financé dans plusieurs villes du Québec des études sur la stratégie de développement économique, menées par la firme SECOR. En fait, nous voulons maintenant nous assurer que les gens ont des moyens financiers car les nouvelles orientations du MEER nécessitent une forte implication locale et communautaire», a poursuivi M. Huot. Chaque étude SECOR coûte de $40,000 à $50,000, subventionnée à 75% ou à 100% par le MEER, selon M. Huot.

Le gouvernement du Québec soutient les commissariats industriels depuis 1972, année qui vit démarrer le programme d'implantation des commissariats industriels. De plus, plusieurs fonctionnaires du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme sont des membres très actifs de l'Association des commissaires industriels du Québec (Aciq), qui regroupe 93 commissaires industriels, 65 fonctionnaires provinciaux et fédéraux et 37 représentants d'organismes privés.

Premier invité du Congrès, M. Serge Joyal a explique les nouvelles orientations du MEER. Quatre priorités ont été définies:

- les programmes seront davantage dirigés vers les régions les moins bien nanties, avec une participation locale importante;
- les programmes seront plus novateurs: le MEER sera en contact direct avec les bénéficiaires québécois et travaillera en concertation avec le milieu;
- l'accent sera mis sur le soutien des industries et la création d'emplois permanents;
- le MEER aura moins de mesures sectorielles et ne financera que les infrastructures reliées à la mise en oeuvre de projets majeurs.

M. Joyal a par ailleurs annoncé que le MEER va réévaluer ses interventions dans le domaine des ressources naturelles (agriculture, forêt et mines) pour trouver un type d'aide plus apte à les développer et à diminuer les disparités régionales. Il a aussi annoncé que les bureaux régionaux du MEER, actuellement, au nombre de six et bientôt complétés par Trois-Rivières, pourraient se doter de centres de recherches, pour la cueillette et l'analyse des données régionales.

Beaucoup d'éléments déjà connus de la nouvelle orientation du MEER rendront encore plus inconfortable le rôle des commissaires industriels et des agents de développement qui se sentent souvent enjeux ou otages de la querelle Québec-Ottawa. En effet, en raison des coupures budgétaires annoncées par le gouvernement provincial et de la relative aisance financière du gouvernement fédéral depuis l'accord avec l'Alberta, le front constitutionnel s'est doublé d'un front économique où Ottawa semble vouloir utiliser toutes ses armes pour s'adresser directement aux Québécois.

M. Joyal a fait une autre promesse aux commissaires industriels à l'occasion de sa visite à Val d'Or: «il y aura un écho dans le prochain budget», des difficultés que connaît l'industrie forestière à cause de la baisse de la construction, dramatique pour l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue. L'effet néfaste de la hausse des taux d'intérêt sur les entreprises était souvent souligné par les commissaires industriels interrogés en coulisses. Les jeunes entreprises sont menacées tandis que des projets sont retardés et que le capital «pantoufle» sur des obligations d'épargne à 19.50% au lieu d'être investi dans du capital de risque.

Sous le thème de l'entrepreneurship régional, le congrès a permis d'entendre les témoignages de plusieurs entrepreneurs connus en Abitibi-Témiscamingue: M. Claude Arcand, directeur administratif de Harricana Metal, qui fabrique des équipements forestiers à Amos; M. François Mantha, qui a inventé et fabriqué un élévateur automobile de marque Pionnier à Rouh; M. Claude P. Arcand, directeur général de Forex-Leroy, une entreprise actuellement touchée par la grève et la violence à Val-d'Or. Aujourd'hui, M. Jean Perron, président de Normick-Perron, parlera des «soucis de l'entrepreneur», soucis évidents pour son entreprise, elle aussi affectée par une longue grève, qui affaiblit l'économie de La Sarre, et par les difficultés du marché du bois.

Par ailleurs, l'Association des commissaires industriels, qui vient d'embaucher un premier directeur permanent, s'est donné neuf priorités:

- que soit signée une entente fédérale-provinciale sur le développement économique local;
- qu'un comité interministériel sur la revitalisation des centres-villes soit formé et que les commissaires aident les associations de marchands;
- que les programmes de subventions soient accessibles aux secteurs primaire et tertiaire et non seulement au manufacturier;
- que l'on favorise la relocalisation des entreprises manufacturières dans les parcs industriels;
- qu'il y ait une signalisation uniforme des zones industrielles;
- que les commissariats industriels soient subventionnés devantage;
- que soit revisée la loi québécoise des fonds industriels;
- qu'une enquête des besoins de transports soit menée par l'Aciq;
- que la petite entreprise ait accès au programme d'épargne-actions.
- Le congrès se terminera demain par l'élection d'un nouveau président.

## Le zonage agricole bloque un projet de $6 millions à Mont-Joli

VAL-D'OR — Un investissement majeur à Mont-Joli, qui pourrait créer 105 emplois, est actuellement bloqué parce que le zonage agricole ne permet pas d'y créer un nouveau parc industriel, alors que l'ancien parc est rempli.

Paradoxalement, ce nouveau parc aurait une vocation agro-alimentaire: les deux projets industriels concernent la fabrication de moutarde et la transformation du poisson par la Compagnie européenne de condiments. Une somme de $6 millions serait en jeu.

La ville de Mont-Joli demande un changement au règlement de zonage agricole, mais le problème n'a pas encore pu être réglé avec la Commission nationale de zonage agricole. Le comité de développement économique de la Mitis et la ville de Mont-Joli tiennent à ce que le projet se réalise à Mont-Joli, qui a attiré l'investisseur, déjà sollicité par le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER).

Si aucune solution n'était trouvée concernant le zonage agricole, l'investisseur européen serait forcé de renoncer au site de la Mitis pour s'installer dans une autre ville, disposant d'espaces industriels suffisants.

Les négociations entre la compagnie et le MEER sont actuellement en cours et on espère un accord dans les prochaines semaines. Les deux usines pourraient alors ouvrir en avril 82 et créer une centaine d'emplois dès la première année, selon Mme Jocelyne Michaud, commissaire industrielle de la Mitis.

La fabrication au Québec de la moutarde, selon des procédés de la compagnie Borny, installée à Couchy près de Dijon, et une nouvelle technologie dans la transformation du poisson renforceraient l'industrie agro-alimentaire.

**M.-A. T.**

### Les Mines Falconbridge Nickel Limitée

**Edward L. Shiller**

La nomination d'Edward L. Shiller au poste de directeur des affaires publiques pour Les Mines Falconbridge Nickel Limitée, vient d'être annoncée par J. D. Krane, vice-président des affaires de la corporation et secrétaire. Il succède à Herbert L. Hickey qui a quitté ce poste pour prendre sa retraite.

M. Shiller, journaliste et rédacteur pour d'importants médias de nouvelles en Europe et en Amérique du Nord depuis 15 ans, était vice-président d'une entreprise de relations publiques située à Toronto avant de se joindre à Falconbridge.

M. Shiller a obtenu un baccalauréat ès Arts en Histoire de l'Université Johns Hopkins en 1965 et a poursuivi ses études en Histoire à la City University de New York.

### Entente Brésil-G.-B.

LONDRES, (AFP) — La Grande-Bretagne et le Brésil viennent de signer à Londres un accord financier qui permettra l'octroi de commandes par diverses organisations brésiliennes à l'industrie britannique, pour une valeur de plus de $1 milliard.

Les contrats porteront principalement sur des navires de commerce et de guerre, l'équipement d'une centrale électrique et d'une mine de charbon Connesex à Santa Cruz et du matériel destiné au système ferroviaire urbain de Recife.

L'accord assure au Brésil le bénéfice de la couverture de l'assurance-crédit officielle du gouvernement britannique pour une somme d'un peu plus de $600 millions, soit un peu plus de la moitié des commandes. Cette couverture lui permettra d'emprunter cette somme à des taux d'intérêt privilégiés, inférieurs de moitié environ à ceux actuellement pratiqués sur le marché international des capitaux.

Le financement de l'ensemble des commandes doit être organisé par la Lloyds Bank International (anciennement Bank of London and South America) qui va mobiliser au total un milliard de $1 milliard avec le concours de divers groupements bancaires.

C'est, précise-t-on de source officielle britannique, la plus grosse transaction commerciale et financière à être conclue jusqu'à présent entre la Grande-Bretagne et un pays d'Amérique latine.

### Northern Telecom Canada Limitée

**Denis Mercier**

On vient d'annoncer la nomination de Monsieur Denis Mercier au poste de directeur général de la division des câbles de télécommunications de Northern Telecom Canada Limitée dont le siège se trouve à Lachine (Québec). Monsieur Mercier, qui détient un baccalauréat ès sciences en génie électrique de l'Université Laval est un cadre chevronné oeuvrant depuis plus de 20 ans dans l'industrie des télécommunications. Northern Telecom Canada est un important constructeur de câbles de télécommunications destinés tant au marché intérieur qu'à l'exportation. La compagnie exploite cinq câbleries réparties dans tout le pays.

Association des manufacturiers canadiens
Québec

**Déjeuner-causerie**
**le vendredi**
**30 octobre 1981**

**Honorable Jean Chrétien,**
ministre de la Justice et procureur général du Canada

*Sujet:*
**La Constitution et l'Économie**
Hôtel Sheraton Mont-Royal
midi
coût: **$30.00**
*Renseignement:* **866-7774**

### Paul Desmarais présidera l'Office du renouveau

OTTAWA (PC) — Le président-directeur général de Power Corporation, Paul Desmarais, a été nommé président de l'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI), nouvel organisme fédéral chargé de la restructuration, du regroupement et de la modernisation des secteurs du textile et du vêtement au pays.

C'est ce qu'a annoncé hier le bureau du premier ministre Trudeau, expliquant que l'OCRI devra aider les entreprises, les communautés et les travailleurs touchés par la libéralisation du commerce mondial à s'adapter à la réalité d'un marché intérieur moins protégé.

Afin de faciliter cette transition, le gouvernement renégociera les ententes visant à restreindre les importations de textiles et de vêtements pour une période de cinq ans, et il mettra en même temps sur pied un programme d'aide spécial qui sera géré par l'OCRI, dont le budget a été fixé à $250 millions.

Le conseil de l'OCRI compte 17 membres représentant le monde des affaires, le mouvement syndical et le gouvernement, parmi lesquels on compte notamment MM. Claude Castonguay, président de la Laurentian Fund et ancien ministre dans le gouvernement Bourassa, Robert Gratton, président du Crédit foncier, Pierre Laurin, directeur de l'École des hautes études commerciales, Guy Lavigueur, directeur de la Société pour l'expansion des exportations, et Robert Montreuil, sous-ministre de l'Expansion économique régionale.

Siègent également à l'OCRI, M. Sam Fox, vice-président du Congrès du travail du Canada, et Mme Janice Kerr, président de l'Association canadienne du consommateur.

## au jour le jour

### ■ *Tenneco Canada est à vendre*

La multinationale Tenneco Corp., de Houston, au Texas, a indiqué hier que sa filiale canadienne était à vendre. La compagnie albertaine produit actuellement 1.1 million de barils de pétrole et 10.4 milliards de pieds cubes de gaz naturel par année. Ses réserves sont évaluées à l'équivalent de 38 millions de barils de pétrole, Les individus intéressés doivent s'adresser au bureau de la firme Morgan Stanley le plus près de chez eux.

### ■ *40% de Drummund McCall*

La firme montréalaise Aciers Marshall présentera une nouvelle offre aux actionnaires de Drummond McCall dans le but de décrocher 51% des actions. Une proposition de $15 faite en septembre a recueilli l'approbation de 80% des actionnaires qui ne contrôlaient cependant que 40% des titres. Les détenteurs des gros blocs d'actions se font tirer l'oreille. Les Placements Starlaw (sous le contrôle de la famille McConnell, autrefois du Montreal Star et de Cable TV) possèderaient 16% des actions et la Caisse de retraite des travailleurs contrôle 11% des titres. M. J.G. Marshall a tenté en vain d'obtenir l'appui des gens de Drummund McCall et d'établir un front commun avec d'autres gros actionnaires.

### ■ *L'Impériale: – 13%*

Les bénéfices de la Compagnie pétrolière impériale ont diminué de 13% au cours du dernier trimestre, passant de $181 millions au troisième trimestre de 1980 à $157 millions au cours des trois derniers mois. La taxe du Programme énergétique national, une baisse de productivité des puits conventionnels et des problèmes techniques à Syncrude expliquent cette chute de la rentabilité. La commercialisation des produits pétroliers a montré des gains accrus au cours des neuf derniers mois. Le fonds de roulement a augmenté de $853 millions, mais seulement $679 millions ont été investis dans l'exploration et les immobilisations. Les actions valent $265 à la Bourse. Par ailleurs, les profits d'Exxon, la compagnie-mère, ont fléchi de 20% pour s'établir à $1.1 milliard au dernier trimestre.

### ■ *Molson irait mieux*

Après avoir connu une mauvaise année, les Compagnies Molson, de Toronto, afficheront d'excellents résultats au cours du premier semestre, selon le président, M. James T. Black. Encore une fois, c'est la bière qui permettra à l'entreprise de montrer des profits accrus. Les marques Molson sont à égalité avec Labatt au premier rang au Canada. La Budweiser a fait reculer les ventes au Québec. Par contre, la filiale des produits chimiques, Diversey Corp. est touchée par le redressement du dollar canadien par rapport aux monnaies européennes. Le Castor Bricoleur et Wilson Spécialiste de Bureau connaissent des résultats peu satisfaisants.

### ■ *En raccourci*

Sur quelque 50 **mines** exploitées dans la province, moins de 10 sont mises en valeur au profit d'intérêts québécois, selon le président de la Bourse, M. Pierre Lortie. Un financement public accru pourrait corriger cette situation... **Consolidated-Bathurst** émettra pour US $60 millions de débentures avec un coupon de 17½%. Le prix des titres sera fixé aujourd'hui... **Astral Bellevue Pathé** est touchée par le marché stagnant de la finition de photos. On poursuit l'expansion dans l'Ouest des comptoirs Astral. La compagnie de la famille Greenberg attend fébrilement le lancement de ses trois films, le printemps prochain: Hard Feeling, Hot Touch et Porkys... **Bell** a accordé un contrat de $12 millions à **Canron** pour la fabrication de garnitures pour câbles. L'usine ontarienne obtiendra 75% du contrat alors que celle de Berthierville se contentera du quart de la commande... L'exposé optimiste de M. Arnold **Steinberg** devant les analystes financiers a donné des résultats: le titre grimpait hier à $31... Ceux qui croient encore à l'automobile devraient «ramasser» **General Motors** qui a touché hier un plancher de $37 à New York... **Chieftain Development** a acquis des terrains importants dans le Golfe d'Arabie... Tout le monde attend fébrilement les résultats des forages de la saison de **Dome Petroleum...** Le président de **Dome Mines,** M. Malcolm Taschereau sera l'invité des Analystes financiers demain midi... Le gouvernement fédéral fera appel au Père Noël dans une campagne **publicitaire** à la radio pour convaincre les Québécois «d'acheter canadien».

**Michel Nadeau**

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

**19%**
**1-2 ANS**
payé annuellement

**PLACEMENTS À TERME GARANTI**

Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880
Québec: 681-0277 • Ottawa: 238-6084

INSTITUTION INSCRITE, RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

MOLSON ROUSSEAU

Devenez notre
**SOUS-AGENT**
et vendez des
**OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA**

**19.50%** pour la première année

Téléphonez ou écrivez à:

**Molson Rousseau Inc.**
a/s Maurice Dupont
4528 Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G2
866-1551

**BUREAUX VIEUX-QUÉBEC**

**IDÉAL POUR SUCCURSALE OU BUREAU DE VENTE**

**ENTIÈREMENT RÉNOVÉ**

**Formule avantageuse pouvant inclure services de téléphoniste-réceptionniste, secrétariat, administration, photocopie salle de conférence, stationnement, etc.**

**FAUT VOIR**

**Les Entreprises Arcane Inc., 850, St-Vallier Est, Québec, Tél.: 694-9731**

**....ENFIN!.....**
**...une machine à écrire électronique PORTATIVE!**
**Olivetti PRAXIS 35**

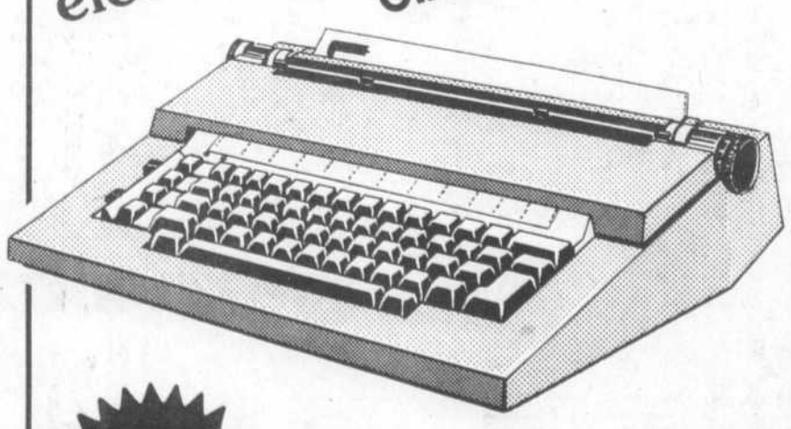

**$795.** Mallette comprise

- Trois espacements (10–12–15 lettres au pouce)
- Elément d'écriture (marguerite) interchangeable
- Cartouche-ruban interchangeable (capacité de 40,000caractères)
- Dispositif de correction (automatique pour les 10 derniers caractères imprimés)

**EN DÉMONSTRATION À:**
**CANADA DACTYLOGRAPHE inc.**
7035 avenue du Parc, Montréal H3N 1X7
**270-1141**

## carrières & professions

**Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes**

### LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES SCIENCES SOCIALES

Un organisme dont les buts sont de promouvoir la cause des sciences sociales au Canada, a besoin d'un(e)

### AGENT D'INFORMATION ET DE COMMUNICATIONS

**Fonctions:**
— Élaborer, développer et réaliser un programme de dissémination d'information sur la recherche en sciences sociales aux membres de la Fédération et au public en général;
— Élaborant un programme de communications au public, préparant et rédigeant un bulletin trimestriel, communiquant aux membres de la Fédération les récents développements dans le domaine des sciences sociales;
— Établissant une liaison avec les médias afin de diffuser les activités et préoccupations de la Fédération et de ses membres;
— Répondant aux demandes de renseignements sur la Fédération, ses activités, et sur la communauté des sciences sociales en général.

**Exigences:**
— Études supérieures et diplôme en sciences sociales;
— Preuve de compétence en communications;
— Rédaction et relations publiques;
— Connaissance du milieu universitaire canadien;
— Maîtrise des deux langues officielles.

**Traitement:**
Ce poste intéressera les personnes recevant un traitement annuel de $22,000.

*Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avec le nom de 2 répondants, avant le 11 novembre 1981, au:*

**Directeur général**
**Fédération Canadienne des Sciences Sociales**
**151 rue Slater**
**Ottawa, Ontario K1P 5H3**

# L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

## TORONTO

## GM perd $2.50

La Bourse de Toronto a commencé la semaine sur une mauvaise note, l'indice composé ayant cédé 9.82 points à 1854.01 hier en clôture. Au total 151 titres étaient à la hausse, 341 à la baisse et 241 inchangés.

Douze des 14 secteurs du marché ont cédé du terrain. Les aurifères font une chute de 81.66 points et tombent à leur plus bas niveau cette année: 3288.50. Mines, papeteries, transports, et immobiliers, se retrouvent aussi à leur niveau le plus bas depuis le 1er janvier. Par contre, les hydrocarbures enregistrent un gain de 20.77 points à 3553.35.

L'activité demeure faible: 4.4 millions d'actions d'une valeur globale de $66.06 millions, changent de mains.

Parmi les industrielles, Cominco perd 3 1-4 à $48 1-2, General Motors 2 1-2 à $45, United Corp. 2 à $19, Falconbridge Nickel 2 à $59 et Canadian Pacific 1 1-8 à $38 7-8. Dome Pete gagne 1-2 à $14 1-2, Stelco A 1-2 et $32, Bell Canada 1-4 à $18 et Gulf Canada 1-8 à $19 1-8.

Pine Point Mines perd 2 1-8 à $43, Camflo 1 1-2 à $21 et Kerr Addison 1 1-4 à $13 3-4. Delhi Pacific gagne 13 cents à 76 cents et Consolidated Copper-Lode quatre cents à 32 cents.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| AMCA Int | 1700 | $20½ | 20⅛ | 20⅛ | — ⅜ |
| AbtiPrce | 200 | $20½ | 20½ | 20½ | |
| Abitbi71ap | 300 | $30½ | 30 | 30 | — 1 |
| Abitbi10 | 2300 | 37 | 37 | 37 | |
| Acklands | 160 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | — ¼ |
| AdanacM | 500 | 115 | 115 | 115 | —15 |
| Agassiz | 4000 | 75 | 72 | 75 | |
| AgnicoE | 9200 | $9⅜ | 9⅛ | 9¼ | — ⅛ |
| AhedC | 500 | 55 | 55 | 55 | —13 |
| Akaitcho | 1500 | 80 | 80 | 80 | —10 |
| AltEnergy | 14435 | $15¾ | 15½ | 15⅝ | — ⅜ |
| Alcan | 37092 | $26¾ | 25⅜ | 25⅝ | — ¼ |
| AlgomaSt | z35 | $43¾ | 43¾ | 43¾ | |
| AStel p | 100 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | |
| Alum3rdp | 200 | $20⅛ | 20⅛ | 20⅛ | |
| AmEagle | 11019 | 270 | 260 | 270 | |
| AmLeduc | 8300 | 42 | 40 | 40 | — 2 |
| AndresWA | z4 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | |
| AndresWB | 200 | $11½ | 11½ | 11½ | — ¼ |
| Ang CT 4½ | z80 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| Ang CT 290 | 100 | $19⅜ | 19⅜ | 19⅜ | — ⅜ |
| Ang CT 315 | z100 | $21½ | 19¾ | 19¾ | |
| Anthes | 200 | 230 | 230 | 230 | —10 |
| Arbor C | 700 | 350 | 350 | 350 | |
| Argus | 439 | 460 | 460 | 460 | —15 |
| Args250p | z100 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | |
| Args260p | 160 | $17½ | 17½ | 17½ | — ½ |
| ArgusBpr | z20 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | |
| ArgusCpr | 1917 | 450 | 450 | 450 | |
| Asamera | 1925 | $10⅞ | 10¾ | 10¾ | — ¼ |
| Astral | 3700 | 425 | 425 | 425 | —10 |
| Atco I | 900 | $8⅛ | 7⅞ | 7⅞ | — ⅛ |
| Atco II | 1000 | $8 | 8 | 8 | |
| AtlCCop | 2500 | 86 | 86 | 86 | — 6 |
| AtlasYk | 8000 | 55 | 53 | 55 | + 2 |
| Atlas w | 98000 | 11½ | 10 | 10 | |
| Augmitto | 2200 | 215 | 215 | 215 | — 5 |
| AtoHardA | 1500 | $10½ | 10¼ | 10¼ | — ½ |
| BPCan | 700 | $34½ | 34¼ | 34¼ | — ¼ |
| Bachelor | 1700 | 420 | 405 | 420 | — 5 |
| Bakertalc | 5000 | 37 | 30 | 30 | —10 |
| BankBC | 425 | $44 | 44 | 44 | |
| BkBC228 | 100 | $15 | 15 | 15 | — 1 |
| BankMtl | 5393 | $26 | 25½ | 25½ | — ½ |
| Bk Mtl 285 | 2840 | $29⅛ | 28¾ | 28¾ | — ⅛ |
| BankNS | 4511 | $25½ | 25⅛ | 25⅜ | — ⅜ |
| Bankeno | 100 | $6½ | 6½ | 6½ | + ⅜ |
| Basic Res | 100 | $6 | 6 | 6 | |
| Baton A | 500 | $7 | 6½ | 7 | + ¾ |
| BellCanad | 61964 | $18 | 17¾ | 18 | + ¼ |
| BellApr | z75 | $52⅛ | 51 | 52⅛ | |
| Bell2.28 | 650 | $26½ | 26½ | 26½ | + ½ |
| Bell1.80 | 400 | $13¼ | 13⅛ | 13¼ | + ⅛ |
| Bell1.96 | 625 | $21¼ | 21 | 21¼ | + ⅛ |
| Bell2.05 | 10300 | 18 | 17⅞ | 18 | + ⅛ |
| BighartOG | 3200 | 400 | 375 | 400 | +30 |
| BlackPhot | 400 | $7½ | 7¼ | 7¼ | — ¼ |
| BlakeRes | 8100 | $5⅞ | 5⅝ | 5⅞ | + ¼ |
| Bluesky | 16961 | 425 | 400 | 405 | +15 |
| Blueskypr | 1700 | $6 | 5½ | 6 | + ⅜ |
| BombdrA | 200 | $13 | 13 | 13 | |
| BombdrB | 100 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | — ¼ |
| Bonza O | 11260 | 395 | 380 | 380 | —10 |
| BonanzaW | 56000 | | ½ | ½ | ½ |
| BowValy | 22126 | $15⅞ | 15⅛ | 15⅞ | + ½ |
| BowVlyR | 1700 | $5½ | 5⅛ | 5¼ | |
| BralorRes | 6215 | $11⅜ | 11⅜ | 11½ | + ⅛ |
| Bramalea | 3500 | $8¼ | 8 | 8¼ | + ⅜ |
| BrascanA | 9267 | $24¼ | 24¼ | 24¼ | — ¼ |
| BrscnB½ | 200 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| Brscn1.81 | 300 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | |
| Brenda M | 12700 | $12½ | 12 | 12 | — 1 |
| BrightA | 300 | $12 | 12 | 12 | — ½ |
| Brinco | 783 | $5½ | 5¼ | 5⅜ | + ¼ |
| Brincop | 1200 | 485 | 460 | 460 | —25 |
| BCFP | 6150 | $11⅜ | 11 | 11 | — ⅛ |
| BCFPpr | 300 | $26⅞ | 26½ | 26⅞ | + ⅛ |
| BCRIC | 33365 | 370 | 365 | 370 | +10 |
| BC Phone | 2895 | $14 | 14 | 14 | |
| BCPh4¾p | z50 | $27¼ | 27¼ | 27¼ | |
| BCPh4.84 | z50 | $8 | 8 | 8 | |
| BCPh5¾p | z50 | $38¾ | 38¼ | 38¾ | |
| BCPh6pr | 112 | $41 | 41 | 41 | — 4 |
| BCPh6.80 | z40 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| BCP7.04p | 550 | $12¼ | 12 | 12¼ | + ¼ |
| BroulReef | 2000 | 96 | 94 | 94 | — 5 |
| Brunswk | 2280 | $12 | 11¾ | 11¾ | — ¼ |
| BuddCan | 1100 | $5⅜ | 5⅛ | 5⅜ | |
| CCYachts | 1635 | 490 | 460 | 490 | +30 |
| CAE | 3000 | $10 | 10 | 10 | |
| CCLInd | 3800 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| CIL | 1900 | $30 | 30 | 30 | |
| CME Res | 15100 | 100 | 100 | 100 | |
| CadFrv | 9600 | $11 | 10⅞ | 11 | |
| Cad Frv A | 600 | $5½ | 5½ | 5½ | — ¼ |
| Calvert | 1000 | 70 | 70 | 70 | + 4 |
| CamelOG | 6100 | $5 | 490 | 490 | —10 |
| Camflo | 2325 | $21 | 21 | 21 | —1½ |
| Camp RL | 7703 | $18¼ | 18¼ | 18¾ | 0 |
| CampRes | 10116 | $9½ | 9¼ | 9¼ | — ¾ |
| Cameco | 1800 | 120 | 110 | 120 | — 3 |
| CanCem | 665 | 11 | 11 | 11 | — ½ |
| CCem6½p | 125 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | — ¼ |
| CCem2p | 6200 | $11½ | 11 | 11 | — ½ |
| CDC | 31490 | $10¾ | 10⅝ | 10¾ | + ⅛ |
| CDCpr B | 125 | $107 | 106 | 107 | |
| CDC1980 | 7000 | $15 | 14¾ | 14⅞ | — ¼ |
| CanMalt | 100 | $32¾ | 32¾ | 32¾ | — ⅜ |
| CNorWest | 1600 | $31½ | 31¼ | 31¼ | — ¼ |
| CanPEnt | 11540 | $19⅛ | 19⅛ | 19¼ | — ¼ |
| CanPerm | 399 | $35 | 35 | 35 | |
| CS Pete | 200 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Can Trust | 240 | $26½ | 26½ | 26½ | — ⅜ |
| CTrust7¼ | z3 | $19⅜ | 19⅜ | 19⅜ | |
| CTung | 320 | $25½ | 25½ | 25½ | |
| Canadex | 3100 | 240 | 230 | 230 | —10 |
| CdnArrow | 500 | 56 | 56 | 56 | |
| CCManX | 500 | $10⅛ | 9¾ | 9¾ | — ⅜ |
| CCurtis | 500 | 90 | 90 | 90 | — 2 |
| CFormst | 700 | 400 | 375 | 400 | +25 |
| C Fms s | 200 | 375 | 375 | 375 | |
| CFoundpr | 160 | $9½ | 9½ | 9½ | + ¼ |
| CG Invest | 300 | $19½ | 19⅜ | 19⅜ | — ⅛ |
| CIBkCom | 23257 | $29⅜ | 29⅛ | 29¼ | — ⅛ |
| CIBC250p | 3300 | $20¼ | 20 | 20 | + ⅛ |
| CIBC2.05p | 10180 | $23 | 22½ | 22½ | — ½ |
| CIBCw | 3300 | $7⅜ | 7⅛ | 7⅜ | + ⅛ |
| CLencour | 5600 | 29 | 25 | 25 | — 4 |
| CMarconi | 750 | $29½ | 29¼ | 29¼ | — ¼ |
| CNat R | 7800 | $9½ | 9 | 9⅛ | + ⅛ |
| CNat8.50 | 1000 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | +1¾ |
| COcdental | 1500 | $12½ | 12¼ | 12¼ | — ½ |
| CPLtd | 33822 | $39⅞ | 38¾ | 38⅞ | — 1⅛ |
| CPL Ap | 880 | $7 | 7 | 7 | |
| CReserve | 300 | $22½ | 22 | 22½ | + 1 |
| CdnTire | 100 | $29¾ | 29¾ | 29¾ | — ⅛ |
| CdnTireA | 4192 | $33¼ | 32¾ | 32¾ | — ¼ |
| CUilties | 100 | $21 | 21 | 21 | |
| CU 10¼ | 300 | $18 | 18 | 18 | |
| CUtil9.24 | 300 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | |
| CUtil2ndD | 100 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | |
| Canray | 5400 | 60 | 60 | 60 | |
| CanronA | 400 | $15⅞ | 15⅞ | 15⅞ | — ⅛ |
| Canusa | 1000 | 230 | 230 | 230 | —15 |
| Cara | 100 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | + ⅛ |
| CarlOK | 3525 | 495 | 485 | 495 | +10 |
| CarlBp | 220 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | — ⅛ |
| Carma8¾ | 100 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | — ⅛ |
| CarmaA | 800 | $8 | 7¾ | 7¾ | — ¼ |
| Carmacvp | 800 | $13 | 13 | 13 | + ¼ |
| CarolinM | 1500 | $23½ | 22¾ | 22¾ | — ⅜ |
| Celanese | 1650 | $10 | 9⅞ | 9⅞ | |
| CelanesIp | 200 | $7 | 7 | 7 | |
| CilFundA | 100 | $8 | 8 | 8 | |
| CentPat | 1100 | 360 | 350 | 350 | —25 |
| CentriTr | 500 | $8½ | 8½ | 8½ | — ⅛ |
| Ceres Res | 10000 | 290 | 290 | 290 | |
| Chnclr | 9502 | 200 | 190 | 195 | + 5 |
| Cherokee | 300 | $5½ | 5½ | 5½ | — ⅛ |
| ChibKay | 11999 | 24 | 22 | 22 | * —2½ |
| ChieftanD | 8400 | $17¼ | 17 | 17¼ | |
| ChieftanB | 200 | $45½ | 45 | 45 | - 2 |
| Chimo | 500 | 200 | 200 | 200 | |
| Chromaco | 600 | 265 | 250 | 250 | —15 |
| Chrysler | 1475 | $5¼ | 485 | 485 | —27 |
| CHUMB | 100 | $13¾ | 13⅛ | 13⅜ | — ⅛ |
| Clarion | 10600 | 345 | 345 | 345 | — 5 |
| CoastalA | 2300 | 405 | 395 | 395 | —30 |
| CohoA | 400 | $8⅜ | 8¼ | 8¼ | — ¼ |
| Coin Lake | 1600 | 45 | 44 | 44 | — 7 |
| Cmplx | 1500 | 90 | 90 | 90 | + 3 |
| Cominco | 28051 | $51½ | 48½ | 48½ | —3¼ |
| ComrclOG | 2900 | 110 | 105 | 110 | |
| Cmplg | 1600 | $9 | 8 | 8 | — ¼ |
| Coniagas | 3500 | 175 | 170 | 170 | — 6 |
| ConBathA | 1250 | $18⅜ | 18¼ | 18⅜ | + ⅛ |
| ConBathp | 216 | $11½ | 11½ | 11½ | + ¼ |
| ConFardy | 667 | 225 | 225 | 225 | |
| ConCopper | 12700 | 42 | 40 | 42 | + 4 |
| CDurham | 9200 | 205 | 200 | 203 | + 3 |
| C Marben | 4000 | 63 | 63 | 63 | |
| Cons Prof | 33200 | 240 | 230 | 230 | —20 |
| C Rambler | 4100 | 440 | 440 | 440 | |
| ConDistrb | 1518 | $7⅛ | 7 | 7⅛ | + ⅛ |
| Conventrs | 5100 | $9⅛ | 8¾ | 9⅛ | + ⅛ |
| Conwest A | 615 | 395 | 380 | 395 | +15 |
| Conwest B | 2815 | 340 | 330 | 340 | + 5 |
| CopFields | 700 | $11¼ | 10¾ | 10¾ | — ¾ |
| Corby vt | 200 | $24 | 24 | 24 | |
| CFalconC | 2450 | $10¾ | 10½ | 10½ | + ⅛ |
| CosekaR | 8710 | $11 | 10½ | 10½ | — ⅜ |
| Coseka7p | 2100 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Courvan | z56 | 42 | 42 | 42 | |
| Craigmt | 800 | 200 | 195 | 195 | — 5 |

## MONTRÉAL

## Domtar à $23

L'indice composé de la Bourse de Montréal marquait hier en fin de séance 301.33, une hausse de 0.10 point. En tout 553,254 actions ont changé de mains comparativement à 662,727 vendredi dernier.

Les papetières ont cédé 1.39 à 186.61, les services publics 0.71 à 219.65 et les bancaires 0.29 à 349.25, tandis que les pétroles gagnaient 4.71 à 546.28 et les industrielles 0.47 à 318.27.

Dome Pete, valeur industrielle la plus active, a progressé de 5-8 à $14 1-2 dans un échange de 71,175 actions.

Les résultats se répartissent ainsi: 32 titres à la hausse, 67 à la baisse et 39 stables.

Dome Mines perd 3-4 à $21 1-4, Kiena 3-8 à $18 1-8, Total Petroleum 1-4 à $13 1-2, Domtar Inc. 1-4 à $23, Thomson Newspapers A 1-4 à $20, Seagram Corp. 1-4 à $65 3-4 et Alcan 1-8 à $25 3-4. Inco Ltd gagne 1-4 à $15 5-8 et Bell 1-8 à $17 7-8, alors que Banque impériale est stationnaire à $29 1-4, Gulf à $19 et Algoma Steel à $43 1-4.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Alcan | 13499 | $25¾ | 25⅛ | 25¾ | — ⅛ |
| Algoma | 4800 | $43¼ | 43 | 43¼ | |
| Astral | 1000 | 425 | 425 | 425 | —15 |
| BMercan | 700 | $16 | 15⅞ | 15⅞ | — ⅜ |
| BqueMtl | 1568 | $26 | 25½ | 25¾ | — ⅜ |
| BMOA | 200 | $29 | 29 | 29 | |
| BankNS | 2200 | $25⅜ | 25⅛ | 25⅜ | — ⅛ |
| BqueNat | 3893 | $10 | 9⅞ | 10 | + ¼ |
| BqRoyale | 3363 | $26¼ | 25⅞ | 26¼ | + ¼ |
| BellCan | 22480 | $17⅞ | 17¾ | 17⅞ | + ⅛ |
| Bell pr E | 100 | $26¾ | 26¾ | 26¾ | — ¼ |
| Bell pr G | 600 | $21¼ | 21 | 21¼ | + ⅛ |
| BombA | 750 | $12¾ | 12½ | 12¾ | — ⅛ |
| Bow Val | 600 | $16 | 15¾ | 16 | + ⅜ |
| CAE Ind | 600 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | + ⅛ |
| CdaCem | 325 | $11¼ | 11⅛ | 11⅛ | — ⅛ |
| C Imp Bk | 16500 | $29¼ | 29⅛ | 29¼ | |
| Cd Imp Wt | 750 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| CP Ltd | 4623 | $39¾ | 39⅜ | 39½ | — ⅜ |
| CP pr UK | 100 | $7 | 7 | 7 | |
| C Util prF | 500 | $15⅜ | 15¼ | 15¼ | —6 |
| CapitlDyn | 200 | 335 | 335 | 335 | —15 |
| Celanese | 100 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | |
| Cominco | 200 | $51 | 51 | 51 | —1 |
| Comterm | 2050 | 290 | 290 | 290 | —10 |
| C Bath A | 810 | $18⅜ | 18¼ | 18⅜ | + ⅛ |
| Daon | 800 | 460 | 460 | 460 | +60 |
| DofascoA | 225 | $38 | 38 | 38 | —2 |
| DomeCda | 14400 | $6⅛ | 5⅞ | 5⅞ | + ⅛ |
| DomeMns | 1000 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | — ¼ |
| DomePete | 71175 | $15 | 14 | 14½ | + ⅜ |
| Domtex | 1243 | $17⅜ | 17½ | 17⅜ | + ⅛ |
| Domtar | 17721 | $23 | 23 | 23 | — ¼ |
| En P Met | 1850 | 475 | 465 | 475 | —15 |
| EntrepCP | 840 | $19⅜ | 19⅛ | 19¼ | — ⅜ |
| Min est M | 200 | 310 | 310 | 310 | —10 |
| FCA Inter | 1000 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Fulcr6p | 200 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | + ⅜ |
| GazMetr | 400 | $5 | 5 | 5 | |
| Genstar | 4540 | $18¾ | 18⅜ | 18½ | — ½ |
| GmaLee | 3100 | $10¾ | 10¼ | 10¾ | |
| GLForest | 1100 | $72 | 72 | 72 | +1 |
| GulfCan | 18232 | $19⅛ | 18¾ | 19 | |
| Hir Wlkr | 1190 | $21½ | 21⅜ | 21⅜ | — ⅛ |
| HB Oil Gas | 1000 | $42½ | 42½ | 42½ | +2¼ |
| Husky Oil | 5300 | $11⅞ | 11¼ | 11⅞ | + ⅛ |
| IAC | 1760 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| Imasco | 110 | $36 | 36 | 36 | +1 |
| Imp O A | 5934 | $25⅞ | 25⅜ | 25⅜ | — ½ |
| Inco | 13220 | $15¾ | 15⅛ | 15⅜ | + ¼ |
| InterPipe | 615 | $13⅜ | 13⅞ | 13⅞ | — ⅛ |
| Ivaco | 1100 | $20¾ | 20¾ | 20¾ | — 1 |
| Kiena | 400 | $18½ | 18⅛ | 18⅛ | — ⅜ |
| LaVrdy Rt | 30946 | | 6½ | 6½ | 6½ |
| Micco | 500 | $13½ | 13½ | 13½ | —4⅜ |
| McM Bldl | 150 | $25½ | 25½ | 25½ | — 1 |
| McM Pr C | 200 | $17½ | 17½ | 17½ | —5⅛ |
| Merland | 1500 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | — ⅛ |
| MitchB | 1500 | $12 | 12 | 12 | |
| MitelCorp | 550 | $36⅜ | 35⅜ | 35⅜ | — 1⅛ |
| Moore | 1116 | $35⅛ | 35⅛ | 35⅛ | — ⅜ |
| Nfl L 512 | 250 | 400 | 400 | 400 | |
| NfldTel | 100 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | — ⅜ |
| Noranda | 8922 | $21⅞ | 21⅜ | 21⅝ | — ⅜ |
| Norcen | 2093 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | |
| Normick | 175 | $7½ | 7½ | 7½ | — ¼ |
| NorTel | 856 | $49 | 48¾ | 49 | + ¼ |
| NovaAlta | 7150 | $8⅜ | 8⅛ | 8⅜ | — ⅛ |
| Nova612 | 172 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | — 1 |
| Petrofina | 37 | $118½ | 118½ | 118½ | — 1 |
| Ph.wt.b | 200 | 300 | 300 | 300 | —500 |
| PowrCrp | 1780 | $16⅜ | 16¼ | 16¼ | — ⅜ |
| Provigo | 1470 | $10¼ | 10⅛ | 10⅛ | — ¼ |
| PubStrge | 175 | $13 | 13 | 13 | — ⅛ |
| Quebecor | 5200 | $12¾ | 12 | 12 | —1 |
| Rolland | 2500 | $6½ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Seagram | 64407 | $66 | 65¾ | 65⅝ | — ¼ |
| ShellCan | 2250 | $21⅛ | 20⅞ | 21⅛ | |
| SilStack | 2410 | $9⅜ | 9⅛ | 9⅛ | — ⅜ |
| SteinbgA | 4800 | $30 | 30 | 30 | + ½ |
| SteloA | 3100 | $32 | 31⅜ | 32 | + ¾ |
| StelPrC | 1400 | $24 | 23½ | 24 | + ¾ |
| Texaco | 400 | $30 | 30 | 30 | —1 |
| ThomA | 38700 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | — ¼ |
| Tor Dm Bk | 100 | $29½ | 29½ | 29½ | |
| TotalPete | 100 | $13½ | 13½ | 13½ | — ¼ |
| TrCanPl | 1014 | $18¾ | 18½ | 18¾ | + ⅜ |
| Trsmount | 300 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | — ⅛ |
| TrimacA | 500 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | — ¼ |
| Turbo | 7550 | 465 | 450 | 465 | +5 |
| UnionGas | 260 | $8½ | 8½ | 8½ | + ¼ |
| Wargton | 4800 | 108 | 108 | 108 | +3 |
| WebbKnp | 500 | 425 | 425 | 425 | —50 |
| WcostTrn | 1300 | $11½ | 11½ | 11½ | |

Total sales: 452,549

**JuniorMinesOils**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Abcourt | 1000 | 160 | 160 | 160 | —15 |
| AigueInc. | 1500 | 340 | 335 | 340 | —10 |
| AigueWts | 2000 | 45 | 45 | 45 | —5 |
| Bachelor | 4000 | 425 | 410 | 410 | —25 |
| Bateman | 1500 | 12 | 12 | 12 | —1 |
| BaxterRs | 934 | 150 | 150 | 150 | |
| Belchas | 2000 | 60 | 56 | 60 | +4 |
| Bruneau | 3500 | 36 | 30 | 30 | —6 |
| CadilicEx | 7000 | 490 | 485 | 490 | |
| CamcRes | 600 | 480 | 480 | 480 | —45 |
| Cartier Re | 8500 | 76 | 75 | 75 | —9 |
| Coniagas | 100 | 170 | 170 | 170 | —10 |
| Cons I Res | 3500 | 66 | 66 | 66 | |
| CSum | 1000 | 40 | 40 | 40 | |
| Dumgmi | 2107 | 425 | 410 | 410 | +10 |
| Dumont | 8000 | 35 | 31 | 31 | |
| DynMn | 3000 | 42 | 41 | 42 | —1 |
| E SulM | 1866 | 260 | 258 | 258 | —10 |
| ExploQue | 5400 | 74 | 70 | 71 | —3 |
| Goldex | 850 | 45 | 45 | 45 | —5 |
| KewGold | 600 | 175 | 170 | 170 | +18 |
| Laduboro | 6000 | 55 | 53 | 53 | +1 |
| Laurierrs | 500 | 35 | 35 | 35 | |
| Lynx Exp | 5400 | 120 | 120 | 120 | —3 |
| Massval | 8000 | 24½ | 24 | 24 | +2 |
| Mid—Car | 7600 | 1 | 1 | 1 | + ½ |
| Muscocho | 4425 | 100 | 99 | 100 | |
| NA Rare | 3000 | 23 | 23 | 23 | |
| Queenstn | 1400 | 269 | 260 | 260 | —6 |
| Stanford | 550 | 300 | 300 | 300 | —35 |
| SulMin | 2200 | 350 | 350 | 350 | |
| Talisman | 500 | 55 | 55 | 55 | +9 |
| Wrightbr | 1000 | 85 | 85 | 85 | —5 |

### L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $510.90 (offre) et $519.50 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $10.60 (offre) et à $11.38 (demande).

■ Voici les cours de l'once Troy d'or à la fermeture hier des principaux marchés mondiaux, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de vendredi: **Londres: $425.875 ($429.50); Paris: $430.92 ($437.65); Francfort: $430.01 ($434.98); Zurich: $426.50 ($432.50); Hong-Kong: $429.92 ($435.39).**

## École Polytechnique de Montréal

**Jean-L. Corneille, ing.**

La Corporation de l'École Polytechnique est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Jean-L. Corneille, ing. au poste de Directeur du Centre de développement technologique (CDT).

Professeur titulaire au département de Génie chimique, dont il a été directeur de 1968 à 1973, monsieur Corneille a été le premier directeur général du Projet de l'École Polytechnique de Thiès au Sénégal. Président de l'Ordre des ingénieurs du Québec en 1967, monsieur Corneille a également été président du Bureau canadien d'accréditation du Conseil canadien des ingénieurs, de 1974 à 1976.

Le Centre de développement technologique a été créé en 1971 pour faciliter la coordination et l'administration de toute la recherche commanditée à l'École Polytechnique par des organismes extérieurs.

L'École Polytechnique de Montréal a été fondée en 1873 et constituée en corporation autonome en 1894.

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| KellyDA | 250 | $11½ | 11½ | 11½ | + ½ |
| KerrAdd | 5434 | $14½ | 13¾ | 13¾ | —1¼ |
| K Anacon | 604 | 72 | 72 | 72 | — 4 |
| LK Res A | 150 | 275 | 275 | 275 | —25 |
| LK Res B | z100 | 190 | 190 | 190 | |
| LaVrndrr | z100 | 6½ | 6½ | 6½ | |
| LabattA | 5922 | $26¼ | 26 | 26 | — ¼ |
| Lacana | 2400 | $5½ | 5¼ | 5⅜ | — ⅛ |
| LaidlawA | 920 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| LaidlawB | 2420 | $7½ | 7⅜ | 7½ | |
| LOntCem | 800 | $6 | 6 | 6 | |
| LShore | 900 | $19⅜ | 18⅝ | 18⅝ | — ½ |
| LarderRes | 2000 | 34 | 34 | 34 | + 2 |
| LasitrKm | 500 | 52 | 52 | 52 | + 2 |
| Laurasia | 6810 | 53 | 51 | 52 | + 2 |
| LavaCap | 9300 | 350 | 335 | 350 | +35 |
| Liberian | 143 | 300 | 300 | 300 | |
| LLLac | z5 | $17⅛ | 17⅛ | 17⅛ | |
| Loblaw Co | 15300 | $6¾ | 6½ | 6¾ | + ⅛ |
| LobCopr | 200 | $18⅜ | 18¼ | 18⅜ | — ½ |
| LobLtdAp | 200 | $10¾ | 10⅜ | 10⅜ | — ⅛ |
| LochielA | 1520 | 170 | 155 | 170 | +14 |
| LochielB | 800 | 140 | 135 | 135 | — 5 |
| Lumonics | 2100 | $13 | 12¾ | 13 | |
| Lynx Can | 1000 | 123 | 120 | 120 | — 1 |
| MDSHA | 500 | $10⅜ | 10½ | 10½ | — ⅛ |
| MDSHB | 350 | $10⅜ | 10½ | 10⅜ | — ⅛ |
| MICC | 100 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | |
| MICC 85 | 400 | $13½ | 13⅜ | 13½ | — ⅛ |
| MSR Exp | 24934 | $12⅜ | 12 | 12 | — ¾ |
| MSZ Res | 3900 | 201 | 196 | 200 | — 2 |
| MTS Inter | 8000 | 160 | 155 | 155 | — 1 |
| MclanHX | 34042 | $9⅝ | 9½ | 9½ | |
| MclanHY | 4200 | $9⅜ | 9⅛ | 9⅜ | + ⅛ |
| Macmilan | 11420 | $25½ | 25 | 25¼ | — ¼ |
| Mcmiln200 | 400 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | — ¼ |
| Mcmiln208 | 994 | $17½ | 16¾ | 17⅛ | — ⅜ |
| Macquest | 700 | 300 | 290 | 290 | —30 |
| Madeline | 3736 | 110 | 90 | 90 | —20 |
| MagnaA | 200 | $9 | 9 | 9 | |
| Magnetcs | 1000 | 89 | 89 | 89 | + 4 |
| MaislinI | 800 | 190 | 190 | 190 | —30 |
| MajstcWil | 57869 | $6⅛ | 5½ | 5¾ | — ½ |
| ManBar | 5500 | 35 | 35 | 35 | + 1 |
| Manville | 200 | 285 | 285 | 285 | —15 |
| Maritime | 901 | $17½ | 17¼ | 17½ | |
| MarT940 | 100 | $7 | 7 | 7 | + ⅛ |
| MarkWrk | 900 | 485 | 475 | 475 | —15 |
| Mascan | 800 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | + ⅛ |
| Mascan9 | 400 | $20 | 20 | 20 | + ½ |
| Mascan10 | 140 | $10 | 10 | 10 | |
| MassFer | 22171 | 260 | 255 | 255 | — 5 |
| MasFA | 6700 | $8⅜ | 8⅛ | 8¼ | — ¼ |
| MasFB | 6600 | $8⅜ | 8 | 8⅜ | — ¼ |
| Matchan | 3000 | 40 | 39 | 40 | |
| McAdam | 4500 | 32 | 30 | 30 | — 2 |
| McIntyre | 500 | $34 | 34 | 34 | — 1 |
| McPhar | 1600 | 200 | 190 | 190 | —20 |
| Mentor | 200 | $6 | 6 | 6 | |
| Mercantil | 1100 | $16 | 15¾ | 15⅞ | — ¼ |
| MerlandE | 27575 | $8½ | 8¼ | 8⅜ | — ⅛ |
| Merlandp | 200 | $21½ | 21½ | 21½ | |
| Meston | 2400 | 445 | 430 | 445 | |
| MetStorsp | 150 | $13 | 13 | 13 | |
| MetStr67p | 300 | $13 | 13 | 13 | |
| Minrl Res | 10333 | 181 | 175 | 180 | + 4 |
| Minorcop | 100 | $39½ | 39½ | 39½ | + ⅜ |
| MitelCorp | 25258 | $36¼ | 35⅛ | 35½ | — 1 |
| MolsonA | 620 | $24¼ | 24¼ | 24¼ | + ⅛ |
| MolsonB | 1520 | $22 | 22 | 22 | + ½ |
| MtlTrust | 100 | $22¼ | 22¼ | 22¼ | —1¼ |
| Moore | 13852 | $35½ | 35 | 35 | — ⅜ |
| Morisn | 1000 | 230 | 230 | 230 | |
| MtJamie | 700 | 43 | 43 | 43 | — 7 |
| Murphy | 2500 | $22 | 21½ | 22 | + ½ |
| NBCook | 500 | 350 | 350 | 350 | |
| NBU Mine | 4500 | 320 | 310 | 315 | — 5 |
| NSR Res | 9040 | 46 | 45 | 45 | — 4 |
| NatBkCan | 3238 | $10 | 9¾ | 10 | + ⅛ |
| NatBkcv | 300 | $23 | 22¾ | 22¾ | — ¼ |
| NatPete | 400 | 100 | 100 | 100 | |
| NatTrust | 128 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | |
| Nearctic | 1000 | 290 | 290 | 290 | —10 |
| NBTel | 500 | $15¾ | 15⅜ | 15¾ | + ¼ |
| NBTel1.85 | 100 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| NKelore | 12500 | 45 | 41 | 45 | |
| NQueRagl | 3300 | 310 | 310 | 310 | — 5 |
| NfldCapA | 200 | $10 | 10 | 10 | |
| NfldCapB | 4780 | $11¼ | 9⅞ | 10¼ | + ¼ |
| NfldLPA | z40 | $17⅛ | 17⅛ | 17⅛ | |
| NfldTel | 2206 | $7⅞ | 7¾ | 7¾ | — ¼ |
| Newnor | 45500 | 12 | 9 | 11 | + 1 |
| NickOffset | 300 | 120 | 120 | 120 | + 5 |
| NickRim | 700 | 22 | 22 | 22 | + 3 |
| NobleM | 2200 | 80 | 80 | 80 | — 1 |
| NomaA | 150 | 480 | 480 | 480 | + 5 |
| NomaB | 150 | 480 | 480 | 480 | |
| NorAcme | 1800 | 150 | 150 | 150 | |
| Noranda | 51319 | $21⅞ | 21⅜ | 21⅜ | —1⅛ |
| Nor81½ | 606 | $82½ | 82½ | 82½ | —2½ |
| Norcen | 14759 | $25⅜ | 25⅛ | 25⅛ | — ⅛ |
| Norcn288 | 680 | $45½ | 45½ | 45½ | — ¼ |
| NormickP | z50 | $8 | 8 | 8 | |
| NCOils | 4700 | $24¾ | 24 | 24¼ | — ¾ |
| NCOpr | 300 | $37 | 37 | 37 | |
| NorTel | 3490 | $49¼ | 48¾ | 49¼ | + ¾ |
| NorthgatI | 750 | $6¾ | 6⅜ | 6⅜ | — ⅛ |
| NorthId | 2000 | 33 | 32 | 32 | — 2 |
| Northstar | 1000 | 285 | 275 | 275 | — 5 |
| Nthstar10 | 300 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Nthumber | 2000 | 110 | 100 | 100 | |
| NovaAlta | 40597 | $8⅜ | 8⅛ | 8¼ | — ¼ |
| NovaEp | 500 | $13½ | 13½ | 13½ | + ½ |
| NovaFp | 130 | $16½ | 16½ | 16½ | |
| NovaGp | 800 | $16½ | 16½ | 16½ | |
| NovaHp | 200 | $13¾ | 13

# Les négociations à l'OCQ restent bloquées

Les négociations entre l'Office de la construction du Québec (OCQ) et ses quelque 650 employés semblent marquer le pas, la partie patronale ayant rejeté la plupart des solutions avancées par le conciliateur, M. Jean-Louis Duchesne.

C'est ce qu'ont confirmé hier avec plus ou moins de réticence les deux parties, le porte-parole de la partie patronale, M. Richard Charland, se contentant de dire que «rien de neuf» n'était survenu et que c'était le «calme plat» dans le dossier.

Du côté syndical, on était plus explicite. Un permanent syndical du Local 57, de l'Union internationale des employés de bureau, M. Michel Rousseau, expliquait que le conciliateur avait déposé une série de recommandations contenues dans un document de travail. «L'employeur s'est dit en désaccord avec 90% des solutions avancées alors que nous acceptions la quasi totalité des propositions de ce document», a dit le porte-parole syndical.

L'essentiel du débat porte sur la sécurité d'emploi. L'OCQ veut pouvoir obliger ses employés en situation de mise à pied à accepter un poste n'importe où dans la province en contrepartie de la sécurité d'emploi qu'on est prêt à leur accorder. Le syndicat, pour sa part, revendique un système semblable à celui en vigueur dans l'enseignement et dans le reste de la fonction publique. Dans ce système, l'employé peut refuser d'être muté à plus de 50kms de sa résidence ou, s'il accepte, on lui verse deux mois de salaire en compensation.

Le gouvernement provincial, qui semble décidé à revenir sur ces concessions au prochain round du secteur public, est peu enclin à accepter dans le cas de l'OCQ un système qu'il pourrait remettre en question dans quelques mois à l'échelle de la fonction publique.

Si aucun règlement n'intervient dans ce dossier avant le 4 novembre, les employés de l'OCQ affectés à l'organisation du vote d'allégeance dans la construction vont boycotter cette assignation, ce qui pourrait forcer la direction de l'OCQ à remettre le scrutin à une date ultérieure. La plupart des centrales syndicales s'opposent officiellement à une remise du vote car les importantes campagnes de publicité en cours s'avéreraient en fin de compte des dépenses inutiles. Il serait par ailleurs impossible à quelque centrale que ce soit d'investir de nouvelles sommes dans la publicité, chacune ayant cédé le maximum aux annonceurs.

# Pichette avoue avoir abattu le gardien

**par Bernard Morrier**

Un jeune homme de 23 ans, Sylvain Pichette, dont le procès pour meurtre au deuxième degré allait débuter hier devant un jury présidé par le juge en chef adjoint James K. Hugessen, de la Cour supérieure, a finalement décidé de reconnaître sa culpabilité.

Les représentations pour le prononcé de la sentence ont été reportées à deux semaines.

Pichette était accusé du meurtre du gardien de banque Moe Zimmel, âgé de 50 ans, abattu le 10 juillet dernier lors d'un vol à main armée dans une succursale de la Banque Nationale, rue Jarry.

Il avait été arrêté deux semaines plus tard dans un appartement du boulevard l'Acadie, où il se terrait en compagnie de son frère Michel, âgé de 26 ans, et de deux jeunes filles, Linda Després et Guylaine Blais, âgées respectivement de 20 et 19 ans. Au moment de l'arrestation, de nombreux coups de feu avaient été échangés avec les policiers.

Dans ce même dossier, Linda Després et une autre prétendue complice, Carole de Grandmaison, âgée de 22 ans, ont depuis été accusées d'homicide involontaire relativement à la mort de M. Zimmel et elles devraient subir leur procès sous peu.

## Double meurtre: le jury délibère

Au terme d'un procès de deux semaines, un jury présidé par le juge Jean-Paul Bergeron, de la Cour supérieure, a entrepris son délibéré hier dans le cas d'un jeune homme de 22 ans, Denis Levasseur, accusé d'un double meurtre à coups de manteau.

Les cadavres de Brian Wilson et Claude Tremblay, âgés respectivement de 39 et 41 ans, avaient été retrouvés dans leur appartement du boulevard Gouin, à Pierrefonds, le 21 avril dernier, atteints chacun de 14 coups de couteau.

Tout au long du procès, le procureur de l'accusé, Me Francine Chartrand, a soutenu que celui-ci avait agi sous l'empire de la drogue et de l'alcool au moment du meurtre, alors que le procureur de la Couronne, Me Claude Haccoun, a prétendu que Levasseur était tout à fait lucide à ce moment, sachant fort bien ce qu'il faisait.

Quant à l'accusé qui, la semaine dernière, avait témoigné dans sa propre défense, il a affirmé qu'avant de se rendre au domicile des deux victimes, il s'était injecté au démérol. Il a de plus révélé avoir été en compagnie d'un dénommé Karol Frimel, mais l'acte d'accusation ne faisait nullement état de cet individu.

Dans ses directives aux jurés, le juge Bergeron a rappelé hier que leur verdict pouvait aller de l'acquittement pur et simple à la culpabilité de meurtre au premier degré, en passant par l'homicide involontaire.

# décès

**Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.**

**GIROUX, Camille.** — A Montréal, le 23 octobre 1981 à l'âge de 88 ans, est décédé Monsieur Camille Giroux, pharmacien, époux en première noce de feu Thérèse Cartier, et en seconde noce de Marcelle Chalifoux. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Josette (Madame J. Laberge), le docteur J. Cartier-Giroux (Marcelle Dansereau) et Robert Giroux (Suzanne Moquin) ainsi que plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée. no. 3860 Boul. Décarie (angle Avenue Notre-Dame de Grâce) pour se rendre à l'église St-Antonin (angle Snowdon et Coolbrook) où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière St-Antoine sur le Richelieu lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: 2 h 00 à 5 h 00, 7 h 00 à 10 h 00.

UN MEMORIAM
À la mémoire des défunts au profit des vivants faites un don à
la Fondation du Québec des maladies du coeur
1455, rue Peel, Montreal
288-8141

# cartes d'affaires

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

681-4545 681-4545
Centre de lecture rapide
Vitesse - Structure - Efficacité
Cours Reconnu: permis 389525
Un investissement rentable

ENFIN!
MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE PORTATIVE
Praxis 35 d'Olivetti
Trois espacements
Dispositif de correction
Élément d'écriture (marguerite) et cartouche-ruban interchangeables
SILENCIEUSE - COMPACTE
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Montréal
270-1141

DÉCAPAGE ÉCONOMIQUE
866-0404
DEKABEK LTÉE

# ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

**Régulières**
Chaque parution coûte $4.50 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun. Minimum: deux parutions.

**Encadrées**
$0.55 la ligne agate. Minimum $8.80. Heure de tombée: 10 heures 30.

Nous acceptons VISA MasterCard par téléphone
**286-1202**
Pour tout autre service
**844-3361**

### ■ Animaux

LABRADORS chiots, enregistrés, vaccinés, sem.: 9 à 5 h, 277-1139. 9-11-81

### ■ Ameublements à vendre

MOBILIER de salle à manger, 9 morceaux, style Tudor en noyer, prix $1,400. Après 5 h, 489-5203 30-10-81

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

### ■ Antiquités à vendre

MEUBLES EN PIN: armoires, coffres, commodes, buffet deux corps, lit en cuivre 54", divan, causeuse, lavemain, tables, courtepointes, divers. 659-2651. 28-10-81

ANCIEN MOBILIER de salle à manger style Queen Anne, 9 morceaux en noyer, prix $1600. Un Kalabar 9 X 12 turquoise $300. Une fixture en cuivre, $175. 488-2181. 2-11-81

BUFFET deux corps, rustique, en pin, 4 portes et 2 tiroirs à façade ondulée, milieu XIXe siècle, prix $1200. Particulier. Après 6h: 671-9255. 31-10-81

### ■ Autos à vendre

PORSHE 928 S. 1981, à vendre, $65,000. meilleure offre acceptée. Cause départ urgent Europe. Appeler à: 621-9064. 29-10-81

MERCEDES 71, modèle 250, 6 cylindres, sedan, refait à neuf. $5,500. Mtl. 331-4034, St-Sauveur, 1-227-2701. 28-10-81

### ■ Appartements à louer

ILE-DES-SOEURS, sous-location, luxueux 4½, vue panoramique sur fleuve et parc, 2 s.b., garage, $595. Soir: 766-8678 29-10-81

VILLE ST-LAURENT, 4½, moderne, près du train, piscine, sauna, $390, 1er nov. 365 Deguire (meublé $440). 486-7068, 336-4440. 28-10-81

OUTREMONT, 33 Côte Ste-Catherine, luxueux 4½ chauffé, sous-location, lave-vaisselle, sauna, piscine, "sun deck", 1er nov. $500. Jour: 288-0453, soir: 277-0138. 28-10-81

### ■ Chalets à vendre

LAC ÉCHO (Prévost), 5 pièces, meublé, salle bain, chauff. central, eau chaude, beau terrain 20 250 p.c., $28 000 (hyp. $8000 à 11¾%). 342-1624, soir: 739-4637. 28-10-81

### ■ Bureaux à louer

Trust Royal
Services immobiliers
BUREAUX À LOUER
SHERBROOKE EST face au Parc Lafontaine. Stationnement. 6,500 pi. ca. Bâtisse complètement rénovée. Chauffage électrique.
Près St-Hubert. 2 x 150 pi.ca. plus sous sol. Aussi bâtisse style victorien. Complètement rénovée.
THÉRÈSE MURRAY 735-2501, Rés. 332-9600
COURTIER 28-10-81

Face au Parc Lafontaine
Bureau à louer
Après 5h00
522-0857
30-10-81

### ■ Commerces à vendre

VILLE DE LAVAL
— Bar salon spacieux
— Salle à manger
— Salle de réception (200 personnes)
— Cuisine complètement équipée
— Grand stationnement.
— Pas d'agent:
286-1204, Jean-François
30/10/81

### ■ Chambres à louer

OUTREMONT chambre avec cuisinette, accès au salon, références requises, 271-3158. 29-10-81

### ■ Chalets à louer

VAL DAVID luxueux chalets neufs, proximité pentes de ski et piscine intérieure, tout équipé, 3, 6 chambres foyer, bar, sauna, lave-vaisselle. 527-5903, 525-0962, 819-322-6095. J.N.O.

ST-SAUVEUR, face à la montagne, 250 St-Denis, Les Doyens, 4½, 5½, piscine intérieure, cable T.V., saison, tout fourni. 332-2655, St-Sauveur. 227-2485. 1-11-81

HÔTEL CHANTECLERC, 4 chambres à coucher, foyer, 3 minutes pistes de ski, 45 min. de Mtl, 15 octobre - 15 avril. $3000. 523-1112, 767-5796. 31-10-81

### ■ Condominium à vendre

FLORIDE: Pompano Beach, condominium 1976, 4½ pièces, près de l'océan, secteur de Canadiens, très bien entretenu. $64,500.00. Jacqueline Gervais 651-5300, 655-9532. Montréal Trust, courtier. 28-10-81

VIEUX LONGUEUIL, "Le Square", 5½, cour intérieure, est libre immédiatement, $68,000. Vente privée. 670-0601. 30-10-81

### ■ Capitaux demandés

GROUPE en formation en agriculture-biologique, sommes à la recherche de financement. Pour plus d'informations, communiquez avec André Brisson au 381-2965 entre 20h30 et 22h le mardi seulement. 28-10-81

### ■ Divers / Services

ACHETERAIS disque usagés et neufs, 33 tours et 10 pouces, en bon état. Classique, rock, jazz, blues, chansonniers français, québécois. 651-0736 de midi à 6 h 00. 13-11-81

CULTIVATEUR vendrait ¼ ou ½ boeuf Holstein, 2 ans pour congélateur élevé naturellement. Débité par un boucher professionnel à votre goût. $1.50 la livre de carcasse. 1-295-2544. 31-10-81

TRADUCTION: commerciale, littéraire, français vers l'anglais. Membre agréé de la Société des Traducteurs du Québec. Qualité, élégance, fiabilité, présentation du travail assurée. 932-2993. 29-10-81

Sous le thème
«Les coopératives dans la crise économique»
le DEVOIR
publiera son
cahier spécial
sur
LES COOPÉRATIVES
le 19 novembre prochain
Pour tirés à part
SERVICE DU TIRAGE
844-3361
Publicité
Francine Gingras
844-3361

# LA MÉTÉO

Un creux de basse pression s'allonge sur le fleuve aujourd'hui et maintient la plupart des régions du Québec sous sa couverture de nuages. La bruine ou la pluie accompagnent cette perturbation. Seules les régions de l'extrême ouest de la province sont épargnées. Les températures demeurent près de la normale saisonnière. À long terme, une zone de haute pression viendra s'établir sur l'ouest du Québec mercredi et ainsi repousser graduellement les nuages vers l'est.

## MONTRÉAL

Nuageux avec pluie intermittente. Maximum 10. Aperçu pour mercredi: dégagement graduel.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 26
COUCHER: 16 h 51

## QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux avec éclaircies avec possibilité d'averses. Maximum 7. Aperçu pour mercredi: beau.

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: nuageux avec éclaircies. Maximum 8. Aperçu pour mercredi: dégagement graduel.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec pluie intermittente. Maximum de 10. Aperçu pour mercredi: dégagement graduel.

Québec, Estrie-Beauce, Rivière-du-Loup, La Malbaie, Lac Saint-Jean: nuageux avec quelques averses. Maximum de 8. Aperçu pour mercredi: nuageux.

Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec pluie intermittente. Maximum 8. Aperçu pour mercredi: nuageux.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Baie-Comeau, Gaspé, Septîles: nuageux avec pluie intermittente. Maximum 10. Aperçu pour mercredi: nuageux avec averses.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec averses. Maximum 10. Aperçu pour mercredi: nuageux avec averses.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

## CANADA

*(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)*

| | TEMPS | MIN | MAX |
|---|---|---|---|
| Vancouver | Pluie | 7 | 12 |
| Victoria | Pluie | 7 | 12 |
| Edmonton | Ensoleillé | −5 | 3 |
| Calgary | Averses | −3 | 4 |
| Whitehorse | — | — | — |
| Regina | Nuageux | −5 | 5 |
| Winnipeg | Nuageux | −5 | 3 |
| Toronto | Nuageux | 7 | 11 |
| Ottawa | Pluie | 6 | 9 |
| Québec | Pluie | 6 | 8 |
| mhalifax | Pluie | 8 | 12 |
| Fredericton | Pluie | 6 | 10 |
| Charlottetown | Pluie | 6 | 4 |
| St. Johns | Averses | 4 | 11 |

## ÉTATS-UNIS

*(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)*

| | TEMPS | MIN | MAX |
|---|---|---|---|
| Albany | — | DONNÉES | |
| Atlanta | — | NON | |
| Atlantic City | — | DISPONIBLES | |
| Boston | — | HIER | SOIR |
| Buffalo | — | — | — |
| Burlington Vt | — | — | — |
| Charleston WV | — | — | — |
| Charlotte NC | — | — | — |
| Chicago | — | — | — |
| Cleveland | — | — | — |
| Dallas | — | — | — |
| Denver | — | — | — |
| Detroit | — | — | — |
| Hartford | — | — | — |
| Honolu'u | — | — | — |
| Houston | — | — | — |
| Kansas City | — | — | — |
| Las Vegas | — | — | — |
| Los Angeles | — | — | — |
| Miami Beach | — | — | — |
| Minn. St. Paul | — | — | — |
| New Orléans | — | — | — |
| New York | — | — | — |
| Norfolk Va | — | — | — |
| Oklahoma City | — | — | — |
| Orlando | — | — | — |
| Philadelphie | — | — | — |
| Phoenix | — | — | — |
| Pittsburgh | — | — | — |
| Portland Me | — | — | — |
| Porland Or | — | — | — |
| Reno | — | — | — |
| Tampa | — | — | — |
| Salt Lake C | — | — | — |
| San Diego | — | — | — |
| San Francisco | — | — | — |
| Seattle | — | — | — |
| Spokane | — | — | — |
| Syracuse | — | — | — |
| Tulsa | — | — | — |

## AMÉRIQUE CENTRALE

*(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)*

| | TEMPS | MIN | MAX |
|---|---|---|---|
| Acapulco | Nuageux | 24 | 28 |
| Barbades | Nuageux | 25 | 30 |
| Bermudes | P. nuageux | 23 | 26 |
| Curaçao | — | — | — |
| Freeport | — | — | — |
| Guadalajara | — | — | — |
| La Havane | Ensoleillé | 25 | 32 |
| Kingston | Beau | 23 | 32 |
| Montego Bay | Beau | 22 | 31 |
| Mexico | Nuageux | 21 | 24 |
| Monterrey | Clair | 15 | 32 |
| Nassau | Beau | 22 | 31 |
| San Juan | Averses | 23 | 32 |
| Trinidad | Nuageux | 22 | 32 |

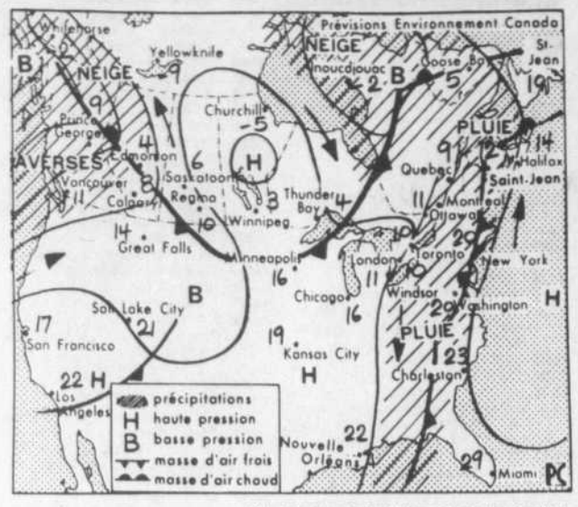


Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

## LE MONDE

*(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)*

| | TEMPS | DEGRÉ | HEURE |
|---|---|---|---|
| Aberdeen | Nuageux | 6 | 13 h |
| Amsterdam | P. nuageux | 9 | 13 h |
| Ankara | Clair | 22 | 15 h |
| Athènes | Nuageux | 20 | 14 h |
| Auckland | Clair | 14 | Minuit |
| Beyrouth | Clair | 27 | 14 h |
| Berlin | P. nuageux | 9 | 13 h |
| Bonn | Nuageux | 8 | 13 h |
| Bruxelles | Nuageux | 6 | 13 h |
| Le Caire | — | — | 14 h |
| Casablanca | — | — | Midi |
| Copenhague | Nuageux | 8 | 13 h |
| Dublin | Pluie | 8 | 13 h |
| Genève | P. nuageux | 6 | 13 h |
| Jérusalem | Clair | 26 | 14 h |
| Lisbonne | Clair | 18 | Midi |
| Londres | Clair | 8 | 13 h |
| Madrid | P. nuageux | 14 | 13 h |
| Malte | Clair | 23 | 13 h |
| Moscou | Nuageux | 8 | 15 h |
| New Delhi | Clair | 28 | 17 h |
| Nice | P. nuageux | 14 | 13 h |
| Oslo | Clair | 5 | 13 h |
| Paris | Nuageux | 7 | 13 h |
| Rome | Nuageux | 19 | 13 h |
| Sofia | P. nuageux | 11 | 14 h |
| Stockholm | Nuageux | 2 | 13 h |
| Tokyo | Clair | 15 | 21 h |
| Tunis | P. nuageux | 22 | 13 h |
| Vienne | P. nuageux | 11 | 13 h |
| Varsovie | Clair | 10 | 13 h |

## RETROSPECTIVE

| TEMPÉRATURES | MIN | MAX |
|---|---|---|
| À 18 h hier | 5 | 10 |
| Normale | 3 | 12 |
| Records | −6 (1978) | 21 (1963) |

**PRÉCIPITATIONS***
*(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)*

| | PLUIE (mm) | NEIGE (cm) |
|---|---|---|
| Hier | 14.0 | — |
| Ce mois-ci | 59 | 2 |
| Normale pour ce mois | 74 | 2 |
| Cette année* | 732 | 2 |
| Normale pour l'année | 707 | 240 |

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

**DEGRÉS-JOURS***

| | |
|---|---|
| Avant-hier | 14.2 |
| Ce mois-ci | 298 |
| Normale pour ce mois | 269 |
| Cette saison | 468 |
| Normale au 30 octobre | 402 |

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.

### ■ Divers / Services

Monsieur Baignoire®
Refait sur place
baignoires, lavabos, tuiles, à la couleur désirée.
Renseignements: 336-1133
V. St-Laurent 382-5302
Garantie formelle! 28-10-81

À BAS PRIX ENTREPOSONS autos, bateaux, camionnettes, motos. 937-9491. J.N.O.

RÉCUPÉRATION, acheterais vos vieux journaux, petite ou grande quantité. 527-1176 28-10-81

COMPTABILITÉ générale, impôt, administration, S.C.G. Inc. 376-5862. J.N.O.

Magnétophone UHER, modèle 4200, report, stéréo, portatif, une batterie intérieure, 1 chargeur de batteries, en très bonne condition. (819) 658-3750, 563-8170. 28-10-81

TRÈS BEAU tapis Aubusson avec sous tapis, 10 X 14, tentures et valences, le tout $1000. Tapis bleu royal et gris, importation d'Espagne avec sous tapis 7 X 9¾, valences et tentures. $400. 342-0923. 30-10-81

### ■ Demandes d'emplois

HOMME 35 ans bilingue, expérience hôtellerie, tourisme, voyage (pour emploi au soleil, île du sud ou autre). Références. 849-0779. 29-10-81

### ■ Déménagements

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

M. déménagement. Gros et petits déménagements. 677-9945, 677-8708 J.N.O.

### ■ Entretien-réparations

PEINTURE. Estimation gratuite. Gaétan. 521-0232. 28-10-81

ARTISAN fait tous travaux peinture et platrage, peinture décorative, imitation bois, marbre, patines à l'ancienne, dorure, restauration d'époque. Conseils, devis gratuits, bas prix. 336-0659. 30-10-81

TOUS TRAVAUX de peinture, plâtre, stucco, Gyproc, tuiles, à bas prix. 336-0659. 29-10-81

### ■ Logements à louer

GRANDE SÉLECTION de logements et maisons, région métropolitaine ex: cottage 6½ Brossard, $395, garage. (6530) ou métro Laurier, 5½, $200. (6534) Service Location Hart. 274-5606 FRAIS. 29-10-81

1ER ÉTAGE, duplex 4½, Côte-des-Neiges, 4207 Carlton, non-chauffé, $250, libre. 341-4628. 28-10-81

### ■ Instruments de musique

PIANO BALDWIN-HAMILTON, $3100, 389-2815, André. 28-10-81

### ■ Maisons à louer

À LOUER, maison neuve meublée avec foyer pouvant accomoder jusqu'à 6 personnes, endroit calme et situé à 5 min. d'Eastman, 15 min. Mont-Orford. $350/mois ou $1500 saison d'hiver. (514) 297-2288. 2-11-81

Résidence à louer pour 6 mois jusqu'au 1er mai, toute meublée, face au fleuve, prix à discuter. 524-1157. 30-10-81

### ■ Maison de campagne à louer

ST-ANDRÉ EST, comté d'Argenteuil, 45 milles de Montréal, 3½, très moderne, sous-sol semi fini, $150/mois. 276-0756, 274-0887. 31-10-81

Cantons de l'Est, St-Venant de Hereford, ancient couvent, ateliers, chambres, dortoir, pour artistes, artisans, groupes. Site enchanteur, paix et calme assuré. (819) 658-3750, 563-8170. 28-10-81

### ■ Offres d'emploi

COMMIS DACTYLO avec 1 ou 2 années d'expérience de bureau, bonne connaissance écrite et parlée de la langue française et anglaise, bon salaire, très bons avantages. Appelez Mme Martin 861-1524. 2-11-81

### ■ Occasions d'affaires

GROUPE en formation en agriculture biologique. Sommes à la recherche de financement. Pour plus d'informations communiquer avec André Brisson à: 381-2965 entre 20:30h et 22h. le mardi seulement. 28-10-81

### ■ Oeuvres / objets d'art

COLLECTION PRIVÉE d'art esquimau et africain, pièces principales: ours polaire 9' (819) 396-3159 apres 8 h p.m. 28-10-81

Marc-Aurel FORTIN, aquarelle produite en 1945, 22 x 28, Gaspésie. Monsieur Lauzon, 285-1122, 274-6862. 28-10-81

Un Raynald Connely, 1966, 48 X 48, à vendre. (819) 658-3750, 563-8170. 28-10-81

RENÉ RICHARD, série de lithographies originales 22 X 30 et 11 X 15. 849-0333. 30-10-81

### ■ Propriétés à revenus à vendre

OUTREMONT rue Willowdale, 13 logements, revenus $54,000. Hypothèques $185,000 à 14½% janvier 86, $55,000 à 12% décembre 82. Prix $340,000. 279-7503. 29-10-81

LONGUEUIL: Vendeur sacrifierait propriété à revenus. Près parc industriel. Se pale par elle-même, hyp. à 11¼%, $119,000.00. Jacqueline Gervais 651-5300, 655-9532. Montréal Trust courtier. 28-10-81

### ■ Propriétés à vendre

N.D.G. magnifique cottage semi-détaché, 1916, état exceptionnel, 4 chambres à coucher, foyer, verrière, puit de lumière, grand jardin, superbes cuisines et salle de bain rénovées (fresque, mur comptoir céramique, évier à l'italienne), excellent financement. Ne tardez pas. Faut vendre. Réduit à $127,000. 649-4431 particulier. 29-10-81

### ■ Propriétés à vendre

REPENTIGNY 10 appartements, 2 salles de bain, salle familiale, bar, foyer, ateliers, garage double, accès facile autoroute, très confortable, $58,500. Lucien, Tardif courtier 527-3131. 29-10-81

BROSSARD, propriété bord du fleuve, bungalow custom built, construction supérieure, différente, accès au fleuve. Suzanne Palmer 672-6450. Montréal Trust courtier. 28-10-81

ST-BRUNO $156,000, financement intéressant. Secteur montagne. Solide cottage impeccable, 9 grandes pièces, cuisine ultra-moderne, chambre avec suite. Yolande Brouillard 653-2496, 653-4416. Carmen Houle 653-2496, 653-7762. Montréal Trust courtier. 28-10-81

ABRI FISCAL: 23 logements, emplacement avantageux, financement stable, belle architecture, prix raisonnable. J.M. CORBEIL 382-4330. Le Permanent courtier. 28-10-81

### ■ Propriétés à vendre

BROSSARD, construction Cadillac-Fairview, cottage "La Renaissance VI", secteur de choix. Monique Griffin 672-6450, 672-7820. Montréal Trust courtier. 28-10-81

QUÉBEC, quartier Champlain, centenaire, pierre, rénovée, superbe intérieur, foyer. Pallot, télé-appel 522-5676, code 224, rés.: 628-9178, Fiducie Prêts & Revenus: 871-5001 31-10-81

ENTRE DULUTH & CARRÉ ST-LOUIS, maison rénovée, intérieur pin et brique, un grand 5½ sur 2 étages, et un petit 3½ à revenu. Terrain clôturé avec espace pour auto. Chauffage électrique. $85,000 pas d'agent. 844-2109, 849-2834. 2-11-81

UNE AUBAINE à St-Eustache, maison ancestrale de pierre intérieure et extérieure, rue commerciale, 4 chambres à coucher, foyer, planchers de bois, rénovations à continuer, libre maintenant, $34,000. Particulier 487-2906 28-10-81

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

# LES MOTS CROISÉS

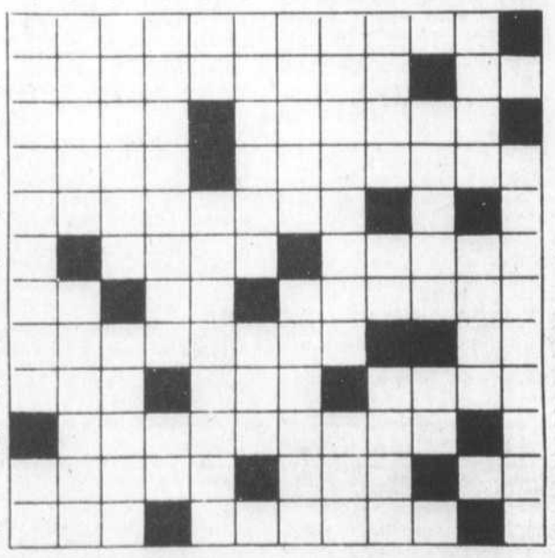

**Horizontalement**
1—Culture de l'olivier.
2—Excès d'embonpoint. — Connu.
3—Partie d'un cours d'eau vers laquelle descend le courant. — Bourg de Jordanie.
4—Crâne. — Rejeter avec dureté.
5—Où les orages sont fréquents.
6—Préposition. — Grappe de fleurs mauves ou blanches.
7—Fille d'Inachos. — Parcouru des yeux. — Celui qui se fournit chez un commerçant.
8—Qui ne dure qu'un jour. — Fleuve de France.
9—Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Septième lettre grecque. — Publié.
10—D'une autre façon.
11—Prononce en criant. — Petite prairie. — Xénon.
12—Au golf, petite cheville. — Singe.

**Verticalement**
1—Membre de la congrégation de l'Oratoire. — Sert à lier.
2—Porter de bas en haut. — Qui contient de l'opium.
3—Surpris. — Moment déterminé du jour.
4—Contraire à la loi. — Titane.
5—Cérium. — Énoncer successivement chaque partie d'un tout.
6—Matrice. — Saison.
7—Outils. — Contraction involontaire, convulsive et douloureuse de certains muscles.
8—Tombe formée d'une éminence de terre (archéol.). — Genre de légumineuses.
9—Mammifère aux mouvements lents. — Deux. — Pneumatique.
10—Qui rend service. — Astate.
11—Crochet double. — Anarchiste (fam.).
12—Redonner de la force.

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | H | O | R | A | I | R | ■ | O | U | R | S | ■ |
| 2 | A | D | O | U | B | E | M | E | N | T | ■ | U |
| 3 | M | O | I | T | I | E | ■ | H | A | I | T | I |
| 4 | I | R | ■ | O | S | L | O | ■ | G | L | A | S |
| 5 | T | A | C | T | ■ | U | T | E | R | I | N | S |
| 6 | I | T | H | O | S | ■ | E | M | E | T | ■ | E |
| 7 | Q | ■ | A | M | E | R | R | I | ■ | E | T | ■ |
| 8 | U | N | C | I | N | E | ■ | R | B | ■ | A | G |
| 9 | E | M | U | E | ■ | S | T | A | E | L | ■ | R |
| 10 | ■ | ■ | N | ■ | A | T | ■ | T | R | O | P | E |
| 11 | O | N | ■ | C | R | E | T | ■ | ■ | R | U | E |
| 12 | C | O | N | F | E | R | E | N | C | I | E | R |

# TÉLÉVISION

## 2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les Oraliens
9.30 Animagerie
9.45 Tape-Tambour
10.00 Passe-Partout
10.39 Magazine-Express:
"Le tricot" avec Solange Brien. "Numismatique", avec Serge Laramy.
11.00 Les joueurs
11.30 Heidi
Dessins animés.
11.55 La Porteuse de pain
Feuilleton réalisé par Marcel Camus, d'après l'oeuvre de Xavier de Montépin. Avec Martine Sarcey et Philippe Léotard.
12.25 Le téléjournal
12.30 Allô Bou Bou
13.30 Femme d'aujourd'hui:
Présentation du colloque "Les femmes et l'information" qui se tient à Montréal les 23, 24 et 25 octobre.
14.30 Cinéma:
"Salut l'artiste" (Franco-Italien 1973). Comédie psychologique réalisée par Yves Robert, avec Marcello Mastroianni, Françoise Fabian et Jean Rochefort.
16.00 Bobino
16.30 Au jeu
17.00 Les Pierrafeu
17.30 Téléjeans
Magazine jeunesse.
18.00 Ce soir
18.40 Nouvelles du sport
18.50 Télex arts
19.00 Lautrec 82:
Variétés. Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
19.30 Du tac au tac
Téléroman écrit par André Dubois. Collaboration au scénario: Raymond Plante et Jean-Pierre Plante.
20.00 Les Girouettes:
Téléroman écrit par Jean Daigle. Avec Lionel Villeneuve, Murielle Dutil, Sophie Clément, Jean-Pierre Matte, Jacques Galipeau et Lenie Scoffié.
20.30 Quincy:
Série dramatique américaine.
21.30 Le Point:
Une équipe de journalistes nous renseignent sur les actualités nationales et internationales de la scène politique.
22.30 Le téléjournal
23.05 Les Nouvelles du sport
23.15 Rencontres:
Inv.: Jean Lerède, psychothérapeute, titulaire d'un doctorat d'État en psychologie.
23.50 Cinéma:
"Opération clandestine" (Américain 1972). Drame policier réalisé par Blake Edwards, avec James Coburn, Jennifer O'Neil et Pat Hingle.
1.30 Fin des émissions

## 10 CFTM

7.10 Horaire
7.15 Les p'tits bonshommes
7.30 Première heure:
"La météo", "La ronde nuit", "Évolution de l'actualité", "Le monde des affaires", "Les nouvelles artistiques", "La revue des éditoriaux".
9.00 Votre amie Suzanne:
"Les confidents à pattes"; "À portée d'enfants"; "Ici et ailleurs"; "Mailles, mailles, c'est facile".
10.30 Jinny
11.00 Fanfan Dédé
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les satellipopettes
12.15 Le dix vous informe
12.30 Ciné-quiz:
"Le labyrinthe" (Américain 1973). Drame fantastique réalisé par David Lowell Rich, avec Roy Thinnes, Pamela Franklin, Kate Jackson, Jo Van Fleet et Jamie Smith Jackson.
14.30 Janette veut savoir
Sujet: "Les déprimés anonymes".
15.30 Services à la communauté
16.00 Gronigo & Cie
16.30 Les joyeux naufragés
17.00 L'artishow:
Avec Pierre Lalonde et Daniel Hétu. L'artichef: Danielle Ouimet.
18.00 Le dix vous informe
18.30 Chips
19.30 Ciné-choix:
"La disparition d'Aimée" (Américain 1976). Drame réalisé par Anthony Harvey, avec Faye Dunaway, Bette Davis, James Sloyan et James Wood.
21.30 Michel Jasmin
22.29 La quotidienne
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Les sports
23.15 La couleur du temps
23.30 Ça prend un voleur
0.30 Fermeture

## 17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Marché aux images
Une série de films éducatifs à l'intention des enfants.
13.30 Marché aux images
14.30 Les 100 tours de Centour
15.30 Les lundis de Pierre Nadeau
Une émission d'affaires publiques dans laquelle l'animateur Pierre Nadeau et ses invités discutent les événements qui font la manchette de l'actualité politique, tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale.
16.30 Visage
"Yves Thériault". Il nous parle aujourd'hui de ses origines, de ses premières écritures et nous explique les grands thèmes que l'on retrouve à l'intérieur de ses oeuvres.
17.00 En scène:
"Les soeurs McGarrigle"
18.00 Passe-Partout
18.30 Téléservice:
Des informations sur la santé, la consommation, l'éducation, la culture et le monde scientifique.
19.00 La période de questions.
La diffusion d'un des moments les plus intéressants des travaux à l'Assemblée nationale.
20.00 L'objectif
Animé par Simon Durivage, un magazine d'information consacré à l'analyse des faits saillants dans les domaines sociaux, politiques, économiques, culturels et scientifiques. L'un des trois sujets abordés: "Les élections municipales au Québec".
20.30 Ciné-Mardi
"Les ordres". Film canadien réalisé en 1974 par Michel Brault, avec Jean Lapointe, Hélène Loiselle, Guy Provost, Louise Forestier, Claude Gauthier et Michel Brault.
22.30 Les débats de l'Assemblée nationale.
Deux heures de diffusion des travaux à l'Assemblée nationale.

## 99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes
1. Les couleurs du temps. 2. Titres en poche. L'émission tournée dans le cadre du théâtre Antique d'Arles, est centrée autour du thème: les pierres.
10.15 Les galetés de la correctionnelle
Série qui présente des procès en correctionnelles drôles ou même cocasses.
10.30 Fenêtre sur...
"Ministoires"
11.00 Des chiffres et des lettres
11.30 Aujourd'hui madame:
"Les droits de la femme". Entrevue avec Madame Yvette Roudy, ministre des droits de la femme.
12.30 La fin des héritiers:
"Le refus". En dépit d'une vie matérielle relativement confortable, les Français semblent sombrer dans la morosité et le désarroi. Des dizaines de personnes appartenant à toutes les couches sociales portent tour à tour regard sur cette société en mouvement.
13.30 Pierrot la chanson
Feuilleton
14.00 Fenêtre sur...
"Phantasmes: la jungle du danseur". Allen Schaffer est danseur et chorégraphe. Il a créé un ballet à partir d'une partition pour une vois et orchestre de Lucciano Berio.
14.30 Voyage entre les lignes
Sur les traces de Marcel Pagnol, de la Treille au Carlaban. Extraits de films.
15.30 Passez donc me voir:
Talk-show. Inv.: Florence Brunold et Raymond Forlani.
16.00 Actualités régionales
17.00 Les couleurs du temps.
Le garde forestier: le portrait de Daniel Dupont, agent technique forestier dans la région de Gap (Haute-Alpes).
17.30 Des livres pour nous:
"Jonathan le goéland"
17.45 Les amours des années folles.
Feuilleton. Série d'après Tristan Bernard.
18.00 Avis de recherche.
Jean Amadou lance un avis de recherche à ses camarades de classe (1944-45). Inv.: Charles Dumont, Lynda Da Suza, Didier Barbilivier.
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui madame:
"Qu'en pensez-vous?". Des téléspectatrices de Paris et de province donnent leur opinion sur les plus récents événements de l'actualité.
20.00 La fin des héritiers:
"L'espoir". En dépit d'une vie matérielle relativement confortable, les Français semblent sombrer dans la morosité et le désarroi. L'émission est une tentative de faire le point sur le malaise actuel de la société française et sur la crise des valeurs.
21.00 Pierrot la chanson
Feuilleton
21.30 Fenêtre sur...:
"Un tournage: "Beau-père". Reportage pendant le tournage du nouveau film de Bertrand Blier, avec Patrick Dewaere et Arielle Besse.
22.00 Stendhal ou l'Italie du bonheur.
23.00 Passez donc me voir:
Talk-show. Inv.: Raphaël Djian, Virginie Nowak, Nicolas Peyrac et Pierre Doris.
23.30 Actualités régionales

## 6 CBMT

8.56 A Thought for Today
9.00 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.55 Westher Report
12.00 The Bob Newhart show
12.28 Community Announcements
12.30 McLean at Large
13.30 Today from presents Montreal report "First edition"
14.00 Wok with Yan
14.28 Program Highlights
14.30 Coronation Street
15.00 The Edge of Night
15.30 Spread your Wings
16.29 News watch 6
16.30 Beachcombers
17.00 Happy Days
17.30 The Muppet Show
18.00 The City at Six
19.00 Quebec report presents:
Consumerscope: "New car market"
19.30 Barney Miller
20.00 The fifth estate
21.00 Three's company
21.30 Too close for comfort
22.00 Paper chase
23.00 National News
23.27 The City Tonight
23.45 Barney Miller
00.15 Naked City
1.15 Station Closing

## 12 CFCF

5.50 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercise
7.00 Canada AM
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 The Community
11.00 Definition
11.30 Looking good
12.00 The Flintstones
12.30 Super pay cards
13.00 The Alan Thicke show
14.00 Another World
15.00 Texas
16.00 Let's make a Deal
16.30 The Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 M.A.S.H
19.30 Stars on ice
10.00 Halloween is grinch night
20.30 Circus
21.00 Taxi
21.30 Headline hunters
22.00 Hart to hart
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
0.00 The Twelve Midnight Movie:
"The girl from Petrovka" (Drame 1974) Avec Goldie Hawn, Hal Holbrook et Anthony Hopkins.
2.00 Sign Off.

# Les femmes et l'information

**par Jean Basile**

Il arrive que, de temps en temps, ceux qui font l'information se posent des questions sur l'information. Ce week-end, les femmes journalistes se réunissaient donc pour s'interroger sur leur rôle dans un monde d'évidence contrôlé par les hommes.

Je ne sais pas si la télévision assistait à ses assises dans le but de nous proposer quelque chose sur ce sujet intéressant. Je l'espère. Mais j'ai retenu, dans *La Presse*, une déclaration intéressante de Lise Payette qui, une fois de plus, part en guerre contre la «soi-disante objectivité» de nos médias d'information qui se font toujours un honneur de rapporter les événements «tels qu'ils sont», comme si cela était possible. Et cette attitude, selon elle, a été imposée par les hommes, de telle sorte que les femmes doivent se plier à ses règles si elles veulent participer à ce secteur si important de l'activité sociale des personnes.

Je me suis donc mis à réfléchir sur les femmes que je puis voir à la télévision, et notamment à notre télévision d'État. Force m'a été de convenir qu'il y en a fort peu à l'écran, si l'on excepte naturellement les émissions dites féminines et qui sont, de fait, une sorte de cloisonnement insultant non seulement pour les femmes mais aussi pour les

## *télévision*

hommes. Il y a, bien sûr, Louise Arcand *(Hebdo-dimanche* à 17 h), mais on ne lui demande que de lire les nouvelles aussi bien que Bernard Derome, ce qu'elle apprend à faire fort bien. Il y a bien sûr Jocelyne Blouin à la météo. Il n'y a pas de femmes au *Point*, ni à *Repères*, ni à *Sciences et réalité*. On en tolère une, il est vrai, à *Second Regard* et elle y excelle, Myra Cree, précisément parce qu'elle ne cède pas à cette rigueur objective qui, dit-on, est le fait des hommes. En fait, si l'on excepte Denise Bombardier avec *Noir sur blanc*, les femmes brillent par leur absence aux affaires publique de Radio-Canada et, dans ce cas particulier, il a fallu que cette dernière gâche tout avec des assertions de ce genre: «Les femmes ont aussi droit à l'ambition et à l'agressivité...» C'est là une affirmation bien juvénile.

Cette réflexion que je faisais dans ma tête était d'autant plus étrange que l'on présentait, la semaine dernière, un film de Jacques Godbout et de Florian Sauvageau, *Distorsions* (le mercredi, 21, à RC, à 21 h 30) et dont le sujet était, précisément, l'information et les distorsions inévitables dont elle est la victime si, sous prétexte d'objectivité (naturellement celle du plus fort), elle ne s'appuie pas, aussi, sur la perception intérieure des différences culturelles, qu'elles soient au demeurant de pays à pays, comme dans le cas de ce film, ou de sexe à sexe comme dans le discours féministe radical, les pays sous-développés jouant le rôle de la femme face aux pays industrialisés qui assument le rôle de l'homme, du «pourvoyeur».

Si l'on en croit le propos de cet essai cinématographique, il est clair que notre objectivité présumée est avant tout l'excuse que nous trouvons pour justifier nos clichés, nos filtres sociaux et culturels. Au fond, l'objectivité n'est qu'une subjectivité justifiée par le pouvoir. Ce qui nous dégoûte, par exemple, dans la clitoridectomie est essentiellement de nature raisonnable, objective par rapport à nos propres critères de plaisir et de santé, mais ne tient aucun compte des concepts des autres, tout aussi objectifs que les nôtres quoique diamétralement opposés.

Le discours féminin radical est souvent agaçant parce qu'il est souvent polémique et il faut le prendre avec un grain de sel, mais la question reste intéressante de savoir pourquoi la télévision emploie si peu de femmes dans les affaires publiques. Peut-être, au fond, parce qu'elles n'y tiennent pas en tant que groupe. «Il faut apprendre à accepter nos différences», disait une Africaine en conclusion du film de Godbout-Sauvageau. C'est bien ce que les mâles doivent apprendre, mais les femelles aussi. Le vrai raciste, le vrai sexiste, d'un côté comme de l'autre, est finalement celui qui, sous prétexte d'égalité, souhaite l'uniformisation par la suppression des différences.

Mais nous allons avoir du plaisir à regarder l'évolution de tout cela à Radio-Canada puisque l'information télévisée est maintenant gérée par une femme, Michelle Lasnier, et c'est, dans ce domaine, une première mondiale.

Première également à Radio-Canada (les samedis à 18 h 05) de *Sciences et réalité* avec Donald Dodier comme animateur. Cette émission initiale était longuette avec deux reportages qui n'en finissaient pas, et pas assez de courts sujets et de petites nouvelles. Le reportage sur les îles Mingan, en particulier, était bien complaisant avec le refrain écologiste dont on ne peut plus se passer. Cette hypocrisie finit par agacer, comme si nous ne savions pas que l'industrie gagnera toujours et que l'énergie est, dans notre tête, bien plus importante que les fleurs et les loups marins à tête de cheval (les phoques communs, comme je viens de l'apprendre). À signaler que cette émission alternera avec *Cosmos*, dont l'animateur est l'astronome vulgarisateur Carl Sagan, l'un des théoriciens du «grand boum». Mentionnons pour ceux que ces questions intéressent qu'ils peuvent lire en introduction *Cosmic Connection ou l'Appel des étoiles*, de Carl Sagan, Le Seuil éditeur. Enfin, il est aussi possible de voir *Cosmos* en anglais sur la chaîne PBS, comme *Nova* d'ailleurs, que diffuse de son côté Radio-Québec.

Je désirerais également signaler un court reportage sur le baryton Bruno Laplante. J'attendais un récital. Ce n'était qu'un portrait, charmant d'ailleurs mais un peu inutile avec ses longs extraits d'opéras mineurs et ses courts extraits de mélodies françaises où le chanteur excelle. Mais je suis éberlué par le retour en force de la musique française au Québec. Bruno Lapointe, qui est en train de remplacer l'irremplaçable Souzay, en est un fleuron, avec Dutoit naturellement qui s'attaque à Jean Francaix, Ibert, Sauguet. Et, puisque nous parlions des femmes tout à l'heure, pourquoi pas Germaine Taillefer?

# LA BOÎTE À ÉCHOS

*Sylvie Tremblay*, gagnante en avril 1980 du premier prix du concours Québec en chansons, puis gagnante en juin 1981 du premier prix d'auteurs - compositeurs - interprètes dans le cadre d'un concours organisé par la Communauté des télévisions francophones, fera sa première rentrée montréalaise sur la scène du Transit du 3 au 8 novembre. Les billets sont de $6.

■

Le 3e *Festival international du film super 8 de Montréal* aura lieu les 25, 26 et 27 février 1982. La date limite pour recevoir les films de compétition internationale et intercollégiale a été fixée au 1er février 1982. A l'occasion de ce festival, la Fédération internationale du cinéma super 8 tiendra un colloque intitulé «Le super 8 et le tiers-monde». Renseignements: 389-5921.

■

Le Musée des beaux-arts de Montréal lancera sa campagne annuelle de financement le jeudi 29 octobre. Cette campagne, se prolongera jusqu'au 15 novembre et sera sous la présidence d'honneur de M. Bernard Lamarre, membre du conseil d'administration du Musée et président de la société Lavallin.

■

Le premier concert de CBF-FM/100,7 (saison 81-82) aura lieu à la salle Claude-Champagne, le vendredi 6 novembre, à 20 h 30. Pour commencer une impressionnante série de 22 concerts, Radio-Canada a invité le violoncelliste français Pierre Fournier à donner un récital d'oeuvres de Schuman, Beethoven, Debussy et Tchaikovsky. Il sera accompagné au piano par Charles Reiner. Pierre Fournier figure aujourd'hui parmi les grands maîtres du violoncelle. Il s'est fait entendre partout dans le monde, autant en récital que comme soliste avec les plus grands orchestres. Parmi ses nombreux enregistrements, mentionnons son intégrale des cinq sonates de Beethoven avec le regretté Arthur Schanabel, et les six suites pour violoncelle seul de Bach. Pour assister au concert, on peut obtenir des billets gratuits, à compter du 2 novembre, à la réception de la maison de Radio-Canada, 1400 est boulevard Dorchester.

# CINÉMA

**ASTRE I,** 9480 Lacordaire (327-5001) — "Un candidat au poil" 19 h 20. "Les aristochats" 21 h 00.
**ASTRE II,** — "L'Île sanglante" 19 h 10. "Cheech et Chong, la suite" 21 h 10.
**ASTRE III,** — "Les seigneurs" 19 h 15. "La bidasse" 21 h 20.
**ASTRE IV,** — "Soumission" 19 h 00. "Les expirations érotiques de Martine" 20 h 15.. "Amandine belle à croquer" 21 h 30.
**AVENUE,** 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "French lieutenant's woman" 19 h 00, 21 h 15.
**BEAVER,** 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Easy Alice" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The infidel" 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 45.
**BERRI I,** 1280 St-Denis (288-2115) — "La boum" 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
**BERRI II,** — "Garde à vue" 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
**BERRI III,** — "Faut se faire la malle" 12 h 20, 16 h 00, 19 h 40. "C'est la chance" 14 h 15, 18 h 00, 21 h 45.
**BERRI IV,** — "Bye bye Brozil" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 20.
**BERRI V,** — "Je vous aime" 13 h 20, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 30.
**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC,** 1700 St-Denis. 10e festival international du nouveau cinéma: "Gui Dao-Sur la voie" (de Georges Dufaux, Québec, 1981) 18 h 00. "The vegetarians" (de Peter Rubin, Hollande 1981) et "Permanent vacations" (de Jim Jarmusch, États-Unis, 1980) 22 h 00.
**BIJOU,** 5010 Papineau, (527-9131) — "Amour jeune, amour chaud" 12 h 35, 15 h 14, 17 h 53, 20 h 32. "Ursula" 13 h 51, 16 h 30, 19 h 09, 21 h 48.
**BONAVENTURE I,** 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Psychic" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
**BONAVENTURE II,** — "Heavy metal" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
**BROSSARD I,** Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Sarah" 18 h 00, 21 h 50. "Silence mon amour" 20 h 00.
**BROSSARD II,** — "Sphinx" 18 h 00, 21 h 45. "Loin de la terre" 20 h 00.
**BROSSARD III,** — "La boum" 19 h 15, 21 h 20.
**CARRÉ ST-LOUIS,** 3900 St-Denis (842-2361) — "Plaisirs lucratifs" 11 h 30, 14 h 35, 17 h 50, 21 h 05. "Photographe de petite vertu" 12 h 10, 15 h 25, 18 h 40, 21 h 55. "Les nuits amoureuses d'Ali Baba" 13 h 25, 16 h 40, 19 h 55.
**CHAMPLAIN I,** 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Sphinx" 18 h 00, 21 h 45. "Loin de la terre" 20 h 00.
**CHAMPLAIN II,** — "Sarah" 18 h 05, 21 h 55. "Science mon amour" 20 h 00.
**CHÂTEAU I,** 6956 St-Denis (271-1103) — "La vie clandestine d'une ménagère" 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 45, 20 h 55. "La femme objet" 13 h 05, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50.
**CHÂTEAU II,** — "Les chiens sont lâchés" 12 h 20, 16 h 00, 19 h 45. "Pulsions" 14 h 15, 17 h 55, 21 h 35.
**CINÉMA DE MONTRÉAL I,** 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Le policier de Bronx" 13 h 00, 17 h 00, 21 h 00. "Chasse à mort" 15 h 15, 19 h 15.
**CINÉMA DE MONTRÉAL II,** — "L'incroyable randonnée" 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45, "La coccinelle à Mexico" 14 h 45, 18 h 00, 21 h 15.
**CINÉMA DE PARIS,** 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula" 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.
**CINÉMA PLAZA-COLON,** 6505 St-Hubert (272-7233) — "Cantinflas in Elpatecido" 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30.
**CINÉMA 7e ART,** 3180 est Bélanger (721-5310) — "La luna" (de Bertolucci) 18 h 45. "La rose" (avec B. Midler) 21 h 20.
**CINÉPLEX I,** 2001 Université, suite 100 (849-4510) — "Image before my eyes" (anglais) 12 h 35, 14 h 20, 16 h 05' 17 h 50, 19 h 35, 21 h 20.
**CINÉPLEX II,** — "Le solitaire" (français) 12 h 27, 14 h 44, 17 h 01, 19 h 18, 21 h 35.
**CINÉPLEX III,** — "Image before my eyes" (anglais) 12 h 55, 14 h 40, 16 h 25, 18 h 10' 19 h 55, 21 h 40.
**CINÉPLEX IV,** — "An american werewolf in London" (anglais) 12 h 55, 14 h 40, 16 h 25, 18 h 10, 19 h 55, 21 h 40.
**CINÉPLEX V,** — "Cannonball run" (anglais) 12 h 54, 14 h 39, 16 h 34, 18 h 18, 20 h 00, 21 h 45.
**CINÉPLEX VI,** — "Stripes" 13 h 10, 15 h 08, 17 h 04, 19 h 05, 21 h 10.
**CINÉPLEX VII,** — "Moscow does not believe in tears" 12 h 36, 15 h 19, 18 h 02, 20 h 45.
**CINÉPLEX VIII,** — "L'homme de fer" 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.
**CINÉPLEX IX,** — "Man of Iron" 13 h 05, 15 h 50, 18 h 35, 21 h 20.
**CLAREMONT,** 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Body Heat" 19 h 00, 21 h 10.
**COMMODORE,** 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Caresses inavouables" 19 h 00, 22 h 05, "Razzia sur le plaisir" 20 h 00, "La ronde du plaisir" 21 h 10.
**COMPLEXE DESJARDINS I,** Complexe Desjardins (288-3141) — "Noces de sang" 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.
**COMPLEXE DESJARDINS II,** — "La terre de la grande promesse" 12 h 10, 16 h 00, 19 h 50.
**COMPLEXE DESJARDINS III,** — "Ursula" 12 h 15, 14 h 40, 17 h 05, 19 h 30, 21 h 55. "Amour jeune, amour chaud" 13 h 30, 15 h 55, 18 h 20, 20 h 45.
**COMPLEXE DESJARDINS IV,** — "Les années lumières" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE,** 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "10e festival international du nouveau cinéma: "Projection" (de Jan Ketelaars, Hollande, 1981) et "Le voyage en blanc" (de Werner Schroeter, Suisse, 1980) 20 h 30. "The lovers exile" (de Marty Gross, Canada, 1980) 22 h 00.
**CÔTE-DES-NEIGES I,** 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Psychic" 19 h 25, 21 h 25.
**CÔTE-DES-NEIGES II,** — "Only when I laugh" 19 h 05, 21 h 15.
**CRÉMAZIE,** 9610 St-Denis (388-4210) — "Une robe noire pour un tueur" 19 h 25, 21 h 25.
**DAUPHIN I,** 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Les beaux souvenirs" 19 h 20, 21 h 30.
**DAUPHIN II,** — "Excalibur" 20 h 15.
**DORVAL I,** 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "All the marbles" 19 h 00, 21 h 00.
**DORVAL II,** — "Prince of the city" 18 h 00, 21 h 00.
**DORVAL III,** — "Paternity" 19 h 00, 21 h 00.
**DÉCARIE SQUARE I,** Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "An eye for an eye" 19 h 00, 21 h 00.
**DÉCARIE SQUARE II,** — "Ticket to heaven" 19 h 15, 21 h 15.
**ÉLYSÉE I,** 35 Milton (842-6053) — "Sa-o ou les 120 jours de Sodome" 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
**ÉLYSÉE I,** 35 Milton (842-6053) — "Salo ou Sodome" 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
**FAIRVIEW I,** 7755 Transcanadienne, Pointe-Claire (697-8095) — "Body heat" 19 h 00, 21 h 00.
**FAIRVIEW II,** — "Mommie dearest" 19 h 00, 21 h 20.
**GREENFIELD I,** 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Moi Christiane F." 18 h 45, 21 h 05.
**GREENFIELD II,** — "Tendres cousines", 18 h 30, 21 h 40. "La cajoleuse" 20 h 15.
**GREENFIELD III,** — "Inspecteur La Bavure" 19 h 00, 21 h 00.
**IMPÉRIAL,** 1430 Bleury (288-7102) — "Raiders of the lost ark" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.
**JEAN-TALON,** 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Faut se faire la malle" 18 h 15, 22 h 00. "C'est ma chance" 20 h 15.
**KENT I,** 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Gallipoli" 19 h 15, 21 h 20.
**KENT II,** — "Mommie dearest" 19 h 10, 21 h 40.
**LA CITÉ I,** 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Rich & famous" 19 h 05, 21 h 10.
**LA CITÉ II,** — "So fine" 18 h 10, 19 h 50, 21 h 35.
**LA CITÉ III,** "Paternity" 19 h 20, 21 h 20.
**LAVAL I,** 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Moi Christiane F." 19 h 00, 21 h 20.
**LAVAL II,** — "Inspecteur La Bavure" 19 h 00, 21 h 00.
**LAVAL III,** — "Viens chez moi, j'habite chez une copine" 19 h 15, 21 h 30.
**LAVAL IV,** — "Tendres cousines" 18 h 15, 21 h 40. "Les désirs amoureux" 19 h 55.
**LAVAL V,** — "Lili Marleen" 19 h 00, 21 h 15.
**LAVAL-ODÉON I,** Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "La boum" 19 h 15, 21 h 20.
**LAVAL-ODÉON II,** — "Faut se faire la malle" 18 h 15, 22 h 00, "C'est ma chance" 20 h 15.
**LOEW'S I,** 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Rich & faous" 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
**LOEW'S II,** — "Paternity" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
**LOEW'S III,** — "Body heat", 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
**LOEW'S IV,** — "Arthur" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
**LOEW'S V,** — "Christiane F." 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10.
**MASCOUCHE I,** 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Quelque part dans le temps" 19 h 30, "Résurrection" 21 h 20.
**MASCOUCHE II,** — "Merci d'avoir été ma femme" 19 h 20, "Des gens comme les autres" 21 h 10.
**MERCIER,** 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Clinique de la terreur" 18 h 15, 21 h 45. "La poursuite" 20 h 00.
**MONTENACH I,** 522 boul. Sir Wilfrid Laurier Beloeil (464-1541) — "Météor" 19 h 00, "Christiane F." 20 h 50.
**MONTENACH II,** — "Les guerriers de la formule I" 19 h 10, "Inspecteur La Bavure" 21 h 10.
**OMEGA I,** 2665 Ch. Chambly, Longueuil (463-3330) — "Voyage au bout de l'enfer" ven. à dim.: 13 h 00, 16 h 40, 20 h 00, lun. à jeu.: 19 h 30.
**OMEGA II,** — "Des femmes pour le bloc 9" Ven. à dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 10, lun. à jeu.: 19 h 30. "La petite étrangère" Ven. à dim.: 14 h 20, 17 h 50, 21 h 30, lun. à jeu.: 20 h 50. "Gamines émancipées" ven. à dim.: 15 h 25, 19 h 00, 22 h 35, lun. à jeu.: 21 h 55.
**OUIMETOSCOPE I,** 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Manhattan" (de Woody Allen, USA, 1979) 19 h 30, 21 h 30.
**OUIMETOSCOPE II,** — "Nosferatu, fantôme de la nuit" (de Werner Herzog, RFA, 1978) 19 h 00, 21 h 00.
**OUTREMONT,** 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe..." 19 h 00, "La cité des femmes" 21 h 00.
**PALACE I,** 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Prince of the city" 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10.
**PALACE II,** — "All the marbles" 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
**PALACE III,** — "Chanel solitaire" 13 h 45, 16 h 15, 17 h 45, 21 h 20.
**PALACE IV,** — "Mommie dearest", 12 h 20, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40.
**PALACE V,** — "Le choix des armes" 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.
**PALACE VI,** — "Taxi Zum Klo to the toilet" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
**PARADIS I,** 8215 Hochelaga (354-3110) — "Quelque part dans le temps" 19 h 15, "Résurrection" 21 h 05.
**PARADIS II,** — "Les seigneurs" 19 h 15, "La bidasse" 21 h 20.
**PARADIS III,** — "Fantaisie pour couple" 19 h 00, "Paris porno" 20 h 15, "B. comme Béatrice" 21 h 20.
**PARALLÈLE,** 3682 St-Laurent (843-4725) — 10e Festival international du nouveau cinéma: "La répétition générale" (de Werner Schroeter, All. O., 1980) 15 h 00. "Environne-moi d'amour" (d'André Chapdelaine, Québec, 1981) et "Justo-coeur" (de Mary Stephen, Québec/France, 1980) 17 h 30. "Dream on" (de Ed Harker, États-Unis 1981) 19 h 30. "It is cold in Brandenburg" (de Villi Hermann, Nicklaus Meienberg et Hans Sturm, Suisse, 1980) 21 h 30.
**PARISIEN 1,** 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres" 13 h 00, 16 h 45, 20 h 30.
**PARISIEN II,** — "Inspecteur La Bavure" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
**PARISIEN III,** — "Tendres cousines" 12 h 40, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
**PARISIEN IV,** — "Lili Marleen" 12 h 45, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45.
**PARISIEN V,** — "Moi Christiane F." 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25.
**PLACE DU CANADA,** Place du Canada (861-4595) — "only when I laugh" 19 h 20, 21 h 40.
**PLACE LONGUEUIL I,** Centre Commercial, Place Longueuil (679-7451) — "Faut se faire la malle" 18 h 00, 21 h 35, "C'est ma chance" 19 h 55.
**PLACE LONGUEUIL II,** — "Le retour" 18 h 00, 21 h 35, "La poursuite" 19 h 50.
**PLACE VILLE-MARIE I,** Place Ville-Marie (866-2644) — "Beau père" 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.
**PLACE VILLE-MARIE II,** — "Dr. Jekyll & ses femmes" 12 h 25, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.
**PLACE ALEXIS NIHON I,** Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Ticket to heaven" 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
**PLACE ALEXIS NIHON II,** — "An eye for an eye" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
**PLACE ALEXIS NIHON III,** — "Bye bye Brazil" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
**PUSSYCAT,** 5380 St-Laurent (845-5215) — Fermé pour rénovations.
**RIVOLI I,** 6906 St-Denis (277-3125) — "Viens chez moi j'habite chez une copine" 18 h10, 21 h 30. "Flic ou voyou" 19 h 40.
**RIVOLI II,** — "L'homme éléphant" 18 h 00, 21 h 50. "Le ciel peut attendre" 20 h 05.
**SAINT-DENIS II,** 1590 St-Denis (845-3222) — "Frayeurs" 17 h 45, 21 h 20. — "Emmurée vivante" 19 h 25.
**SAINT-DENIS III,** — "Au boulot Jerry" 18 h 05, 19 h 50, 21 h 30.
**SNOWDON,** 5225 Décarie (482-1322) — "Rich & famous" 18 h 55, 21 h 00.
**VAN HORNE,** 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Watcher in the woods" 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.
**VERDUN,** 3641 Wellington, Verdun, (768-2092) — "Christiane F." 19 h 30. "L'horrible carnage" 18 h 00, 21 h 45.
**VERSAILLES I,** 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Moi, Christiane F." 18 h 45, 21 h 05.
**VERSAILLES II,** — Inspecteur La Bavure" 19 h 15, 21 h 15.
**VERSAILLES III,** — "Tendres cousines" 18 h 15, 21 h 40. "Les désirs amoureux de Mélodie" 19 h 55.
**VILLERAY,** 8042 St-Denis (388-5577) — "Sphinx" 18 h 00, 21 h 45. "Loin de la terre" 20 h 00.
**WESTMOUNT SQUARE,** 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "So fine" 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00.
**YORK'** 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "True confession" 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10.

# SUR SCÈNE

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE,** 1700 St-Denis (873-4553) — 10e Festival International du Nouveau Cinéma — jusqu'au 1er nov.
**CAFÉ DE LA PLACE,** Place des Arts — "Émilie ne

La poète Marie Uguay

# La poète Marie Uguay meurt à l'âge de 26 ans

**par Jean Royer**

La poète Marie Uguay est morte hier matin à l'âge de 26 ans, après une bataille courageuse contre le cancer. Née à Montréal le 22 avril 1955, elle a publié deux recueils de poèmes aux Éditions du Noroît: *Signe et Rumeur*, en 1976, et *L'Outre-Vie*, des poèmes accompagnés de six photographies de Stéphan Kovacs, en 1979. Elle donnait un troisième manuscrit à ses éditeurs il y a quelques semaines. Marie Uguay a aussi publié ses poèmes dans un numéro récent de la revue *Estuaire*.

Marie Uguay disait elle-même de sa poésie qu'elle avait franchi trois caps pour donner des poèmes de l'émerveillement, du désir et de l'instant. Dans une entrevue au DEVOIR, il y a deux ans, elle racontait qu'elle a toujours voulu écrire une sorte de «livre du monde». Dans une autre entrevue, sa dernière, qu'elle m'accordait à la fin de septembre pour un film que Jean-Claude Labrecque prépare sur elle et son oeuvre, Marie Uguay explique comment la maladie l'avait amenée à écrire une poésie de l'instant et de l'essentiel du vécu.

En fait, comme nous l'écrivions vendredi dernier dans ces pages, pour décire le spectacle *Il fait beau comme jamais*, joué par cinq comédiens et mis en scène par Huguette Uguay, la poésie de Marie Uguay est lumineuse. Elle prend racine au fond d'une verrière. Elle éclaire la vie de ses mots les plus fulgurants et doux à la fois. Le poème devient l'instant perdu retrouvé dans la clarté de l'âme. Cette poésie est d'une extrême tendresse, d'une extrême douleur. Elle évoque la tragédie de la vie qui se défait en même temps que la joie fragile de l'instant. C'est une poésie lucide. Qui brûle comme l'âme au corps brûle. On peut d'ailleurs mieux connaître la posésie de Marie Uguay grâce au spectacle qui est présenté à chaque dimanche en novembre, à 16 h, à la Bibliothèque nationale, au 1700 rue Saint-Denis.

Marie Uguay est un des poètes importants de sa génération. Et c'est Gaston Miron qui me disait en fin de semaine que l'oeuvre de Marie Uguay est une des plus fortes de notre littérature et qu'elle finira par prendre sa place avec le temps. Car Marie Uguay a écrit sa poésie loin des modes mais à même la vie.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille de Marie Uguay et à son ami M. Stéphan Kovacs.

# Le retour annuel de l'excellent Beaux Arts Trio

**par Gilles Potvin**

**Beaux Arts Trio** (Menahem Pressler, pianiste; Isidore Cohen, violoniste; Bernard Greenhouse, violoncelliste). Premier concert de la 34e saison de la Société Pro Musica. Programme: Trio en sol majeur, op. 35 (Hummel), Trio en la majeur (attribué à Brahms), Trio en ré mineur, op. 49 (Mendelssohn). Au théâtre Maisonneuve, dimanche après-midi.

Aussi régulièrement et sûrement que la tombée des feuilles à l'automne ou que l'apparition des bourgeons au printemps, chaque saison nous ramène au moins une fois depuis plus de 20 ans le célèbre Beaux Arts Trio. Grâce à ces musiciens exceptionnels, Montréal a entendu plusieurs intégrales des trios de Beethoven ainsi que la plus grande partie du vaste répertoire pour trio à clavier.

La présente saison ne fait pas exception et le trio était là pour inaugurer une autre saison de Pro Musica. Afin de varier ses programmes, l'ensemble a exhumé un *Trio en sol*, de Johann Nepomuk Hummel, un contemporain de Mozart et de Beethoven considéré à l'époque comme un rival sérieux de ces deux maîtres, à la fois comme pianiste et compositeur. Si ce trio est représentatif de son oeuvre considérable, il faut admettre que l'oubli à peu près total dont elle fait l'objet est entièrement justifiée. Sauf un rondo final assez enjoué, l'oeuvre dissimule mal la poussière qui recouvre sa partition, ceci en dépit de l'interprétation vivante du trio.

Quant au *Trio en la majeur*, il s'agit d'une oeuvre qui est attribuée à Brahms si l'on se fie aux recherches d'une musicologue allemand et qui n'a rien à voir avec un autre trio bien familier du maître, écrit dans la même tonalité et inscrit à l'opus 101. Très élaboré, il contient effectivements des passages où l'on devine la personnalité de Brahms et son style. Mais l'oeuvre soutient assez mal la comparaison avec ses trois autres trios et, à cet égard, pourrait bien être une oeuvre de jeunesse qu'il a mise au rancart. Le musicologue en question, un certain Ernst Bücken, situe sa date de composition vers 1850, à la même époque que son premier trio, op. 8, également mis au rancart par le compositieur mais qu'il réécrit à peu près complètement 40 ans plus tard. On se demande pourquoi il n'a pas fait subir le même sort à son autre trio, en supposant bien sûr qu'il s'agisse bien d'une oeuvre de lui, ce qui reste d'ailleurs à être prouvé de façon absolument certaine.

Après l'entracte, le public s'est retrouvé en territoire mieux connu avec le premier trio de Mendelssohn, dont les quatre mouvements ont apporté un regain de vitalité et de fraîcheur à un programme jusque-là plutôt terne, nonobstant la très haute qualité de l'exécution, un point qu'il est devenu superflu de souligner lorsqu'on se trouve en présence du Beaux Arts Trio.

# *Nathalie Petrowski, prix Jules-Fournier*

La première lauréate du prix Jules-Fournier est Nathalie Petrowski, journaliste aux pages culturelles du DEVOIR. Ce prix, décerné par le Conseil de la langue française, a été proclamé dimanche au colloque de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec sur les femmes et l'information. Le prix, qui comprend un parchemin et une bourse de $3,000, sera remis à la lauréate au début de décembre.

C'est la première fois que le prix Jules-Fournier est attribué. Son jury, présidé par M. Jean-Marcel Paquette, de l'Université Laval, réunissait Mmes Gisèle Tremblay, journaliste, Madeleine Sauvé, grammairienne, et Lise Gauvin, professeur de littérature, toutes deux à l'Université de Montréal, ainsi que MM. Gérald Leblanc, journaliste et Gérard Lapointe, qui est secrétaire du Conseil de la langue française.

Nathalie Petrowski

Le prix sera désormais attribué annuellement, à l'automne, à un journaliste de la presse québécoise pour sa contribution exemplaire à la qualité de la langue française.

En proclamant la première lauréate, notre collègue Nathalie Petrowski du DEVOIR, le président du jury a précisé que le prix Jules-Fournier lui a été attribué pour la vivacité et l'originalité de son style et de son langage. «Le style, c'est de l'information», a dit M. Paquette.

Notons également que le prix Jules-Fournier est décerné dans un premier temps aux journalistes de la presse quotidienne. D'autres catégories de journalistes pourront devenir admissibles à ce prix dans l'avenir.

Les critères d'attribution du prix Jules-Fournier, tels que définis par le Conseil de la langue française et dont le jury avait à tenir compte sont évidemment la conformité aux codes du français écrit mais aussi la manifestation de qualités stylistiques certaines, l'originalité du style, la clarté et la rigueur de la langue, et l'utilisation d'un vocabulaire accessible à la majorité des Québécois.

Rappelons que Mme Nathalie Petrowski est journaliste aux pages culturelles du DEVOIR depuis cinq ans. Elle est âgée de 26 ans.

**J.R.**

## ÉCHOS

Daniel Lajoie, présenté comme un «innovateur québécois de la musique classique», interprétera des oeuvres de Bah, Beethoven et Debussy sur un instrument à vent révolutionnaire, le lyricon, à la Place Bonaventure, mercredi, jeudi et vendredi (28, 29 et 30 octobre). Le lyricon est le premier instrument électronique composé d'un synthétiseur et d'un instrument à vent et produisant la même sonorité que les bois. Il y aura deux représentations chaque jour: à 12 h 15 au niveau Métro, et à 13 h 15 au Viaduc centre.

Prenons ça à coeur

Contribuons à la campagne de la Fondation du Québec des maladies du coeur . . .

Rivière polluée, eau potable en DANGER!
ASSOCIATION QUÉBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Cine 9 cinémas
2001 UNIVERSITÉ
849-4518
OUVERT À MIDI CHAQUE JOUR
McGill

MOSCOW DOES NOT BELIEVE IN TEARS — POUR TOUS — 3e SEM. — Russe s/t ang. — 12:36, 3:19, 6:02, 8:45

AN AMERICAN WEREWOLF IN LONDON — 14 ANS — 12:25, 2:17, 4:09, 6:01, 7:53, 9:45

LE SOLITAIRE — JAMES CAAN — 14 ANS — 6e SEM. — 12:27, 2:44, 5:01, 7:18, 9:35

BURT REYNOLDS BILL MURRAY STRIPES — 14 ANS — En anglais — 1:10, 3:08, 5:04, 7:05, 9:10.

IMAGE BEFORE MY EYES — EN ANG. — 12:56, 2:40, 4:25, 6:10, 7:55, 9:40

PALME D'OR Cannes 81 — L'HOMME DE FER — V. FRANCAISE — 12:45, 3:30, 6:15, 9:00

THE CANNONBALL RUN — En anglais — 12:54, 2:39, 4:34, 6:18, 8:00, 9:45

Didier FARRÉ présente — POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 1 — 480 STE-CATHERINE O 866-3856
TOUS LES JOURS 1.00, 4.45, 8.30

"A VOIR ABSOLUMENT, UN SPECTACLE FASCINANT" — 14 ANS — En français
Lili Marleen
PARISIEN: 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45. LAVAL: SEM: 7.00, 9.15.
Le PARISIEN 4 — 480 STE-CATHERINE O 866-3856
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776

un film de WALERIAN BOROWCZYK — 18 ANS Adultes
DR. JEKYLL et les FEMMES
EN SPÉCIAL — L'ÎLE AUX SIRÈNES de JUST JAECKIN avec LAURA GEMSER
PLACE VILLE-MARIE — CINEMA 2 — 866-2644
12.25, 2.35, 4.50, 7.00, 9.15,

The French Lieutenant's Woman — POUR TOUS
Une constellation!
«Meryl Streep offre un lustre nouveau à un cinéma quelque peu étoilé!»
— Richard Corliss, Time
MERYL STREEP JEREMY IRONS — United Artists
AVENUE — 1224 AVE GREENE 937-2747
SEMAINE 7.00 et 9.15

"Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel".
Serge Dussault, LA PRESSE
18 ANS adultes
VERSION FRANÇAISE
SALO
OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
un film de PIER PAOLO PASOLINI
4e SEMAINE
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-8053
(Première rue au nord de Sherbrooke coin Clarke)
ADMISSION $7.00, Laissez-Passer & Cartes de l'Âge d'Or non acceptés.
SAM/DIM. 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, SEM. 7.15, 9.30.

Gouvernement du Québec
Commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel

AUDIENCES PUBLIQUES

Commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel

Dans le but de permettre aux intervenants du milieu du cinéma de faire connaître leurs propositions quant à l'orientation de cet important secteur d'activité culturelle, la Commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel annonce la tenue d'audiences publiques:

| | |
|---|---|
| Rouyn | 2 décembre |
| Montréal | 3, 4 décembre |
| Chicoutimi | 9 décembre |
| Québec | 10 décembre |
| Rimouski | 11 décembre |

**Date limite d'inscription:** 6 novembre 1981
**Date limite de remise des mémoires:** dix (10) jours avant l'audience

Pour expédition des documents et renseignements:

Commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel
1281, boul. Charest ouest
Québec
(Québec) G1N 2C9
Tél.: (418) 643-1335

Commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel
100, rue Notre-Dame est, 2e étage
Montréal
(Québec) H2Y 1C1

La Commission assume les frais d'appel.

L'Office national du film du Canada présente en première
LA SURDITUDE
Avons-nous trop longtemps fait la sourde oreille?
Une réalisation de *Yves Dion*
Un document troublant et revendicateur sur l'univers des handicapés auditifs.
au cinéma Outremont
1248 ouest, rue Bernard
le mercredi 28 octobre à 19 heures
*(version sous-titrée spécialement pour les non entendants)*
le jeudi 29 octobre à 19 heures
Office national du film du Canada — National Film Board of Canada

LE DEVOIR
*invite 125 couples à une réflexion collective sur la thérapie et l'humour.*
*À l'occasion de la première de la nouvelle comédie de Philippe De Broca*

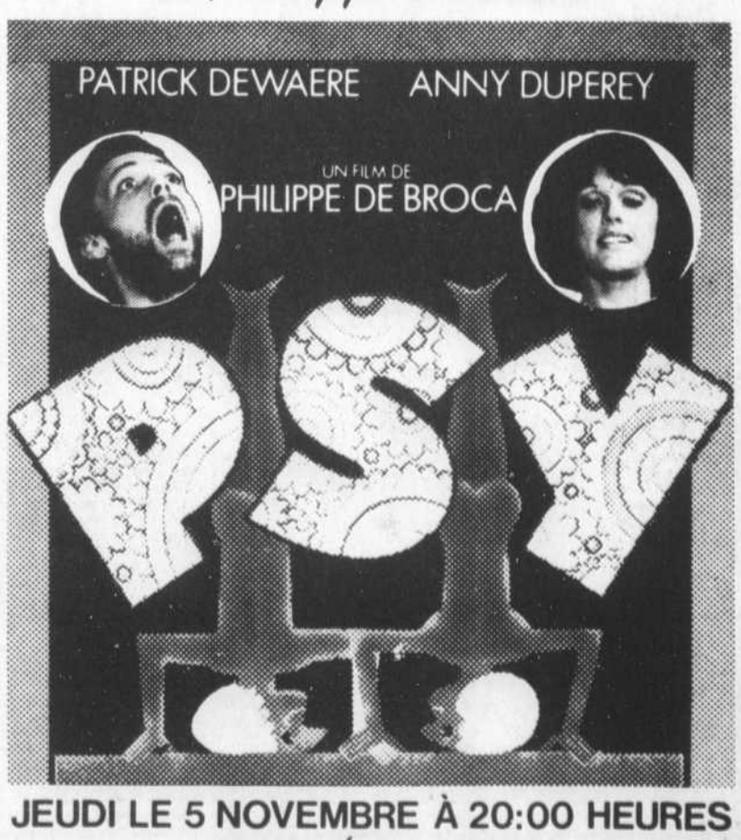


JEUDI LE 5 NOVEMBRE À 20:00 HEURES
AU CINÉMA BERRI

Pour participer au concours, il suffit de remplir le coupon de participation ci-joint et de le poster à l'adresse indiquée.
Le concours débute le 21 octobre pour se terminer le 29 octobre 1981.
La personne dont le coupon aura été tiré au hasard se verra envoyer une invitation valable pour 2 personnes. Le tirage aura lieu le vendredi 30 octobre dans la journée.
Un total de 125 invitations doubles sera attribué.
Les employés du Devoir, des Cinémas Odéon et de Cinéma Plus ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés.
Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à :
Régie des loteries et courses du Québec.

PREMIÈRE "PSY"
Cinémas Odéon Ltée
2388 est, rue Beaubien
MONTRÉAL (Québec)
H2G 1N2
NOM:
ADRESSE: App.:
VILLE: Code postal:
TÉL.:

# AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-052089-80-7. CICAL INVESTMENTS INC. Partie demanderesse. SAUVETEX INC., Partie défenderesse. Le 06/11/81 à 11:00 heures. Au 345, rue Victoria, suite 203 WESTMOUNT district de MONTREAL seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAUVETEX INC. saisis en cette cause, consistant en: 469 chandails, 33 pantalons, 116 jupes. Conditions: ARGENT COMPTANT. Roger Jobin, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour d'octobre 1981.

---

Avis est donné que: LUCIEN SAUMURE MONTCERF R.R.1 détenteur du permis M-501965-00 région 7 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: GASTON FLANSBERRY 117 Soott, Maniwaki région 07 conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère parution: 27 octobre 1981
2ième parution: 28 octobre 1981
3ième parution: 29 octobre 1981

---

PRENEZ AVIS QUE Claude Pomerleau s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées propriété ou en possession légale du Capri Transport Ltée, détentrice du permis M-300326 et ce, sur toutes et chacune des clauses dudit permis. Capri Transport Ltée désire obtenir réciproquement le droit d'agir comme courtier pour ce faire.
Tout intéressé peut contester cet avis, dans les cinq jours de la troisième parution de ce dernier, en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 26 octobre 1981
2ème publication: 27 octobre 1981
3ème publication: 28 octobre 1981
PAQUETTE ET ASSOCIES
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPÉRIEURE**

KUSMAN TASBUN
Requérant
-c-
SUSAN BARNES
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimée, DAME SUSAN BARNES, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits le Requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.
MONTREAL ce 16 octobre 1981.
JOYCE YEDID
211 rue St-Jacques, suite 890
Montréal, Qué.
H2Y 1M6

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**Chambre de la Famille**
**(Divorces)**

NO. 500-12-109010-813
DAME AIMÉE BERTHIAUME,
Requérante
-vs-
GARY BURR,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé, GARY BURR, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 15 octobre 1981.
(S) ARMAND BEAULIEU P.A.
REGISTRAIRE
LAROCHE, BOYANER & SEPINWALL
6655 Côte-des-Neiges
Suite 405
Montréal, Québec
H3S 2B4
Tél.: 731-3234
GL/mpl 12-11067

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NOa: 500-05-012825-814
MARIE ROSE MALCHELOSSE,
Partie requérante
-vs-
HARRY YATES,
Partie intimée
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY,
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, Harry Yates, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication. Une copie du bref d'assignation est laissée au greffe de la Cour à son intention. Que la partie intimée prenne avis qu'à défaut par elle de déposer une comparution dans les délais indiqués, la partie requérante procédera à obtenir jugement contre elle par défaut.
Greenfield Park, le 20 octobre 1981.
(S) RONALD CHASSÉ P.A.
Registraire
Lamarre Laporte Bissonnette & Darveau,
235 Boul. Tachereau, Suite 202,
Greenfield Park, Qué.
465-4644
Me Jacques Bissonnette

---

PRENEZ AVIS que le requérant cédant Yvan Morin, 2540 St-Jean, St-Prosper, cté Dorchester, P.Q. s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer à la requérante-cessionnaire Hervé Matte & Fils Camionneurs Ltée, 258 rue Pagé, Donnacona, P.Q. tous ses droits et privilèges de même que ses permis Q-500320-D-001 et Q-500320-D-002 qu'il détient de la Commission des Transports du Québec pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03.
Vos requérants demandent de plus l'application de l'article 2.58.1 du règlement 2 afin que ladite décision à être rendue puisse être exécutoire immédiatement.
1ère publication: 27 octobre 1981
2ème publication: 28 octobre 1981
3ème publication: 29 octobre 1981
Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec au 585 Boul. Charest est Québec, P.Q.
Me Marc M. Delage, procureur
ST-HILAIRE, DE BLOIS & ASSOCIÉS
220 Grande-Allée est suite 850
Québec, P.Q.
G1R 2J1

---

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — RÉG. 2(1976)

PRENEZ AVIS QUE, JEAN-CLAUDE VERREAULT ENR. (Jean-Claude Verreault), 2130 Rang Ste-Thérèse, Saint-Pierre-de-Sorel, ayant obtenu une attestation le 23 avril 1971, dossier: M-710411-1-D, attestation non transformée en permis permanent, demande un permis de transport de déchets solides dans la région 6, selon contrats avec N. H. CHEM LIMITEE, SIVACO INDUSTRIES, O.B. CANABEC INC, LES INDUSTRIES CANADIENNES LIMITÉE (C.I.L.), ACIER SOREL, TIOXIDE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE DOMINION, JENKINS VALVE LIMITED, DARLING DURO LIMITÉE, SIDBEC, ces déchets solides étant transportés au site d'enfouissement, LES ENFOUISSEMENTS J. C. VERREAULT LIMITÉE, à Saint-Pierre-de-Sorel, compagnie contrôlée par J. C. Verreault seul et unique actionnaire de la compagnie. 364 jours. Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ère publication: le 27 octobre 1981
2ème publication: le 28 octobre 1981
3ème publication: le 29 octobre 1981
PAQUETTE,PERREAULT, RIVET & ASSOCIÉS
200, St-Jacques ouest, #900
Montréal, Québec H2Y 1M1
PAR: Me Adrien R. Paquette/PROCUREUR

---

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er septembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 105980 Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ième jour de septembre 1981, sous le numéro 3211142. Ce 13ième jour d'octobre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

---

Prenez avis que le contrat en date du 28 septembre 1981 par lequel ENTREPRISES BIBI INC. a cédé et transporté à la BNP CANADA INC. toutes ses dettes de livres, créances, demandes et réclamations actuelles et à venir, à titre de garantie a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le 16 octobre 1981 sous le numéro 3216040.
BNP CANADA INC.
le 19 octobre 1981.

---

AVIS est, par les présentes, donné que Samuel Horowitz, domicilié et résidant au 6655 Chemin Mackle, Apt. 709, Côte-St-Luc, Québec, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom à celui de Samuel Harris.
MONTREAL, le 13 octobre 1981
LAPIN, MAY, STEINBERG
Procureurs de requérant

---

FORAGE ST-JOVITE INC.
Avis est par les présentes donné que la compagnie FORAGE ST-JOVITE INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant son siège social en la ville de Saint-Jovite, demandera au Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 21 octobre 1981.
FORAGE ST-JOVITE INC.,
Jaqueline Rochon
Secrétaire
LAPOINTE ROSENSTEIN
Procureurs de la requérante
1117 rue Ste-Catherine ouest
Suite 923, Montréal H2B 1H9

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

**COUR PROVINCIALE**

NO: 705 02 001531 813
COMMISSION SCOLAIRE NORD-JOLI,
partie demanderesse,
-vs-
M. RIVEST,
partie défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, M. RIVEST est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de cette publication.
Une copie du bref d'assignation a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale de Joliette à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement.
JOLIETTE, le 25/9/81

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR PROVINCIALE**

NO: 500-02-036430-812
OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3530 ouest rue Jean-Talon, dans les cité et district de Montréal.
Demandeur
-vs-
YVON BERTRAND, faisant affaires avec Costa Manolakis sous le nom et raison sociale enregistrée de B.M.D. Service Électrique, autrefois domicilié au 3570 rue Durocher, app. 1, dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT À YVON BERTRAND, à l'intention duquel des copies du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, ce 19 octobre 1981.
ARMAND BEAULIEU
Greffier de la
Cour Provinciale.
FAUCHER, MÉNARD & ASSOCIÉS
3530 ouest, Jean-Talon,
Montréal, P. Qué.
H3R 2G3

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

PIERRE HÉBERT
Requérant
-vs-
ANGELINE ST-LAURENT
Intimée

ORDONNANCE
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimée, ANGELINE ST-LAURENT, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de tout ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 16 octobre 1981.
RONALD CHASSÉ
ME JEAN DOYLE
276, rue St-Jacques
Suite 705
Montréal

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR PROVINCIALE**

NO: 500-02-035304-810
COMITÉ PARITAIRE DU VÊTEMENT POUR DAMES
partie demanderesse
-vs-
DAME SUZANNE SENECAL (CONTRACTEUR KARY ENR.) & AL
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse, SUZANNE SENECAL, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119a CPC a été laissée à son intention à la Direction Générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au 1 est, Notre-Dame.
FAUTE PAR LA DÉFENDERESSE SUZANNE SENECAL de comparaître dans le délai susdit, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire, le tout avec dépens.
Montréal ce 22 octobre 1981.
DOMINIQUE DI BERNARDO, prot. adj.
ME DANIEL DUBUC
5115 de Gaspé, suite 210
Montréal, P.Q.
H2T 3B7

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-12-098760-808
ANDRÉ VALLIÈRES,
Requérant,
-VS-
GINETTE DAME,
Intimée,

PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimée, DAME GINETTE DAME, est par les présentes requise de se présenter à la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal, au palais de justice de Montréal, 1 est rue Notre-Dame, le 19 janvier 1981, à 9:30 heures du matin, en salle 16.08, suivant une requête en annulation de pension alimentaire, en vertu des art. 827 C.P.C. et l'art. 11 par. 2 de la Loi sur le Divorce, S.R.C. chapitre D-8.
Une copie de la requête en annulation de pension alimentaire a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, district de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de vous présenter à la Cour, à la date susmentionnée, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement, accompagné de toute ordonnance accueillant les demandes qu'il sollicite contre vous. LONGUEUIL, le 20 octobre 1981.
BRISSETTE, ST-JACQUES, TREPANIER, LAMARRE,
Procureurs du requérant.

---

"Avis est par la présente donné que le contrat par lequel Couverture & Isolation Gauthier Inc. transporte et cède toutes des dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Sept-Îles le 1er octobre 1981 sous le numéro 43455.
Banque de Montréal, le 09/10/1981.

---

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 octobre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BURNAT FURNITURE CORPORATION a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15ième jour d'octobre 1981 sous le numéro 3215776. Ce 19ième jour d'octobre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

---

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 septembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à L'Air Calibrage D & D Ltée/D & D Air Balancing Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 5ième jour d'octobre 1981, sous le numéro 3113602. Ce 13ième jour d'octobre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

---

PRENEZ AVIS QUE: Laurent Désilets, 92, Du Puits app. 2 à Boucherville portant le numéro de permis M-504550 demande à la Commission des Transports du Québec de lui émettre un permis spécial pour le transport de la neige et glace dans la Région 10 pour une période de 180 jours et/ou la saison hivernale 1981-82. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la troisième parution de cet avis.
Première parution: 26 octobre 1981
Deuxième parution: 27 octobre 1981
Troisième parution: 28 ootobre 1981

---

**LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL**
**(S.Q. 1965, c. 77 et mod.)**
**AVIS**

ANTIRANIK KARAPENT
Avis est donné que Antiranik Karapent, technicien en hydraulique, domicilié au numéro 12175 de l'avenue Poutrincourt, app. 1 à Montréal, Province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Antranig Anto Ohanian.
Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont: Alis Sevan Karapent dit Barten, épouse du requérant, dont les prénoms seraient changés en Alice Sevan, et leurs enfants mineurs non émancipés Jibid Karapent, dont le prénom serait changé en Jbid Jay, et Ara Karapent, tous deux domiciliés à la même adresse que le requérant.
SIGNÉ à Montréal ce 20ième jour d'octobre 1981.
O'REILLY & GRODINSKY
Procureurs du requérant.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES

**COUR SUPÉRIEURE**
**"En faillite"**

Cour NO: 400-11-000199-81
Surintendant No 031235
Dans l'affaire de la faillite de:
Paul H. VEILLEUX, médecin radiologiste
1425, rue Des Cyprès, Appt. 704
Trois-Rivières, Qué.
Avis est par les présentes donné que Paul H. VEILLEUX, médecin radiologiste, de Trois-Rivières, Qué., a fait une cession le 15e jour d'octobre 1981, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour d'octobre 1981, à 10 heures de l'avant-midi, à 225, rue Des Forges, 2e étage, Chambre 201, à Trois-Rivières, dans la province de Québec.
Daté d'Arthabaska, Qué., le 19e jour d'octobre 1981.
JEAN ROY, C.A.,
Syndic.
BUREAUX DU SYNDIC:
110 est, rue Laurier
Arthabaska, Qué.
G6P 6R1
Tél.: (819) 357-9231

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**(Division des Divorces)**

NO: 500-12-108549-811
DAME JACUELINE DESNOYERS,
Requérante
-c-
VIDAL MARTIN DEL RIO, d'adresse inconnue,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Vidal Martin Del Rio est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de tout ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Longueuil, le 19 octobre 1981
ARMAND BEAULIEU,
REGISTRAIRE
LAFONTAINE, CHAMBERLAND & PARADIS
115 St-Charles ouest,
Longueuil, Qué.

---

DEMANDE DE PERMIS HAULAWAY
PRENEZ AVIS QUE, LE REQUÉRANT "JEAN PIERRE ROBITAILLE", s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ ou les semi-remorques, vides ou chargées, en possession légale de la Compagnie IKO FORWARDERS LIMITED, titulaire du permis M-302595, sur chacune des clauses dudit permis;
Ladite Compagnie IKO FORWARDERS LIMITED, fait une demande de permis de courtier réciproque.
Le requérant demande de plus à la Commission des Transports du Québec, que la décision devienne exécutoire immédiatement, après avoir été rendue en vertu de l'article 2.5 8.1, règlement 2, 1976.
DURÉE: Maximum 364 jours.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: Le 27 octobre 1981
2ième publication: Le 28 octobre 1981
3ième publication: le 29 octobre 1981EL
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIÉS
200 Ouest St-Jacques, Suite 900
MONTRÉAL (Québec) H2Y 1M1
PAR: CÉLINE TRUDEAU, Avocate.

---

C.T.Q.
PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 - RÉG. 2 (1976)
La requérante, M. DUCHARME TRANSIT LTEE, laquelle est autorisée en vertu du permis M-305231, suite à la décision M/S/07208 à fournir un service de transport de clôtures assemblées pour le compte de FENCLO LTEE, de Fabreville à la frontière Québec/U.S.A. (tout port d'entrée) et retour avec marchandises refusées ou avariés. (Points de destination aux États-Unis: Wisconsin, Illinois, Indiana, Ohio, Pennsylvanie), s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir la route alternative suivante:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —
De Fabreville à la frontière Québec/Ontario (tout port d'entrée), en transit dans la province d'Ontario à destination de la frontière Ontario/U.S.A. (tout port d'entrée), pour le transport de clôtures assemblées pour le compte de FENCLO LTEE et retour avec marchandises refusées ou avariées.
Points de destination aux États-Unis: Wisconsin, Illinois, Indiana, Ohio, Pennsylvanie.
Restriction: Le service ci-haut mentionné devra être fourni à l'aide de semi-remorques à ridelles.
Durée: 364 jours.
La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 26 octobre 1981
2ème publication: 27 octobre 1981
3ème publication: 28 octobre 1981
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31 St-Jacques, Suite 100
Montréal, P. Québec.

---

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 septembre 1981 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes présentes ou futures, payables à Aménagement Exposition TCD Inc. a été enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'enregistrement de Montréal le 13e jour d'octobre 1981 sous le numéro 3215072. Daté le 19e jour d'octobre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

---

AVIS DE DEMANDE
D'ABANDON DE CHARTE
Prenez avis que la compagnie PRESTIGE FURS INC. demandera au Ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.
MONTRÉAL, le 15 octobre 1981
SHRIAR, POLAK, COOPERSTONE & SHENKER
Procureurs de la compagnie

---

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 octobre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à POLYTEX DECORATIONS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL le 16ième jour d'octobre 1981, sous le numéro 3216100. Ce 20ième jour d'octobre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

---

AVIS est, par les présentes, donné que Stanley Horowitz, domicilié et résidant au 24 Lesage, Dollard des Ormeaux, Québec, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom, celui de son épouse, Sandra Smiley Horowitz, et de leurs enfants Peter Jay Horowitz et Brian Scott Horowitz, à Stanley Harris, Sandra Smiley Harris, Peter Jay Harris et Brian Scott Harris respectivement.
MONTREAL, le 13 octobre 1981
LAPIN, MAY, STEINBERG
Procureurs du requérant

---

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
MICHEL PAQUIN, faisant affaires sous les nom et raison sociale de: "BOUCHERIE CHÂTEAUGUAY ENRG." 34 d'Anjou, Châteauguay, Qué. J6K 2R1

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS**

AVIS est par les présentes donné que MICHEL PAQUIN a fait cession de ses biens le 14ième jour d'octobre 1981, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2ième jour de novembre 1981 à neuf heures trente (9:30) de l'avant-midi, au bureau de Maheu Noiseux Inc. - Syndic, 2 Place Laval, suite 460, Laval, Qué.
Le 16 octobre 1981.
Maheu, Noiseux Inc. - Syndic
Par: C.A. Michaud adm.
Bureau de Maheu, Noiseux Inc. - Syndic
2 Place Laval,
Suite 460,
Laval, Qué.
H7N 5N6

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

**COUR PROVINCIALE**

NO: 700-02-000705-815
CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE TERREBONNE,
Demanderesse
-vs-
MICHEL POIRIER
Défendeur

AVIS
Il est ordonné à la partie défenderesse, MICHEL POIRIER de comparaître au Greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe, à l'intention de la partie défenderesse.
Saint-Jérôme, ce 13 octobre 1981.
LUCIE PÉLOQUIN
Greffier, C.P.T.
-ADJOINT
Forget, Rochon, Prévost et Auclair
85, de Martigny Ouest, suite 6.70
Saint-Jérôme, P.Q.
J7Y 3R8
Procureurs de la demanderesse.

---

PRENEZ AVIS QUE Gilco Ltée s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — De Fabreville à la frontière Québec/États-Unis (tout port de sortie) pour le transport de clôtures assemblées pour le compte de Fenclo Ltée et retour avec marchandises refusées ou avariées.
**Points de destination:** Wisconsin, Illinois, Indiana, Ohio, Pennsylvanie.
Tout intéressé peut contester cet avis, dans les 5 jours de la troisième parution dudit avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 26 octobre 1981
2ème publication: 27 octobre 1981
3ème publication: 28 octobre 1981
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

---

C.T.Q.
TRANSFERT
PRENEZ AVIS que TRANSPORT JEAN BEAUDRY INC., détentrice du permis M-304578 ainsi que ses actionnaires anciens et nouveaux demandent que la Commission des Transports approuve un changement de contrôle, et qu'à l'occasion de l'acceptation de ce changement de contrôle le permis soit renouvelé, lequel survient comme suit: 110301 Canada Inc. s'est portée acquéreur de 25% des actions ordinaires émises de Transport Jean Beaudry Inc. et a souscrit 80 actions ordinaires du capital actions de cette compagnie, ce qui donne une participation à cette compagnie de 75%, tandis que M. Jean Beaudry continue de détenir 25% des actions de la compagnie.
Elle demande de plus que la décision devienne effective à partir du jour où elle sera rendue, en vertu de l'article 2.58.1 des règles de pratique.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: le 26 octobre 1981
2ème publication: le 27 octobre 1981
3ème publication: le 28 octobre 1981
PAQUETTE, PERREAULT & ASSOCIÉS
Par: Me Adrien R. Paquette, C.R.

---

Avis est donné que: GHISLAIN TREMBLAY 4306 boul. Gouin, Montréal-Nord détenteur du permis M-502258 région 10 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: CHAPCO INC., 9270 Vincent Quilbier, Montréal conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère parution: 26 octobre 1981
2ième parution: 27 octobre 1981
3ième parution: 28 octobre 1981

---

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie MAGASIN D'ESCOMPTES G ET G LTÉE, G AND G DISCOUNT STORE LTD. demandera au directeur de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes, la délivrance d'un certificat de dissolution de ses statuts d'incorporation.
Montréal, le 7 octobre 1981.
ME JEAN MERCIER,
procureur de la compagnie,
2194 est, rue Sherbrooke,
suite 220,
Montréal H2K 1C7

---

**AVIS**

Avis est par la présente donné que le 20e jour de juillet 1981, il a été enregistré sous le numéro 3195708 au Bureau d'Enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente, cession et transport par Tennant Wire Limited à la Banque de Nouvelle-Écosse, une banque à charte canadienne, de l'université des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de ladite Tennant Wire Limited. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec.
Ce 21 octobre 1981.

---

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: "LES BOIS V. L. INC." Corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaire au: 1457 Montée Masson, Laval, Qué.

AVIS DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE DES CREANCIERS
AVIS est par les présentes donné que LES BOIS V. L. INC., la compagnie débitrice, a fait cession de ses biens le 9ième jour d'octobre 1981, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27ième jour d'octobre 18-981 à deux heures quarante cinq (2:45) de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 1410 rue Stanley, 9ième étage, Montréal, Qué. H3A 1P8.
Le 19 octobre 1981Maheu, Noiseux Inc. — Syndic
Par: C.A. Michaud adm.
Bureau de Maheu Noiseux Inc. — Syndic
2 Place Laval
Suite 460
Laval, Qué.
H7N 5N6

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

**COUR PROVINCIALE**

NO: 705 02 001530 815
COMMISSION SCOLAIRE NORD-JOLI,
partie demanderesse,
-vs-
YVON DAIGLE,
partie défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, YVON DAIGLE, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de cette publication.
Une copie du bref d'assignation a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale de Joliette à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement.
JOLIETTE, le 25/9/81
M. Boudrais, r. adj.

---

Prenez avis que le requérant-vendeur, Giuseppe Lucia, faisant affaires sous les nom et raison sociale de G. LUCIA TRANSPORT ENR., et le requérant-acquéreur, Denis Lavallée, faisant affaires sous les nom et raison sociale de LES ENTREPRISES D.L. ENR., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer au requérant-acquéreur le permis portant le numéro M-504406-003, le tout conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 2.59.1 du règlement no. 2 (1976).
Les requérants demandent de plus, conformément à l'article 2.58.1 du règlement no. 2 (1976) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
BÉLANGER, LECLERC, Procureurs des requérants
1ère parution: 26 octobre 1981
2ème parution: 27 octobre 1981
3ème parution: 28 octobre 1981

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-12-107549-819
JOHN MAZIERF expéditeur, de la Cité de Dorval, District de Montréal et présentement résidant et domicilié au 445 Lepage, app. 304.
requérant
-vs-
DAME PAMELA EVERETTE, commis de bureau, de la Ville de Fort St-John, de la Province de la Colombie Britannique, et présentement résidant et domiciliée au 9707 98e rue, app. 206.
Intimée

ORDONNANCE
La Cour ordonne à l'intimée, DAME PAMELA EVERETTE, de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la dernière publication de la présente ordonnance.
Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Montréal.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 19ième jour d'octobre 1981
Ronald Chassé, P.A.
Régistraire des divorces

---

**AVIS**

Avis est, par les présentes, donné que "Conbert Construction Inc." compagnie incorporée sous la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 2055, rue Peel, bureau 130, Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 21 octobre 1981.
PHILLIPS, HALPERIN
Les Procureurs de la compagnie.

---

CITICORP FINANCE COMPANY LIMITED/
COMPAGNIE DE FINANCE CITICORP LIMITEE
Prenez avis que, CITICORPS FINANCE COMPAGNY LIMITED / COMPAGNIE DE FINANCE CITICORP LIMITÉE ayant son siège social à Communauté urbaine de Montréal, s'adressera au Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.
DATÉ à Toronto, ce 14e jour d'octobre 1981.
Les procureurs de la requérante
STIKEMAN, ELLIOTT, ROBARTS & BOWMAN

---

Requête en vertu de l'article 270.1
Transports R.M.T. Inc., s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir la modification suivante aux tarifs actuellement en vigueur, pour le transport de produits pétroliers, suivant l'article 270.1 du règlement 2.
Une augmentation de 14.98% sur les tarifs actuellement en vigueur, pour le transport de produits pétroliers par camions-citernes, selon les échelles tarifaires déposées au dossier.
La requérante demande également de se prévaloir de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1976) concernant la décision.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande de modification dans les 4 jours de la première parution.
Première parution: 26 octobre 1981
Deuxième parution: 27 octobre 1981
Troisième parution: 28 octobre 1981

---

TRANSFERT DE PERMIS
Avis est donné par la présente, que monsieur Fernand Fortier, 193 rue Boutin, St-Fabien de Panet, comté de Montmagny, P. Qué., G0R 2J0, région numéro 3, détenteur du permis Q-503 405-001, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin de transférer le permis Q-503 405-001 se rattachant au Ford 1966, numéro de série F80FV781864, immatriculé VR-6768/1981, en faveur de monsieur Robert Bélanger, 143 rue Principale, St-Adalbert, comté de l'Islet, P. Qué., G0R 2M0, région numéro 3.
Cette requête est faite en

## BASEBALL

**Série Mondiale**

**Mardi**
New York 5, Los Angeles 3
**Mercredi**
New York 3, Los Angeles 0
**Vendredi**
Los Angeles 5, New York 4
**Samedi**
Los Angeles 8, New York 7
**Dimanche**
Los Angeles 2, New York 1
**Aujourd'hui**
Los Angeles, Hooton (11-6) à New York, John (9-8), 20 h 20
**Demain**
Los Angeles, Valenzuela (13-7) à New York, Righetti (8-4), 20 h 20, si nécessaire.

## FOOTBALL

**Ligue Canadienne**

**Dimanche**
C.-Britannique 34, Hamilton 7
Saskatchewan 24, Calgary 11
**Samedi**
Hamilton à Toronto
Saskatchewan en C.-Britannique
**Dimanche**
Ottawa à Montréal
Calgary à Winnipeg

**Les meneurs**

| | t | tr | pi | s | pts |
|---|---|---|---|---|---|
| Kennerd, Win | 0 | 49 | 39 | 11 | 177 |
| Cutler, Edm | 0 | 60 | 33 | 14 | 173 |
| Ruoff, Ham | 0 | 38 | 27 | 24 | 143 |
| Hay, Cal | 0 | 22 | 36 | 11 | 141 |
| Passaglia, C.-B. | 0 | 42 | 25 | 20 | 137 |
| Watson, Sas | 0 | 41 | 21 | 20 | 124 |
| Germany, Edm | 19 | 0 | 0 | 0 | 114 |

**Ligue Nationale**

**Hier**
Houston à Pittsburgh
**Dimanche**
Atlanta en N.-Orléans
Baltimore à Miami
Chicago à Tampa Bay
Cleveland à Buffalo
Houston à Cincinnati
Jets NY à Giants NY
San Francisco à Pittsburgh
Seattle à Green Bay
Dallas à Philadelphie
Detroit à Los Angeles
Kansas City à San Diego
N.-Angleterre à Oakland
St-Louis à Washington
**Lundi**
Minnesota à Denver

### LIGUE CANADIENNE

**Section Est**

| | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| x-HAMILTON | 15 | 10 | 4 | 1 | 393 | 324 | 21 |
| OTTAWA | 15 | 5 | 10 | 0 | 291 | 407 | 10 |
| TORONTO | 15 | 2 | 13 | 0 | 230 | 485 | 4 |
| MONTRÉAL | 15 | 2 | 13 | 0 | 228 | 503 | 4 |

**Section Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| x-EDMONTON | 16 | 14 | 1 | 1 | 576 | 277 | 29 |
| WINNIPEG | 15 | 10 | 5 | 0 | 473 | 293 | 20 |
| SASKATCHEWAN | 15 | 9 | 6 | 0 | 426 | 358 | 18 |
| C.-BRITANNIQUE | 15 | 9 | 6 | 0 | 425 | 372 | 18 |
| CALGARY | 15 | 6 | 9 | 0 | 300 | 323 | 12 |

x-champions de section

### LIGUE NATIONALE

**Conférence Américaine**

**Section Est**

| | pj | g | p | n | pp | pc | moy. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MIAMI | 8 | 5 | 2 | 1 | 186 | 152 | .688 |
| BUFFALO | 8 | 5 | 3 | 0 | 181 | 128 | .625 |
| JETS NY | 8 | 3 | 4 | 1 | 165 | 202 | .438 |
| N.-ANGLETERRE | 8 | 2 | 6 | 0 | 190 | 183 | .250 |
| BALTIMORE | 8 | 1 | 7 | 0 | 148 | 271 | .125 |

**Section Centrale**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CINCINNATI | 8 | 5 | 3 | 0 | 194 | 155 | .625 |
| PITTSBURGH | 7 | 4 | 3 | 0 | 148 | 145 | .571 |
| HOUSTON | 7 | 4 | 3 | 0 | 125 | 137 | .571 |
| CLEVELAND | 8 | 4 | 4 | 0 | 150 | 172 | .500 |

**Section Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| KANSAS CITY | 8 | 6 | 2 | 0 | 207 | 163 | .750 |
| SAN DIEGO | 8 | 5 | 3 | 0 | 253 | 187 | .625 |
| DENVER | 8 | 5 | 3 | 0 | 154 | 112 | .625 |
| OAKLAND | 8 | 3 | 5 | 0 | 98 | 133 | .375 |
| SEATTLE | 8 | 2 | 6 | 0 | 104 | 171 | .250 |

**Conférence Nationale**

**Section Est**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PHILADELPHIE | 8 | 7 | 1 | 0 | 183 | 112 | .875 |
| DALLAS | 8 | 6 | 2 | 0 | 197 | 167 | .750 |
| GIANTS NY | 8 | 5 | 3 | 0 | 164 | 121 | .625 |
| ST. LOUIS | 8 | 3 | 5 | 0 | 158 | 209 | .375 |
| WASHINGTON | 8 | 2 | 6 | 0 | 135 | 191 | .250 |

**Section Centrale**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MINNESOTA | 8 | 5 | 3 | 0 | 188 | 199 | .625 |
| TAMPA BAY | 8 | 4 | 4 | 0 | 143 | 128 | .500 |
| DETROIT | 8 | 4 | 4 | 0 | 197 | 170 | .500 |
| GREEN BAY | 8 | 2 | 6 | 0 | 136 | 184 | .250 |
| CHICAGO | 8 | 2 | 6 | 0 | 126 | 198 | .250 |

**Section Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| SAN FRANCISCO | 8 | 6 | 2 | 0 | 191 | 140 | .750 |
| ATLANTA | 8 | 4 | 4 | 0 | 222 | 162 | .500 |
| LOS ANGELES | 8 | 4 | 4 | 0 | 194 | 180 | .500 |
| N.-ORLÉANS | 8 | 2 | 6 | 0 | 98 | 163 | .250 |

## HOCKEY

**Ligue Nationale**

**Dimanche**
Montréal 4, Rangers NY 2
Winnipeg 9, Los Angeles 4
Philadelphie 4, Detroit 1
Minnesota 6, Buffalo 3
St-Louis 4, Chicago 4
Pittsburgh 6, Vancouver 4
**Ce soir**
Philadelphie à Montréal
Québec à Los Angeles
Edmonton à Islanders NY
Toronto à St-Louis
**Demain**
Québec au Colorado
St-Louis à Buffalo
Edmonton à Rangers NY
Toronto à Pittsburgh
Washington à Vancouver
Winnipeg à Chicago
Calgary au Minnesota

**Les meneurs**

| | b | a | pts |
|---|---|---|---|
| Cloutier, Qué | 7 | 12 | 19 |
| Taylor, LA | 6 | 13 | 19 |
| Dionne, LA | 8 | 9 | 17 |
| Gretsky, Edm | 7 | 10 | 17 |
| B. Smith, Min | 5 | 11 | 16 |
| Richard, Qué | 4 | 12 | 16 |
| Bossy, Isl | 9 | 6 | 15 |
| Lafleur, Mon | 5 | 9 | 14 |
| Messier, Edm | 10 | 3 | 13 |
| Middleton, Bos | 8 | 5 | 13 |
| Ciccarelli, Min | 7 | 6 | 13 |
| P. Stastny, Québec | 6 | 7 | 13 |
| Savard, Chicago | 5 | 8 | 13 |
| Coffey, Edm | 5 | 8 | 13 |
| Acton, Min | 4 | 7 | 13 |
| Anderson, Edm | 3 | 10 | 13 |
| Kurri, Edm | 3 | 10 | 13 |
| Trottier, Isl | 2 | 11 | 13 |

**Ligue Majeure du Québec**

**Dimanche**
Montréal 8, Chicoutimi 4
T.-Rivières 13, Québec 2
Shawinigan 11, Granby 2
Sherbrooke 3, Hull 1
**Hier**
Montréal à Laval
**Ce soir**
Hull à Chicoutimi
Granby à T.-Rivières
**Mercredi**
Sherbrooke à Laval
Hull à Québec

**Ligue Collégiale AAA**

**Dimanche**
St-Georges 6, St-Jérôme 1
Limoilou 8, Dawson 5
Thetford Mines 6, St-Laurent 5
**Vendredi**
St-Laurent à Dawson
Limoilou à St-Jérôme
St-Georges à Thetford Mines
**Dimanche**
St-Georges à Dawson
St-Jérôme à St-Laurent
Thetford Mines à Limoilou

### LIGUE NATIONALE

**Conférence Prince de Galles**

**Section Adams**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MONTRÉAL | 8 | 5 | 0 | 3 | 48 | 19 | 13 |
| BOSTON | 9 | 5 | 2 | 2 | 37 | 33 | 12 |
| QUÉBEC | 10 | 6 | 4 | 0 | 46 | 36 | 12 |
| BUFFALO | 9 | 4 | 2 | 3 | 29 | 31 | 11 |
| HARTFORD | 8 | 1 | 4 | 3 | 29 | 34 | 5 |

**Section Patrick**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PHILADELPHIE | 8 | 7 | 0 | 1 | 36 | 18 | 15 |
| ISLANDERS NY | 8 | 6 | 1 | 1 | 35 | 24 | 13 |
| PITTSBURGH | 11 | 4 | 5 | 2 | 36 | 47 | 10 |
| RANGERS NY | 9 | 3 | 6 | 0 | 25 | 41 | 6 |
| WASHINGTON | 9 | 1 | 8 | 0 | 29 | 44 | 2 |

**Conférence Campbell**

**Section Norris**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MINNESOTA | 9 | 5 | 2 | 2 | 37 | 25 | 12 |
| WINNIPEG | 8 | 4 | 2 | 2 | 37 | 30 | 10 |
| CHICAGO | 9 | 2 | 3 | 4 | 43 | 46 | 8 |
| DETROIT | 9 | 3 | 4 | 2 | 26 | 37 | 8 |
| TORONTO | 8 | 2 | 4 | 2 | 32 | 35 | 6 |
| ST-LOUIS | 9 | 2 | 5 | 2 | 38 | 41 | 6 |

**Section Smythe**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| EDMONTON | 10 | 7 | 3 | 0 | 52 | 39 | 14 |
| LOS ANGELES | 9 | 4 | 5 | 0 | 44 | 44 | 8 |
| VANCOUVER | 10 | 2 | 5 | 3 | 22 | 37 | 7 |
| CALGARY | 9 | 2 | 5 | 2 | 32 | 36 | 6 |
| COLORADO | 9 | 1 | 6 | 2 | 23 | 44 | 4 |

### LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| SHAWINIGAN | 12 | 11 | 1 | 0 | 71 | 32 | 22 |
| SHERBROOKE | 12 | 7 | 4 | 1 | 65 | 54 | 15 |
| HULL | 11 | 7 | 4 | 0 | 52 | 38 | 14 |
| MONTRÉAL | 12 | 7 | 5 | 0 | 57 | 45 | 14 |
| TROIS-RIVIÈRES | 13 | 7 | 6 | 0 | 73 | 56 | 14 |
| CHICOUTIMI | 13 | 5 | 8 | 0 | 43 | 66 | 10 |
| GRANBY | 12 | 3 | 8 | 1 | 48 | 74 | 7 |
| QUÉBEC | 11 | 3 | 8 | 0 | 40 | 59 | 6 |
| LAVAL | 12 | 3 | 9 | 0 | 47 | 73 | 6 |

### LIGUE COLLÉGIALE AAA

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ST-LAURENT | 10 | 7 | 3 | 0 | 61 | 34 | 14 |
| THETFORD MINES | 10 | 7 | 3 | 0 | 64 | 46 | 14 |
| ST-GEORGES | 10 | 6 | 3 | 1 | 64 | 46 | 13 |
| ST-JÉRÔME | 10 | 4 | 5 | 1 | 48 | 41 | 9 |
| LIMOILOU | 10 | 3 | 7 | 0 | 49 | 79 | 6 |
| DAWSON | 10 | 2 | 8 | 0 | 40 | 80 | 4 |

*Berry utilisera peut-être Jeff Brubaker*

# Les Flyers, premier test du Canadien

**par François Lemenu**

Bob Berry, l'entraîneur du Canadien, ne peut se souvenir de sa dernière victoire contre les Flyers de Philadelphie. Ni comme joueur, ni comme entraîneur.

«Les Kings n'ont pas battu les Flyers au cours des quatre dernières saisons, a rappelé Berry après avoir soumis ses joueurs à un exercice de patinage en vue du match de ce soir contre la troupe de Pat Quinn. Mais je me souviens des nombreuses bagarres qui ont marqué la majorité de ces rencontres,» a-t-il précisé.

En outre celle où sept joueurs de chaque équipe ont été expulsés, forçant ainsi Berry à employer Marcel Dionne à la ligne bleue! Face aux Flyers, ce soir, l'instructeur du Tricolore n'entrevoit pas utiliser Guy Lafleur à la défense. Mais comme les Flyers n'ont pas abandonné complètement leur style empreint de robustesse, Berry songe à répliquer avec des joueurs musclés.

Ainsi l'ailier gauche Jeff Brubaker pourrait participer à son premier match dans l'uniforme des Glorieux. Hier à l'entraînement, Brubaker, un solide gaillard obtenu récemment des Whalers de Hartford, a endossé l'uniforme jaune, associé à Pierre Mondou et Mark Hunter. C'est un signe. Et après l'entraînement, Berry a reconnu vouloir juger Brubaker dans le feu de l'action, et qu'un match contre les Flyers était une occasion rêvée.

Chris Nilan pourrait également affronter les Flyers. Mais Nilan a perdu des points en refusant de jouer son rôle de policier au cours d'un match hors-concours disputé au Spectrum. Pour ces choses-là, Berry a la mémoire longue...

Doug Wickenheiser en est un autre qui brouillait du noir. Le grand «W» a connu un excellent début de saison mais il a ralenti depuis, et Berry n'a pas hésité à lui donner un chandail bourgogne, signe d'un mauvais présage. Dans son cas comme dans ceux de Brubaker et Nilan, Berry prendra une décision quelques heures seulement avant la rencontre. Il en va de même du défenseur Guy Lapointe. Lapointe souffre d'une légère élongation musculaire à l'aine et il a préféré s'abstenir hier, afin d'éviter d'aggraver la blessure. Lapointe ne tient pas à subir le sort de Denis Potvin des Islanders de New York, qui manque toujours à l'appel à raison d'une blessure à l'aine qui tarde à guérir. Lapointe s'est blessé mercredi dernier à Chicago en tentant de mettre Ted Bulley en échec. S'il ne peut jouer, Robert Picard participera à sa première partie de l'année.

Cette partie contre les Flyers se présente du reste comme le premier véritable test du Canadien cette saison. Jusqu'ici, le Tricolore a affronté des équipes faibles ou encore des formations de premier plan privées de leurs meilleurs éléments. Les Flyers, au contraire, seront presque au grand complet à l'exception de Paul Holmgren. Et plus important encore, ils n'ont pas subi la défaite cette saison, comme le Canadien.

C'est donc à une rencontre au sommet à laquelle les amateurs sont conviés. Les deux équipes marquent des buts en quantité industrielle, cependant que la défensive est d'une imperméabilité presque totale. Ainsi les gardiens Rick St. Croix et Pete Peeters dominent la Ligue nationale avec une moyenne de 2.25 buts par match. Le duo du Canadien, composé de Denis Herron et de Rick Wamsley, vient juste derrière avec une moyenne de 2.38. Berry a d'ailleurs indiqué que Herron est présentement son gardien numéro un, et qu'il affrontera les Flyers ce soir.

Le Canadien entreprend contre les Flyers une série de quatre parties en sept jours qui pourrait en dire long sur les qualités et les faiblesses de l'équipe. Le Tricolore doit en effet jouer contre les Bruins à Boston, jeudi, les Islanders de New York au Forum, samedi, puis les Nordiques de Québec au Colisée, lundi prochain.

Si le Canadien parvient à passer à travers cette semaine très chargée, l'on pourra affirmer que les succès de l'équipe jusqu'ici sont un indice sérieux des choses à venir.

*Dans le sixième match de la Série mondiale*

# Un second affrontement Hooton-John à New York

NEW YORK (d'après AP) — Les Dodgers de Los Angeles ne sont plus qu'à une victoire d'une première conquête de la Série mondiale depuis 1965 et pour l'emporter, ce soir, ils feront confiance à Burt Hooton qui fera face à Tommy John, qui l'a battu lors du deuxième match.

«Ce sera différent, a assuré Hooton. J'ai alors lancé avec trois jours de repos seulement, et j'aurai demain (ce soir) profité d'un repos de cinq jours. Je serai plus fort.»

Hooton n'a donné qu'un point et trois coups sûrs en six manches lors du deuxième match, mais John a mieux lancé et les Yankees l'ont emporté 3-0. John a cependant travaillé pendant deux manches en relève, samedi, ce qui pourrait nuire légèrement à son rendement.

Chez les Dodgers, on ignore toujours si Ron Cey jouera. Cey n'a pas quitté Los Angeles à destination de New York avec ses coéquipiers, mais les tests ont révélé qu'il n'a pas subi de commotion cérébrale, dimanche soir, après avoir été atteint d'un tir à la tête par Rich Gossage. Les Dodgers espèrent qu'il rejoindra l'équipe à temps pour le match de ce soir.

Quant aux Yankees, le propriétaire de l'équipe, George Steinbrenner, a été attaqué par des voyous dans un ascenseur d'un hôtel de Los Angeles, après le cinquième match, et il s'est blessé à la main gauche en assénant quelques coups de poing à ses agresseurs.

En plus de Steinbrenner, Graig Nettles soigne toujours une blessure au pouce, et le gérant Bob Lemon ne décidera qu'avant le match si Nettles peut jouer. S'il ne joue pas, Aurelia Rodriguez le remplacera de nouveau au troisième but.

Lemon a cependant indiqué que le voltigeur de centre Jerry Mumphrey reprendra son poste au champ centre, après avoir réchauffé le banc au cours des deux derniers matchs. Ce qui signifie que Dave Winfield jouera au champ gauche et Reggie Jackson, au champ droit.

Les Yankees tirent de l'arrière par trois défaites contre deux victoires, et ils doivent maintenant remporter les deux prochains matchs, ce soir et demain, pour conquérir le titre. Ils ont battu les Dodgers en 1978 et en 1977, et au Yankee Stadium, ils n'ont pas subi la défaite face aux Dodgers en Série mondiale à leurs six derniers matchs. La dernière victoire des Dodgers remonte au deuxième match de 1977, alors que Burt Hooton avait battu Catfish Hunter 6-1.

«Je me souviens de ce match, a dit Hooton. Mais celui de demain (ce soir) a autant d'importance. J'espère être en mesure de lancer avec plus de vigueur, grâce à ces cinq jours de repos.»

«Je ne crois pas que le fait d'avoir utilisé John (Tommy) samedi lui nuira, a dit Lemon. D'ailleurs, il a quitté Los Angeles dimanche matin, avant le cinquième match, pour avoir une nuit de sommeil de plus.»

Les Yankees ont gagné les deux premiers matchs de la série à New York avant de s'incliner à trois reprises face aux Dodgers à Los Angeles. Les Yankees ont surtout manqué d'opportunisme au bâton mais les Dodgers, en revanche, ont commis quelques erreurs au champ intérieur. Entre autres Dave Lopes, qui a commis deux erreurs sur le même jeu, dimanche.

«Vous m'avez vu, je n'ai pas bien fait dimanche et j'espère faire mieux demain (ce soir),» a-t-il dit lorsqu'invité à commenter sa performance. Lopes et les Dodgers n'ont cependant pas tenu d'exercice, hier, à cause de la pluie et les météorologistes prévoient de la pluie intermittente aujourd'hui ce qui pourrait renvoyer le sixième match à mercredi.

Jeff Brubaker pourrait être préféré à Doug Wickenheiser (à l'arrière plan) et à Chris Nilan pour le match de ce soir contre les Flyers de Philadelphie. (Photolaser CP)

# en bref...

### ■ Corrales gérant des Phillies?

PHILADELPHIE (AP) — Le vice-président des Phillies de Philadelphie, Bill Giles, a révélé hier que l'équipe considère très sérieusement la candidature de Pat Corrales pour succéder à Dallas Green à la barre des Phillies la saison prochaine. Giles a rencontré Corrales à Los Angeles, dimanche, et seule la vente imminente de l'équipe retarderait sa nomination. Corrales travaille présentement au sein des Rangers du Texas.

### ■ Stewart renonce à la F.1

LONDON (AFP et Reuter) — Jackie Stewart, d'Ecosse, champion mondial de formule un en 1969, 1971 et 1973, a refusé une offre de $6.5 millions pour faire un retour à la compétition d'une écurie dont il a cependant refusé de dévoiler l'identité. Stewart est âgé de 42 ans. Il a pris sa retraite en 1973. Les raisons qui l'ont incité à se retirer il y a huit ans tiennent toujours, a-t-il expliqué, même s'il serait intéressant de rivaliser d'adresse avec une autre génération de conducteurs.

### ■ Changements chez le Manic

Le Manic a annoncé hier que quatre joueurs avaient été retranchés à la veille de la saison de soccer intérieur. Il s'agit de Barney Boyce, Michel Corre, Patrick Fidelia et Bobby Smith. Le Manic jouera cet hiver au Forum de Montréal.

### ■ Mort de Pete Reiser

PALM SPRINGS (AP) — L'ancien voltigeur des Dodgers de Brooklyn, Pete Reiser, est décédé hier à la suite d'une longue maladie des voies respiratoires. Âgé de 62 ans, Reiser avait remporté le championnat des frappeurs de la Ligue nationale en 1941, frappant pour .343. Il a volé le marbre à sept reprises en 1946, jouant de 1941 à 1952 avec les Dodgers.

### ■ La Coupe Molson

Les joueurs du Canadien ont obtenu sept des neuf étoiles décernées lors des trois derniers matchs pour l'obtention de la Coupe Molson. Doug Jarvis a obtenu la première étoile du match contre les Rangers de New York, dimanche, Guy Lafleur avait mérité le même honneur contre les Bruins de Boston la veille, mais Denis Savard, des Black Hawks de Chicago avait obtenu la première étoile lors du match nul de 3-3 mercredi le 21 octobre. Au classement cumulatif, Guy Lafleur et Keith Acton dominent avec 20 points, suivi de Bob Gainey, Mario Tremblay et Pierre Mondou avec 10 points chacun.

### ■ Bellows en tête

Brian Bellows, des Rangers de Kitchener, détient le premier rang des marqueurs avec une fiche de 11 buts et 26 passes dans la Ligue Jr majeure de l'Ontario. Bellows serait de l'avis des observateurs le premier choix lors du prochain repêchage des joueurs amateurs. Ce sont les Flyers de Philadelphie qui auront sans doute la chance de le réclamer, ayant obtenu, ce droit des Whalers de Hartford, qui finiront au dernier rang à moins d'une surprise.

### ■ Échecs: ajournement demandé

MERANO (Reuter) — La 10e partie du Championnat du monde des échecs qui devait avoir lieu hier à Merano en Italie, a été renvoyée à jeudi à la demande du prétendant au titre, Victor Kortchnoi. C'est la deuxième fois qu'une partie est ajournée à sa demande. Le champion Analoti Karpov mène par quatre victoires contre une défaite. Il lui faut six victoires pour conserver son titre.

*Après l'exploit d'Alberto Salazar*

# Un marathon à 20 km/h de moyenne?

**par Raymond Pointu**

PARIS (AFP) — Pour courir un marathon, soit 42,195 km, à la vitesse moyenne de 20 km/h, il faudrait arriver en 2 h 06 min. 35 sec... En gagnant le marathon de New York, dimanche, en 2 h 08 min. 13 sec., l'Américain Alberto Salazar a franchi une étape supplémentaire dans ce sens.

Auparavant, seul l'Australien Drek Clayton était parvenu à courir un marathon en moins de 2 h 09 min. Cela s'était passé à Anvers, le 30 mai 1969. Ce jour-là, Clayton avait été chronométré en 2 h 08 min. 33 sec... Depuis, en dépit de la multiplication des marathons un peu partout dans le monde, de l'apparition de grands champions, des progrès considérables effectués dans la connaissance de cette épreuve très spéciale et de l'amélioration de l'entraînement en résultant, personne n'avait fait mieux.

Devant le «mur» que constituait la performance de Clayton, on en était donc arrivé à mettre en doute sa validité. Presque tout le monde pouvait en jurer, la distance du marathon d'Anvers était trop courte. D'un kilomètre, voire plus, précisaient même certains.

C'était oublier un peu vite que, deux ans plus tôt, à Fukuoka (Japon), Clayton avait été le premier à courir un marathon en moins de 2 h 10 min. (2 h 09:36.). Sans compter que, à l'époque de sa splendeur, l'Australien s'entraînait comme un forcené: jusqu'à 320 km par semaine, à un rythme très soutenu, ce qui lui valut, au reste, d'être blessé plus souvent qu'à son tour.

Désormais, les réserves émises à propos de la performance de Clayton n'ont plus beaucoup d'importance, puisque Salazar a couru encore plus vite, l'année dernière, également à New York, ce fils d'un émigré anti-castriste, né à La Havane le 7 août 1958, était devenu le débutant le plus rapide de toute l'histoire du marathon en 2 h 09 min. 41 sec...

Pourtant, avec 185 km par semaine, Salazar est loin de parcourir autant de chemin que Clayton à l'entraînement. Mais, avec sa taille de 1,84 m pour 66 kg, il semble construit idéalement pour la course de grand fond. Et à Eugene (Oregon), où il a terminé ses études de marketing cette année, il a fait partie d'une des meilleures équipes universitaires américaines d'athlétisme et a bénéficié des conseils de Bill Dellinger, celui-là même qui priva le Français Michel Jazy de la médaille de bronze dans le 5,000 m olympique des Jeux de Tokyo, en 1964.

Surtout, Salazar est sans doute l'un des coureurs possédant les meilleurs records personnels sur piste: 13 min. 22 sec. 061100 ou 5.000 m et 27 min. 40 sec. 69/100 au 10.000 m.

# Réal Cloutier est élu le joueur de la semaine

L'ailier droit Réal Cloutier des Nordiques de Québec, qui a marqué sept buts et amassé six aides en quatre matches, a été élu joueur de la semaine dans la Ligue nationale de hockey pour la période commençant le 19 octobre et se terminant le 25 octobre.

Cloutier a été notamment préféré à son coéquipier Jacques Richard (deux buts neuf aides en quatre matches), au gardien Denis Herron des Canadiens de Montréal (moyenne de 1.39 but alloué en trois matches et 79 arrêts contre 83 tirs) et au centre Marcel Dionne des Kings de Los Angeles (quatre buts-six aides en quatre matches).

Cloutier, qui domine la colonne des marqueurs de la LNH avec 19 points après 10 matches, a commencé sa semaine en enregistrant deux buts, dont celui de la victoire, dans une rencontre gagnée 6-3 par les Nordiques devant les Canucks de Vancouver, lundi.

Il a ajouté cinq points à sa fiche lors d'un gain de 6-3 contre les Capitals de Washington, mercredi, et obtenu une aide dans une défaite de 3-2 contre les Flyers de Philadelphie, jeudi, et a couronné le tout avec une autre performance de cinq points, dont trois buts, face aux Red Wings de Detroit, samedi.

Le centre Dale Hawerchuk des Jets de Winnipeg et l'ailier droit Michael Bossy des Islanders de New York, auteurs tous deux de cinq buts en trois matches, ont également été mis en nomination pour ce titre.

**Cette carte pourrait sauver votre vie**

**LA CARTE MÉDICALE**

La carte médicale est le système d'identification personnelle et médicale le plus poussé au monde.

**LA CARTE MÉDICALE**

Une carte d'identité avec microfilm contenant les renseignements médicaux nécessaires pour tout traitement d'urgence et un service téléphonique d'urgence sans frais 24 heures par jour à travers le monde.

**Pour plus de renseignements écrire à**

**BANQUE DE DONNÉES MÉDICALES**
**2275 rue Laurier est, Montréal, Québec H2H 2N8**
**1-800-361-7400 — Montréal: 524-3574**

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
Code postal _____ Tél. _____

Y-200

# Les Français ont toujours l'insulte politique facile

PARIS (AFP) — La verve des parlementaires français à l'encontre de leurs adversaires politiques vient de se réveiller à l'occasion du débat sur les nationalisations.

Traiter de souteneur, de maquereau, ou de social-traître pornographe, un chef de gouvernement était chose commune pour les parlementaires de droite à l'endroit des hommes au pouvoir dans la première moitié du siècle.

Dans le même registre, la gauche pouvait traiter en plein Parlement les ministres de salauds, de chiens couchants, de fusilleurs, de faussaires et d'escrocs. Héritiers d'une longue lignée de polémistes virulents, amateurs de gros mots, les auteurs de ces "scandales" faisaient surtout sourire les Français.

Aujourd'hui, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir après 23 ans de régime gaulliste, on assiste à un certain réveil de ces antagonismes verbaux.

L'opinion, totalement désaccoutumée, depuis que les théoriciens, les gestionnaires et les administrateurs ont succédé aux hommes de lettres, aux avocats, frémit quand dans la passion du débat un député ose traiter un collègue «d'intellectuel», ou qu'un amendement est jugé «concon» ou encore qu'un socialiste déclare son mépris pour «le droit bourgeois... sur lequel d'ailleurs il s'assied». Dire de la droite «qu'elle est complice du patronat» provoque aussi un bel incident de séance.

Le caractère compassé qui caractérise le débat parlementaire d'aujourd'hui est attribué par certains à l'introduction de plus en plus fréquente de la télévision à l'Assemblée nationale.

Les hommes politiques n'en continuent pas moins, en privé ou dans les couloirs du Parlement de s'affubler de qualificatifs ou de «noms d'oiseaux» plus ou moins méchants.

La consultation d'un dictionnaire des «insultes politiques» révèle que ce sont souvent les mêmes qui sont à la fois pris pour «têtes de Turcs» et dispensateurs de formules choc.

Ainsi au cours de sa longue carrière politique, le président François Mitterrand a été comparé à un «affamé de pouvoir», traité de «Bonaparte de la gauche», de «petit Bonaparte», de «faux homme de gauche», de «politicien bourgeois», de «prince de l'équivoque», de «prélat» et de «vieux crabe».

Son prédécesseur à l'Élysée, M. Valery Giscard d'Estaing, que M. Mitterrand a d'ailleurs traité de «petit télégraphiste de Varsovie», a lui aussi été gratifié de quelques amabilités: «homme aux dents longues», «homme du passé», «choléra», «cactus», «chef de file de la vieille réaction»...

Le gaulliste Jacques Chirac, ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing, a également excité la verve de ses adversaires: «brute», «brebis galeuse», «portrait moderne et répugnant de l'arriviste», «Rastignac», «type même du ministre démagogue».

Les noms d'animaux inspirent également des comparaisons péjoratives aux hommes politiques: c'est ainsi que certains évoquent le «vautour» pour M. Chirac, le «kangourou» pour M. Mitterrand, le chat «raminagrobis» pour le défunt président Georges Pompidou et Geroges Marchais, le secrétaire général du Parti communiste.

M. Marchais s'est vu aussi traité de «dinosaure», l'actuel ministre de la Défense, M. Charles Hernu, de «couleuvre» et M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, de «stockfish».

Le physique des personnages est aussi une source de railleries. Pour leur haute taille, le général De Gaulle et Jacques Chirac ont été traités de «haut-parleur» et de «héron». À l'autre extrémité, un journal satirique traite depuis des années M. Michel Jobert, ministre du Commerce extérieur, de «riquikissinger», évocation de sa petite taille et de sa qualité d'ancien ministre des Affaires étrangères du président Pompidou.

*Selon l'ambassadeur à Ottawa*

# Le Nicaragua traverse une «crise grave»

**par Bertrand de la Grange**

Le Nicaragua traverse actuellement une «crise grave», comme l'indiquent les arrestations survenues la semaine dernière dans les milieux de droite et d'extrême-gauche. Si les États-Unis ou d'autres pays intervenaient au Salvador, le Nicaragua devrait nécessairement réagir, ce qui ne manquerait pas de produire «une explosion dans toute l'Amérique centrale».

Au cours d'une rencontre avec la presse et le public, organisée jeudi soir à Montréal, le premier ambassadeur du Nicaragua à Ottawa, M. Francisco Fiallos Navarro, qui a pris ses fonctions très discrètement le 17 mai dernier, s'est attardé sur ces deux points pour illustrer les énormes difficultés que doit affronter le gouvernement sandiniste pour reconstruire l'État et l'économie et pour faire un «homme nouveau», soucieux avant tout des intérêts de la collectivité.

En frappant simultanément à gauche et à droite, «nous prouvons une nouvelle fois que nous sommes entre deux courants», a déclaré M. Fiallos. Le Parti communiste et son relais syndical, la Centrale d'action et d'unité syndicale, ont lancé un mouvement de grèves pour protester contre les politiques «bourgeoises» du Front sandiniste et ils ont encouragé l'occupation de terres par «des paysans qui n'ont pas les moyens de les exploiter».

«Les idées et les actions de l'extrême-gauche sont actuellement en contradiction avec notre programme», a ajouté l'ambassadeur qui néanmoins ne s'est pas prononcé sur l'avenir ni sur le résultat des élections prévues pour 1985. D'où l'arrestation, mercredi, de 24 dirigeants communistes, dont deux appartenaient au Conseil d'État et ont perdu leur immunité parlementaire.

Selon l'agence Inter Press Service, qui rapporte les déclarations faites à la radio-télévision nationale par le ministre-adjoint de l'Intérieur, M. Carlos Carrion, les communistes et les six dirigeants du Conseil supérieur de l'entreprise privée (COSEP), également arrêtés, participaient à «un complot organisé par la droite, à partir d'une ambassade située au Nicaragua, pour renverser le gouvernement». Il a rappelé que, pour le seul mois d'octobre, des groupes armés de droite avaient lancé seize attaques contre le Nicaragua à partir de la frontière du Honduras. Il a également dénoncé le caractère «opportuniste» des actions lancées par les communistes qui «exigent des choses impossibles dans le contexte actuel».

M. Fiallos estime que le «sabotage de l'économie» organisé par certains secteurs du patronat (65% à 70% de la production est contrôlée par l'entreprise privée), qui sortent leurs capitaux du pays et ralentissent la production par divers moyens, «a remis en question l'engagement que nous avions pris de payer notre dette externe ($1.7 milliard) en cinq ans et rend difficile la phase de consolidation de la révolution sandiniste».

La raison principale de la crise actuelle, ajoute-t-il, reste cependant l'affaire du Salvador qui menace la paix dans l'ensemble de la région. «Nous avons récemment soumis un plan de règlement qui prévoyait l'ouverture de négociations entre les deux partis en conflit. Il a malheureusement été rejeté par San Salvador et par Washington.» M. Fiallos a rappelé que son gouvernement avait commencé à établir des bonnes relations avec les États-Unis à l'époque du président Carter, mais «malheureusement le premier geste du président Reagan fut de couper l'aide à Managua».

Priés de citer les meilleurs amis du régime sandiniste, il a répondu très diplomatiquement: «Le Mexique, le Venezuela, Cuba et les deux Allemagne.» Le Canada, qu'il avait auparavant remercié pour son «aide substantielle», pouvait difficilement figurer sur cette liste. Du moins dans l'immédiat, car Ottawa, c'est le moins que l'on puisse dire, n'a guère manifesté d'enthousiasme à l'égard des sandinistes, se bornant à envoyer en tout et pour tout $350,000 pour la Croix-Rouge et $200,000 pour des petits projets.

Il semble cependant que l'attitude du Canada soit en train de changer puisqu'un crédit de $4.5 millions a récemment été accordé à Managua pour l'achat de 18,000 tonnes de blé et $655,000 pour la mise sur pied d'une «stratégie alimentaire». Des discussions sont en cours pour l'octroi d'une ligne de crédit de $18 à 50 millions, qui seraient affectés à la réalisation de plusieurs projets, en particulier la construction de barrages hydro-électriques (des experts canadiens viennent de faire une étude sur le terrain), l'achat de bateaux de pêche et des installations pour l'alimentation en eau potable.

# Le nouveau règlement de la CUM n'a rien changé à l'air du centre-ville

Contrairement à ce qu'on prévoyait, le nouveau règlement sur la qualité de l'air de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) n'a guère amélioré l'air ambiant dans le centre-ville de la métropole, révèle le rapport que vient de déposer le Service de l'assainissement de l'air de la CUM.

Ce règlement exige en effet que l'huile à chauffage (mazout) utilisée dans le centre-ville et dans le secteur des raffineries ait une teneur en soufre plus faible qu'ailleurs depuis l'an dernier. Malgré cela, les taux annuels de bioxyde de soufre (anhydride sulfureux) ont encore outrepassé le maximum admissible dans les zones critiques.

Le rapport signale toutefois, à titre d'explication, que l'hiver dernier a été beaucoup plus froid que le précédent, ce qui a accru la consommation de mazout.

À long terme, toutefois, la qualité de l'air de la métropole continue de s'améliorer. Selon les plus récentes études américaines, les maladies respiratoires seraient beaucoup plus liées à la concentration des sulfates (c'est-à-dire à l'acidité des poussières en suspension dans l'air) qu'à la teneur en bioxyde de soufre. Or, la concentration moyenne des sulfates a été considérablement réduite depuis 1970, passant de 13 nanogrammes par mètre cube à seulement 7.5 nanogrammes en 1980.

La métropole bénéficie en outre de l'amélioration des dispositifs anti-pollution sur les véhicules automobiles: la généralisation de l'essence sans plomb a entraîné une diminution légère mais généralisée de la contamination par le plomb. Encore une fois, pourtant, on a mesuré les teneurs les plus élevées à proximité de l'échangeur Décarie et, de façon moins accentuée, à l'intersection de Peel et Maisonneuve.

De même, les teneurs en monoxyde de carbone sont maintenant presque toujours en-deçà des normes, sauf dans le centre-ville (Peel-De Maisonneuve) où elles n'ont excédé qu'à deux reprises le maximum fixé pour une période de huit heures. C'est l'amélioration de la combustion dans les moteurs qui explique surtout cette amélioration.

# L'ODD pour le principe d'une loi fondamentale

Le principe d'une loi fondamentale ayant préséance sur toutes les autres lois de juridiction provinciale, a été défendu par l'Office des droits des détenus (ODD), une section de la Ligue des droits et libertés, lors du mémoire que présentait récemment la Ligue à la commission parlementaire sur la Charte des droits et libertés du Québec.

Défendant le respect et la reconnaissance des droits des détenus et s'adressant en particulier au ministre de la Justice, qui n'a pas donné d'engagement ferme sur la question mais qui a écouté avec grand intérêt, l'ODD a déploré le fait que la loi québécoise sur les libérations conditionnelles comprend un article stipulant que les articles 23 et 34 de la Charte ne s'appliquent pas.

M. Marc-André Bédard a convenu que cette question le préoccupait et qu'éventuellement, la loi québécoise pourrait être modifiée afin de rétablir les détenus dans leurs droits.

L'ODD a également défendu son projet de Charte des droits des détenus, projet déjà repris par la Fédération internationale des droits de l'homme et qui fera l'objet d'une résolution au cours de son prochain congrès en mai 1982.

«Le projet a fait l'objet de quantité de questions tant de la part du parti au pouvoir que de l'opposition», déclare M. Jean-Claude Bernheim, porte-parole de l'ODD, dans un communiqué.

UN CHANGEMENT QUI S'ANNONCE BIEN...

**parce qu'il vous permet, maintenant, de faire affaire avec une société pétrolière qui appartient à tous les Canadiens.**

Ce changement, c'est l'avènement de Petro-Canada chez nous, pour mieux répondre à nos propres besoins énergétiques.

Bientôt toutes les stations Fina auront un nouveau nom... Petro-Canada, ce qui permettra à votre société pétrolière nationale d'être proche de vous avec des gens que vous connaissez bien: les détaillants Fina.

Ce changement, c'est aussi un investissement dans notre avenir. Parce que, en fin de compte, chaque fois que vous ferez le plein chez Petro-Canada, vous favoriserez la recherche et le développement de nos propres ressources.

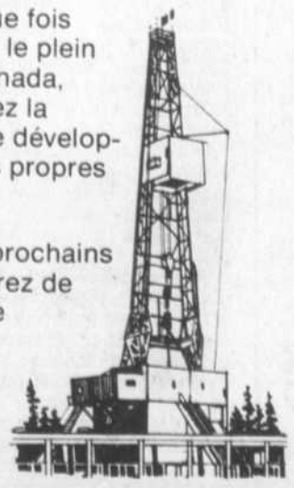

Au cours des prochains mois, vous verrez de plus en plus de symboles Petro-Canada, tout comme ceux que vous voyez déjà sur nos camions. Des centaines de détaillants, des Grands Lacs à l'Atlantique, ont hâte de vous recevoir chaleureusement sous leurs nouvelles couleurs et seront heureux de mettre leur expérience à votre service. Quant à nous, nous sommes fiers d'afficher leurs noms à côté de notre symbole.

C'est ainsi que petit à petit nos stations-service se transformeront: une nouvelle apparence, des vitrines et comptoirs garnis d'une gamme complète de produits Petro-Canada incluant pneus, batteries et l'huile Multi-Plus de qualité supérieure.

Et ajoutez à tout cela la commodité d'une carte Petro-Canada. Faites-en la demande en remplissant une formule que vous trouverez chez tout détaillant Petro-Canada ou Fina. Vous pouvez l'utiliser dans toutes nos stations-service et libre-service au pays (et évidemment dans les stations-service Fina durant la période de transformation).

**Qu'ils soient affectés à l'extraction ou au raffinage du pétrole, chercheurs, ou encore ces détaillants que vous connaissez bien déjà, ces milliers de gens de chez nous, ensemble, déploient toute leur énergie pour bien vous servir.**

PETRO-CANADA

**L'énergie du pays à votre service.**

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI

MINIMUM 500$

19%

1 AN À 5 ANS.

SANS FRAIS
Toutes les transactions peuvent se faire par téléphone. Appelez-nous:

878-3351

Nous offrons aussi des CPG à court terme (moins d'un an) à un rendement des plus profitables et des obligations d'épargne du Canada et du Québec.

1253 ave. McGill College Montréal H3B 2Z6 (514) 878-3351

Centre Commercial Place Rosemère Rosemère J7A 3T2 (coin boulevard Labelle et autoroute 640) (514) 621-0710

6633 est, rue Sherbrooke Montréal H1N 1C7 (coin Langelier et Sherbrooke) (514) 253-1720

*Le trust à la mesure de chacun*

Taux sujet à changement
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE